
WIDENER LIBRARY
HX G8D8 9


SIGILLVM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE
RI
TAS

VOYAGE

DANS

LES DÉPARTEMENS DU MIDI

DE LA FRANCE.

TOME PREMIER.

Se trouve à Paris,
Chez l'Éditeur TOURNEISEN fils, Libraire,
rue de Seine, N.° 12.

VOYAGE

DANS

LES DÉPARTEMENS DU MIDI

DE LA FRANCE;

PAR AUBIN-LOUIS MILLIN,

Membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, Conservateur des médailles, des pierres gravées et des antiques de la Bibliothèque impériale, Professeur d'antiquités, Membre de la Société royale des sciences de Gœttingue, de l'Académie italienne, de celle des curieux de la nature à Erlang, des sciences physiques de Zurich, d'histoire naturelle et de minéralogie d'Iéna, de l'Académie royale de Dublin, de la Société linnéenne de Londres, des naturalistes de Moscou; des Sociétés d'histoire naturelle, philomathique, galvanique, de statistique, celtique, médicale d'émulation, de l'Athénée des arts de Paris; des Académies et Sociétés des sciences de Turin, Lyon, Rouen, Abbeville, Boulogne, Poitiers, Niort, Nîmes, Marseille, Alençon, Caen, Grenoble, Colmar, Nanci, Gap, Strasbourg, Mayence, Nantes, Soissons, &c. &c. &c.

TOME PREMIER.



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

M. DCCC. VII.

PRÉFACE.

Quelques personnes ont pensé que cet ouvrage étoit uniquement consacré à la description des antiquités du midi de la France ; mais, si l'on se donne la peine de lire le premier chapitre, qui me dispense d'une longue préface, on verra que mon attention s'est portée aussi sur tous les objets que j'ai rencontrés dans mon voyage.

J'ai desiré que le lecteur pût, à l'aide de ce seul ouvrage, connoître tout ce qui est digne de curiosité dans les belles contrées que j'ai parcourues. J'ai consigné les indications qui m'ont paru nécessaires pour ceux qui voudront faire le même voyage avec succès et avec commodité, et j'ai tâché de ne négliger aucun

détail. J'ai donc décrit successivement tous les objets à mesure qu'ils se sont offerts : les sommaires des chapitres suffisent pour en faire apprécier le nombre et la variété. Je n'ai donné que des notices succinctes de ceux qui sont très-connus, en renvoyant le lecteur aux ouvrages que l'on peut consulter : c'est pourquoi ces objets sont représentés dans mon Atlas sur une très-petite échelle, seulement pour les rappeler à la mémoire sans recourir à d'autres ouvrages. J'ai développé davantage les objets qui n'avoient jamais été décrits ou publiés. Les monumens des arts sont les plus nombreux dans mon Atlas, parce que les édifices, les sculptures, les tableaux, attirent sur-tout l'attention d'un voyageur; mais il contient aussi des vues, des costumes, des cérémonies, des ustensiles, des machines, et enfin tout ce qui m'a paru mériter d'être figuré.

J'ai rapporté les inscriptions antiques qui existent encore dans les lieux que j'ai visités : ce sera peut-être un moyen de les faire conserver et d'en empêcher la dispersion. Ce genre de curiosité ne convient pas à tout le monde ; cependant j'observerai que je les ai fait figurer avec une grande régularité, que j'en ai donné la traduction française, et que j'y ai joint de courtes explications. Beaucoup de voyageurs trouveront agréable et commode d'acquérir *ainsi*, *facilement*, la connoissance des caractères et des abréviations que présentent ces monumens. Quelques lecteurs curieux aimeront à connoître les formules du style lapidaire ; ils y distingueront les excès de l'adulation ; ils aimeront à y trouver les témoignages de la reconnoissance des peuples envers leurs bienfaiteurs, les expressions touchantes de l'amour conjugal, de la tendresse maternelle, de la piété filiale,

et des regrets de l'amitié; enfin ils se plairont à connoître cette foule de titres, d'offices, de charges, de formules pour la vie publique, civile ou militaire, et pour le culte, que ces monumens nous rappellent. Les savans verront avec plaisir un grand nombre de belles inscriptions inédites, dont la découverte est le fruit de mes recherches, et qui fourniront de nouveaux sujets à leurs méditations. Il sera facile aux lecteurs pour qui ce genre d'étude n'offre aucun intérêt, de tourner la page et de passer à des objets qui sont plus de leur goût.

La tournée que j'ai faite est fort étendue : ma relation commence à ma sortie de Paris, et finit à ma rentrée dans cette ville. J'ai suivi le chemin de Lyon par Fontainebleau, Sens, Auxerre et Avalon. Là, je l'ai quitté pour parcourir l'ancienne Bourgogne, en passant par Semur, Montbard et Dijon. Au lieu de reprendre la

route ordinaire par Beaune, j'ai été par la traverse à Cussy-la-Colonne et à Autun. J'ai examiné les beaux établissemens du Creusot. Je suis arrivé à Lyon en descendant la Saone; et la description de tout ce que cette grande ville offre de curieux termine le premier volume.

J'ai suivi le cours du Rhône, en m'arrêtant dans tous les lieux intéressans; Vienne, Tain, Valence, Viviers, Bourg-Saint-Andéol, le Pont-Saint-Esprit, Orange et Avignon, d'où je me suis rendu à Aix et à Marseille. J'ai ensuite visité toute la côte; Toulon, Hyères, Saint-Tropez, Fréjus, Antibes, Nice, Cimiez, Monaco et Menton : le second volume finit à la description de cette dernière ville.

Les deux autres volumes, qui paroîtront dans le cours de l'année, contiendront mon retour à Marseille par les villes des montagnes de la haute Provence,

Grasse, Vence, Draguignan, Aups, Riez; Digne, Sisteron, Forcalquier, Simiane, la Tour-d'Aigues, Saint-Maximin et Tourves; le voyage à la foire de Beaucaire, par Saint-Remi et Tarascon; le tour de l'ancien comté d'Arles, par Arles, Bouc, Martigues, Saint-Chamas, Salon; et celui de l'ancien pays Venaissin, par Vaison, Lille, la fontaine de Vaucluse et Carpentras; enfin une excursion à Gap par le mont Ventoux.

Après avoir quitté la ci-devant Provence, je décrirai ce que j'ai vu dans l'ancien Languedoc, la Guienne et le Béarn, en passant par le pont du Gard, Nîmes, Montpellier, Narbonne, Carcassonne, Castelnaudari, Toulouse, Auch et Tarbes; l'excursion que j'ai faite dans les Pyrénées, en revenant à Bordeaux par Pau, Roquefort et les Landes.

Là j'ai pris la route de Paris par Angoulême; mais, au lieu de la suivre

directement, je m'en suis éloigné encore pour voir Saintes, Saint-Jean-d'Angéli, Cognac, Rochefort et la Rochelle. J'ai visité Niort, ensuite Poitiers, d'où j'ai fait une excursion à Montmorillon et à Richelieu. Enfin, arrivé à Tours, j'ai suivi les bords de la Loire et ceux du Cher; j'ai décrit les lieux illustrés par tant d'événemens de notre histoire, Amboise, Blois, Beaugenci, Chambort, Chenonceaux, Cléri; et je suis revenu à Paris par Orléans et Étampes.

Par-tout j'ai trouvé l'accueil le plus obligeant, les facilités les plus grandes, une complaisance et des bontés dont mon cœur sera toujours reconnoissant.

Après avoir donné aux objets que j'ai examinés toute l'attention dont j'étois capable, j'ai appelé à mon aide les auteurs qui en avoient écrit avant moi; j'ai consulté tous les livres dans lesquels j'ai pu trouver des renseignemens utiles.

Je n'ai rien négligé pour que mon ouvrage ne fût pas tout-à-fait vide d'observations et d'intérêt. Si on le juge de quelque utilité, ce sera la plus douce récompense des peines que j'ai prises et du travail qu'il m'a coûté.

VOYAGE

VOYAGE
DANS LES DÉPARTEMENS
DU MIDI DE LA FRANCE.

CHAPITRE I.er

CAUSES DU VOYAGE. — PLAN ET PRÉPARATIFS POUR SON EXÉCUTION, instrumens, livres, cartes.

DE longs travaux avoient *épuisé ma santé*; une maladie qui a duré fort long-temps m'avoit laissé une extrême foiblesse : plusieurs habiles médecins me conseillèrent, pour obtenir un prompt et entier rétablissement, de voyager dans des contrées méridionales. Mes regards devoient naturellement se tourner vers l'Italie, dont un antiquaire ne prononce jamais le nom sans émotion ; mais la France est toujours l'objet de mes premières pensées. Je vois avec peine les hommes instruits visiter toujours les contrées étrangères, et ne point connoître leur propre pays : je pensai donc que c'étoit dans la France qu'il me convenoit de voyager. J'avois déjà parcouru plusieurs des départemens septentrionaux, lorsque je travaillois à mon ouvrage sur les monumens

françois : pour cette fois je résolus de voir le midi ; j'espérois y trouver des objets d'étude et des moyens de me rendre utile. On dira peut-être que cette contrée a déjà été observée par d'habiles voyageurs, par d'illustres antiquaires. Je reconnois sans peine la supériorité des hommes qui m'ont précédé ; mais ces départemens ont éprouvé de grands changemens pendant le cours de la révolution, et leur état actuel est peu connu. J'y allois d'ailleurs pour mon propre plaisir et pour mon instruction particulière.

On peut voir par-tout des statues, des bas-reliefs, des pierres gravées, des médailles : mais peut-on se faire une idée des grandes constructions romaines d'après des reliefs en liége ou de simples gravures ! Il faut examiner sur la place ces majestueux édifices. L'Italie, il est vrai, en possède un plus grand nombre ; mais peut-être n'en a-t-elle pas de plus beaux. Enfin je regarde comme honteux pour un Français qui va admirer le Panthéon, le Colisée, les arcs de Septime-Sévère, de Trajan et de Constantin, de n'avoir pas vu la maison carrée de Nîmes, l'amphithéâtre de cette ville, les arcs d'Orange, de Saint-Remi et de Saint-Chamas, le pont du Gard, et tant d'autres monumens moins célèbres, mais véritablement dignes de curiosité.

Je résolus de passer par Lyon, après avoir vu une grande partie de la Bourgogne ; de parcourir toute l'ancienne Provence, le ci-devant Languedoc en

entier ; de revenir par Bordeaux, la Rochelle, et de suivre jusqu'à Orléans les bords du Cher et de la Loire. Mon intention étoit de m'arrêter dans les villes qui peuvent présenter quelque intérêt sous le rapport des arts et des lettres, dans les lieux qui rappellent des événemens importans; d'examiner les monumens antiques et ceux du moyen-âge; de comparer leur état actuel avec leur état ancien; d'indiquer les altérations qu'ils ont éprouvées, et les moyens à prendre pour les conserver; de visiter les bibliothèques, les cabinets publics et particuliers; enfin de procurer à la Bibliothèque impériale, par des acquisitions et des échanges, des livres, des manuscrits et des médailles. J'avois intention de prendre, autant que je le pourrois, des notices des éditions rares et des manuscrits intéressans.

Beaucoup d'objets curieux qui étoient dans les cloîtres et dans les anciens établissemens publics, ont disparu depuis la révolution; j'espérois en retrouver la trace. Beaucoup d'autres, au contraire, sont sortis des cloîtres et des collections particulières, ont été recueillis dans les dépôts nationaux, et y demeurent ignorés; j'avois le dessein d'en rapporter des figures ou des descriptions, ainsi que de faire des copies exactes des inscriptions qui ont été incorrectement publiées, et sur-tout de celles qui sont inédites. Je ne prétendois pas me borner à des recherches relatives aux arts et aux lettres; je voulois visiter les

ateliers, les manufactures, les établissemens de bienfaisance et d'instruction ; enfin je comptois laisser peu de choses sans examen et sans observation.

L'utilité des voyages tels que celui que j'allois entreprendre a toujours été reconnue, et leur description a été lue avec intérêt. Le *Voyage littéraire de deux Bénédictins,* par dom MARTÈNE et dom DURAND, est encore recherché, consulté et souvent cité, quoique le but principal de ces savans religieux fût de découvrir d'anciennes liturgies, d'observer les différences qui existoient dans la célébration des cérémonies de l'église, et d'examiner les manuscrits relatifs à l'histoire de leur ordre.

Je suis bien loin d'oser me comparer aux hommes distingués dont je viens de citer les noms ; mais l'étude spéciale que j'ai faite de l'antiquité et des monumens du moyen âge, celle de la bibliographie et de l'histoire, à laquelle je me suis également livré, quelques notions de physique et d'histoire naturelle, un ardent desir de voir et d'apprendre, me faisoient espérer que mes efforts ne seroient pas tout-à-fait infructueux, et même qu'ils pourroient être utiles.

Quoique mes fonctions fussent partagées par un estimable collègue, dont l'amitié m'honore et m'est chère (1), et qui vouloit bien se charger, pendant

(1) M. GOSSELLIN, membre de l'Institut national et de la Légion d'honneur, dont les ouvrages sur la géographie ancienne ont une juste célébrité.

mon absence, de tout le travail que nous devons faire en commun, je ne pouvois quitter Paris sans une permission du ministre de l'intérieur. Non-seulement M. Chaptal a bien voulu l'accorder; mais le plan de voyage que je lui ai communiqué l'a tellement satisfait, qu'il m'a chargé d'une mission spéciale, en me donnant des instructions entièrement conformes à mon projet. Il y ajouta une lettre de recommandation adressée à tous les préfets et sous-préfets; elle m'a été très-utile, et a facilité mes recherches. Toute mon envie est d'avoir bien rempli les vues de ce ministre éclairé : c'est la plus digne manière de lui témoigner ma reconnoissance.

Un travail trop pénible auroit pu me fatiguer beaucoup dans l'état où étoit ma santé ; il m'a été permis d'emmener avec moi quelqu'un pour me seconder. J'ai choisi mon ami, M. Winckler, employé au Cabinet des médailles, qui s'est fait chérir et estimer par ses talens, sa délicatesse et son aimable bonté : il est versé dans la connoissance des langues anciennes et dans celle des monumens ; malgré sa modestie, son nom est déjà connu des principaux savans de la France et de l'Europe. Mon collègue M. Gossellin et le conservatoire de la Bibliothèque impériale ont jugé qu'un pareil voyage pourroit donner encore un plus grand développement à ses talens; et ils lui ont permis de m'accompagner.

Je desire que cette relation puisse servir d'itinéraire à tous ceux qui voudront suivre la même route, et faire, en partant de Paris, ce qu'on appelle *la grande tournée du midi.* Ainsi je compte y insérer tout ce qui pourra abréger le temps des voyageurs et faciliter leurs recherches : on perd souvent des journées entières, on manque des occasions utiles, on passe des choses intéressantes, faute de semblables renseignemens.

Après avoir tracé le plan de mon voyage, je dirai un mot des préparatifs. Il auroit été plus économique sans doute, plus conforme à mes moyens pécuniaires, de prendre les voitures publiques; mais elles vont la nuit, leurs séjours ne sont pas marqués d'après l'intérêt que les lieux présentent, elles ne s'arrêtent guère, et ne se détournent jamais : j'ai donc cru devoir aller en poste, afin d'être le maître de rester dans chaque lieu aussi long-temps que nous aurions des observations à faire, et de partir aussitôt qu'elles seroient terminées.

Nous ne nous sommes pas chargés de baromètres, de lunettes, d'instrumens d'observation, comme les savans qui ont accompagné Cook, la Pérouse et le capitaine Baudin ; cet équipage auroit été inutile et ridicule : mais il a fallu emporter tout ce qui pouvoit être utile pour faire des recherches et des collections de plus d'un genre. La plupart de ces objets ne se trouvent que dans les grandes villes : au

moment où ils deviennent nécessaires, on regrette vainement de ne les avoir pas avec soi. J'ai éprouvé, par exemple, qu'on ne peut se procurer que dans très-peu de villes les cartes particulières des départemens, et même celles des anciennes provinces: j'ai donc eu soin d'emporter les principales; j'y ai joint tout ce qui est nécessaire pour copier, dessiner, calquer, modeler, et enfin pour recueillir au besoin des plantes, des insectes et des minéraux (1). J'ai pris encore une petite collection d'ouvrages généraux, relatifs aux différentes connoissances sur lesquelles

(1) Il ne sera pas inutile à ceux qui entreprennent des voyages dans le même but, d'avoir ici un état des choses dont nous avons trouvé l'usage commode; le voici: des crayons de toute espèce; un petit étui de mathématiques; du *papier lucidonique* et une pointe pour calquer; de l'encre de la *chine*; de la *cire à commissaire*; de la cire à graveur pour prendre des empreintes, qu'on a soin de conserver dans une boîte *solide*, afin de les préserver de tout frottement et de toute pression; du plâtre très-fin enfermé dans un petit baril bien clos; une bouteille d'encre; de l'huile siccative, des brosses de Lyon, et du plomb laminé pour mouler les petits objets (le flacon d'huile doit se placer avec l'encre dans une petite caisse suspendue sous la voiture, afin qu'ils ne puissent se répandre); une presse à copier les lettres; une boîte de fer-blanc pour les plantes; un filet; des épingles; des boîtes garnies de liége pour les insectes; un fort marteau pour briser les pierres et les minéraux; un vase rempli d'encre d'imprimerie, deux tampons d'imprimeur, une brosse, une éponge, du papier collé et non collé d'un grand format; de la potasse: ces derniers objets servent à copier des inscriptions, par les procédés typographiques dont il sera question à l'article de la ville d'*Aix*.

je devois porter mes recherches ; en me réservant d'acquérir dans chaque lieu les ouvrages spéciaux, les dissertations particulières que je pourrois me procurer (1).

---

(1) Voici les ouvrages généraux que j'ai emportés : *État des postes ; Itinéraire complet de la France ;* DULAURE, *Description de la France ;* VOLCKMANN, *Reise durch Franckreich ;* REICHARD, *Guide des voyageurs ; Voyage littéraire de deux religieux Bénédictins ;* PINKERTON, *Tarif des médailles ;* SESTINI, *Geographia numismatica ;* MAFFEI, *Galliæ antiquitates ;* MORCELLI, *de Stylo inscriptionum ;* COLETI, *Notæ et siglæ quæ apud Romanos obtinebant ;* PLACENTINI, *de Siglis Græcorum ;* WALTHER, *Lexicon diplomaticum ;* CHRIST, *Anzeige und Auslegung der Monogrammen ;* HUBER, *Notice des graveurs et des peintres ;* idem, *Manuel des amateurs des arts ;* HARWOOD, *Auctores classici ;* CUVIER, *Tableau élémentaire des animaux ;* LINNÆI *Systema plantarum ;* FABRICII *Mantissa insectorum ;* DANDOLO, *Fondamenti della scienza chimico-fisica*, 1802 ; LAURENTI, *Synopsis reptilium*, &c.

CHAPITRE II.

Départ. — Villejuif, pyramide. — Juvisy, fontaines. — Corbeil, monumens. — Essone, moulin à poudre, papeterie. — Navigation de la Juine.

Le samedi 14 avril 1804, nous quittâmes Paris. Le quartier par lequel nous en sortîmes est un des plus maussades; et les étrangers qui y entrent de ce côté, prennent une idée très-défavorable de cette ville immense: mais peut-être ces rues sales et étroites qu'il faut suivre, leur font-elles ensuite trouver plus admirables les superbes quais qui bordent la Seine, ces beaux ponts qui chaque jour facilitent les rapports entre cinq cent mille ames, et l'aspect majestueux du Louvre, aujourd'hui le palais des Arts.

Avant de passer la barrière, l'œil s'arrête cependant avec complaisance sur ce bel édifice consacré par Louis-le-Grand aux progrès de l'astronomie. On se rappelle avec satisfaction les travaux des Cassini, des Lalande, des Delambre, des Méchain; l'imagination s'agrandit à la vue d'un lieu où l'homme va contraindre, pour ainsi dire, le ciel à s'ouvrir devant lui et à dévoiler ses secrets.

La barrière par où l'on sort est une des moins bizarres qu'ait construites cet architecte audacieux qui a cru devoir s'écarter des règles de l'art et lui

tracer de nouvelles routes. Les artistes et les poëtes doivent oser sans doute ; le vrai génie est modeste, et non pas timide: mais, dans les arts comme dans la littérature, ceux qui ont voulu s'éloigner des préceptes sévères établis par la raison et par le goût, ont pu produire l'étonnement; jamais ils n'ont excité l'admiration. Ils n'ont, à la vérité, imité personne; mais jamais ils ne serviront de modèles: on pourra les comparer à ceux qui, dans des temps d'ignorance et de barbarie, ont su créer des ouvrages dont on admire les beautés, et dont on attribue les défauts au siècle qui les a vus naître; mais ils ne seront point comptés parmi ces grands maîtres qui ont porté les arts à leur perfection et en ont fixé les limites.

On laisse sur sa gauche la route qui conduit à l'ancien château royal de Choisy, et à un grand nombre de charmantes maisons de campagne, agréablement situées sur les bords de la Seine.

Plus loin, à droite, est la route d'Orléans. Entre cette route et celle qu'on suit, circule la petite *rivière de Bièvre*, qui reçoit le nom de *rivière de Gentilly*, après avoir traversé les deux villages de ce nom (1). Qu'on me pardonne si je m'arrête dans des lieux si connus; je n'ai pu y passer sans leur offrir le tribut d'une juste reconnaissance: ils

(1) Le grand et le petit Gentilly.

ont été les témoins des plaisirs de mon enfance et des études de ma première jeunesse. C'est dans les prés voisins des bords de ce ruisseau, qu'on a cru ennoblir en lui donnant le nom de rivière, que l'on conduisoit les écoliers dans les jours de délassement; c'est là aussi que j'ai reçu, dans la contemplation de la nature, les premières leçons de botanique, et que j'ai cueilli les premières plantes de mon herbier. Mais si vous errez sur ces rives, ne remontez pas jusqu'à Bicêtre; vous fuirez à l'aspect des eaux sales et dégoûtantes qui viennent se mêler à ce ruisseau: on assure pourtant que c'est à ce mélange qu'est due l'excellente qualité des belles teintures des Gobelins.

Avant d'arriver au relais, on voit à droite le *château de Bicêtre;* il est placé à l'extrémité d'une avenue qui fait un assez bel effet. On a construit, dans la plaine, plusieurs regards pour l'aqueduc qui passe à Arcueil; les petits peupliers qui les environnent, donnent à chacun d'eux l'apparence d'un tombeau, et ce lieu a l'air d'un élysée: mais l'ame, prête à céder aux impressions d'une douce mélancolie, est bientôt attristée par la pensée que cette maison est le séjour et l'école du crime; que les scélérats qu'on y retient, loin de s'y corriger des vices affreux qui les ont portés au vol et à l'assassinat, y font un apprentissage de nouveaux forfaits, et qu'ils n'aspirent le plus souvent à en sortir que pour

pratiquer ces leçons. C'est encore là que la débauche trouve la guérison des maux physiques qu'elle amène. Passons promptement devant ce séjour de la dépravation et du crime; mais ne le faisons pas sans payer un tribut d'estime au médecin philosophe qui a surmonté les dégoûts qu'un pareil lieu inspire, pour étudier la plus affligeante des maladies : c'est là que, par des soins constans, des traitemens doux et appropriés à chaque genre de folie, et un très-petit nombre de remèdes, le savant Pinel est parvenu à démontrer que la manie n'est pas incurable (1); c'est aussi là qu'il a composé son *Système nosologique* (2), ouvrage qui place son nom parmi ceux des réformateurs de la science médicale.

Avant d'arriver au relais, un antiquaire ne peut s'empêcher de dire un mot d'*Arcueil;* c'est le seul lieu des environs de Paris où l'on puisse voir des restes des constructions des Romains, observer leur manière de bâtir par assises alternatives de briques et de pierres, et se former une idée de

(1) Voyez son *Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale ou la manie*, avec figures représentant des formes de crânes ou des portraits d'aliénés. Paris, chez Richard, Caille et Ravier, an IX, 318 pages in-8.°

(2) *Nosographie philosophique, ou Méthode de l'analyse appliquée à la médecine;* 2.e édition, considérablement augmentée, dans laquelle se trouvent les caractères spécifiques des maladies; 3 vol. Paris, chez Brosson, an XI = 1802.

l'excellente composition de leur ciment. Mais pour voir la portion antique qui subsiste encore, il ne faut pas seulement regarder en dehors du côté de la rue, il faut entrer dans la ferme de Cachant, qui appartient à un homme de lettres estimable, M. de Cambry, ancien préfet du département de l'Oise. Le comte de Caylus a publié une gravure (1) de cette portion de l'aqueduc antique. Le superbe aqueduc moderne a été bâti d'après les dessins du célèbre Jacques de Brosse, par ordre de la reine Marie de Médicis, pour amener à Paris les eaux de Rungy (2).

Le premier relais est à *Villejuif*, où finit la banlieue. Ici le mot *ville* ne signifie pas, comme on l'entend ordinairement, un lieu considérable et fermé ; il a la même acception que le mot latin *villa*, dont il est la traduction : c'est ainsi que l'on dit *Romainville*, *Belleville*, *Ville-Neuve*, *Ville-d'Avré*, &c. On a voulu dériver ce nom de *villa Judæa*, et l'on en a conclu que c'étoit une ancienne résidence des Juifs : mais il paroît que le mot *villa Judæa*, employé dans des titres du treizième siècle, est dû à cette fausse opinion ; elle est établie sur la corruption des mots *ville Jude*, *ville Juliette*, du nom d'une

---

(1) CAYLUS, *Recueil*, tome II, pl. 91.

(2) CAYLUS, *ibid.* page 375, attribue mal-à-propos cette construction au règne de Louis XIV.

sainte dont les reliques y sont révérées. Cependant l'idée que les Juifs, enrichis par l'usure, avoient acquis presque tous les domaines de ce lieu, et que plusieurs y ont été brûlés, a tellement prévalu, que, sur les cartes et dans les itinéraires modernes, ce bourg est appelé *Ville-Juif.*

L'abbé Lebeuf dit que César, voyant qu'il ne pouvoit approcher de Lutèce à cause des marais formés alors par la Bièvre, ramena son armée à Melun, en remontant par Villejuif et Essone. Le savant chanoine d'Auxerre commet ici une petite erreur; c'étoit Labienus qui, avec quatre légions, faisoit alors le siége de Paris. César étoit sur les bords de la Loire (1).

Nous mîmes pied à terre pour revoir encore une fois Paris, et donner un souvenir aux amis que nous y avions laissés. On embrasse la capitale dans presque toute son étendue : c'est un coup-d'œil singulier que cet amas immense de pierres noirâtres, ce grand nombre de tours et d'édifices irréguliers. Le lieu le plus favorable pour bien jouir de cette vue, est entre la terrasse du château et la pyramide qui a été placée en cet endroit pour indiquer la ligne par où passe la méridienne. On est à une assez haute élévation pour tout distinguer, puisqu'on prétend que la route est alignée au sommet des tours de Notre-Dame.

---

(1) CÆSAR, *de Bello Gall.* VII, 58.

La plaine de Villejuif est semée en blé ; on trouve autour du village des vignes et quelques pépinières. On suit jusqu'à Essone une plaine qui a reçu le nom de *Longboyau*, parce que les arbres qui bordent la route dans une ligne continue de trois lieues, en font une allée à perte de vue. Le terrain est sablonneux et assez mauvais.

On voit à droite les ruines de *la Saussaie*, ancienne abbaye de Bénédictines.

A l'extrémité de cette longue avenue est le village de *Fromenteau*, où l'on relaie. Nous mîmes pied à terre pour voir la seconde pyramide, destinée, comme celle de Villejuif, à marquer la méridienne, et pour jouir de la vue magnifique qui s'offre aux regards du haut de cette montagne : les riches campagnes environnantes, couvertes de parcs, de jolies habitations, de villages qui annoncent l'aisance, animées par une culture productive et variée, bordées par la rivière de Seine qui serpente sur la gauche, et coupées par des ruisseaux qui portent par-tout la fertilité, offrent un aspect ravissant.

A quelque distance de Villejuif, près de Rungy, où sont les sources que l'aqueduc d'Arcueil conduit à Paris, on entre dans le département de Seine-et-Oise.

Bientôt on arrive à *Juvisy*, lieu peu connu dans l'histoire ; on sait seulement que le dauphin Charles VII, allant à Melun pour se soustraire à la faction des

Bourguignons, y fut atteint par le duc de Bourgogne, qui le força de rentrer dans Paris. Mais si ce bourg n'a pas été témoin d'événemens bien mémorables, il mérite l'attention des voyageurs à cause du bel ouvrage qui y a été exécuté pour y faire passer la grande route. Les voitures traversoient autrefois le village de Juvisy, mais avec beaucoup de danger et une difficulté extrême, à cause de la roideur de la descente; on résolut enfin de rendre ce chemin plus praticable. La route, dans le nouveau plan, devoit encore passer par Juvisy; mais le seigneur refusa de laisser prendre sur son parc le terrain qui étoit nécessaire. Le respect pour la propriété l'emporta sur les égards dus à l'utilité publique: la grande route a été tracée à une petite distance du village; ce qui a été très-préjudiciable à ses habitans. L'ouvrage fut commencé en 1722 : on mina, on ouvrit la montagne; et pour réunir les deux collines entre lesquelles passe la petite rivière d'Orge, on fit un ouvrage hardi et singulier: il est composé de deux ponts placés l'un sur l'autre. Le premier, composé de sept arches, ne sert qu'à retenir les terres des deux collines; il supporte un second pont qui n'a qu'une seule arche, et sur lequel passe la grande route. Cet ouvrage, digne des Romains, fut achevé en 1728.

Pendant qu'on fouilloit le rocher, on fit jaillir une source qui incommodoit beaucoup; on résolut d'en tirer parti pour l'embellissement du pont : on l'y

l'y conduisit par des canaux, et l'on y construisit deux belles fontaines, qui ont fait donner à ce lieu le nom de *Fontaines de Juvisy*. Ces fontaines sont surmontées de groupes. L'un est de Coustou le jeune; il représente le Temps, qui porte le médaillon de Louis XV; on se doute bien que l'image du monarque en a été effacée: l'autre est composé d'enfans qui soutiennent un globe sur lequel étoient les armes de France. Ces groupes sont d'une assez mauvaise exécution. Chacune de ces fontaines est accompagnée d'une grande cuvette, et ornée d'une table sur laquelle étoit l'inscription suivante, dont on ne lit plus que les deux dernières lignes:

LUDOVICUS XV,
REX CHRISTIANISSIMUS,
VIAM HANC DIFFICILEM,
ARDUAM AC PENE INVIAM,
SCISSIS DISSECTISQUE RUPIBUS,
EXPLANATO COLLE,
PONTE ET AGGERIBUS CONSTRUCTIS,
PLANAM, ROTABILEM ET AMŒNAM
FIERI CURAVIT.
ANNO M. DCC. XXVIII.

Ces fontaines sont malheureusement aujourd'hui à sec; mais on pourroit aisément retrouver la source, dont l'eau est claire et limpide. On en voit le bassin à l'auberge de Saint-Michel. Lebeuf (1),

(1) Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, t. XII, p. 100.

Hurtaut (1), et ceux qui ont écrit sur les environs de Paris, ont dit que c'étoit l'eau de la rivière d'Orge qu'on élevoit avec une pompe : ils se sont trompés, comme la plupart des voyageurs, qui n'examinent pas ce lieu avec soin, et prennent le pont inférieur pour une pompe. Cette fausse opinion, que l'eau de ces fontaines vient de la rivière d'Orge, lui a fait donner le nom d'*orgeat de Juvisy.* Ce seroit une chose utile de rétablir ces belles fontaines : aucun voyageur ne passoit autrefois auprès d'elles sans s'y désaltérer, ou sans y faire boire son cheval (2).

La petite rivière d'Orge, qui coule sous ce pont, prend sa source près de Dourdan : elle passe à Arpajon, après avoir reçu l'Ivette à Savigny; elle se partage en plusieurs branches près de Juvisy, avant de se jeter dans la Seine, au-dessus de Petit-Mons. Grégoire de Tours parle d'un des ponts qui étoient sur cette rivière (3), de manière à faire penser qu'elle séparoit en 582 le royaume de Chilpéric, dans lequel Paris étoit compris, de celui de Gontran, dont la capitale étoit Orléans.

Après avoir traversé le pont des Fontaines, on a

---

(1) *Dictionnaire historique de la ville de Paris et de ses environs*, t. III, p. 344, à l'art. *JUVISY.*

(2) J'ai donné dans mes *Antiquités nationales*, tome II, art. XVI, deux planches qui offrent des vues exactes des ponts et des fontaines de Juvisy.

(3) GREGOR. TURONENS. lib. VI, p. 19, ad ann. 582.

des deux côtés la perspective la plus agréable : on voit *Senard*, *Draveil*, *Champrosais*, *Viri*, commune dont les excellens fromages sont si vantés par l'ingénieux panégyriste des bons comestibles, et *Petit-bourg*, lieu autrefois si chéri d'une princesse illustre (1) : on peut s'arrêter un moment pour contempler les résultats de l'active industrie, les beautés de la nature, et l'instabilité de la fortune, et l'on arrive à *Ris*, bourg témoin de plusieurs orages révolutionnaires.

En continuant la route, avant d'arriver à Essone, on voit sur la gauche le magasin à farine de *Corbeil*, ville principale de cette petite contrée de l'Ile-de-France qu'on appeloit autrefois *le Hurepoix*. Je ne résistai point à la tentation de visiter un lieu dont j'avois publié les monumens : hélas ! je ne retrouvai plus aucun de ceux que j'avois décrits. La malheureuse fille de Voldemar, roi de Danemarck, la reine Ingelburge, humiliée, méprisée, répudiée par son époux Philippe-Auguste, a été aussi chassée de la commanderie de Saint-Jean, qu'elle avoit fondée (2) :

---

(1) Madame de Bourbon.

(2) *Voyez* mes *Antiquités nationales*, tome III, n.° XXII. J'y ai publié les monumens singuliers de cette commanderie. L'histoire de la malheureuse Ingelburge, appelée en danois *Ingeborg*, a été écrite par DREUX DU RADIER, dans son *Histoire des reines de France;* par M. ENGELSTOFT, dans un ouvrage intitulé, *Philip August Konge af Frankrige og Ingeborg Prinsesse af Danmark*, Kiœbenhavn, 1801, in-8.° ; par M. LA PORTE DU THEIL, dans son *Mémoire concernant les relations qui existoient au XII.e siècle*

son image n'y existe plus. La figure du brave comte Aymon est encore à Saint-Spire ; mais le tombeau de cet heureux vainqueur d'un monstre redouté dans le pays, est dépouillé de ses ornemens (1). Le siége du célébrant (2), les stalles dont les ornemens offroient des figures si bizarres (3), ont été brisés ; la riche châsse du saint a été fondue (4). L'église de Saint-Guénault est devenue une bibliothèque publique et une prison (5). Le pont avoit été renversé par le débordement du mois de janvier 1802 ; on ne pouvoit plus traverser la rivière qu'en bateau : mais on avoit établi sur ses débris une traille ingénieuse (6)

---

entre le Danemarck et la France, pour servir d'introduction à une Histoire détaillée du mariage de Philippe-Auguste avec Ingelburge, et de leur divorce ; Paris, prairial an X, *in-4.°*

(1) On peut voir, dans mes *Antiquités nationales*, le tombeau du comte Aymon, tome II, n.° XXIII, pl. III, n.° 1 ; la figure de ce prince terrassant le dragon, *ibid.* pl. I.

(2) Ce siége étoit appliqué à une boiserie chargée d'arabesques du temps de François I.er On y voyoit tous les emblèmes de l'Amour, les portraits des empereurs romains dans des médaillons, &c. *Ibid.* pl. III, n.° 2.

(3) J'ai fait graver, *ibid.* pl. IV, ces stalles singuliers. On y voyoit un homme qui portoit le globe du monde sur son derrière, deux fous qui jouoient à pet en gueule, un évêque qui tenoit une marotte, le globe du monde mangé par des rats, &c.

(4) *Ibid.* pl. V.

(5) M. l'abbé Guiot en a fait faire une gravure.

(6) M. l'abbé Guiot a fait graver les débris du pont renversé et la traille pour les lettres ; ce qui n'a pas duré.

pour la communication des lettres. Il est à présent réparé. Les magasins à blé construits par M. Viel sont encore existans (1).

Des savans ont recherché l'origine du nom de Corbeil, qu'on appelle en latin *Corbolium ;* on pense bien que cette ville a dû être fondée, selon eux, par *Corvinus* ou par *Corbulo :* d'autres croient qu'elle a dû ce nom à une nuée de corbeaux qui parut dans ses environs ; d'autres enfin, plus modestes dans leur explication, et sans s'inquiéter de l'origine latine et de l'orthographe, prétendent qu'elle a été appelée ainsi, parce que sur le plan elle a la forme d'une *corbeille.* Le lecteur n'en est pas plus avancé. Mais les habitans avoient trouvé dans le nom de leur ville un rébus pour ses armoiries ; c'étoit un cœur chargé d'une fleur-de-lis, autour duquel on lisoit, *Cor bello paceque fidum* (2). C'est encore par un jeu de mots à-peu-près semblable, qu'on appelle *corbillard* le coche d'eau qui conduit à Corbeil.

Cette petite ville a eu plusieurs hommes distingués dans les lettres : la plupart ont joint à leur nom

---

(1) Le plan de ces magasins a été gravé.

(2) *Voyez* les *Antiquités de Corbeil*, par JEAN DE LA BARRE, Paris, 1647, in-4.°; différens Mémoires sur Corbeil dans mes *Antiquités nationales ;* l'*Almanach de Corbeil pour l'année 1789*, par M. l'abbé GUIOT, et la *Notice périodique de l'Histoire moderne et ancienne de Corbeil*, par le même, Paris, 1792, in-12 ; *Antiquites nationales*, art. XXII, pl. V, n.° 10, p. 24, et art. XV, p. 1, note 3.

propre celui du lieu qui les avoit vus naître (1). On cite ordinairement comme le plus connu, *Gilles de Corbeil*, médecin de Philippe-Auguste, et un des premiers auteurs français qui ont écrit sur l'histoire naturelle; il a composé un poëme de six mille vers sur les vertus des médicamens (2). Il paroît cependant que Corbeil a été donné mal-à-propos pour patrie à ce médecin-poëte : il étoit né en Angleterre, et ne se retira point à Corbeil; mais il se fit Bénédictin dans l'abbaye de Corbie.

Cette ville est avantageusement située au confluent de la Seine et de la Juine; l'une sert pour la navigation, l'autre pour faire tourner les moulins et faire mouvoir les machines des manufactures.

Mon ami, M. l'abbé Guiot, homme respectable par ses vertus, et versé dans l'histoire des antiquités de ce petit pays, n'y étoit plus; rien ne pouvoit nous y retenir : nous allâmes relayer à *Essone;* et pendant qu'on préparoit notre dîner, nous en visitâmes les manufactures.

Corbeil, qui étoit autrefois dans la dépendance d'Essone, a profité de l'avantage de sa position sur la Seine pour s'agrandir; et Essone, qui sous les rois de la première race étoit florissant, est devenu un

(1) *Voyez* une notice des hommes illustres de Corbeil, dans mes *Antiquités nationales*, tome II, art. XV, p. 17.

(2) *Conspectus medicorum chronologicus;* Gœtting. 1763.

lieu peu important. Ce bourg est situé sur une petite rivière du même nom. Les rois Mérovingiens y avoient une maison, et ils y faisoient frapper monnoie (1).

Le territoire est planté en vignes; mais la petite rivière d'Essone contribue sur-tout à sa richesse. Elle prend sa source dans le département du Loiret, auprès d'Antrin dans la Beauce; là on la nomme la *Jüine*: elle traverse en partie la ville d'Étampes, où on la nomme *rivière d'Étampes*; elle vient confluer ensuite dans la rivière d'Essone, dont elle prend le nom au-dessus du lieu appelé *le Bouchet*, à quatre lieues de Corbeil, où elle se jette dans la Seine. Elle fait tourner plusieurs moulins, et sert aux travaux de plusieurs manufactures. En 1753, il y avoit une fabrique de fer laminé, dont on faisoit des lits et des meubles. Aujourd'hui les deux principales manufactures sont le moulin à poudre et la papeterie du Moulin-Galant.

Nous avons visité avec soin la *fabrique des poudres*; et M. Robin, commissaire du Gouvernement, chargé de sa direction, nous en fit voir les différens travaux avec une extrême complaisance. On connoît les procédés de la préparation de cette substance

(1) On lit sur quelques tiers de sou d'or de ce temps les mots *Exona* ou *Axsona*, qui indiquent *Essone*. LEBLANC, *Traité des monnoies de France*, p. 60.

inventée pour la destruction de l'espèce humaine ; ainsi je n'en décrirai pas les détails : je dirai seulement qu'il existe dans la manufacture d'Essone une machine qui servoit, sous l'ancien Gouvernement, à faire ce qu'on appeloit *la poudre du roi*. Cette machine est composée de deux énormes meules, placées de champ, qui, dans leur mouvement circulaire, écrasent la matière, qui a déjà subi toutes les autres préparations avant d'être grainée : elle devient ainsi plus rapprochée, plus dense ; une plus grande quantité occupe un espace moindre, et la charge en est d'autant plus considérable. Cette préparation particulière n'étoit pas sans difficulté : il arrivoit que le mouvement continuel des roues, après avoir échauffé la matière, la faisoit quelquefois détonner ; ce qui a produit plusieurs accidens. On a été forcé d'abandonner cette espèce de fabrication ; et cette machine ne sert plus aujourd'hui que pour pulvériser le soufre (1).

Cette manufacture est remarquable par sa situation singulière. Le lieu où se traitent les matières propres à la confection de la poudre, est noirci par le charbon, et présente l'image de l'enfer : si l'on traverse sur une planche un très-petit ruisseau, on croit passer

(1) Il est arrivé dans cette fabrique, pendant que l'on y essayoit les procédés de M. Berthollet, un de ces événemens auxquels on est souvent exposé dans cette manipulation meurtrière. Le récit de cette terrible et funeste explosion est consigné dans le *Journal de Paris*, 31 octobre 1788, n.° 305.

du Ténare dans les Champs Élysées; on trouve une prairie charmante, ombragée par de jolis arbres, et coupée par plusieurs bras de la petite rivière qui sert aux travaux des ateliers.

Les moulins à poudre sont à une portée de fusil sur la gauche du chemin qui conduit à Fontainebleau. En traversant ce même chemin, et en prenant sur la droite, on trouve à un demi-quart de mille, sur la rivière, un petit hameau appelé *Moulin-Galant;* ce lieu a été célèbre dès le quinzième siècle par ses moulins à papier, dont il est fait mention dans un compte de la prévôté, de 1450. Ces moulins furent détruits par l'armée du prince de Condé; mais on les rétablit bientôt. Les papiers d'Essone ont une grande réputation, depuis que cette manufacture appartient à M. Louis Didot. C'est là que se fabriquent ces beaux papiers vélins sur lesquels les frères Didot ont exécuté les magnifiques éditions qui ont donné tant de célébrité aux presses françaises. M. Louis Didot prétend avoir trouvé l'art de faire du papier sans ouvriers, sans feu, sans étoffes, d'une longueur indéfinie, et de la largeur de six pieds. Les machines nécessaires pour ces opérations se construisent en ce moment; et si le succès répond à ce qu'on doit attendre d'un fabricant aussi habile, l'art de la papeterie aura éprouvé, dans deux ans, une révolution complète.

On a fait plusieurs tentatives pour rendre la Juine et l'Essone navigables; on voit même par d'anciens

titres que cette navigation existoit en 1490. Les habitans d'Étampes obtinrent, sous François I.er, des lettres confirmatives des droits de port et de navigation. Charles Lamberville fut autorisé par Louis XIII, en 1634, à exécuter des travaux qu'il commença : malgré les oppositions de M. de Villeroi, il poussa ces travaux au-dessus de Malesherbes ; mais sa mort fut le terme de cette entreprise, que Cherpy, son successeur, voulut inutilement continuer. Le marquis de Stralaigne et M. Arnoul ont cherché vainement à la reprendre. On voit cependant que cette navigation a duré pendant près de deux siècles, et qu'elle existoit encore en 1676. Les nombreux péages qu'il falloit payer aux seigneurs sur les terrains desquels passoit la rivière, furent un des principaux motifs qui firent cesser cette navigation. Depuis la révolution, MM. Gerdret et Grignet ont encore essayé de renouveler cette entreprise ; elle est à présent tout-à-fait abandonnée. Cette rivière seroit pourtant très-utile par les débouchés qu'elle offriroit pour la forêt d'Orléans, dont elle flotteroit les bois, et pour la Beauce, dont elle ameneroit les grains, qui servent principalement à l'approvisionnement de Paris ; il ne s'agiroit que d'enlever les herbes qui ont engorgé les canaux, et de diminuer le nombre des usines qui interrompent le cours de l'eau (1).

(1) On peut consulter, relativement à ces projets de canaux,

Après le Moulin-Galant, on aperçoit des tourbières le long de la Juine; il paroît même qu'on en faisoit usage dès l'avant-dernier siècle. Patin en a fait mention dans son *Traité des tourbes*, imprimé en 1667.

En suivant la route vers Fontainebleau, on voit à gauche le château de Sainte-Assise, dont le parc se prolonge sur le bord de la Seine : il fut long-temps habité par le duc d'Orléans et son épouse, madame de Montesson; c'étoit alors l'asile de la noble bienfaisance, le séjour des arts aimables, des plaisirs décens, et de tout ce qui peut intéresser le cœur et charmer l'esprit.

Plus loin à droite est le célèbre château de Villeroi, auprès duquel on trouve une terre à porcelaine; elle a long-temps servi aux travaux d'une manufacture qui s'étoit établie dans une maison dépendante du château : il croît dans ses environs une belle variété du *cnicus potager* (1), dont les feuilles inférieures sont entières. Entre Villeroi et Essone est le petit domaine de Villoison, lieu qui a donné naissance à feu

---

Mémoire sur la nécessité et la manière de conserver à la ville de Paris l'administration de la Seine et des rivières affluentes, et sur la juridiction y relative, in-4.°; *Précis et Supplément pour le projet de navigation des rivières d'Étampes et d'Essonne*, brochure de 17 pages in-8.°, avec une planche.

(1) *Cnicus oleraceus*, L.; *Cnicus pratensis*, de VAILLANT. *Voyez* son *Botanicon Parisiense*, page 26.

M. d'Ansse de Villoison, dont les amis de la littérature grecque pleurent la perte encore récente.

On relaye à *Ponthiéri*. Un peu plus loin est *Montignon*, où l'on entre dans le département de Seine-et-Marne. On relaye encore à *Chailly*, et l'on arrive à Fontainebleau, après avoir traversé une partie de la forêt.

CHAPITRE III.

FONTAINEBLEAU. — École spéciale militaire. — Cour du Cheval blanc. — Escalier. — Bibliothèque. — Château. — Armure de Monaldeschi. — Galerie de François I.er — Salle de bal. — Fresques de Primatice et de Rosso. — Nicolo dell' Abbate. — Appartemens modernes. — Chapelle. — Comédie.

NOUS arrivâmes à *Fontainebleau* dans la soirée du même jour. L'entrée a quelque chose de royal et d'imposant. On passe devant l'obélisque. Nous descendîmes à *la Galère*, auberge digne de son nom. De vieux portraits de rois et de princesses paroient la chambre que l'on nous donna ; les alcoves étoient faites de bois doré, mais dont les moulures ne s'accordoient pas, et qui n'avoient jamais dû se trouver ensemble. Une petite échelle, entièrement garnie en velours cramoisi attaché avec des clous dorés, étoit auprès du lit, comme si elle eût été nécessaire pour y monter, quoiqu'il ne s'élevât pas au niveau du second échelon ; plus loin étoit une chaise garnie de la même étoffe, et destinée à un usage qui rappelle chaque jour aux monarques les plus puissans et les plus absolus qu'ils sont des hommes. Cette burlesque magnificence devint pour nous un triste

sujet de réflexions : les meubles de ce palais, dont François I.er avoit fait le berceau des arts, qui fut les délices de Henri IV, et qui a été témoin de tant de fêtes données à des souverains, garnissent les chambres d'une misérable auberge, comme pour rappeler au voyageur qu'il n'est point de bonheur constant !

Dès le lendemain, j'allai voir M. Chantreau, homme de lettres laborieux, auteur de nombreux écrits (1), dont deux sur-tout, la *Traduction des Tables chronologiques de* BLAIR, et la *Table alphabétique des Œuvres de* VOLTAIRE, sont d'une utilité reconnue. Il nous conduisit d'abord chez le général Bellavesne, commandant de l'École spéciale militaire. Ce général joint à des manières nobles et polies la sévérité nécessaire pour conduire un pareil établissement : aussi le dirige-t-il avec beaucoup d'intelligence. Les lauriers qu'il a cueillis dans la glorieuse retraite de l'armée de Rhin-et-Moselle en 1796 (2), plusieurs traits particuliers de bravoure et d'intrépidité, lui attirent la vénération de ses jeunes élèves, destinés à servir comme lui la patrie ; et une blessure grave, dont il porte l'honorable marque (3), commande

---

(1) *Voyez* son article dans les *Siècles littéraires* de M. DESESSARTS.

(2) *Moniteur* du 13 frimaire an 5, n.° 73.

(3) Il a perdu une jambe en Allemagne.

le respect. La bonne tenue de l'école, et l'air de contentement des élèves, malgré la discipline à laquelle ils sont exactement soumis, prouvent que son administration est aussi paternelle qu'elle est juste et sévère.

Nous visitâmes, avec son autorisation, ce séminaire de braves. L'école est placée dans le bâtiment qui entoure la cour dite du *Cheval blanc ;* nom qu'elle doit à un modèle en plâtre du cheval de Marc-Aurèle, que Catherine de Médicis y avoit fait placer, et qui en a été enlevé en 1626. Cette vaste cour, qui a quatre-vingts toises de long sur cinquante-huit de large, est très-propre aux jeux et aux exercices des élèves. Ils étoient au nombre de deux cents, et avoient vingt professeurs. M. Jondot, dont on lit souvent avec intérêt des extraits dans le Journal de l'Empire, y a enseigné pendant quelque temps ; M. Chantreau y professe l'histoire militaire.

Cette belle cour, et les bâtimens qui l'entourent, ont été dessinés et bâtis, en 1529, par Sébastien Serlio, habile architecte, né à Bologne, que François I.er avoit attiré dans ses états, et qui a composé à Fontainebleau la plupart de ses ouvrages sur l'architecture.

Un escalier hors-d'œuvre, placé au fond de cette cour, conduit aux appartemens du château. Cet escalier à deux rampes fut bâti en 1634. Il a été loué par Dan, Guilbert, Piganiol, Hurtaut, et tous ceux

qui ont fait des descriptions de Fontainebleau; ils le disent d'une très-belle architecture : il est cependant bizarrement contourné, de mauvais goût, très-lourd, et il produit dans cette cour un effet très-désagréable (1).

Cet escalier conduit à deux galeries qui font communiquer les ailes où sont logés les professeurs et les élèves ; en face est la porte par laquelle on entre dans les autres bâtimens du château. Quelques pièces ont été réservées pour les collections de l'École spéciale. On y trouve une bibliothèque d'environ huit mille volumes, qui, pour la plupart, ont rapport à l'histoire ou à l'art de la guerre : tout est dirigé vers l'utilité ; on n'y remarque point de raretés bibliographiques. Les plafonds et les lambris de cette pièce sont dorés ; sur la cheminée est une figure de Henri IV à cheval ; les ornemens en marbre sont d'une exécution remarquable. On voit sur les portes deux portraits, qu'on dit être ceux de Marie de Médicis et de Gabrielle d'Estrées : je n'ai pas eu le temps de comparer ce dernier avec ceux qui nous restent de Gabrielle ; mais je croirai difficilement qu'on ait osé réunir dans une chambre de

(1) Cette cour et cet escalier ont été gravés par *Israël* SILVESTRE, dans sa *Collection des maisons et villes royales*, qui fait partie de l'immense recueil appelé *le Cabinet du Roi*.

Henri

Henri IV le portrait de son épouse et celui de sa maîtresse.

Il y a encore dans cette chambre de jolis bas-reliefs, du style florentin du XVI.e siècle, et du meilleur goût : on les a enlevés d'autres chambres qui ont été dégradées. Ils pourront être utiles pour perfectionner les élèves dans l'art du dessin, et méritent l'attention des amateurs.

Une épée et une cotte de mailles sont posées sur le marbre de la cheminée. On prétend que ces armes ont appartenu au marquis Monaldeschi. En effet, l'épée d'un des trois bourreaux qui exécutèrent la cruelle sentence de Christine, se faussa sur la poitrine du malheureux écuyer, et on lui trouva une cotte de mailles qui pesoit neuf à dix livres. Cette cotte de mailles et cette épée étoient gardées dans le cabinet d'antiques et de curiosités des Mathurins ; et c'est de là que, par une suite de la révolution, ces armes ont passé dans le cabinet de l'École militaire de Fontainebleau.

On sait que la reine fit tuer cet infortuné favori dans la galerie des Cerfs. Cette action inhumaine et révoltante a encore acquis, dans les récits qui en ont été faits, un plus odieux caractère d'atrocité : on a prétendu que Christine avoit été présente à l'exécution, et que même elle y avoit pris une part active. La relation la plus authentique de cet événement est celle qui a été publiée

par le P. Lebel, Trinitaire, qui confessa le marquis (1).

Suivant cette relation, la reine avoit des preuves convaincantes de la trahison du marquis, qui ne put se justifier. D'après cela, on a discuté pour savoir si elle avoit le droit de condamner, dans un royaume étranger, son propre sujet, pour un crime commis envers elle. Mais la véritable question est bien plus importante : un souverain offensé peut-il se faire justice lui-même? n'est-ce pas en lui la plus affreuse tyrannie que de livrer celui qu'il accuse à des bourreaux ou plutôt à des assassins, sans qu'il ait été condamné par un tribunal chargé de connoître des crimes qu'on lui reproche? Que sera-ce si l'on réfléchit que le crime du marquis étoit probablement une affaire de galanterie! Il paroît qu'il avoit sacrifié à une rivale les lettres de la reine, et qu'il en avoit écrit à sa maîtresse dans lesquelles il traitoit sa souveraine avec peu de ménagement. Alors l'action de Christine est le comble de l'inhumanité; et ce fut avec justice que le cardinal Mazarin lui fit ordonner de quitter la France.

---

(1) Elle est dans un ouvrage assez rare, intitulé: *Recueil de pièces curieuses pour servir à l'histoire;* Cologne, 1664. LAPLACE a réimprimé ce morceau dans son *Recueil de pièces intéressantes et peu connues*, tome IV, page 139.

Auprès de la bibliothèque est un cabinet d'histoire naturelle, qui ne contient rien de bien important. Au milieu de la salle, on voit un plan en relief d'une ville assiégée, pour donner aux élèves des idées sur l'attaque et la défense des places.

Une porte communique à l'ancien château, dont l'ensemble consiste en cinq bâtimens réunis par des galeries. On y entre par la galerie de François I.er, qui rappelle à-la-fois le souvenir d'un prince brave, loyal et ami des lettres, et celui de l'heureuse époque de la restauration des arts en France. Fontainebleau a été une habitation royale dès le XII.e siècle. Louis VII en est regardé comme le fondateur. Philippe-Auguste aimoit à y demeurer ; *S. Louis*, qui pensa y mourir d'une maladie grave, s'y plaisoit beaucoup, et l'appeloit *ses déserts*. Ce château a vu naître et mourir Philippe-le-Bel ; Charles V y forma cette bibliothèque qui est devenue depuis si célèbre sous le nom de *Bibliothèque du Roi*, aujourd'hui *la Bibliothèque impériale*. François I.er a chéri principalement ce beau lieu, qui sous le règne de ce prince a acquis toute son importance.

Rien ne paroît plus simple que l'origine du nom de Fontainebleau. Les eaux qui semblent sourdre de toutes parts, ont donné lieu de penser que son étymologie étoit relative à cette abondance, et que ce mot signifioit *fontaine belle eau*, nom que les écrivains postérieurs à François I.er lui donnent

quelquefois (1). C'est d'après cette opinion que le nom de cette habitation royale a été latinisé (2) dans plusieurs ouvrages, et que le président de Thou lui a donné le nom grec de *Callirhoe*, qui signifie aussi *belle source*. Cependant des chartes plus anciennes, de plus vieux auteurs, tels que Rigord (3), Joinville (4), Gaguin (5), &c. l'appellent *Fontaine-Eblaud*, *Fontaine-Bliaud*, *Fontaine-Bleau* (6); et enfin, nous disons *Fontainebleau*. Une ancienne tradition raconte que pendant une chasse d'un de nos rois dans la forêt (7), un de ses chiens favoris, appelé *Bleau* ou *Bliau*, qu'on croyoit égaré, fut trouvé auprès d'une belle fontaine qu'on ne connoissoit pas encore, et qui fut appelée *la Fontaine de Bleau*. Je n'oserois assurer l'authenticité de ce récit; mais il est conforme aux mœurs du temps, il convient à la localité, et il a

(1) BELLEFOREST, *Cosmographie universelle*, I, 333.

(2) *Fons bellaqueus*, *Fons belleius*, *Fons bellæ aquæ*.

(3) RIGORD, *Gesta Philippi Augusti*; dans DUCHESNE, *Scriptores historiæ Francorum*, tome III.

(4) JOINVILLE, *Histoire de S. Louis*.

(5) *Robert* GAGUIN, *Rerum Gallicarum annales*, VII, 5.

(6) En latin, *Fons-Eblaudi*, *Fons-Blaudi*, *Fons-Bleaudi*, *Fons-Bliaudi* et quelquefois *Bliandi*. Le cardinal du Bellay l'appelle *Fons Bleausus*.

(7) Cette forêt s'appeloit d'abord *forêt de Birr* ou *de Bierre*, du nom d'un chef normand qui s'y étoit cantonné au temps de Charles-le-Chauve, et qui ravageoit de là tous les environs.

tout l'air de la vérité. François I.er avoit fait couvrir et entourer cette fontaine d'une espèce de grotte ornée de rocailles, dans laquelle on avoit peint à fresque l'histoire de sa découverte. Cette grotte a été détruite (1); l'eau coule aujourd'hui simplement dans un bassin rond, au milieu du jardin des Pins.

Nous passâmes dans la galerie qui porte le nom de François I.er Le buste de ce prince est encore à l'extrémité de cette pièce, qui heureusement a été passablement conservée. On la nomme aussi *petite galerie*, pour la distinguer de la grande, et parce qu'elle est longue et étroite; et *galerie des réformés*, parce que les protestans y présentèrent une requête à François I.er; ou plutôt parce que Louis XIV, après la paix des Pyrénées, en 1664, y réforma quelques officiers. Nous y entrâmes avec un sentiment de respect, en pensant que c'est là tout ce qui reste de l'asile que les arts reçurent en France après leur restauration. François I.er avoit appelé de l'Italie des artistes distingués, qu'il chargea de bâtir et d'embellir Fontainebleau. Rosso, dès l'année 1530, avoit déjà fait quelques peintures, lorsque ce prince appela Primatice en 1531, et lui donna l'intendance de tous ces travaux. Primatice et Rosso exécutèrent un nombre considérable de fresques, qui ont été

(1) On en voit la représentation dans la *Description historique de Fontainebleau*, par GUILBERT, tome II, page 94.

successivement détruites ; il ne reste que cette galerie, que l'on doit conserver comme un monument précieux pour l'histoire de l'art, et pour avoir un modèle d'un genre de travail qui est aujourd'hui absolument perdu : c'est un mélange singulier de peintures et d'ornemens de stuc, composés de fleurs, de feuillages, de fruits, d'enfans, d'hommes et d'animaux, exécutés par le célèbre sculpteur Paul Ponce, avec un génie et une fécondité admirables ; car il n'y a pas un seul détail qui ressemble à un autre. La plupart des peintures qui sont dans les cartouches, sont des miniatures à fresque, d'un goût exquis. Les grands tableaux qui décorent cette galerie sont au nombre de quatorze : ils ont huit pieds de haut sur dix-huit de large. Ils ne forment pas une histoire complète ; les sujets n'ont aucun rapport entre eux. Comme ces peintures sont intéressantes pour un ami des arts, j'en donnerai une courte notice.

1. La première est emblématique. Des hommes et des femmes, ayant les yeux bandés, marchent vers un temple dont le roi François I.er, couronné de lauriers, tenant un livre sous son bras et une épée dans sa main, ouvre la porte pour les y faire entrer. On prétend que le peintre a voulu indiquer par-là le zèle du monarque pour dissiper l'aveugle ignorance. L'ornement est une salamandre ; au bas, dans une architecture, sont des festons ; aux côtés sont

deux grands Satyres en haut relief, avec de petits enfans; sur le fond, il y a quelques figures d'hommes et d'animaux.

2. Le roi François I.er tient une grenade qui vient de lui être présentée par un enfant. Le prince est suivi d'une grande quantité de personnes de tout âge et de tout état. La grenade est regardée comme le symbole de l'union que le roi desire maintenir dans son royaume. La bordure est composée de têtes de lions, d'une salamandre, et de différens ornemens.

3. Cléobis et Biton traînant leur mère dans un chariot au temple de Junon. La bordure est accompagnée de deux chiens en relief, et d'un bas-relief représentant la Charité romaine; des deux côtés sont des termes, avec la devise et le chiffre du roi.

4. Danaé recevant Jupiter changé en pluie d'or. De chaque côté de la bordure sont trois femmes qui soutiennent un grand panier rempli de fruits; des enfans tenant des livres et des instrumens de musique paroissent former un concert.

5. La mort d'Adonis. Des figures d'hommes et d'enfans forment la bordure; plus bas, des enfans dans des chariots exécutent une course.

6. La fontaine de Jouvence, où plusieurs vieillards viennent se rajeunir. La bordure est composée de chiens, d'enfans, de masques, &c.

7. Le combat des Lapithes contre les Centaures.

La bordure est enrichie de deux enfans qui tiennent une salamandre dans un linge; au bas est un cartouche avec des masques; sur les côtés sont des termes soutenus par des enfans ailés : ces termes portent *l'F* et la devise de François I.er

8. Vénus châtie l'Amour. Au bas est une petite peinture précieuse, parce qu'on y voit Fontainebleau tel qu'il étoit alors. De chaque côté sont deux grandes figures d'homme et de femme assis, et quatre enfans ; au bas sont des cartouches avec des peintures qui représentent des combats: le tout est surmonté de la salamandre.

9. Éducation d'Achille par le Centaure Chiron. De chaque côté de la bordure sont deux figures d'hommes, des enfans et des grotesques.

10. Un naufrage dans une nuit sombre. La bordure est ornée de niches, avec quatre enfans ailés, une salamandre dans un cartouche ; au bas sont Neptune et une Naïade.

11. Sémélé brûlée par Jupiter. La bordure est décorée de femmes couchées tenant des enfans ; en haut sont d'autres enfans qui tiennent l'*F* couronnée.

12. L'embrasement de Troie. Des figures d'hommes, des enfans, des termes, un cartouche d'or avec les *FF* couronnées, des masques et une salamandre, forment la bordure.

13. Un éléphant avec une cigogne à ses pieds,

De chaque côté sont des peintures, l'une de l'enlèvement d'Europe, l'autre de Neptune, sous la forme d'un cheval marin, enlevant Amphitrite; des figures de relief tiennent des festons où sont attachés les chiffres du roi.

14. Un sacrifice. La bordure est enrichie de grandes figures posées entre deux colonnes. Ces personnages sacrifient, l'un un taureau, l'autre un belier; dessous sont des enfans qui soufflent dans un cornet, au son duquel des Nymphes dansent; la salamandre domine le tout.

Les écussons ont été arrachés des cartouches, et c'est la seule dégradation que cette galerie ait éprouvée.

Le buste de François I.er est, comme je l'ai dit, à l'extrémité de cette galerie. Ce seroit manquer à la reconnoissance que l'on doit à ce grand protecteur des arts, que de le déplacer; mais je pense qu'on devroit mettre à l'autre extrémité les bustes de Primatice et de messer Rosso.

Heureusement le château de Fontainebleau est du nombre de ceux que l'Empereur s'est réservés. Si cette habitation n'avoit point eu de destination, on auroit pu abandonner tous les autres bâtimens, qui n'offrent plus rien d'intéressant sous le rapport de l'art, et laisser agir le temps, sans faire les moindres frais pour s'opposer à ses ravages; mais certainement un ministre éclairé auroit fait entretenir avec soin cette curieuse galerie, monument précieux de la peinture

à fresque, et du goût d'un grand roi. Actuellement l'amour de l'Empereur pour les arts nous en garantit la conservation : il suffit, pour la rétablir, de remplacer par l'aigle impériale les écussons qui ont été arrachés ; et pour en empêcher le dépérissement, d'y entretenir pendant l'hiver des poêles qui en bannissent l'humidité.

Si l'on desire des détails plus étendus sur ce magnifique séjour des rois, qui a été témoin de tant d'intrigues, de tant de mouvemens de cour, il faut consulter les nombreux ouvrages qui en donnent la description (1). Je ne prétends faire connoître que son état actuel, sans répéter ce qui a été dit mille fois.

Le reste du château présente un nombre considérable de chambres plus ou moins chargées de dorures. La grande galerie et celle des Cerfs sont dégradées ; celle d'Ulysse, dans laquelle Nicolo dell' Abbate, que François I.er appela en 1552 pour

(1) Les différentes *Descriptions de Paris et de ses environs*, par PIGANIOL, HURTAUT, DULAURE, &c., et principalement le *Trésor des merveilles de la maison de Fontainebleau*, par *Pierre* DAN, 1642, in-fol. ; *Description historique de Fontainebleau*, par GUILBERT, Paris, 1731, 2 vol. in-12. Pendant qu'il y avoit à Fontainebleau des Anglois prisonniers de guerre, il y a trois ans, on avoit imprimé pour eux une courte notice : mais ce n'est qu'un extrait succinct des anciennes descriptions ; et l'on ne retrouve presque plus rien de ce que celles-ci indiquent.

remplacer maître Roux [Rosso], avoit peint l'histoire du roi d'Ithaque, n'existe plus depuis 1738. Je crois devoir, à cette occasion, relever quelques erreurs commises relativement à la venue de messer Nicolo en France.

Füssli (1) dit que ce peintre fut amené en France, en 1552, par Primatice; M. Lévesque (2) et d'autres biographes ont répété la même chose. Cependant, ainsi que Lessing (3) l'a très-bien remarqué, Caylus (4), Christ (5), Dargenville (6), parlent de ces peintures comme d'un ouvrage de Primatice. On sait que cet artiste rapporta en 1540 les moules des statues antiques qu'il fit couler à Paris, et dont plusieurs, après avoir embelli Fontainebleau, décorent aujourd'hui le magnifique jardin des Tuileries. Aucun historien ne dit qu'il soit retourné dans sa patrie. Il est donc évident que Nicolo dell' Abbate exécuta ces peintures d'après les dessins de Primatice, ainsi que Vasari le dit formellement. Il est malheureux que ces diverses peintures aient été détruites.

---

(1) *Allgemeines Künstlerlexicon*, p. 1, art. *ABBATE (Niklaus)*.

(2) *Dictionnaire de peinture, sculpture et gravure*, IV, 218.

(3) *Collektaneen zur Litteratur*, I.

(4) *Tableaux tirés de l'Iliade*, Avertissement, p. XXI.

(5) *Erlæuterung der Monogrammen*, 369.

(6) *Abrégé de la vie des plus fameux peintres*, II, 16.

Théodore Van Thulden (1) les a gravées, et Melchior Küssel a réduit ces gravures.

Nicolo avoit peint, aussi d'après les dessins de Primatice, la *salle du Bal* ou *des Cent-Suisses*, où il avoit placé une quantité innombrable de figures, toutes grandes comme nature, et d'un coloris si éclatant, que, par l'entente des couleurs, elles paroissoient plutôt peintes à l'huile qu'à fresque: Nicolo n'employa que des terres pures. Ces peintures sont entièrement effacées; on n'y distingue que les salamandres et les croissans, qui indiquent que cette pièce, commencée sous François I.er, a été terminée sous Henri II (2). Par une suite des vicissitudes des choses humaines, cette salle, destinée aux *esbattemens* des princes, a servi dans ces derniers temps à des exercices de collége; nous y vîmes

---

(1) Voici le titre du recueil de VAN THULDEN : *Les travaux d'Ulysse, peints dans la galerie de Fontainebleau par SAINT-MARTIN de Boulogne et NICOLAS, premiers peintres de Henri III, gravés par VAN THULDEN*, 1632; obl. fol.

(2) La connoissance des devises des princes est très-nécessaire pour fixer l'époque des ouvrages de l'art, ainsi que je l'ai fait voir dans mon *Dictionnaire des beaux-arts*, au mot *DEVISE*. Celle de François I.er étoit une salamandre avec ces mots, *Nutrisco et extinguo*; celle de Henri II, des croissans entrelacés, avec ces mots, *Donec totum impleat orbem*. Leurs chiffres étoient des *F*, des *H* couronnées; le dernier y joignoit un *D*, en l'honneur de sa maîtresse Diane de Poitiers.

encore le théâtre dressé pour la dernière distribution des prix de l'école centrale.

La chapelle, surchargée de peintures et de dorures, est très-dégradée; son pavé, exécuté en marbres de couleur, comme celui de la coupole des Invalides, est entièrement conservé.

Il ne reste dans la salle de la comédie qu'un rang de loges: elle est bâtie sur un très-mauvais plan; on ne peut voir la scène que du premier rang des loges. Elle est également chargée de dorures, qui font juger de la richesse des ornemens. Je me rappelai, en y entrant, le nom d'une foule d'ouvrages qui, après y avoir été extrêmement applaudis, ont éprouvé sur le théâtre de Paris les plus affreux revers. Je pourrois en citer plusieurs; mais il ne faut pas troubler la cendre des morts.

On peut, sans sortir de Fontainebleau, faire un cours des époques de l'art en France depuis sa restauration. Les précieux restes de Primatice, de Rosso, nous le font connoître à cette brillante époque. En entrant dans les chambres de Marie de Médicis et de Henri IV, on observe les changemens qui s'étoient alors opérés: ce n'est plus la multiplicité des peintures, l'étonnante variété des ornemens, que l'on admire ici; le luxe de l'art cède au luxe des dorures; les plafonds, les lambris, en sont couverts, sinon avec beaucoup de goût, du moins avec une grande magnificence. On y remarque la devise de Henri IV,

qui peint bien son humeur martiale et la fermeté de son courage; c'est une épée entre deux sceptres en sautoir, avec ces mots, *Duo protegit unus ;* ce qui veut dire que cette épée seule suffit pour défendre les royaumes de France et de Navarre. Par un rapport heureux, cette devise convient également à notre auguste monarque, empereur des Français et roi d'Italie.

Le bon Henri, roi chasseur et guerrier, se plaisoit beaucoup à Fontainebleau, et il avoit pris un grand soin de l'embellir ; c'est ce que nous apprend le poëte Malherbe dans ces vers :

> Beaux et grands bâtimens d'éternelle structure,
> Superbes de matière et d'ouvrages divers,
> Où le plus digne roi qui soit en l'univers,
> Aux miracles de l'art fait céder la nature (1).

Les pièces qui suivent ont également des plafonds magnifiques ; les devises et les chiffres font aisément reconnoître quel est le prince qui les a fait construire ou décorer.

On arrive à d'autres pièces dont les ornemens sont tourmentés, sans goût, et même sans cette

---

(1) *Poésies de* MALHERBE, II, 19.

M. CASTEL, avantageusement connu par le poëme *des Plantes,* vient aussi de composer un petit poëme didactique intitulé *La Forêt de Fontainebleau.*



ordonnance au moins bizarre et particulière qui distingue ceux des temps de Louis XIII et de Louis XIV; les dorures, quoique bien plus récentes que les précédentes, sont ternes et noirâtres; des camaïeux, de maussades peintures, ouvrages de Vanloo, de Boucher et de Doyen, en couvrent les lambris, sans les rendre plus précieux : le mauvais goût triomphe sur-tout dans la salle du concert, exécutée sous Louis XV pour madame de Pompadour. Les pièces faites pour la feue reine sont des espèces de boudoirs, de petits appartemens très-agréables, et d'un meilleur style que ceux du règne de Louis XV.

Des appartemens on voit un grand bassin, au milieu duquel est un petit *bâtiment* en marbre, de forme octogone : on lui donne le nom de *salle du Conseil de Henri IV*. D'autres disent que Catherine de Médicis, et ensuite le cardinal de Richelieu, y ont tenu leurs conseils secrets. Mais les princes n'ont pas besoin de recourir à de pareils moyens pour rendre secret l'objet de leurs délibérations. Ce bâtiment a remplacé un pavillon que François I.er avoit fait bâtir pour y prendre le plaisir de la pêche.

François I.er et ses successeurs avoient réuni dans ce château un grand nombre de tableaux précieux, de statues antiques ou moulées d'après l'antique : il étoit véritablement devenu une école des beaux-arts; beaucoup d'artistes de tous les pays vinrent pour y étudier les chefs-d'œuvre qui y étoient rassemblés.

Aujourd'hui ils sont réunis dans le musée Napoléon et dans le jardin des Tuileries : les beaux bronzes qui ornent la grande terrasse, ont été presque tous tirés de Fontainebleau.

L'école centrale, placée dans une aile du château, étoit sur le point d'être fermée, conformément à la loi qui avoit ordonné la suppression de ces écoles. Parmi ses professeurs, on distinguoit M. Barletti, auteur de plusieurs Traités sur l'éducation ; et M. Juncker, maître de langue allemande à l'École militaire, et auteur de plusieurs traités relatifs à l'étude de cette langue.

Il y a à Fontainebleau une manufacture de porcelaine : nous ne pûmes la voir, parce que c'étoit le dimanche. L'abbé Guénée, auteur des *Lettres de quelques Juifs portugais*, le meilleur ouvrage qu'on ait publié, en France, contre Voltaire, étoit mort, il y avoit peu de mois, dans cette ville. Elle servoit encore de prison à quelques Anglois.

CHAPITRE IV.

DÉPART de Fontainebleau. — Forêt. — Excursions d'histoire naturelle. — Rochers. — Grès à paveur. — Grès cristallisé. — Vipères. — AVON. — MORET. — Loing. — Canal de Montargis. — Obélisque. — FOSSART. — *Parisii*. — *Condate*. — MONTEREAU. — LA BROSSE. — *DÉPARTEMENT DE L'YONNE*. — VILLENEUVE-LA-GUYARRE. — VILLANOCHE. — PONT-SUR-YONNE. — VILLENAVOTTE. — SAINTE-COLOMBE. — SENS. — Esplanade.

LE 15 avril, à une heure, nous quittâmes Fontainebleau. Les immenses bâtimens de ce séjour somptueux des rois attestent son antique magnificence : le grand nombre de mendians qu'on rencontroit, présentoit le contraste trop ordinaire du luxe et de la misère. Nous passâmes encore devant l'obélisque, et nous traversâmes une partie de la grande et superbe forêt, dont l'étendue est de trente-quatre mille arpens, et qui est remarquable par la singularité et la variété de ses sites : là, des roches informes, noirâtres, cariées, et couvertes de mousses ou de lichens ; ici des blocs de grès entassés irrégulièrement ; là d'arides sablons, ici des terrains où croissent les plus beaux bois : les chênes, les hêtres, les pins élancés dans les airs ou couchés à terre, présentent par-tout l'aspect le plus pittoresque. Souvent, en sortant d'une vallée fertile,

on se trouve dans un désert inhabitable. Plusieurs parties de la forêt sont agréablement percées d'allées à perte de vue.

Cette forêt étoit, dans ma jeunesse, le point le plus éloigné pour les excursions d'histoire naturelle. Avec quel plaisir je me rappelai, en y passant cette fois, les compagnons, les amis avec qui je l'avois parcourue ! M. Auguste Broussonet, aujourd'hui mon confrère à l'Institut, dont le nom étoit déjà célèbre dans les sciences ; l'illustre botaniste l'Héritier, qui a péri sous le fer d'un assassin ; M. Durande, secrétaire de l'Académie de Dijon, qui, suivant les traces de son savant et vertueux père, consacre gratuitement ses soins généreux à l'humanité souffrante ; Étienne de Lessert, que les amis de la raison et de la vertu regretteront toujours ; son frère Benjamin, dont le nom est attaché à tant d'actes de bienfaisance, et à qui nos plus beaux établissemens philantropiques doivent presque tous leur institution ; mon aimable ami Willemet, qui embrassoit avec un égal succès toutes les parties de l'histoire naturelle, et qui, s'il n'avoit été la victime de son zèle pour les sciences, seroit aujourd'hui le digne rival de Cuvier ; Alexandre Brongniart, dont les connoissances sur toutes les parties des sciences physiques sont si profondes, et qui dirige si habilement la belle manufacture de porcelaine de Sèvres ; l'austère Bosc, dont

l'ame à-la-fois forte et sensible a montré, dans toutes les occasions, un désintéressement si noble, un zèle patriotique si pur, un attachement si fidèle à l'amitié. Qu'on me pardonne cette digression pour des amis aussi chers à mon cœur; je ne les rencontre jamais, je n'entends jamais leur nom, sans éprouver les plus douces sensations de l'ame: pouvois-je revoir sans émotion et sans trouble un lieu qui les a rassemblés, et où nous avons joui des plaisirs si touchans et si vrais que l'on trouve dans l'étude et l'observation de la nature!

Les ouvrages de Vaillant, de M. Thuillier, toutes les Flores des environs de Paris, indiquent les plantes qui naissent plus particulièrement dans la forêt de Fontainebleau; on sait aussi que c'est là qu'on trouve la *chaux carbonatée quartzifère en rhomboïdes aigus*, qu'on connoît vulgairement sous le nom de *grès cristallisé de Fontainebleau*, parce que cette substance est particulière au sol de cette forêt ou à ses environs. M. de Lassone a décrit cette espèce de grès dans un Mémoire particulier (1). Ces groupes de cristaux sont d'un bel effet, et forment quelquefois des masses de plus de cent livres.

Les roches de Fontainebleau sont composées, en grande partie, de cette espèce de *quartz arénacé*,

(1) *Mémoire sur les grès de Fontainebleau.* Voyez Mémoires de l'Académie des sciences, 1774, *Hist.* p. 31, et *Mém.* p. 209.

agglutiné, qu'on appelle *grès dur*, *grès à paveur*, parce que c'est cette pierre qui, taillée en cubes, sert à paver d'une manière si commode et si solide les rues de nos villes ; on la nomme aussi *grès de Fontainebleau*.

On a beaucoup parlé, depuis quelque temps, des vipères de Fontainebleau. Il est certain qu'une espèce de reptile assez singulière s'y étoit multipliée : cette espèce est voisine de la vipère commune (1) ; mais elle en diffère par quelques caractères. M. le docteur Paulet en a donné la description (2). Le préfet du département a fait chercher ces animaux, et on en a déjà détruit plusieurs.

Au bout du parc est le village d'*Avon*, dont la paroisse est fort ancienne. C'est là qu'étoit la tombe de Monaldeschi. On prétendoit y posséder le cœur de Philippe-le-Bel, quoiqu'il soit constant qu'il a été enterré à Poissy. On y a formé, aux dépens de la forêt, un immense et fertile potager.

Après avoir fait environ une lieue, on quitte la forêt ; et à une lieue encore au-delà, on entre dans la petite ville de *Moret* (3). Ses portes sont flanquées de tours ; sa forme est carrée ; elle est traversée par

(1) *Coluber berus*, L.

(2) *Observations sur la vipère de Fontainebleau et sur les moyens de remédier à sa morsure*, par le docteur PAULET. Fontainebleau, 1805, brochure de 59 pages *in-8.°*

(3) Sous Charles-le-Chauve, on la nommoit *Murittum*, puis *Moretum*, d'où l'on a fait *Moret*.

une rue principale. Cette ville est fort ancienne : on y a tenu un concile en 850.

A la sortie de la ville, on voit sur la droite les fossés et les débris de son ancien château, dont la forme étoit circulaire. On traverse le *Loing*, qui prend sa source dans le Nivernois, et va se jeter dans la Seine entre Melun et Nemours. Le *canal d'Orléans*, qui là se nomme *canal de Montargis*, se réunit au Loing à peu de distance de Moret : ce canal joint la Loire à la Seine. On passe devant un obélisque de marbre rouge, d'une assez bonne proportion, qu'on appelle l'*obélisque de la Reine*. On arrive à *Fossart* ; ce relais est à-peu-près la limite du pays des anciens *Parisii*, et l'on entre sur le territoire des anciens *Senones*. Si l'on suit la route à gauche, elle conduit à l'ancien *Condate*, appelé depuis *Monasteriolum*, en français *Montereau*, surnommé *faut-Yonne*, parce que cette rivière va s'y jeter dans la Seine. Ce lieu est célèbre à cause de l'assassinat du duc de Bourgogne. On faisoit voir encore, avant la révolution, l'épée de ce prince suspendue dans l'église par deux crampons de fer.

En suivant la route de Sens, on a à sa gauche les rives verdoyantes de l'Yonne ; on voit à sa droite le château de *la Brosse* ; un peu au-dessus est un Calvaire ; et bientôt on lit sur un écriteau, que là est la limite du département de Seine-et-Marne.

On entre dans celui de l'*Yonne* ; et après avoir

traversé *Villeneuve-la-Guyarre*, les villages de *Villanoche* et de *la Chapelle-Saint-Jacques*, on arrive à *Pont-sur-Yonne.* C'est une ville assez étendue ; à son extrémité, est un pont très-long : après l'avoir traversé, on a l'Yonne à sa droite ; les prairies dont elle est bordée forment des sites assez pittoresques.

On traverse *Villenavotte* ; on laisse à sa droite l'ancienne *abbaye de Sainte-Colombe*, et l'on arrive à *Sens.* Nous y entrâmes le dimanche : nous allâmes aussitôt à la promenade ; c'est une grande esplanade plantée d'arbres, et située le long des anciens murs. A l'une de ses extrémités, il y avoit deux orchestres, et la danse avoit la même activité que dans les fêtes champêtres de Paris. Près de la porte Saint-Antoine, est un réservoir infect et malsain, où l'on blanchit le linge, et qui paroît plutôt consacré à la déesse Cloacine qu'à un usage aussi utile. Il est d'autant plus étonnant qu'on emploie cette eau croupie, que *la Vanne*, qui traverse la ville, fourniroit facilement une eau abondante et pure pour le blanchissage, et que ce vilain trou dépare tout-à-fait la belle promenade au bout de laquelle il est placé.

CHAPITRE V.

SENONES. — *AGEDINCUM*. — SENS. — Collége. — Bibliothèque. — Musée. — Urne antique. — Manuscrits. — Missels. — Diptyque. — Manuscrit de l'office de la fête des Foux. — Église. — Tombeau du chancelier Duprat. — Bas-reliefs. — Duprat tenant le sceau. — Faisant son entrée dans Paris. — Présidant un concile. — Faisant son entrée dans son diocèse après sa mort.

LES *Senones*, qui habitoient la contrée dans laquelle nous étions entrés depuis notre sortie de Moret, étoient des peuples célèbres dans l'ancienne Gaule; ils occupoient un territoire très-étendu. Ce sont ces peuples belliqueux qui, après avoir défait le consul Fabius, pénétrèrent dans Rome même, qu'ils saccagèrent (1). Il paroît cependant qu'ils avoient d'autres nations gauloises pour alliées dans cette expédition (2); mais ils doivent en avoir été les chefs, puisqu'ils sont nommés principalement. Au temps de César, ils avoient formé une alliance étroite avec les *Parisii* (3), et ils jouissoient, à cette époque, d'une grande considération (4) : ils avoient pour limites, à l'orient, la Seine;

(1) FLORUS, I, 13.

(2) LIV. V, 35.

(3) CÆSAR, *de Bello Gallico*, VI, 3, 4.

(4) *Idem.*

au couchant, le pays des *Carnutes;* au midi, un petit peuple qui étoit sous la clientèle des *Æduens :* ils possédoient cette partie de la Champagne que la Seine borne au midi; le territoire des *Tricassini* [Troyes] étoit probablement dans leur dépendance. Lorsqu'on a formé une quatrième Lyonnoise, les *Senones* lui ont donné leur nom (1).

Il est donc évident que le nom de la ville de Sens est dérivé de celui des *Senones,* dont il n'est qu'une abréviation : cependant ce lieu n'étoit pas nommé ainsi au temps de César; il s'appeloit *Agedincum* (2). Dans la sixième année de la guerre des Gaules, César y prit ses quartiers d'hiver avec six légions (3); l'année suivante, Labienus y laissa quelques légions et ses bagages, qu'il reprit après avoir vaincu Camulogenus (4). Ce lieu, situé près de l'Yonne entre la Loire et la Seine, étoit en effet favorable pour une place de guerre.

A l'exemple de plusieurs autres villes de la Gaule, *Agedincum* perdit son nom et reçut celui de la

---

(1) *Senonia.* Cette quatrième Lyonnoise comprenoit les peuples qui occupoient le pays Chartrain, *Carnutes;* l'Orléanois, *Aureliani;* l'Auxerrois, *Autissiodorenses;* l'île de France, *Parisii;* et le territoire au sud de la Marne, *Meldi.*

(2) VALOIS, au mot *Agedincum*, prouve qu'il faut lire ainsi, et non pas *Agendicum.*

(3) CÆSAR, *de Bello Gallico*, VI, 44.

(4) *Ibid.* VII, 10, 57, 62.

nation dont elle étoit la capitale; elle est appelée *Senones* par Ammien Marcellin. Décence, frère de Magnence, étoit dans cette ville quand il apprit la défaite de son frère, et il s'étrangla.

Cette ville, située à l'extrémité du royaume de Bourgogne, a reçu le. nom de *Sens*. Depuis elle avoit été placée dans la généralité de la Champagne, et étoit la capitale d'un petit pays appelé le *Senonois;* c'est actuellement un chef-lieu d'arrondissement du département de l'Yonne.

Sens, qui, sous tous les rapports, retrace d'antiques souvenirs, renferme encore des monumens qui attestent son ancienne importance. M. Tarbé voulut bien me servir de guide dans les recherches que j'avois à faire. M. Tarbé appartient à une famille nombreuse et considérée : son frère aîné, après avoir été long-temps commis principal au ministère des finances et député à l'Assemblée constituante, fut un des derniers ministres des finances de l'infortuné Louis XVI; plusieurs de ses frères exercent, dans des villes voisines, l'état d'imprimeur et de libraire, qui étoit celui de leur père. M. Tarbé réunit dans Sens ces deux professions. On trouve dans l'*Annuaire du département*, qu'il rédige, des notices très-bien faites: il a du savoir sans prétention, une bonté et une obligeance extrêmes; et j'ai passé des momens très-heureux dans son intéressante famille.

Il nous conduisit d'abord au collége, qui est établi

dans l'ancien couvent des Célestins, édifice bien bâti et très-commode pour l'usage auquel il a été consacré depuis quelques années. Cet établissement, qui comptoit cent vingt écoliers, dont soixante pensionnaires, est dirigé par un homme d'un vrai mérite, M. Roger, ancien grand-vicaire de l'archevêque de Toulouse. M. Roger a de l'esprit et du goût : il a su appeler près de lui des hommes faits pour le seconder ; un d'eux est M. Lalanne, auteur de deux jolis poëmes dans le genre descriptif, *le Potager* et *les Oiseaux de la ferme*, dont il a été beaucoup parlé dans les journaux.

Nous vîmes dans l'appartement de M. Roger un assez bon tableau représentant *S. Antoine;* les mains sont d'une grande vérité : on croit qu'il est de Mignard.

M. Roger nous conduisit dans la bibliothèque. Elle est composée d'environ douze mille volumes : il n'y a point d'anciennes éditions ; elle est assez bien fournie en commentateurs des classiques ; on y trouve quelques-uns de ces grands corps d'ouvrages que les particuliers possèdent rarement, et qui doivent être la base des bibliothèques publiques. Le tout est renfermé dans une belle pièce carrée : mais l'inscription *Bibliotheca maxima*, mise sur la porte, est très-déplacée ; car il y a beaucoup de bibliothèques de particuliers qui sont plus considérables.

Le musée est aussi dans le collége, et il est également sous la direction de M. Roger. C'est une simple salle carrée, peu spacieuse, au rez-de-chaussée; les murs sont garnis de tableaux en général peu importans : on y distingue cependant un *S. Antoine* de Pietre de Cortone, qui étoit dans la salle du chapitre de Saint-Étienne de Troyes; une *Sainte Famille,* qui passe pour être de Raphaël, et qui n'est qu'une copie qu'on attribue à Mignard : on remarque encore une *Chasse* de Vouwermans; le *portrait d'un élève de Lebrun*, peint par cet habile maître; un *portrait de Louise de Montmorency*, mère de l'amiral Coligny; un autre de *Symphorien Champier,* peint en 1510; une *Passion* dans le style de Lucas de Leyde, qui paroît être du temps de François I.er

Entre les croisées, sur un socle de stuc, est une urne antique de marbre *(planche I, n.° 1) :* elle est ronde, avec des rudentures en spirale, comme on en voit sur plusieurs sarcophages. Devant est une tablette pour y placer une inscription : aux côtés de la tablette sont des génies ailés, qui sans doute tenoient des flambeaux renversés, signes du deuil et de la mort; on en voit encore les rudimens. Le couvercle est également rudenté en spirale, et terminé par un bouton, qui est de restauration. Cette urne a été trouvée dans le Rhône; M. de Brienne, coadjuteur de Sens, en avoit fait l'acquisition.

M. Roger nous ouvrit une armoire où sont renfermés quelques objets d'histoire naturelle de peu de valeur, et quelques vases d'ancien émail de Limoges : elle contient aussi plusieurs manuscrits ; la plupart sont des missels. Nous remarquâmes principalement ceux-ci :

Un Missel du XIIIe siècle, qui supplée les lacunes des Sacramentaires de Thomasius (1) ;

Une Chronique de Sens (2) jusqu'à l'année 1294 ;

Un Missel sur lequel les archevêques de Sens faisoient leur serment : on en voit la formule, et on y lit leurs signatures ;

Un autre Missel sur lequel les suffragans des évêques inscrivoient leur serment ;

Un Bénédictionnel du XIIIe siècle ;

Un Missel janséniste, venant de l'abbaye de Sainte-Colombe, avec des miniatures.

Mais, parmi ces ouvrages d'une assez foible importance, nous en distinguâmes un extrêmement curieux ; c'est le célèbre diptyque qui contient l'office des foux et la prose de l'âne. J'en ai fait le sujet d'une dissertation très-étendue dans mon Recueil de monumens inédits (3) : il me suffira d'en

(1) LEBEUF, *Histoire d'Auxerre*, 499.

(2) « *Chronicon Senonense, quod terminatur et producitur ad annum* » *usque 1294. Codex* GOFFRIDI À COLBONE, *monachi Sancti-Petri-* » *Vivi.* » Ces mots sont écrits sur la garde de papier du volume.

(3) Tome II, page 336.

donner ici la description, et de reproduire la figure de ce beau monument.

On sait que l'on nomme *diptyques* des tablettes d'ivoire dont les consuls faisoient des présens le jour de leur installation, et qui ont passé ensuite à l'usage des églises, pour y inscrire les noms des évêques, ou pour y renfermer des prières (1). Celui de Sens est du petit nombre de ceux qui sont ornés de sujets mythologiques, et cette particularité le rend plus intéressant : ses feuilles sont appliquées sur des planches de chêne, et dans un cadre couvert de lames d'argent.

Le sujet de la première feuille *(pl. II)*, me paroît être le Triomphe de Bacchus. Ce dieu assiste aux vendanges, par lesquelles sa bienfaisance et son pouvoir se manifestent, et les divinités des ondes sont témoins de ce spectacle. Le plan supérieur est consacré aux détails de la vendange : on voit à gauche un jeune homme nu, qui porte sur la tête un panier à anse, rempli de raisins ; sa main droite est chargée d'un semblable panier, et il tourne la tête vers la cuve où il doit aller le déposer.

Près de là, un villageois conduit un chariot traîné par des brebis, et rempli également de raisins : le conducteur est armé d'un gros bâton en forme de

---

(1) *Voyez* mon *Dictionnaire des Beaux-Arts*, à l'article *DIPTYQUE*.

massue ; il montre avec la main droite la cuve où le raisin doit être déposé. On voit plus haut deux hommes vêtus, comme le conducteur du char, d'une simple tunique à manches retroussées, avec une ceinture ; c'étoit le vêtement des esclaves destinés aux travaux des champs : ils entassent et arrangent des raisins dans de grands paniers faits d'osier ou d'autre bois flexible. Ils ne viennent pas de cueillir ces raisins à l'arbre qui les ombrage, et dont on ne peut déterminer l'espèce, mais qui n'est point une vigne ; ils se préparent plutôt à les jeter dans la grande cuve qui est auprès.

Trois hommes nus, dont le premier a des cornes, qui le caractérisent comme un des suivans de Bacchus, foulent la vendange. L'attitude de chacun d'eux est différente ; tous trois sont dans une position vive et animée. D'autres monumens nous représentent également des Faunes occupés au même emploi.

Le jus divin que cette tripudiation fait exprimer, sort de la cuve par un mufle de lion, et tombe dans un grand vase rond.

L'artiste a supposé que le vin, à peine sorti de la cuve, est aussitôt placé dans des tonneaux ; et pour représenter cette partie essentielle de la vendange, il a placé auprès du vase un petit chariot carré, à deux roues, comme le précédent, et sur lequel il y a une tonne faite comme les nôtres.

Les différentes positions de ces chars indiquent la

fin et le commencement de la vendange : celui qui traîne les raisins est dirigé vers la cuve ; celui qui emporte la tonne s'en éloigne.

Là se termine ce qui a rapport à la vendange. Les figures du milieu nous font voir Bacchus, avec sa troupe joyeuse, assistant à cette fête.

D'abord un Satyre, dont la tête est armée de cornes de bouc, sonne dans une conque, pour avertir de l'arrivée du dieu de Nysa. Cette conque ressemble à celle dont sonnent les Tritons; elle rappelle l'origine du nom *buccinum* qu'on a donné à ces espèces de trompettes.

Il tient par la bride un cheval qui paroît faire quelques gambades, et qui porte un homme vêtu d'une espèce de chlamyde ou de paludament. Le Satyre et ce cavalier ouvrent la marche, et se dirigent vers la cuve, qui est comme le but et la fin de toute cette représentation.

Il n'est pas aisé de dire quel est ce cavalier. Je présume que c'est le maître de la *villa* où se fait la vendange, et pour qui le diptyque a été sculpté. L'artiste a exprimé allégoriquement l'abondance de ses riches vignobles, en feignant que Bacchus suit ses pas et vient les visiter.

Le char du dieu arrive ensuite: il est traîné par un Centaure et par une Centauresse, qui soutiennent un grand canthare dont les anses sont formées d'enroulemens dessinés avec élégance : ils l'élèvent

au-dessus de leur tête, en regardant le dieu qu'ils conduisent. Une large sangle, passée autour de leur corps et fixée au timon, que l'on ne voit point, sert à les y attacher; cette bande ressemble à celle des chevaux de bronze qui ont été apportés de Venise, et qui décorent aujourd'hui l'entrée du palais impérial.

Le char a la forme des chars de course et de guerre; il est orné d'oves alentour, et d'enroulemens sur le corps. Le dieu est debout: il n'a pas cet air de jeunesse et d'efféminatìon qui le caractérise; il est, au contraire, barbu et un peu âgé. C'est ainsi qu'on représente Bacchus vainqueur de l'Inde: on sait que ce dieu, figuré de cette manière, a reçu le nom de *Bacchus indien.*

Il est couronné de pampres; le thyrse sur lequel il s'appuie se termine par un fleuron de feuilles de vigne, et non par un cône de pin, comme cela est plus ordinaire: la chlamyde du dieu pose sur son bras gauche.

Près de lui est Pan, qui porte à la main un bâton dont les branches ont été coupées, et qui lui tient lieu de *pedum.* Il soutient son maître, dont il est l'ami et le général.

Plus bas sont des divinités de la mer, au nombre de trois. On remarque un vieux Triton entre deux Néréides; tous trois ont sur la tête les pinces d'écrevisse, qui, sur plusieurs monumens, désignent les divinités de la mer. L'artiste leur a donné à tous une

ceinture

ceinture de feuilles d'acanthe, à la place qui sépare l'être humain du poisson : leur queue forme des enroulemens qui ont de la noblesse et de l'élégance.

Le Triton tient dans ses mains un monstre marin, qui a une tête de chien; l'une des Néréides montre de la main droite le char de Bacchus, et tient dans la gauche une conque; l'autre tient une rame dans la main droite : plus bas sont des poissons qui se jouent dans l'eau ; à gauche est un dauphin; à droite un autre poisson, que je ne saurois déterminer, mais qui, par sa forme, paroît appartenir au genre que nous nommons *ostracion* ou *poisson coffre*.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que le char de Bacchus sort de l'eau; il est à la surface, et les Centaures qui le conduisent n'ont pas encore gagné la terre. Il est rare de voir Bacchus ainsi dans les eaux, et il est nécessaire de s'arrêter un moment sur cette particularité.

Il est hors de doute que Bacchus a été considéré, dans l'ancienne mythologie, ainsi qu'Apollon, comme un emblème du soleil. Cette vérité a été établie par plusieurs auteurs; et mon savant collègue, M. Dupuis, l'a démontrée jusqu'à l'évidence dans son *Origine des cultes*. Je pense donc que Bacchus est considéré ici comme le soleil : il sort de l'onde, et va, par sa douce chaleur, favoriser la vendange. Les divinités marines le voient sortir du sein des eaux ; il s'élève, et sa présence vivifiante anime

l'opération de la récolte du vin, du foulage, et de la mise dans les tonneaux. Tout prospère dans la maison de campagne; et l'on dit que c'est Bacchus lui-même qui, soutenu par Pan, conduit par des Centaures, et précédé par un Satyre, vient avec pompe visiter et féconder les possessions du propriétaire.

Cette explication me semble d'autant plus probable, que la seconde feuille nous fait voir Diane, c'est-à-dire, la lune, sortant de la mer, comme ici Bacchus, le soleil, abandonne les ondes.

Les idées de l'artiste, dans la composition de cette seconde sculpture *(planche III)*, ont été plus confuses; il n'a pas suivi une marche aussi régulière. En haut, à gauche, on voit Vénus dans une coquille : ce n'est cependant pas une véritable représentation de Vénus Anadyomène, puisqu'elle ne porte qu'une main à ses cheveux, et qu'elle soutient un grand voile dont elle va s'envelopper; c'est donc Vénus marine, ou sortant du bain. Il est étonnant que l'artiste, qui a eu un plan suivi et régulier dans la composition de la feuille précédente, ait fait sur celle-ci un mélange aussi bizarre, et qu'il ait placé un sujet marin dans un lieu qui n'offre qu'une scène terrestre; car, comme dans la feuille précédente, le plan supérieur est consacré à une action qui se passe sur la terre.

Un génie ailé, placé entre des arbres, pile quelque

chose dans un vase couvert d'un tissu, et qui ressemble à un panier. Près de lui sont deux femmes couchées, dont l'une étend la main vers un chien de chasse. L'artiste a peut-être voulu représenter des compagnes de Diane, que la déesse vient chercher au moment où Vénus brille dans le ciel. Cela est d'autant plus probable, que la coquille qui porte Vénus est entièrement isolée et ne pose sur rien, tandis que le petit génie et les deux femmes sont sur un terrain qui paroît être élevé et planté d'arbres.

Ici finit la représentation des objets terrestres.

Le char de Diane sort du sein des eaux : elle est vêtue d'une longue tunique, mais sans manches ; vêtement qu'elle porte quand elle ne poursuit pas les animaux dans les bois, et qui convient à la déesse de la chasteté.

Par-dessus est un petit *peplum* retenu par des fibules ; elle a aussi une troisième fibule au milieu de sa ceinture.

Son voile flotte au gré du vent, et indique la rapidité de sa course. Son front est paré du croissant qui la caractérise. Elle tient dans ses mains un long flambeau d'une forme élégante, avec lequel elle éclaire le monde pendant la nuit, et qui l'a fait surnommer Φωσφόρος et *Lucifera*, c'est-à-dire, *porte-lumière*.

Un vieillard, dont la tête est ornée d'ailes, tient

les rênes du char; un jeune homme nu porte une corbeille remplie de fleurs et de fruits, qu'il semble présenter à la déesse : tous deux se tiennent par la main et supportent une conque.

Le vieillard ne peut être que Morphée, figuré aussi avec des ailes sur un bas-relief où l'on voit Thétis surprise par Pélée, et sur un autre où Diane est figurée visitant le bel Endymion. Ce jeune homme qui est près de lui, pourroit être le génie de la nature; alors la trompette en forme de buccin indiqueroit que tous deux célèbrent la déesse qui éclaire la nature pendant son repos.

Le char est à deux roues; il est plus grand que celui de Bacchus, et orné d'une bordure : il est conduit par des taureaux. Ce n'est pas sans raison que l'artiste a attaché ces animaux au char de la déesse : les poëtes l'ont appelée *Tauropus*, parce que son front est orné de cornes qui représentent le croissant de la lune; elle a donné le nom de *Taurique* à une Chersonèse; et plusieurs médailles nous la représentent au revers d'un taureau, ou, comme nous la voyons ici, portée ou conduite par cet animal.

Comme le soleil, elle sort du sein de l'onde et elle éclaire la terre. Plus bas est Thalassa, la déesse de la mer, qui tient dans une main un monstre marin avec une tête de belier; elle a une langouste dans l'autre. Près d'elle est un autre monstre avec

une énorme gueule : un animal à-peu-près semblable est auprès de Diane. Plusieurs poissons se jouent dans les ondes.

On voit que le sculpteur n'a pas suivi un plan régulier; mais ce diptyque est curieux, parce que ceux sur lesquels on trouve des sujets mythologiques, sont plus rares que ceux sur lesquels il y a des représentations de jeux ou des inscriptions. Celui-ci a sans doute été conservé, parce que les scènes bachiques qu'il nous présente conviennent très-bien à la fête dont il contient l'office; office dans lequel on répétoit cent fois cette exclamation, consacrée dans les Bacchanales : *Evohe ! Evohe !*

L'office des foux, contenu dans ce beau diptyque, a été composé par Pierre de Corbeil, archevêque de Sens, qui mourut le 3 des ides de juin de l'an 1222. Il est très-bien écrit.

La plus singulière des fêtes qui aient été célébrées dans nos églises, est, sans contredit, celle des foux, mélange épouvantable d'impiété et de religion. Du Cange, Lobineau, du Tilliot, Marlot, Flœgel, ont rassemblé à-peu-près tout ce qu'on en peut savoir: tous la regardent comme un reste des traditions païennes, et comme une grossière imitation des Saturnales romaines. Il est certain que ces fêtes étoient à-peu-près semblables : mais les Saturnales dérivoient également des anciennes fêtes célébrées en l'honneur de Cérès et de Bacchus,

qui donnoient aussi lieu à des travestissemens bizarres et à la plus affreuse licence. Comme, dans les temps d'ignorance, la religion étoit mêlée à tout, il falloit bien aussi que le penchant naturel des hommes pour les fêtes et les spectacles, les fît entrer dans les cérémonies religieuses. C'est ainsi que les premières représentations dramatiques ont été des farces pieuses jouées à la sortie des vêpres, sur des tréteaux, à la porte des églises, par des pélerins. L'époque de Noël étoit un temps de réjouissance; elle rappeloit la naissance du Sauveur du monde: et quel moment plus favorable pouvoit-on choisir pour se livrer à la joie, que ce temps, qui précédoit de longs jours de jeûne et l'époque douloureuse du dévouement, des souffrances et de la passion du Sauveur! Les personnages qui jouent un rôle actif dans la nativité du Christ, S. Joseph, les mages, les bergers; les animaux même qui sont toujours représentés dans la crèche, le bœuf et l'âne; les chants joyeux qui accompagnoient la célébration du grand mystère de la naissance de Jésus; tout portoit à la joie; et cette joie se manifestoit d'une manière bizarre, parce que les mœurs d'alors étoient grossières. L'usage antique des travestissemens ne s'étoit point perdu, et devoit naturellement s'y mêler, pour imiter les personnages et même les animaux qui prenoient part à la fête. Il est donc inutile de remonter aux Romains pour retrouver

l'origine de la fête des foux : ce n'est point une imitation des Saturnales. Le progrès des lumières a fait abolir cette fête ; il n'en est resté, pour satisfaire le peuple, que les jours de travestissemens et de joie grossière appelés les *jours gras*, le *carnaval*.

Cette fête des foux donnoit lieu à des cérémonies extrêmement bizarres, qu'il ne sera pas inutile de rappeler. On élisoit un évêque, et même, dans quelques églises, un pape des foux. Les prêtres étoient barbouillés de lie, masqués ou travestis de la manière la plus folle et la plus ridicule ; ils dansoient en entrant dans le choeur, et y chantoient des chansons obscènes : les diacres et les sous-diacres mangeoient des boudins et des saucisses sur l'autel devant le célébrant, jouoient sous ses yeux aux cartes et aux dés, mettoient dans l'encensoir des morceaux de vieilles savates pour lui en faire respirer l'odeur. On les traînoit ensuite tous par les rues, dans des tombereaux pleins d'ordures, où ils prenoient des postures lascives et faisoient des gestes impudiques. Plusieurs monumens rappellent encore ces farces impies et dégoûtantes. J'ai fait graver des crédences de stalles, sur lesquelles on voit des moines avec une marotte et des oreilles d'âne : on a voulu y représenter, sans doute, des personnages de la fête des foux ainsi travestis. La marotte, que les poëtes, les comédiens, et souvent les artistes, donnent faussement aujourd'hui pour attribut au dieu

Momus, doit son origine à ces burlesques solennités.

Cette fête recevoit des modifications dans les divers pays où on la célébroit. Elle a eu différens noms, à cause de quelques cérémonies bizarres qui y furent ajoutées : ainsi on l'appeloit *la fête des sous-diacres*, c'est-à-dire des *diacres soûls*, *la fête des cornards*, *la fête des innocens*, &c.

Le chant de la prose de l'âne étoit une des principales cérémonies de la fête des foux; cette fête avoit lieu le jour de la Circoncision : son objet étoit d'honorer l'humble et utile animal qui avoit assisté à la naissance de Jésus-Christ, et l'avoit porté sur son dos lors de son entrée dans Jérusalem. L'église de Sens étoit une de celles où cette solemnité se faisoit avec le plus d'appareil.

Le manuscrit contient, avec des variantes, la célèbre prose *Adventavit asinus*, qu'on chantoit en conduisant l'âne, vêtu d'une belle chape, à la porte ou vers l'autel, et dont on trouvera le chant traduit en notes modernes, à la *planche IV*. Il renferme aussi beaucoup de prières bizarres : les unes sont composées de mots qui ont tous la même terminaison; dans d'autres, les mots principaux sont séparés en deux par une phrase; d'autres expriment d'une manière étrange le miracle de l'immaculée Conception. J'ai consigné les plus singulières dans le recueil que j'ai cité.

Maurice, évêque de Paris, qui mourut vers 1196, avoit travaillé à détruire ces folles superstitions; mais

il n'y put réussir, puisque l'auteur de cet office est mort en 1222, et qu'on en trouve encore après lui des traces. Un acte de 1245, tiré des archives du chapitre de Sens, fait voir qu'à cette époque Odon, évêque de cette église, prohiba les travestissemens, et réprima quelques-unes des dissolutions qui accompagnoient toujours cette fête ; mais elle ne fut pas tout-à-fait défendue, et elle dura encore deux cents ans, puisqu'on voit qu'en 1444 la faculté de théologie, à la requête de quelques évêques, écrivit une lettre à tous les prélats et chapitres, pour condamner cette fête et l'abolir. Cependant les actes des conciles qui se tinrent en 1460 et en 1485, ne parlent encore que des abus qu'il falloit en retrancher : il y est dit seulement que, pour éviter le scandale, tous ceux à qui il est prescrit d'assister à l'office du dimanche de la Circoncision, doivent être vêtus d'une manière convenable à leur dignité ecclésiastique, et chanter le plus mélodieusement qu'ils pourront, sans dissonance ; que chacun doit remplir son devoir sans être troublé, et avec décence, sur-tout dans l'église ; qu'aux vêpres on ne jettera sur *le préchantre des foux* que trois seaux d'eau au plus ; qu'on ne doit pas conduire d'hommes nus le lendemain de Noël dans l'église, mais qu'il faut seulement les mener au puits du cloître, et ne jeter sur eux qu'un seau d'eau, sans leur faire de mal ; que tous les contrevenans encourront la peine

de suspension. Cependant il est permis aux foux de faire hors de l'église toutes les autres cérémonies d'usage, pourvu qu'il n'en arrive aucune injure ni aucun dommage à personne (1).

Malgré la censure de la Sorbonne, la fête des foux subsista donc encore quelque temps. Des actes des chapitres généraux de Sens, des années 1514 et 1517, donnent la permission de la célébrer. Il paroît cependant qu'en 1511 un préchantre des foux, nommé *Bissard*, s'étoit permis de se faire tondre la barbe à la manière des comédiens, pour jouer quelque personnage dans la fête de la Circoncision; car cela lui fut défendu, parlant à sa personne, et la fête des foux n'eut pas lieu cette année.

On trouve encore, à différentes dates, des permissions données pour la célébration de la fête des foux. Depuis cette époque, cette fête fut tantôt défendue et tantôt permise, avec des modifications qui tendoient toujours à en diminuer l'indécence et l'obscénité : elle ne cessa tout-à-fait que vers la fin du XVI.[e] siècle.

Derrière le maître autel de l'église du collége, sont quatre bas-reliefs que j'ai fait dessiner et graver, et qui méritent l'attention d'un voyageur curieux. Ces bas-reliefs appartenoient au tombeau du chancelier Duprat, archevêque de Sens : ce tombeau étoit dans

(1) *Capitulaires de Sens*, de 1444 à 1664.

la cathédrale, et a été brisé. Le prélat étoit représenté mort, et déjà dévoré par les vers; usage adopté à cette époque, et qui étoit aussi dégoûtant par les objets hideux qu'il offroit à la vue, qu'il étoit peu favorable au développement et aux progrès de l'art.

Les quatre bas-reliefs ont été sauvés de la destruction, et sont demeurés cachés pendant deux années derrière des livres. Le savant bibliographe Laire les fit connoître dans une courte notice qu'il publia, en 1797, dans le *Magasin encyclopédique* (1). M. Roger les a placés dans l'église du collége : ils seroient encore mieux dans la petite salle du musée.

Ces bas-reliefs ont en totalité quinze pieds et un pouce de longueur, et quinze à seize pouces de hauteur : le tout est partagé en quatre pièces, qui décoroient les faces de la base du tombeau; chacune représente une des circonstances les plus remarquables de la vie du cardinal.

La première nous le fait voir siégeant à la chancellerie. On sait qu'Antoine Duprat, né à Issoire en 1463, s'éleva successivement à plusieurs emplois par le crédit de la duchesse d'Angoulême, mère de François I.er; qu'après la mort de sa femme, dont il avoit eu deux fils et deux filles, il entra dans les ordres. Déjà il étoit premier président du Parlement: il devint alors évêque de Meaux, ensuite d'Albi,

(1) Ann. III, tome V, page 542.

et enfin chancelier. Il est donc figuré sur ce bas-relief (*pl. V*) dans l'exercice de ses fonctions : il est placé sous un dais, devant une grande table ornée de son écusson avec le chapeau de cardinal ; la chambre est garnie d'une tapisserie à fleurs-de-lis : des gens de tout état apportent des lettres patentes et royaux pour les faire sceller ; on distingue parmi eux des magistrats avec le chaperon, des gentils-hommes avec une petite épée. Près de la table est un homme qui tient une patente et un instrument pointu, qui ne peut être le sceau : seroit-ce un stylet pour percer le parchemin, et y suspendre, avec des lacets, les sceaux qu'on y appliquera ensuite avec les instrumens qui sont renfermés dans la boîte qui est sur la table ? Beaucoup de personnes assistent à cette cérémonie ; des gardes armés de hallebardes y maintiennent l'ordre et la décence.

S'enrichir et s'avancer, c'étoit l'unique but de Duprat, et il y réussit. Le pape Clément VII lui donna le chapeau de cardinal, et le nomma légat en France. Le prélat fit son entrée dans Paris en cette qualité, le mardi 21 décembre 1530. C'est cette cérémonie, dont Godefroy nous a conservé la description (1), qui est représentée sur le second bas-relief figuré *pl. VI*. Le prélat entra par la porte Saint-Jacques, où le gouverneur de la ville, le prévôt des

(1) *Cérémonial françois*, II, 822.

marchands, et différens corps, allèrent le recevoir; le dais, depuis cette porte jusqu'à Notre-Dame, étoit porté par des échevins tirés des différens corps de métiers. Le bas-relief n'a pas conservé la mémoire de toutes ces circonstances. Le cortége va passer sous une porte à deux arcades, probablement un arc de triomphe qui fut construit temporairement pour cette cérémonie : il est singulier que cet arc soit chargé d'attributs guerriers, et qu'on n'en voie pas un seul relatif à la religion. Un prêtre, portant la croix, l'incline pour passer sous l'arcade; les deux qui le suivent, tiennent des bannières; un grand nombre d'autres prêtres portent les croix et les crosses des évêques et des deux cardinaux qui suivent le légat : derrière on voit une foule de curieux. Un jeune page conduit par la bride le cheval du prélat, qui est richement caparaçonné, avec un chanfrein à la manière du temps; deux autres pages suivent à pied, et l'un d'eux boit dans une gourde. Parmi les ecclésiastiques qui accompagnent le légat, les deux premiers cardinaux qui sont derrière lui, doivent être les cardinaux de Tournon et de Grammont : les archevêques de Vienne, de Lyon et d'Aix, et l'évêque de Clermont en Auvergne, étoient aussi du cortége; enfin il y avoit beaucoup d'abbés, des protonotaires, et des gens d'église de toute espèce.

Le troisième bas-relief (*pl. VII*) représente le

concile que Duprat a présidé : cette espèce de concile provincial fut assemblé à Saint-Germain-en-Laye, le 25 mai 1532. Le concile accorda, sur les ecclésiastiques du diocèse de Sens, une levée de quatre décimes pendant deux ans, en forme de don gratuit, pour payer la rançon et obtenir la délivrance du Dauphin et du duc d'Orléans, retenus en otage à Madrid. Ce concile, où il ne s'agissoit que du temporel, n'a pas eu place dans la grande collection.

Sur ce bas-relief, Duprat est au milieu des autres ecclésiastiques : un greffier écrit le procès-verbal des décisions de l'assemblée; près de lui est un huissier qui tient un bâton surmonté d'une fleur-de-lis.

Le quatrième bas-relief *(pl. VIII)* représente l'entrée solennelle du corps de Duprat à Sens. Il avoit été nommé à cet archevêché par la reine mère, pendant la prison de François I.er en Espagne, après la mort d'Étienne Poncher; mais le chapitre avoit nommé Jean de Salazar, et soutenoit son élection. Le fondé de procuration que Duprat envoya à Sens pour prendre possession de ce siége en son nom, fut très-maltraité, et le prélat n'osa venir l'occuper lui-même : il ne put voir son église, où il n'entra qu'après sa mort, au mois de juillet 1535 (1).

---

(1) Ce prélat, dont l'ambition étoit sans bornes, eut la prétention de devenir pape, après la mort de Clément VII; en

L'artiste ne s'est pas entièrement conformé à la relation qui nous a été conservée de l'ordre et de la marche du cortége ; il ne nous a représenté qu'une partie de ses détails. On voit d'abord des sergens de ville à pied et à cheval, armés de bâtons, pour faire ranger la foule ; autour il y a un grand nombre de domestiques, d'hommes de la maison du cardinal, et de gens attachés à la légation : un page à pied précède un homme à cheval, qui porte la masse, signe de la dignité de chancelier ; deux autres pages précèdent l'ecclésiastique à cheval qui porte la croix archiépiscopale : sous le dais, dont les bâtons sont tenus par des prêtres, est l'effigie du cardinal à cheval ; elle est soutenue par un homme que l'on aperçoit derrière : des cardinaux, des prêtres, des moines, suivent et terminent ce cortége.

L'auteur de ce bas-relief étoit sûrement un artiste très-habile : on ignore son nom ; on sait seulement que cette sculpture a été faite à Grenoble, d'où elle a été apportée. L'artiste n'a donc pas vu lui-même la cérémonie. Il a pensé d'ailleurs que s'il en figuroit tous les détails, il seroit obligé d'aligner

---

1534. François I.er lui dit qu'il n'étoit ni assez puissant ni assez riche pour l'élever jusque-là. Duprat eut l'inconsidération de répondre qu'il feroit seul la dépense. Ce mot fit connoître au roi les richesses que son chancelier avoit amassées, et il fit saisir ses biens. Duprat en mourut de chagrin.

les personnages, de leur donner des vêtemens uniformes, chargés d'écussons, et qu'il ne produiroit qu'une composition maussade ; c'est pourquoi il a plutôt cherché l'effet que la vérité : aussi a-t-il massé ses groupes d'une manière vive et pittoresque, et il a banni cette froide monotonie que présente ordinairement une entrée. L'exécution de l'ouvrage est très-finie ; les airs de tête sont très-variés dans l'original ; les figures ont très-peu de relief, et sont travaillées avec une extrême propreté. J'ai cru devoir faire graver ces précieux morceaux du temps de la renaissance de la sculpture en France.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VI.

CATHÉDRALE DE SENS. — Portail. — L'Avarice et la Prodigalité. — Statue de Philippe de Valois. — Pilier singulier. — Nef. — Saint-Christophe. — Pierre de Cuignière. — Singulière représentation de la Nativité. — Diverses sculptures. — Vitraux de J. Cousin. — Inscription de Raoul. — Mausolée du Dauphin. — Savinienne. — Potentienne. — Tombelles.

APRÈS cette visite au musée et à la bibliothèque de Sens, l'obligeant M. Tarbé nous conduisit à la cathédrale. On pense que ce fut au troisième siècle que S. Savinien et S. Potentien vinrent à Sens, où ils apportèrent le christianisme. On les y honore d'un culte particulier. La cathédrale n'est pourtant pas sous leur invocation ; elle est dédiée à S. Étienne. Cette magnifique église, bâtie dans le dixième siècle, a été augmentée et embellie successivement par les différens archevêques.

Le portail est lourd, massif, irrégulier. Il y avoit, sur la porte principale, des figures d'anges et de saints, et, comme dans plusieurs autres églises, une représentation du mariage de la Vierge. Sur la porte à gauche, on voit encore les restes de deux figures, l'Avarice et la Prodigalité. L'*Avarice* est assise sur ses sacs, afin que rien n'en puisse être

dérobé : la *Prodigalité* est aussi assise, mais entre deux coffres, qu'elle tient ouverts; dans l'un il y a de l'argent, dans l'autre des effets divers; à ses pieds est un sac.

Sur la porte à droite, on remarque les vestiges de la statue de Philippe de Valois, qui étoit représenté à cheval comme à Notre-Dame de Paris.

La voûte du milieu de l'église est assez hardie; mais les bas-côtés sont peu élevés, et ne font pas un bon effet.

Sur le premier pilier à droite, on voit une longue tige que les marguilliers disent être un flambeau allumé, et qu'ils regardent comme un symbole de la foi: mais il est aisé de se convaincre, en comparant ce pilier à celui qui fait face, que ce n'est qu'une longue colonne; quelques poignées de plâtre, jetées irrégulièrement au-dessus du chapiteau, ont donné à cette colonne longue et grêle l'apparence d'un flambeau.

C'est à ce pilier qu'étoit autrefois appuyée, comme dans d'autres églises, l'effrayante image d'un énorme S. Christophe. On lisoit auprès les vers suivans, que je rapporte à cause de leur singularité :

Maistre Jehan Olivier, natif de Bar-sur-Seine,
Curé de Champlemi et de ceans chanoine,
L'an mil 540, pour rendre à Dieu homage,
Du martyr S. Xpofle fit faire cest image :
Ung an aprez mourut. Ci gist en sepulture.
Vous qui parci passez, voyant sa portraiture,

Priez Dieu pour son ame, et pour vous on priera :
Car comme vous ferez, pour vous certe on fera (1).

Entre deux petites colonnes d'un gros pilier de la nef, près du chœur, est une très-petite tête, que l'on appelle vulgairement *Pierre du Cugnet*, *du Coignet* ou *du Coignot*. M. Tarbé (2) croit que c'est une caricature de *Pierre de Cuignières*, conseiller du roi, qui, sous Philippe de Valois, avoit eu la témérité de vouloir réprimer les entreprises du clergé contre l'autorité royale. On prétend que le clergé avoit placé, dans plusieurs églises, ce monument de vengeance. Mais Carlier (3) a démontré que cette opinion est due à la fausse interprétation du mot *Cugnet*. Le marmouset du *Cugnet* ou du *Coin* étoit une figure grotesque au pied de laquelle on plaçoit les balayures, et plus ancienne que *Pierre de Cuignières*.

Le chœur n'a rien de remarquable : c'est là qu'étoient autrefois les tombeaux de Duprat et de Duperron. Le baldaquin est très-lourd; il fut exécuté par Servandoni, aux frais de l'archevêque Languet. La grille est assez belle. Aux deux côtés sont des chapelles : la figure de la Vierge est d'un style très-maniéré; c'est l'ouvrage d'un sculpteur allemand appelé *Ermann*.

---

(1) *Lettre sur d'anciens livres manuscrits de Sens, d'Auxerre et du pays Boulenois; Mercure de France*, juin 1735, p. 1133.

(2) TARBÉ, *Almanach du département de l'Yonne*, an XII, p. 164.

(3) CARLIER, *Hist. du duché de Valois*, tom. II, p. 241 et 242.

Dans la chapelle de la Vierge, à droite du chœur, est une Madonne respectable par sa vétusté : on attribue à cette antique image une foule de miracles. Cette sculpture est très-dégradée ; mais elle est curieuse à cause de la singularité des bas-reliefs qui en décorent la base *(pl. I, n.° 2)*. En suivant de gauche à droite, on voit l'*Annonciation*, la *Visitation* et la *Nativité*. La naissance du Sauveur est sur-tout représentée avec des détails bizarres. Marie est couchée, et S. Joseph, appuyé sur le pied du lit, la regarde ; au-dessus est un grand panier où est l'enfant Jésus, entre le bœuf et l'âne ; un encensoir est suspendu au-dessus de l'enfant. Au-dessus du tout règne une tringle qui supporte des rideaux attachés à des anneaux et drapés sur les deux côtés. Auprès on voit le roi David qui joue de la harpe, comme pour se réjouir du triomphe de sa race. La robe de la Vierge est parsemée de plaques de verre. Cette Madonne a été faite en 1334, aux frais d'Emmanuel Janua, chanoine de Sens ; elle étoit sur l'autel de la chapelle de la Vierge, en 1474 ; et Jean Viemont, chanoine de Notre-Dame, la fit placer, vers 1570, sur le pilier où elle est à présent.

Dans la chapelle du milieu du rond-point, derrière le chœur, est le martyre de S. Savinien, sculpté par Bridan : un bourreau va trancher la tête au saint avec une hache, tandis qu'un soldat le tient par ses vêtemens. Les mouvemens sont trop forcés, trop

contrastés : la draperie de l'évêque est assez bien traitée.

La dévotion singulière qu'inspire par-tout le nom de S. Nicolas, est due principalement à la puissante protection qu'il accorde aux jeunes amans dont quelque circonstance fâcheuse retarde ou empêche le mariage (1) : ce saint, auquel on adresse tant de timides vœux, est figuré dans sa chapelle, près de la nef, au moment où il présente un sac d'argent à un vieillard, pour l'engager à marier sa fille, qui est près de lui. Ce groupe de demi-relief a été sculpté par M. Gois.

Les vitraux sont magnifiques, et laissent pénétrer une lumière religieuse et imposante. Les deux rosaces du croisillon sont de la plus grande beauté : celle de la porte à gauche est sur-tout remarquable par le nombre des figures et la pureté des couleurs ; on y voit les anges, les saints et les élus, qui peuplent la demeure céleste ; c'est une représentation du paradis. Elle a été faite aux frais de Gabriel Gouffier, doyen de Sens, mort en 1519 ; il est représenté à genoux, avec ses armoiries. Les vitraux de la chapelle de Notre-Dame de Lorette, derrière le chœur, méritent aussi qu'on y fasse attention.

D'autres vitraux, d'un temps plus moderne, sont également remarquables, et pour le talent avec

(1) Voyez *Antiquités nationales*, tome V, art. LI, page 4, note 5.

lequel ils sont exécutés, et pour l'histoire de l'art à l'époque de sa restauration. On distingue principalement ceux de la chapelle de S. Eutrope. Ces belles peintures ont été citées par Félibien et par Dargenville; ils parlent aussi de celles de la paroisse Saint-Jean, qui ont été déposées depuis quelque temps dans la cathédrale, et des vitraux de l'église de Fleurigny, village peu éloigné de Sens.

On trouve encore sur les murs de cette cathédrale quelques inscriptions du moyen âge, qui méritent d'être conservées. Ces monumens de l'antique piété de nos pères, des formes de leur style lapidaire et de leur manière d'écrire, deviennent chaque jour plus rares par la destruction des édifices où la religion avoit coutume de les consacrer.

Celle-ci est l'épitaphe d'un chanoine appelé Raoul :

MR E·SOPORT IVCE NV PVLE ÞERRIMV NVS

NME RAGVLFVS HIC RECVBAT POSITVS

QIPATIENS HMILS MTS CASTVS QVE SVAVIS

PRÆFVLGENS MERITIS CLERICVS ATQVE FVIT

ANIMA EIVS ENC TIRO GITAE RÆCANTES

PRCEDS FAMLO QIIACET HOC TVMVLO

C'est-à-dire :

Morte soporatus, juvenum pulcherrimus unus
Nomine Ragulfus, hîc recubat positus,
Qui patiens, humilis, mitis, castusque, suavis,
Præfulgens meritis clericus atque fuit :
Ob animam cujus cuncti rogitate præcantes,
Parce, Deus, famulo qui jacet hoc tumulo.

Cette épitaphe étoit incrustée dans le mur méridional de l'église de Saint-Sauveur, dans l'ancien cimetière de la cathédrale. Les chanoines de Sens, ainsi qu'il est dit dans l'inscription moderne en lettres d'or qui est au-dessous, la firent transporter dans la cathédrale en 1761, comme un monument de la vénérable antiquité et un témoignage de la sainteté canonique d'un de leurs prédécesseurs. L'inscription de Raoul est gravée sur une pierre commune, dont les bords forment une espèce d'encadrement.

Le caractère est majuscule, mêlé d'onciales : il est lourd et grossier, presque carré, serré, mal espacé; sans distinction de pleins ni de déliés; les bases et les sommets des lettres y sont très-rarement tranchés, et toujours sans grâce et sans goût. Les mots ne sont pas distingués ; on n'y voit ni points ni virgules : les seuls points qu'on y remarque n'ont aucun rapport avec la distinction des phrases ; ils servent seulement de signes d'abréviation. Les lettres sont quelquefois placées les unes dans les autres;

singularité qui s'observe aussi dans plusieurs inscriptions romaines, mais du temps de la décadence de l'Empire (1).

Une certaine ressemblance, pour la forme et le caractère, avec une épitaphe qui étoit dans le cloître de Saint-Germain d'Auxerre, quelque rapport avec le style dans lequel elle est composée, ont fait croire que celle de Sens pourroit, comme celle d'Auxerre, avoir été consacrée à la mémoire de Raoul Glaber, religieux de cette abbaye au XIe siècle. Mais cette conjecture est très-frivole; car le nom de *Radulfus* [Raoul] étoit assez commun au XIe siècle, pour qu'un abbé de Saint-Germain d'Auxerre et un chanoine de Sens pussent à-la-fois le porter.

La révolution a fait disparoître de cette antique cathédrale quelques tombeaux qui attiroient l'attention des curieux. Nous cherchâmes en vain ceux de Salazar et de Duperron: il ne reste de celui de Duprat que les bas-reliefs qui ont été décrits dans le chapitre précédent. Il est étonnant que le mausolée du Dauphin père de Louis XVI, et de Marie-Josephe de Saxe son épouse, subsiste encore, tandis que la fureur révolutionnaire a dispersé les cendres de ces illustres époux, distingués par de touchantes vertus. Ce mausolée n'est plus dans le chœur: les diverses figures ne font plus l'effet qu'elles devoient

(1) Voyez mes *Monumens anc. inéd.* tome Ier, p. 97 et suiv.

produire au milieu d'un sanctuaire auguste; sous les voûtes hardies d'une immense cathédrale; elles sont reléguées dans une petite chapelle qui sert de dégagement et de magasin.

L'exécution de ce monument avoit été confiée à Coustou, fils et neveu des deux sculpteurs qui, avant lui, avoient déjà rendu son nom célèbre. Il se fit aider par ses élèves Julien et Beauvais. Ce groupe est composé d'un très-grand nombre de figures. La première est celle de l'*Amour conjugal*: il laisse tomber avec douleur ses regards sur un enfant en pleurs, qui brise les chaînons d'une chaîne entrelacée de fleurs, symbole de l'hymen; les chaînons et les fleurs sont dispersés sur le sol. Autour de l'Amour conjugal sont cinq étoiles, qui désignent le nombre des enfans des deux augustes époux. Le *Temps* marche sur un carquois et sur des ruines d'architecture: déjà il a couvert de son voile funèbre l'urne du prince, et il se dispose à l'étendre également sur celle de son épouse; ces deux urnes sont réunies par une guirlande d'immortelles. Le Génie des sciences et des arts, environné de ses attributs, et appuyé sur un globe qu'il mesure avec un compas, regrette le bonheur et les exemples que la terre a perdus: mais l'*Immortalité*, tenant un cercle et un laurier, est occupée à réunir en trophée les attributs des vertus dont le Dauphin et la Dauphine furent les modèles; ce sont le miroir de la Prudence, le

lis de la Candeur, la balance de la Justice, &c.; elle en consacre le souvenir à la postérité. La *Religion* pose sur leurs urnes une couronne d'étoiles, symbole des récompenses célestes destinées aux vertus chrétiennes.

J'avois entendu beaucoup vanter ce monument. J'avoue qu'il n'a pas fait sur moi l'impression à laquelle je devois m'attendre. Sa composition offre une allégorie très-compliquée, dont on ne peut saisir le sens, si l'on n'en a pas la clef; et même en lisant la description que je viens d'en tracer, il est aisé de s'assurer que plusieurs des figures et des attributs ne peuvent être pris dans le sens que l'artiste a voulu leur donner. Pour rendre ses figures allégoriques plus intelligibles, il les a entourées d'attributs, d'après l'ouvrage de Ripa, et d'autres iconologies aussi insipides; de sorte qu'elles ont l'air de marchands de colifichets, et que ce nombre d'ustensiles dont elles sont chargées ou accompagnées leur fait perdre la noblesse et la gravité qui leur conviennent. Il est impossible de dire ce que c'est que cet enfant qui, placé auprès de l'Amour conjugal, brise les chaînes et effeuille les roses de l'hymen; ce n'est ni le Génie de l'amour conjugal, ni celui du temps: il ne désigne pas non plus la postérité des deux époux, puisqu'elle est indiquée par les cinq étoiles; ce que personne ne pourroit comprendre, si l'officieux programme n'étoit chargé

d'en avertir. Le Génie des sciences ne peut pas être aussi affligé qu'il le paroît, puisqu'il s'amuse à mesurer le globe avec un compas. Il est impossible de dire pourquoi le Temps, armé de sa faux, marche sur un carquois. Le cercle, dans la main de l'Immortalité, est un attribut de mauvais goût; et cet assemblage d'un lis, d'un miroir, d'une balance, dont elle forme un trophée, a l'air d'un étalage de mercerie. L'allégorie principale, qui d'abord semble ingénieuse, pèche par le fond : car elle étoit très-juste, lorsque la Dauphine vivoit encore; mais, depuis sa mort, le Temps a dû couvrir la seconde urne. Cette composition si vantée n'offre donc qu'un poëme froid et obscur, un mélange bizarre du sacré et du profane, de symboles religieux et de symboles païens, qui devroit être proscrit d'un temple chrétien : on n'y voit pas même les images des augustes personnes à qui ce monument pieux est consacré. Si, de la composition du monument, on passe à l'exécution de chaque figure, on ne peut s'empêcher de les trouver, en général, d'un style maniéré : les airs de tête ont entre eux trop de ressemblance; toutes les figures portent le même caractère d'affliction. La Religion, qui doit être heureuse et consolante, l'Immortalité, qui doit être exaltée et rayonnante de gloire, paroissent pleurer comme les autres. Cette dernière figure est pourtant la plus belle;

mais c'est l'ouvrage de Julien (1). Les urnes et tous les attributs sont d'un goût mesquin.

On connoît difficilement les environs d'un lieu où l'on séjourne peu de temps ; le seul moyen de s'en faire une idée, est de monter sur quelque tour ou sur quelque endroit élevé : c'est ce que nous avons fait dans la plupart des lieux que nous avons visités. Nous terminâmes donc la visite de la cathédrale de Sens par monter dans le clocher. Nous y vîmes les deux cloches : sur celle qui est appelée *Savinienne*, on lit cette inscription, ✝ *Gaspard MONGIN-VIARD m'a faicte ;* et ce quatrain, composé par *Guillaume FAUVELET*, archidiacre de Melun et chanoine de Sens :

Anno milleno quingento terque viceno
Facta sonans Senonis Saviniana fui.
Obscuræ nubis tonitru ventosque repello ;
Ploro defunctos, ad sacra quosque voco.

Archiepiscopatum Romæ tenente PIO QUARTO, regnante FRANCISCO SECUNDO.

Un poëte contemporain a traduit ainsi ces vers :

Je fus fondue à Sens, l'an mil cinq cent soixante.
Par mon son et le nom du premier saint primat,
La tempête et les vents n'offensent ce climat;
Je semonde (2) à l'office, et les morts je lamente.

---

(1) *Notice historique sur la vie de Julien*, par *Joachim* LE BRETON; *Magasin encyclopédique*, année 1805, t. VI, p. 128 et suiv.

(2) C'est-à-dire, *j'appelle, je convoque.*

On voit, par le troisième vers, que la fausse opinion qui attribue au son des cloches la vertu d'écarter l'orage, existoit à cette époque. *Potentienne*, c'est ainsi que l'on nomme l'autre cloche, fut fondue par le même ouvrier, sous le règne de François II, en 1560 ; son inscription en vers a été effacée (1).

Lorsque nous fûmes parvenus à la lanterne, nous découvrîmes le cours de l'Yonne et les belles campagnes environnantes : nous avions en face la petite chapelle de Saint-Martin-du-Tertre, et une tombelle qui renferme probablement les restes de quelque vaillant Senonois ; il y en a une autre auprès, mais qu'on ne peut apercevoir du lieu où nous étions placés. On appelle *tombelles* des élévations de terre en forme de cône, qui ont servi de tombeaux à des chefs gaulois et francs. On en trouve dans toute la France. M. Traullé a très-bien décrit celles des environs d'Abbeville (2). Les habitans de Sens qui sont curieux de connoître l'histoire et les antiquités de leur pays, devroient ouvrir une de ces tombelles, pour savoir ce qu'elle contient, et conserver l'autre comme monument.

---

(1) *Affiches de Sens*, lundi 20 floréal an X; *Almanach du département de l'Yonne*, an XIII, p. 178.

(2) *Magasin encyclopédique*, ann. I, t. IV, p. 329-341.

CHAPITRE VII.

TRÉSORS DES ÉGLISES. — TRÉSOR DE SENS. — Peigne de S. Loup. — Chasuble de S. Thomas de Cantorbéry. — Antiquités ecclésiastiques. — Coffre d'ivoire. — Histoire de David. — Histoire de Joseph. — Inscription arabe.

QUELQUES écrivains ont voulu jeter du ridicule sur les trésors des églises : il est certain que souvent la fraude des moines y mettoit à contribution la simplicité pieuse ; qu'on y montroit des reliques prétendues, qui ne pouvoient que rendre incrédule sur l'authenticité des véritables : mais il faut aussi convenir que c'est à ces trésors que l'on doit la conservation de plusieurs monumens très-précieux. Chez les anciens, les trésors des temples, placés derrière ces édifices, dans l'opisthodome, étoient remplis de vases, de trépieds, de candélabres, de boucliers votifs, d'images de la Victoire et d'autres divinités; offrandes faites par les rois, les peuples et les particuliers. C'est dans ces saints asiles que des monumens de la plus haute antiquité avoient été conservés : le célèbre coffre de Cypsélus, un des plus anciens ouvrages de l'art, étoit gardé ainsi dans le temple de Junon à Argos.

Les trésors des temples chrétiens ont été

également enrichis d'une foule d'offrandes : ils renfermoient autrefois beaucoup de monumens curieux pour l'intelligence des antiquités chrétiennes ; on y gardoit aussi des monumens profanes, qu'une pieuse crédulité avoit fait regarder comme ayant été consacrés par la religion, et qui sembloient même en retracer l'histoire ou les saints mystères. C'est ainsi que plusieurs morceaux de la plus haute importance ont été conservés : presque tous les diptyques ont été tirés des sacristies ; une belle sardonyx, actuellement au Cabinet impérial, et qui représente la dispute entre Neptune et Minerve, pour savoir lequel des deux donnera son nom à la ville de Cécrops, étoit regardée comme représentant Adam et Ève ; une autre sardonyx, sur laquelle un grand artiste a figuré l'apothéose de Germanicus enlevé par un aigle, passoit, dans l'abbaye de Saint-Sèvre, pour une représentation de l'enlèvement de S. Jean, selon l'Apocalypse ; l'anneau de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, actuellement possédé par l'empereur de Russie, sur lequel on voyoit Agrippine et Caligula gravés par Alphée et Areton, étoit, disoit-on, l'anneau nuptial que Joseph avoit mis au doigt de la chaste Marie ; enfin, la superbe sardonyx du Cabinet impérial, qui représente Germanicus rendant compte à Tibère de ses expéditions guerrières, passoit dans la Sainte-Chapelle de Paris, même long-temps après l'explication donnée par le

grand Peirese, pour une représentation de Joseph expliquant le songe de Pharaon. Je pourrois rapporter un bien plus grand nombre de preuves de l'utilité qu'on trouve à visiter les trésors des églises; et un voyageur ami des arts ne doit jamais s'en dispenser.

Cependant, presque toutes les églises de France ayant été dépouillées, nos recherches dans les sacristies ont été infructueuses, malgré notre constance dans leur examen. Le trésor de Sens est le seul qui possède encore quelques pièces remarquables, qu'un honnête sacristain nous fit voir avec toute la complaisance imaginable, et avec la simplicité et la candeur qui doivent accompagner son état.

Il nous conduisit d'abord dans la salle du chapitre, où sont les portraits de plusieurs archevêques : il y a dans cette salle une tapisserie de haute-lice en soie et en or; elle représente l'adoration des Mages, On y voit les armoiries de la maison de Bourbon-Vendôme, et les lettres chs *[Charles]*. Cette pièce a peut-être été donnée par Charles de Bourbon-Vendôme, grand oncle de Henri IV. Par-tout on lit cette devise : *N'espoir ne peur.*

Le bon sacristain ouvrit les armoires du trésor; il nous en fit remarquer les reliques, dont voici les principales : Un morceau de la verge de Moïse et d'Aaron; — un os du prophète Isaïe; — un morceau de la tunique sans couture; — un morceau de la vraie

croix;

croix ; — du sang de S. Étienne ; — une boîte avec des portions de la terre des différens lieux les plus révérés dans la Terre-Sainte ; — les chefs de S. Loup et de S. Bon : mais le doigt de S. Luc, en chair et en os, dont les deux voyageurs Bénédictins parlent avec tant de ferveur, avoit disparu.

Parmi les antiquités ecclésiastiques, nous remarquâmes la chasuble de S. Thomas de Cantorbéry, de forme grecque, avec le manipule, l'étole, le cordon, les tunicelles et les mitres. On sait que ce prélat violent et audacieux, qui voulut affranchir le clergé de l'autorité légitime et soumettre son roi à une puissance étrangère, s'étoit retiré dans l'abbaye de Pontigny, et ensuite dans celle de Sainte-Colombe; c'est de cette dernière abbaye que viennent ces ornemens. Le célébrant les revêt, à l'exception des mitres, pendant le jour de la fête de S. Thomas (1).

Nous vîmes encore l'anneau de S. Loup, évêque de Sens : la pierre est un saphir occidental ; le jonc est terminé, à chacune de ses extrémités, par des têtes d'animaux d'un style gothique. On nous montra aussi un énorme peigne à deux fins, orné de pierres occidentales et de figures d'animaux (*pl. I.re*,

(1) Au coin de la rue de *Brennus*, près de la cathédrale, on montre le lieu où étoit autrefois la maison habitée par S. Thomas de Cantorbéry, pendant l'année qu'il a passée à Sens. La maison actuelle est assez nouvellement bâtie.

n.° 3); au milieu est cette inscription : *Pecten sancti Lupi*, c'est-à-dire, *Peigne de S. Loup.* Autrefois les prêtres ne se contentoient pas de laver leurs mains avant la messe, ils peignoient aussi leur tête (1) : c'est pourquoi l'on trouve des peignes dans les trésors des églises.

Le plus intéressant des monumens qui sont renfermés dans ce trésor, est un coffre d'ivoire à douze faces. Le couvercle est de forme pyramidale. Le bord est orné d'un cercle de cuivre émaillé, qui doit être aussi ancien que les plaques d'ivoire : ces plaques étoient sans doute appliquées autrefois à un coffre beaucoup plus riche, et ont été depuis placées sur un fond de bois verni en rouge, et réunies à leurs angles par des montans de bois doré.

Les monumens du Bas-Empire n'ont pas assurément le même intérêt que ceux des beaux temps de la Grèce et de Rome ; cependant ils ont aussi leur importance : on y retrouve les mœurs et les usages des premiers chrétiens ; on y voit comment les artistes ont commencé à représenter tout ce qui a rapport à la religion chrétienne ; on y suit l'état des arts depuis leur décadence jusqu'à leur restauration. Il est d'autant plus important de les conserver, qu'ils sont devenus très-rares en France.

Le coffre dont je donne la figure *(planche IX)*

(1) *Dominici* MACRI *Hierolexicon*, t. II, p. 191, au mot *Pecten*.

représente sur trois bandes les événemens de l'histoire de Joseph et de celle de David. Chaque cadre étoit accompagné d'une inscription grecque, écrite avec une encre qui est devenue rougeâtre : on a effacé ces inscriptions pour blanchir l'ivoire ; il n'en reste plus que quelques légères traces.

Je commencerai par l'histoire de David, quoique, suivant l'ordre chronologique, je dusse m'occuper d'abord de celle de Joseph : mais l'histoire de David est moins étendue ; et d'ailleurs elle est placée dans toute la série inférieure, dont il faut se débarrasser.

1. *(Planche X.)* David étouffe un loup. On lit avec peine, au-dessus de la tête de David, les lettres ΚΤ, peut-être pour ΚΤείνει, *il tue ;* et derrière le jeune pâtre, ΑΡ, probablement ΑΡνον, *agneau :* ce loup avoit en effet enlevé un agneau.

2. David va tuer avec sa massue un ours qui s'est levé contre lui, et il étrangle un lion qu'il serre entre ses bras, comme on voit, sur les monumens, Hercule étrangler le lion de Némée. Ces deux actions, quoique représentées dans un même cadre, sont séparées par un arbre. On remarque, sur beaucoup de monumens antiques et du moyen âge, cette manière de distinguer les divers événemens d'une même histoire : la célèbre tapisserie de la reine Mathilde en fournit un grand nombre d'exemples.

3. Samuel ne reconnoît point parmi les sept fils d'Isaï qui lui sont présentés, celui que le Seigneur

lui a ordonné d'oindre. Isaï témoigne par son geste qu'il va chercher son plus jeune fils.

4. Samuel, qui a reconnu en lui l'élu de Dieu, l'oint avec l'huile qu'il a apportée dans une corne, selon l'usage du temps. Les restes de l'inscription portent : Ο ΣΑΜ.... ...Ν ΤΟΝ ΔΑ.... Il y avoit sans-doute, ὁ ΣΑΜουὴλ χρίωΝ ΤῸΝ ΔΑΒΙΔ, *Samuel oignant David.*

Dans ces diverses représentations, David et ses frères ont une tunique courte retenue sur les reins avec une ceinture ; costume qui convient à ceux qui se livrent aux travaux des champs : Samuel et Isaï, au contraire, ont une longue tunique et un manteau.

Dans ce cadre, Samuel et David sont seuls. Cet exemple et beaucoup d'autres nous prouvent que les artistes qui les premiers ont représenté les divers événemens décrits dans l'Écriture sainte, ne se sont pas plus asservis au texte sacré, que les artistes anciens n'ont été fidèles au texte d'Homère et des autres poëtes, dans la représentation des événemens de la fable ou de l'histoire héroïque : car David fut oint en présence de ses frères, dont le témoignage étoit même nécessaire pour l'authenticité de cette cérémonie. Nous trouvons également, dans cette représentation d'une partie de l'histoire de David, plusieurs autres circonstances qui ne sont pas indiquées dans les livres de Samuel.

5. Les troupeaux de David sont disposés comme dans le cadre précédent; lui-même est auprès, appuyé sur son bâton; devant lui est un homme vêtu d'une tunique, qui étend la main droite et tient un rouleau dans la gauche. C'est probablement un envoyé de Saül, qui apporte l'ordre du roi pour le conduire à la cour. Il y a encore ici une différence avec le texte de l'Écriture, où il est dit que ce fut à Isaï que Saül envoya des messagers pour lui demander son fils, tandis qu'ici le ministre de Saül s'adresse à David lui-même.

6. Saül fait David son écuyer : le prince est assis sur son trône; son front est ceint du diadème, dont les bouts retombent sur ses oreilles : il tient en main un rouleau; c'est le titre de la nomination de David. Le jeune fils d'Isaï est debout devant son roi : il a sur sa tunique une cuirasse, et porte au côté le *parazonium;* il tient sa lance dans la main gauche : ces armes sont les marques de sa nouvelle dignité. Il étend la main droite vers Saül, sans doute pour lui prêter serment; derrière lui est un officier de Saül. On lit, au-dessus de Saül, ΔΑ, initiales du mot ΔΑΥΙΔ, *David;* le reste est effacé.

7. Ce cadre présente beaucoup de difficultés. On y voit Saül dans son palais et sur son trône; les rideaux, qui alors séparoient les divers appartemens et tenoient lieu de portes, sont écartés; un homme vêtu d'une toge amène avec lui un jeune enfant,

sans doute David : à leurs pieds est un chien. L'inscription est mieux conservée que toutes les autres; mais, par une fatalité singulière, elle rend le sujet plus douteux au lieu de l'éclaircir. On y lit : Ω CAMOYHA ΦΕΡΟΝ ....Δ ΠΡ.. CAOΥΑ ΒΑC. Le mot φερον, mis ici par l'ignorance du peintre, peut être pris pour ἄγει ou ἡγεῖται, *conduit;* sens qu'il a chez plusieurs écrivains de la basse grécité : alors l'inscription signifie, *Samuel conduisant David au roi Saül.* Mais on ne trouve rien de semblable dans l'Écriture, où Samuel ne reparoît plus dans l'histoire de David après l'avoir oint. Il y a donc ici une de ces aberrations dont j'ai déjà parlé. Je crois aussi que l'ordre a été interverti, et que ce cadre étoit autrefois avant le précédent : alors, selon l'idée de l'artiste, l'envoyé dépêché par Saül pour amener David, n.° 5, est Samuel lui-même; il le conduit à Saül, n.° 7, et ce prince le fait son écuyer, n.° 6.

8. Les Hébreux et les Philistins sont en présence; David et Goliath sont au milieu d'eux; David tient sa fronde et va lancer une pierre à ce Philistin. L'artiste s'est encore éloigné du texte sacré, en représentant Goliath à cheval; et il a montré son zèle religieux, plus que son amour pour la vérité, en le faisant fuir devant David. Les livres de Samuel ne disent rien de pareil. Dans le haut du bas-relief, on voit Goliath dépouillé de ses armes : son corps n'est pas étendu sur la poussière, comme il devroit l'être; mais le géant est

prosterné devant David, qui lui coupe la tête avec sa propre épée. On lit dans le haut, en lettres rouges presque effacées, Ο ΔΑ..... ΑΠΟ ΑΠΟΚΕΦΑΛΙΖΕΙ ΤΟΝ ΓΟΛΙΑΔ, ὁ Δαβὶδ ἀποκεφαλίζει τὸν Γολιὰδ: *David coupe la tête à Goliath*. La préposition ἀπὸ a été répétée deux fois par l'inattention du peintre de l'inscription.

9. David est à cheval; un autre homme, placé près de lui et également à cheval, vêtu d'une robe longue, paroît être Saül, qui détourne ses regards par jalousie; David porte la tête du géant au bout d'une pique. Une femme danse devant la porte de la ville; et un homme, qui probablement en est le commandant, est assis sur les tours: on lit seulement les lettres ...ΤΗ ΕΝ...

10. Saül est sur son trône: déjà David vient d'éviter le premier trait qui lui a été lancé; il est menacé d'un second; et le méchant roi tient à la main son épée, dont la fuite de David l'empêche de faire usage. Les deux personnages témoins de la démence de Saül, et qui expriment leur étonnement en levant les mains, peuvent être Jonathan son fils et Abner son écuyer.

11. Saül imagina divers moyens pour perdre David; il l'exposa à plusieurs entreprises périlleuses: mais le Seigneur tira de ces dangers celui qu'il avoit choisi et oint. Enfin Saül ne garda plus de mesures; il le poursuivit par-tout. David s'étoit caché dans une caverne, à Engaddi; Saül y entra pour

satisfaire un besoin de la nature : David auroit pu le tuer ; mais il n'eut garde de souiller ses mains dans le sang de l'oint de l'Éternel, et il se contenta de se glisser doucement derrière lui et de couper le bout de son manteau. C'est ce que nous voyons ici. L'artiste s'est encore complétement éloigné du texte de l'Écriture : Saül n'est pas dans la caverne, mais à l'entrée, assis sur une espèce de tabouret ; il parle à deux de ses officiers ; et pendant ce temps-là David sort doucement de la caverne, et lui coupe le bas de son manteau.

12. Saül s'éloigne à cheval ; et David, placé sur la montagne, lui montre le pan de son manteau, pour lui prouver qu'il auroit attenté à ses jours s'il en avoit eu le dessein. On voit au bas de la montagne l'entrée de la caverne.

Là se termine l'histoire de David, que l'auteur auroit pu continuer dans les autres cadres ; mais il paroît n'avoir voulu représenter que les événemens de la jeunesse de ce prince, avant qu'il fût parvenu à la royauté. L'histoire de David, sur les monumens chrétiens, est très-rare. Sur quelques sarcophages, sur quelques verres peints, on le voit portant la fronde. Quelques auteurs le regardent comme le symbole du Christ : selon eux, la fronde (1) est celui de la Croix. Cette allégorie est un peu forcée.

---

(1) ARINGHI, *Roma sotterranea*, p. 255, 2.

Du reste, je n'ai vu la série des événemens de la vie de ce prince sur aucun autre monument.

Toutes les autres représentations sont consacrées à l'histoire de Joseph.

13. Les onze frères de Joseph sont assis autour d'une table en forme de *sigma*, c'est-à-dire, de C. Les Romains appeloient ces tables *triclinia*. Leur jeune frère, debout, leur raconte les songes qu'il a eus, et qui annoncent la supériorité qu'il doit un jour obtenir sur eux. Au-dessus sont des troupeaux qui mangent des feuilles de vigne; ils indiquent la vie pastorale que mènent les enfans de Jacob.

14. Les frères de Joseph : huit sont assis, et délibèrent encore sur ce qu'ils doivent faire. Ruben, debout, conseille aux frères de Joseph de ne le point tuer, mais de le jeter dans une vieille citerne sans eau et abandonnée, qui est près de là. Deux l'ont renversé, et le dépouillent de la belle robe chamarrée que son père lui a donnée, et qui est aussi un des objets de leur jalousie: plus haut sont les troupeaux que font paître les fils de Jacob.

15. D'après le conseil de Juda, les frères de Joseph le retirent de la citerne où ils l'avoient jeté, pour le vendre à des marchands madianites qui passent avec leurs chameaux.

16. Un des marchands madianites compte à un des frères de Joseph les vingt pièces d'argent pour lesquelles ils l'ont vendu. Joseph est auprès d'eux

dans une attitude affligée : un des marchands est sur son chameau ; l'autre est descendu du sien pour conclure le marché.

17. Le marchand madianite, et le fils de Jacob qui représente tous les autres, paroissent poser quelque chose sur le dos de Joseph, qui est renversé sur le bord de la fosse, indiqué par une élévation : ils semblent placer sur son dos l'argent qui vient d'être compté. Peut-être étoit-ce, dans le Bas-Empire, un usage admis pour la vente d'un esclave. Il y a, comme dans le cadre précédent, un Madianite sur un chameau, et l'autre animal attend son maître.

18. Il m'est impossible de déterminer le sujet représenté dans ce cadre. On voit un homme assis devant la porte d'une maison; il paroît recevoir avec surprise un enfant qu'un homme armé d'une épée lui amène. Cela fortifie la conjecture que ce cadre et le suivant ont été intervertis.

19. Jacob, assis sur un fauteuil à marche-pied, reconnoît la tunique chamarrée qu'il avoit donnée à Joseph, et que ses frères lui rapportent en disant qu'il a été dévoré par les bêtes féroces.

20. Le jeune Joseph est entre les marchands madianites assis sur leurs chameaux. Un homme vêtu d'une tunique élève une main ; le marchand qu'il regarde fait le même mouvement. Il est probable que le premier est un des officiers de Putiphar,

qui vient d'acheter Joseph pour son maître, et qui conclut le marché.

21. Putiphar et sa femme sont assis devant leur maison, sur un même siége, qui a la forme de ceux qu'on appelle aujourd'hui *canapés.* Joseph, qui a été acheté pour eux, leur est présenté; derrière lui sont deux serviteurs de Putiphar.

22. L'épouse de Putiphar est figurée dans le même lieu et sur un siége semblable; elle retient le manteau de Joseph, qui a refusé de céder à ses desirs. Il n'y a aucun mouvement dans cette composition : les deux personnages ont l'air de mesurer une pièce de toile.

23. Putiphar est assis sur un siége à une seule place et à marchepied, devant le seuil de sa maison; son épouse lui présente le manteau de Joseph, comme une preuve manifeste de sa criminelle audace.

24. Putiphar est également assis; il reproche à Joseph, qui est devant lui, le crime dont on l'accuse. Un des serviteurs de Putiphar s'apprête à conduire Joseph dans la prison qui est derrière lui.

Le haut de ces cadres, n.os 13 à 24, est terminé par des cintres dont la traverse est décorée de feuilles de vigne. Ces cintres contiennent plusieurs animaux; on y voit alternativement des lions et des paons, qui ont entre eux un cône de pin; les paons ont une palme fixée à leur cou par un anneau. On remarque encore

d'autres groupes : un griffon qui déchire un taureau et lui emporte une jambe ; un lion qui met en pièces un cerf ou une gazelle ; un griffon qui écrase un serpent.

La partie pyramidale du coffre est composée également de douze pièces, dont chacune forme un triangle. L'histoire de Joseph y est continuée ; on n'y voit point de traces d'inscription.

25. Le maître de la prison avoit mis sa confiance en Joseph, qui en étoit devenu l'administrateur. A cette époque, l'échanson et le panetier du pharaon furent aussi mis en prison ; Joseph fut chargé de les servir et d'en avoir soin : tous les deux eurent un songe, que Joseph leur expliqua. Nous le voyons ici entre ces deux officiers ; les gardiens sont derrière eux ; le petit fronton indique la prison dans laquelle tous sont renfermés. Joseph prédit au panetier que dans trois jours il sera pendu ; et à l'échanson, que dans trois jours il sera rétabli dans son emploi. Déjà un des gardes saisit le panetier par la tête pour le mener au supplice.

26. Le panetier subit son supplice ; l'échanson fut rétabli dans son emploi. Nous le voyons ici suivant un garde qui le tire de sa prison.

27. L'artiste a figuré dans ce cadre la vision du pharaon : il est dans son lit, et voit les sept vaches maigres qui mangent les sept vaches grasses.

28. Aucun des magiciens et des sages du pharaon

ne put lui donner l'explication de ce songe; l'échanson se ressouvint alors de Joseph et en parla à son prince, qui ordonna de le lui amener. Ici le geolier détache les fers de Joseph devant la porte de la prison; derrière lui deux autres gardiens témoignent leur étonnement par un geste.

29. Le pharaon choisit Joseph pour ministre, l'établit le premier de l'État après lui, lui donna son anneau, et le fit monter sur un char qui étoit le second après le sien; on crioit devant lui que chacun eût à s'agenouiller. Ici l'on voit Joseph vêtu d'une belle robe de fin lin, dans le char que lui a donné le pharaon; un ange pose une couronne sur sa tête.

30. Joseph est assis à une table en forme de *sigma* luniforme ou de C; au milieu est un grand vase qui contient une tête d'animal, et, aux quatre coins, sont des jattes sans doute remplies de différens mets : il montre à ses frères la coupe qui a été retrouvée dans le sac de Benjamin; ceux-ci témoignent leur étonnement : Juda, prosterné, demande à être mis en esclavage au lieu de Benjamin.

31. Jacob arrive dans un char conduit par un autre personnage; derrière lui sont des Égyptiens et des soldats du pharaon, qui témoignent leur surprise.

32. Joseph est dans son char, d'où il descend pour embrasser son père Jacob. Au-dessus il se passe une scène singulière, et que je n'entreprendrai pas d'expliquer. Un homme tient par la tête un autre

personnage, qu'il a renversé sur un âne qui est lui-même étendu sur le sol, et il va frapper cet homme avec quelque chose qui ressemble à une cuisse d'animal.

33. L'Écriture dit que Joseph, ses frères et les Égyptiens mangèrent séparément : Joseph est ici à table avec ses frères. La personne qui est debout près de lui paroît être une femme ; du moins son costume est absolument semblable à celui de la femme de Putiphar : c'est probablement Aseneth, que le pharaon avoit fait épouser à Joseph. La table est ronde ; autour sont des espèces de jattes, et au milieu il y a une tête d'animal dans un grand plat.

34. On voit un homme assis sur un siége élevé avec un marchepied, entre six autres hommes qui sont également assis, mais sur des siéges plus simples et qui annoncent une moins haute dignité. Au-dessus de lui est un homme debout sous une arcade. Il m'est impossible d'expliquer les figures de ce cadre, dont je ne comprends pas la relation avec l'histoire de Joseph.

35. Un homme assis sur un siége élevé, entre deux officiers, ouvre les mains comme pour recevoir un enfant qui va se jeter dans ses bras. C'est Joseph qui embrasse Benjamin.

36. Jacob avoit demandé d'être enterré dans la terre de Chanaan : Joseph exécuta religieusement cet ordre. Ce dernier cadre nous représente cette lugubre cérémonie. Les chameaux sont dans le bas

du cadre; les fils de Jacob sont au dessus, et deux d'entre eux déposent dans la terre sa dépouille mortelle.

Au haut de chaque cadre il y a un ange; quelques-uns de ces anges tiennent dans la main un globe.

L'histoire de Joseph est encore plus rare sur les monumens chrétiens que celle de David; je n'en connois aucun qui la représente. Les vignettes d'une belle Bible du v.e siècle, de la bibliothèque de Vienne, dont Lambecius a donné la description, nous font voir plusieurs particularités de l'histoire du sage et heureux fils de Jacob; mais aucune n'a de rapport marqué avec les cadres du coffre que nous avons décrit.

Nous remarquâmes encore dans ce trésor une boîte cylindrique en ivoire travaillée à jour. Je m'aperçus bientôt que la bordure, qu'on avoit prise jusque-là pour une simple dentelle, étoit une inscription arabe. M. Formanoir, curé de cette église, a eu la bonté de me la confier pour la montrer à mon collègue à l'Institut, M. de Sacy, à qui ses profondes connoissances dans les langues orientales ont acquis une si juste célébrité; et c'est lui qui a bien voulu en donner la description.

« Cette boîte, dont on peut voir la figure *planche I, n.° 4*, a été probablement travaillée à Bagdad, où l'on faisoit fréquemment de pareils ouvrages; mais ni

l'inscription, ni la forme des caractères, ne donnent la moindre indication sur le pays et sur le temps où ce monument a été exécuté. Il pourroit aussi bien avoir été travaillé en Égypte. Tout ce qu'on peut assurer, c'est que la forme des caractères n'est pas africaine : elle est, du reste, assez moderne. Cependant, depuis le IV.ᵉ ou V.ᵉ siècle de l'hégire, cette forme n'a pas été changée ; de sorte que tout ce qu'on peut dire sur l'époque où la boîte a été travaillée, se réduit à cela, qu'elle n'est pas antérieure au IV.ᵉ siècle de l'hégire, mais qu'elle peut lui être bien postérieure.

» Outre les petits cercles avec un point au centre, qui sont, non des points diacritiques, mais de simples ornemens, il y a encore dans ces deux inscriptions beaucoup d'autres traits oisifs qui coupent les caractères principaux, et qui ne servent qu'à en rendre la lecture plus difficile. En voici la copie avec la traduction :

INSCRIPTION DU COUVERCLE.

العزّة فى الدنيا بالمال والاجرة بالاعمال عزّ واقبال اذا ما طاب بك الامر فكن بالصبر لوّاذا والّا فاتك الاحر فلا هذا ولا هذا

Gloria in mundo, per opes ; et merces pro operibus gloria et fortuna : quando non favet tibi res, esto patientiæ adhærens ; alioquin deerit tibi merces ; et ita nec hoc, nec illud (habebis).

INSCRIPTION

INSCRIPTION DU BAS.

ولا برحت منّ الايام فى سعى بانعم والعز والنصر والاقبال
والاقبال والافضال والكرمى والجدّ والمجد والافضال والنعم

Et non cesses, quandiu durabunt dies, ambulare in deliciis, et gloriâ, et victoriâ, et fortunâ, et fortunâ, et excellentiâ, et nobilitate, et dignitate, et laude, et excellentiâ, et bonis.

« J'ai traduit les deux inscriptions à la lettre et en latin, afin de faire mieux sentir les observations que j'ai à y ajouter. Le graveur ayant toujours omis les points diacritiques, qui, comme l'on sait, sont très-souvent nécessaires pour fixer la valeur des lettres, plusieurs mots de l'une et de l'autre inscription pourroient être lus autrement que je ne le fais. Dans l'inscription du couvercle, par exemple, on pourroit lire الغرّة *præstantia,* au lieu de العزّة *gloria*, et الاخرة *vita futura*, au lieu de الاجرة *merces.* En lisant cette inscription, comme je le propose, on peut la traduire ainsi en français : « La gloire dans ce monde » s'acquiert par les richesses, et la récompense » des bonnes œuvres est la gloire et le bonheur. » Lorsque la fortune ne t'est pas favorable en quelque » affaire, embrasse alors fortement la patience ; au- » trement tu perdrois ta récompense, et tu n'aurois » ni la félicité de ce monde, ni celle de l'autre. »

» L'inscription qui est au bas de la boîte présente quelques difficultés particulières. 1.° Il y a deux mots répétés, que j'ai traduits, l'un par *excellentiâ*, et l'autre par *fortunâ*. Le premier de ces mots renferme même une faute d'orthographe très-commune dans les manuscrits arabes, étant écrit par un ظ au lieu d'un ض. Je ne sais si l'on doit attribuer cette répétition du même mot à une étourderie du graveur, ou si elle n'a eu pour objet que de remplir exactement le contour de la boîte. 2.° On peut douter à quel endroit il faut commencer à lire l'inscription : je crois cependant ne m'être pas trompé à cet égard ; et si elle commence par la conjonction *et*, c'est qu'elle se lie avec l'inscription du couvercle.

» Voici comme je traduirois cette seconde inscription : « Puisses-tu, pendant toute la durée de tes » jours, vivre dans toute sorte de délices, et pos- » séder la gloire, la victoire, la bonne fortune, le » rang le plus éminent, la noblesse, la dignité, les » louanges et toute sorte de biens ! »

» On voit que, dans cette traduction, j'omets la répétition des mots *fortuna* et *excellentia*. »

CHAPITRE VIII.

Tableaux. — Peinture attribuée à Annibal Carrache. — Reliques de la Passion. — Jean Cousin. — Sa Pandore. — Vitraux. — Manufacture de colle-forte. — La Vanne. — Motte *du Ciar.* — Jardins. — Moulin à tan. — Montres d'eau. — Tombeau gaulois. — Antiquités : esclave qui tient une sonnette; mosaïques. — Porte Dauphine. — Église S.t-Savinien. — Inscriptions du XI.e siècle. — Bibliothèque de M. Tarbé.

A peine avions-nous dîné, M. Tarbé nous conduisit dans la ville. Nous allâmes d'abord chez M. Thomas : c'est un orfévre qui, pendant la révolution, a acheté tous les tableaux qu'il a pu recueillir dans le département. Ces *croûtes* garnissent une église dont il est aussi propriétaire, et qu'il afferme pour le culte; il a gardé chez lui les morceaux qu'il estime le plus. Ces tableaux sont une S.te Ursule, attribuée, je ne sais pourquoi, à Lebrun; une Vierge avec un enfant Jésus qui tient un oiseau; un tableau de chasse et un de fruits, par Oudri. Il nous fit voir la figure d'un vieillard peinte avec le doigt, et qu'il prétend être d'Annibal Carrache. Ce peintre, dit-il, donnoit de très-mauvais pinceaux à ses élèves; ils s'en plaignirent : Carrache leur répondit que, pour les artistes habiles, le choix des pinceaux étoit

indifférent; que lui, il peindroit bien avec ses doigts: et il exécuta cette tête. Baldinucci et les auteurs des éloges des peintres, qui ont écrit la vie de Carrache, ne parlent cependant pas de cette anecdote. Il se pourroit que Carrache eût fait cette plaisanterie; mais il n'auroit pu penser sérieusement ce qu'on lui fait dire. Au surplus, l'authenticité du tableau est encore plus douteuse que l'exactitude de l'anecdote.

Le sacristain de la cathédrale nous avoit assuré que M. Thomas possédoit quelques anciennes reliques de cette église, telles que les lanières du fouet qui a servi à la flagellation de Jésus-Christ, un fragment de l'éponge, et un des trente deniers pour lesquels le Sauveur a été vendu : j'aurois été curieux de voir si cette monnoie n'étoit pas postérieure au règne de Tibère; mais M. Thomas nous assura qu'il avoit rendu à l'église toutes les reliques qu'il avoit conservées.

Jean Cousin, que l'on peut regarder comme le fondateur de l'école française, étoit né au village de Soucy près de Sens vers 1501; il y avoit épousé la fille de Lubin Rousseau, lieutenant général du bailliage. Quoique son principal établissement fût à Paris, son bien et celui de sa femme étoient à Sens; il y alloit régulièrement passer plusieurs mois chaque année, et il y a laissé beaucoup de ses ouvrages, principalement des vitraux. On sait que la peinture sur verre est le genre dans lequel il s'est le plus

exercé. J'ai déjà parlé de ceux de la cathédrale. L'église de Saint-Romain possédoit un superbe Jugement dernier, qui a été conservé par les soins du savant bibliothécaire feu M. Laire, et qui sera sans doute convenablement placé. Les beaux vitraux de l'église des Cordeliers, où il avoit peint le Crucifiement, le Serpent d'airain et un Miracle de la Vierge, ont été brisés et dispersés. Il existe encore de lui quelques vitres peintes dans l'ancienne chapelle seigneuriale de l'église de Fleurigny, à trois lieues de Sens. M. Person, sculpteur à Sens, élève de Bridan, possède plusieurs fragmens de vitraux de J. Cousin, qui sont d'une grande beauté : ils représentent diverses scènes de la Passion.

Les tableaux de ce maître sont très-rares : le plus célèbre est son Jugement dernier, qui étoit aux Minimes du bois de Vincennes, et qui est à présent dans le musée Napoléon. M. Tarbé nous conduisit chez M. de Bonnaire, pour voir un précieux tableau de cet artiste célèbre. L'idée en est singulière : le peintre a voulu représenter les maux qu'Ève a faits au genre humain ; et comme il a trouvé sans doute un grand rapport entre cette histoire et celle de Pandore, il a cherché à combiner des détails qui pussent rappeler à-la-fois l'une et l'autre. Il a figuré *(planche I.re, n.o 5)* Ève-Pandore nue, de grandeur naturelle ; elle est couchée ; son bras droit est appuyé sur une tête de mort, au-dessus de

laquelle s'élève la branche du pommier fatal qu'elle tient dans la main; sa main gauche pose sur un vase d'où est sorti un serpent qui, après avoir rampé alentour, s'enlace aussi autour du bras. Le lieu de la scène est une grotte percée en deux endroits différens: par l'une des ouvertures on voit la mer, et par l'autre une forêt; dans l'enfoncement de la grotte, et au bas de l'ouverture, qui laisse apercevoir la mer agitée, est un vase, qui fait allusion à la boîte de Pandore, et d'où s'échappent, en forme de vapeurs, une foule de génies malfaisans qui, se précipitant par les deux ouvertures de la grotte, se répandent sur la mer et sur la forêt; dans le lointain, on aperçoit des constructions de forme pyramidale; dans le ciel du tableau, est une inscription ainsi figurée:



La composition est aussi bizarre que l'idée est singulière. La figure d'Ève, qui est l'objet principal, est belle; le coloris de toute la peinture est un peu pâle. Félibien (1) a connu ce tableau, et en a donné une description peu exacte. Il appartenoit alors à M. Lefévre, bailli au présidial de Sens, qui étoit parent de J. Cousin par les femmes; il est

(1) *Entretiens sur la vie des peintres*, t. III, p. 81.

resté dans la famille, et appartient aujourd'hui à M. de Bonnaire. Jamais il n'a voulu permettre de dessiner ce tableau, et il a jusqu'à présent refusé toutes les propositions de s'en défaire, même celle de M. Danloux, qui lui offroit en échange de peindre en pied son portrait et ceux de son épouse et de sa fille. Le dessin que nous en présentons *(pl. I.re, n.° 5)* a été fait de mémoire, pour donner une idée de la composition.

En sortant de chez M. de Bonnaire, nous rencontrâmes M. Cherchedieu, propriétaire d'une manufacture de colle-forte façon angloise, établie par un Anglois nommé Hall, dont M. Cherchedieu est le successeur. M. Cherchedieu nous fit voir, avec beaucoup de complaisance, les différentes opérations de cette fabrication. Les morceaux de peaux non tannées, dans lesquels il n'est pas entré d'huile, et les parties tendineuses des animaux, sont d'abord plongés dans des cuves remplies d'eau, ensuite dans l'eau de chaux qui les blanchit; un petit filet d'eau qui traverse la manufacture, sert à nettoyer ces parties qui ont passé à l'eau de chaux.

Deux caisses à jour et à bascule, comme un pont-levis, servent alternativement à exposer les matières premières au courant d'eau, et à les égoutter. Pendant que l'une des deux caisses est plongée dans l'eau, et que deux ouvriers remuent continuellement les parties de peaux placées dans la caisse, pour augmenter

les points de contact de l'eau avec la matière et faciliter le lavage, les autres bras de la bascule sont levés, de sorte que la caisse peut s'égoutter.

Ces portions de peaux, et de tendons, &c. sont mises dans des chaudières, où on les expose à une ébullition égale et continuée pendant seize heures; l'ébullition a lieu ordinairement encore pendant quelques heures après que le feu est éteint.

La graisse qui surnage est mise à part; on la mêle ensuite avec une quantité convenable d'eau, pour y faire dissoudre les parties de colle qu'elle contient: ce qui reste est employé à graisser les roues des charrettes et celles des moulins propres aux différentes usines.

La colle est versée des chaudières dans des auges de la forme d'un carré oblong, et c'est là que la matière collante reste jusqu'à ce qu'elle ait pris une consistance compacte. Pour en faire les tranches de colle-forte, telles qu'on les vend dans le commerce, l'ouvrier enlève de l'auge, avec une pelle qui a précisément la largeur de cette auge, une portion à-peu-près cubique; il la place sur son métier ou établi, composé d'une planchette de même grandeur que le morceau de colle sur lequel il veut opérer. Aux deux côtés du métier sont fixées par un bout un certain nombre de règles, de l'épaisseur que doivent avoir les tranches de colle-forte.

Un instrument semblable à une petite scie, mais

dont le tranchant ne consiste qu'en un fil-d'archal, sert à couper ce morceau en plusieurs lames de colle d'égale épaisseur. L'ouvrier fait glisser le fil-d'archal sur les deux rangées de règles placées à côté : après avoir fait passer l'instrument une première fois, ce qui produit une tranche fruste et qui ne peut pas servir dans le commerce, mais qu'on remet avec le reste de la matière collante, il ôte de chaque côté une règle, et il repasse son fil-d'archal une seconde fois, sans ôter la première tranche, et ainsi de suite. Les tranches sont placées, pour être séchées, sur des châssis garnis de filets ; ce qui produit ces réseaux dont la colle du commerce est empreinte.

La température de l'air influe beaucoup sur la réussite de cette fabrication. S'il gèle, les tranches qu'on veut sécher deviennent de la glace ; il s'y forme des bulles d'air, et la colle s'altère ; de sorte qu'on ne peut la vendre dans le commerce que mêlée avec beaucoup d'autre bonne colle. S'il fait trop chaud, la gelatine fond, et il faut recommencer l'opération. Le seul temps favorable pour sécher, est lorsqu'il fait du vent et que l'air est sec.

Quand les tranches de colle sont bien sèches, elles ne sont pas encore assez transparentes : une dernière opération pour leur donner la transparence et le lustre exigés dans le commerce, consiste à les brosser avec de l'eau chaude. Cette opération,

qui n'est pas longue, ne se fait que dans les beaux jours d'été.

Après avoir enlevé des chaudières la matière collante, le résidu est porté sous une presse, pour exprimer tout ce qui s'y trouve encore de colle, et cette partie n'est pas la plus mauvaise.

Ce qui reste après cette opération forme un engrais très-chaud, et qui est sur-tout employé avec succès pour la culture du chanvre : il a aussi la propriété particulière de détruire le *gribouri* (1), dont la larve fait beaucoup de dégâts dans les vignes.

Une branche de commerce de M. Cherchedieu consiste à revendre les cornes de bœuf qu'il a achetées, avec ses matières premières ; il revend aussi les os de bœuf, principalement à Dieppe, pour la tabletterie.

Les sabots sont portés à Lyon ; on les y travaille en manches de couteau, et on les envoie ensuite à Paris. Les fils de M. Cherchedieu se proposent d'établir eux-mêmes cette fabrication dans l'enceinte de leur manufacture. Depuis quelques années, le prix des matières premières a quadruplé.

Le débit de la colle-forte de cette manufacture s'élève annuellement à quarante milliers ; le prix courant est de vingt sous la livre ; ce qui fait une somme annuelle de quarante mille livres mise en circulation par cette manufacture. Selon M. Cherchedieu,

(1) *Criocreris vitis*, L.

on ne connoît d'autre établissement de cette espèce qu'à Lyon.

Nous passâmes devant plusieurs tanneries; elles forment une des principales branches de l'industrie de Sens. La halle au cuir, que nous vîmes aussi en passant, est vaste, et remarquable sur-tout par la construction du toit, également légère et solide.

Les environs de Sens, du côté par où nous sortîmes pour aller voir la *Motte du Ciar*, sont très-agréables et bien cultivés. La petite rivière appelée *la Vanne* se partage en une infinité de branches et de rigoles, et sert à arroser la ville et à mettre en mouvement les différentes machines des manufactures et des ateliers de Sens; elle fournit aussi l'eau nécessaire à leurs opérations. En sortant de la ville, ces différentes rigoles se répandent dans la campagne, et arrosent des jardins appelés, d'un vieux nom françois, *courtils*, dans lesquels on cultive beaucoup de beaux légumes, qui, pour la finesse et le goût, ne peuvent pas rivaliser avec ceux que produisent les *marais* autour de Paris, mais qui compensent par la grosseur ce qui leur manque en délicatesse: on y cultive sur-tout de l'ail qui devient d'une grosseur extraordinaire. Ces légumes forment une branche de commerce avec les petites villes des environs. Les courtils sont entourés d'aunes, qui donnent tous les trois ans une grande quantité de branches dont on fait des perches et des échalas.

On trouve beaucoup de plantes aux environs de Sens : Monsainct a donné le catalogue de six cents qu'il y avoit observées (1).

Nous vîmes le moulin à tan de MM. Lordereau, et nous remarquâmes la construction du toit du hangar qu'ils ont fait bâtir pour y placer les écorces. Les tuiles ne se touchent point par la tranche ; elles sont à la distance de quelques pouces l'une de l'autre : une partie de l'interstice est couverte par une tuile de la rangée supérieure ; et la pluie qui dégoutte d'en haut est reçue par une tuile placée sous l'interstice ; de sorte que le toit laisse un certain passage à l'air, et cependant ne permet pas à la pluie de s'y introduire.

Là on trouve un grand bras de la Vanne, qui est rempli de bois flotté venant des forêts de la Bourgogne ; c'est là qu'on l'arrête pour en former ensuite sur l'Yonne ces trains qui se rendent à Paris.

Nous traversâmes la Vanne sur le bois flotté, et nous arrivâmes à *la Motte du Ciar.* C'est une butte,

---

(1) *Le Jardin Senonois*, Sens, 1604, in-8.° Il paroît qu'alors l'attention des savans de la ville se dirigeoit vers l'étude de la nature. MONSAINCT a donné une relation d'une prétendue pluie de sang (*Recueil C.* p. 192). *Simon* DE PROVANCHIERES a parlé, dans deux ouvrages écrits l'un en latin, l'autre en français, d'un enfant pétrifié qu'il appelle *lithopædion portentosum*, 1587 ; et dans un autre ouvrage, 1616, d'un enfant de Vauprofonde près de Sens, qui n'avoit, dit-il, ni bu ni mangé depuis huit mois. Les monstres, les prétendus prodiges, étoient ce qui occupoit le plus ceux qui se livroient alors à l'observation de la nature.

à un quart de lieue sur la rive gauche de la Vanne, vers son embouchure. Ce n'est plus qu'une masse informe, assez élevée; les ruines et les décombres annoncent qu'un édifice assez important a existé dans cet endroit. Les uns veulent que c'ait été une forteresse bâtie par César; mais rien n'indique une construction romaine : d'autres prétendent que Raynaud, comte de Sens, l'a fait élever pour y renfermer ses trésors. Tout ce qu'on peut penser, c'est que c'est une ancienne forteresse bâtie dans le moyen âge, mais non par les Romains.

La rédaction de notre journal nous occupa le lendemain depuis la pointe du jour jusqu'à midi. Nous voulûmes alors terminer la visite de ce qu'il nous restoit à examiner. Nous avions entendu parler des *montres d'eau* qui se fabriquent à Sens, et nous desirions d'en avoir une idée. M. Tarbé eut la bonté de nous mener chez l'ouvrier qui a le plus de réputation pour ce genre de travail : c'est un potier d'étain appelé *Hunot*. Ces montres d'eau consistent en une boîte ronde, divisée en sept compartimens, dont les cloisons sont percées d'un petit trou pour laisser échapper l'eau goutte à goutte ; ce qui fait que la boîte, par cette évacuation successive de l'eau d'un compartiment dans l'autre, descend insensiblement entre deux montans, le long desquels sont indiquées les heures que la boîte marque en descendant.

On prétend que ces clepsydres ont été inventées

à Sens, il y a plusieurs siècles, par un religieux de Saint-Pierre-le-Vif. Cette ville est encore connue pour la fabrication de ces instrumens, dont beaucoup d'étrangers font acquisition comme d'un objet de curiosité. M. Hunot en fait souvent des envois en Russie, en Espagne, et jusqu'en Amérique.

La quantité d'eau employée pour chaque clepsydre est le point dont les ouvriers font un mystère; mais il seroit très-facile de l'évaluer.

Plusieurs habiles horlogers de Genève ont fait venir de ces montres d'eau, afin de compléter leur collection d'instrumens pour la mesure du temps. Le prix de chacune est de 3 à 6 francs, selon la grandeur. Il est étonnant que MM. *Ferdinand* BERTHOUD et POPPE, dans leur savante *Histoire de l'horlogerie*, et M. DUCHESNE, dans son *Dictionnaire de l'industrie*, n'aient pas parlé de ces clepsydres.

Après avoir vu, en passant, chez M. Mittelette, maître de pension, un pommeau d'une ancienne épée de fer, sur lequel on a ciselé avec art et avec difficulté les événemens de la Passion, nous allâmes à la pépinière de M.lles Sauvalle, examiner un tombeau gaulois qui y a été déterré. Ce monument (*planche XI, n.° 1*), exposé, depuis sa découverte, à toutes les injures du temps, en a été très-maltraité. On y voit un soldat prétorien, grossièrement figuré avec un ample *sagum* qui ressemble à la blouse d'un charretier; il tient à la main une cassette ou un panier

à anse. L'inscription porte : *VALERIVS ....SVS GAVSARI.. EX MILITE PRETORIANI FRAT. ET CONIVX PARAV.* C'est-à-dire, *VALERIVS.... ....SVS CAVSARIus EXMILITES PRETORIANI FRATer ET CONJVX PARAVerunt ;* en français : *Valerius ....sus Causarius les anciens soldats prétoriens, son frère et son épouse, lui ont élevé ce monument.*

Plusieurs personnes qui ont vu ce tombeau, ont rempli le nom et le surnom d'une manière arbitraire. Le mot *causarius* désigne un soldat invalide ou vétéran. L'*s* du mot *milites* a été oubliée par l'ignorant sculpteur, qui a également mis un *E* pour un *Æ* dans le mot *pretoriani*. La cassette ou le panier que Valérius tient à sa main, peut faire présumer qu'il étoit chargé de quelque fonction de distributeur d'argent ou de denrées parmi les prétoriens. Un antiquaire senonois a prétendu que le mot *Valerius* indiquoit que c'étoit un ancien seigneur, fondateur du bourg de Valery. Si cette explication n'est pas satisfaisante, elle ne lui a pas du moins coûté un grand effort. Attristé du fâcheux état dans lequel je voyois ce malheureux Gaulois, j'offris d'en faire l'acquisition, et de l'envoyer à Paris par le coche d'Auxerre ; mais j'ai appris que M.[lles] Sauvalle en ont pris également pitié, et qu'elles l'ont fait placer convenablement dans le mur de la pépinière. On a trouvé dans la même enceinte plusieurs cercueils de plomb qui pesoient plus de trois cents livres, et qui ont été vendus au poids.

Ce monument n'est pas le seul du temps des Romains qui ait été trouvé à Sens : on y a découvert deux inscriptions romaines ; l'une ne contient que quelques noms propres ; l'autre est relative au culte de Cybèle (1). On trouva, en 1750, des squelettes avec des armilles ou bracelets gaulois (2) ; en 1791, on découvrit sur la rive de l'Yonne une belle mosaïque à compartimens, mais point historiée (3). M. Laire en fit faire un dessin, que je possède. M. Ultriot de Montfeu, ingénieur, que j'ai eu occasion de voir à Dijon, et qui a présidé à cette fouille, m'a assuré que cette mosaïque existe encore, et qu'elle n'a pas été brisée, mais qu'on l'a seulement recouverte de terre : elle pourroit utilement servir pour paver une des salles du musée Napoléon. On découvrit aussi, dans un lieu appelé *Clos-le-Roi*, une petite figure de bronze, représentant un esclave tenant une sonnette (4). Ce petit monument est à Paris, et appartient à M. Salgues, rédacteur du *Journal des Spectacles*.

La porte Dauphine, élevée en mémoire de l'inhumation du Dauphin, a été construite sur les dessins de M. Guillaumot, aujourd'hui directeur des Gobelins. Les deux faces devoient être ornées, de chaque

(1) *Mercure de France*, décembre 1735, février 1736.

(2) *Affiches de Sens*, 5.e jour complémentaire an IX.

(3) *Ibid.* 15 avril 1791.

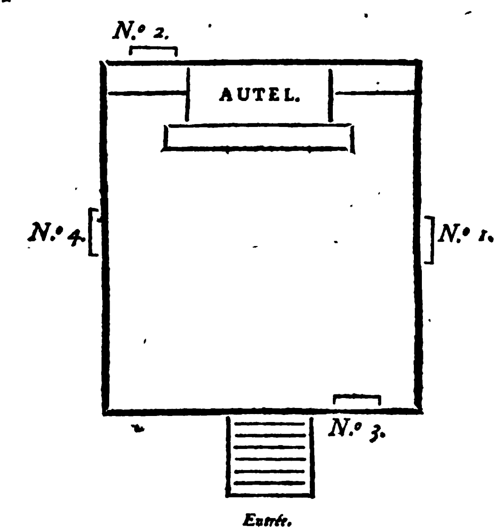
(4) *Affiches de Sens*, avril 1791. Il me semble plutôt, d'après la description qu'en donne M. Laire, que c'est un Mercure.

côté,

côté, de trois médaillons : les plâtres de ces six médaillons sont à la cathédrale ; la révolution a empêché de les exécuter.

Nous allâmes voir l'ancienne église de Saint-Savinien. C'est aujourd'hui la propriété d'une famille respectable, qui l'a consacrée à sa sépulture. Nous visitâmes la crypte : on nous montra sur l'autel quelques taches rouges, qu'on dit être du sang de S. Savinien. Nous copiâmes quelques inscriptions du genre et du style de celle que j'ai rapportée *page 86* : elles paroissent contemporaines.

J'ai placé ici le plan de cette crypte, et les numéros indiquent la place que chaque inscription occupe sur les murs.



N° 1.

✠ PFLORSROSEI·SANGV
NISSVPSERVNTCORONAS·
VCTORIÆMARTRESXR
SAVNIANVSETPOTEN
TIANVSĒMVLTITVD
NENGENTI·ETLIBTVMATI.
SVNT. RDEREIANAR.

N° 2.

HVIEDSINRECEPTACVLOAM
BVNTTVMVLATIXPIMARTI
RES MERT SAVNIAN'ETPOTENTI
AN'ACEODAD'CORP'AVTESE
ROTININALTERABASILICASED
INSTCMEROEPOS ∴

N° 3.

✠FELX·AGERETINCLITVS
VALDEPVLCHER.ETCANDIDVS
ROSEO·SANGVNE MARTI
RVFELICITERCONSECRAT'
ORATIONVMQ MNEREDIGNEADORNATE

N° 4.

AN·RO ÆBIGARNAE XPI

N.° 1. La première à droite en regardant l'autel :

Per flores rosei sanguinis, sumpserunt coronas victoriæ martyres Christi Savinianus et Potentianus cum multitudine ingenti, et ibi tumulati sunt pridie kalendarum januarii.

C'est-à-dire : « Par les fleurs du sang rosé, les » martyrs du Christ Savinien et Potentien ont pris les » couronnes de la victoire avec une multitude innom» brable, et ont été enterrés ici la veille des calendes » de janvier [le dernier décembre.] »

N.° 2. A gauche de l'autel :

Hujus ædis in receptaculo, ambiunt tumulati Christi martyres merito Savinianus et Potentianus ac Eodaldus; corpus autem Serotini in altera basilica, sed in sancto cimiterio, est positum.

C'est-à-dire : « Dans l'enceinte de ce temple » sont inhumés les martyrs de J. C. Savinien, Po» tentien et Éodald; mais le corps de Serotin est » déposé dans le saint cimetière de l'autre basi» lique. »

Ces deux inscriptions ont été copiées dans le *Voyage littéraire de deux religieux Bénédictins* (1) ; mais elles n'ont pas été fidèlement figurées ; ils ont changé la disposition des lignes. Ils n'ont pas figuré

(1) Tome I.er, p. 61.

la suivante, dont ils ont seulement indiqué le commencement.

N.° 3. Cette troisième inscription est placée sur le mur à droite à côté de l'escalier :

Felix ager et inclitus, valde pulcher et candidus, roseo sanguine martyrum feliciter cumsecratus orationumque munere digne adornatus est.

C'est-à-dire : « Ce champ heureux et célèbre, très-» beau et très-pur, a été heureusement consacré par » le sang rosé des martyrs, et dignement embelli » par le don des prières. »

N.° 4. Cette inscription n'est que commencée ; on voit encore, pour les lignes qui devoient suivre la première, les traits qui servoient au sculpteur pour faire les lettres égales.

Anno ab incarnatione Christi.

C'est-à-dire : « L'an de l'incarnation du Christ. »

J'ai cru devoir reproduire ici ces monumens de notre ancienne écriture lapidaire et de notre histoire ecclésiastique. Déjà la chaux a passé sur ces vieux caractères, et un impitoyable badigeonneur a reblanchi les noms de Savinien, de Potentien, d'Eodald, respectables par leur antiquité comme par la foi qu'ils inspirent. L'église passera bientôt en d'autres mains, sera abattue, et ces religieux témoignages de la piété de nos pères disparoîtront : mais peut-être alors se trouvera-t-il quelqu'un qui sauvera

ces pierres sacrées, et mon ouvrage aura contribué à les faire conserver. Pour prévenir cette destruction, il faudroit les transporter dans la cathédrale, et les placer auprès de celle de Raoul (1).

Il étoit tard quand nous eûmes achevé la copie de ces inscriptions. Nous revînmes chez M. Tarbé, qui nous montra sa bibliothèque. Il possède quelques manuscrits intéressans sur la ville de Sens (2).

---

(1) *Suprà*, p. 86.

(2) Voici les principaux :

Chronicon ecclesiæ percelebris ac cœnobii regalis S. Petri-Vivi Senonensis, ab anno incarnationis Domini septuagesimo ad annum 1650; studio et operâ domini Victorii COTRONII, *congregationis S. Mauri*, in-fol., avec des dessins de tombes et d'autres monumens.

Histoire de Sens, par *Jacques* ROUSSEAU. *Voyez* le P. LELONG, t. III, n.° 34328, sur ce manuscrit.

Chronicon Goffridi À ÇOLONE, manuscrit du XVI.ᵉ siècle.

Histoire des archevêques de Sens pendant dix-sept siècles, par le R. P. GUICHARD, 1760, in-fol.

Histoire de la ville de Sens, en cinq parties, par le même.

Notice pour servir à l'histoire de Sens jusqu'en 1789, par M. TUET.

Nomina, vitæ, actiones et scuta archiepiscoporum Senonensium, anno incarnationis Christi 1668, in-fol. On y voit les écussons vrais et supposés des évêques depuis *S. Savinien*; leur vie est écrite en vers latins.

M. Tarbé possède encore les portraits peints en grand de dix-huit archevêques de Sens, depuis Guillaume de Melun, en 1376, jusqu'au cardinal de Loménie, mort en 1794.

CHAPITRE IX.

MANUSCRIT d'un ouvrage de Gilles de Rome. — Diplome du IX.ᵉ siècle. — Filature de coton. — Bibliothèque de M. Hardi. — Livres et manuscrits rares. — Pacte des Ligueurs de Sens. — Noms de quelques rues. — Juifs. — Divers monumens. — Inscriptions modernes. — Manufactures.

NOTRE départ étoit résolu ; cependant il nous restoit encore à voir quelques personnes qu'on disoit posséder des monumens de la littérature ou des arts. Nous allâmes d'abord chez M. Cave, maire de la ville, qui me chargea d'offrir à la Bibliothèque impériale un manuscrit intitulé *Liber de regimine principum*, et composé par Gilles de Rome, général de l'ordre des Augustins et archevêque de Bourges. La Bibliothèque impériale possède déjà quelques copies de ce Traité, qui a été imprimé plusieurs fois (1), et traduit en espagnol (2) ; mais cet exemplaire est curieux à cause d'une vignette qui représente Gilles de Rome qui lit son livre à Philippe-le-Bel, dont il avoit été

(1) *Romæ*, 1472, in-fol.; *Venetiis*, 1498, in-fol.; *Romæ*, 1551, in-8.°; *ibidem*, 1556, in-8.°, et 1607, in-8.° La troisième partie du 3.ᵉ livre, qui traite *de re militari veterum*, a été publiée par HAHN, dans sa *Collectio monumentorum veterum et recentium*, Brunsv. 1724.

(2) *Regimiento de los Principes*, Sevilla, 1494, in-fol.

le précepteur, et à la prière duquel il l'avoit composé : aux pieds du prince sont des courtisans qui en écoutent la lecture, et qui témoignent leur admiration (1).

M. Cave me donna encore pour la Bibliothèque impériale un diplome latin du IX.e siècle. Il a été accordé par Vuenilo, archevêque de Sens, mort en 865, au couvent de Saint-Remi, transféré du faubourg de la ville, au village de Vareilles, « afin qu'il puisse, » comme avant cette translation, jouir de tous les » biens y déclarés, sans qu'il en soit rien retranché » ou diminué par ses successeurs archevêques, qui se » contenteront d'un cheval, d'un écu et d'une lance, » qui leur seront donnés annuellement par les abbés » dudit couvent, &c. » Cette charte a été publiée par Dachery (2) ; mais cela ne diminue pas, pour notre riche dépôt, l'intérêt de posséder l'original.

Nous visitâmes ensuite la filature de coton de M. Leuba. Il y a quatorze machines à tordre. Elle occupe cent ouvriers, et l'on y fabrique par jour quatre-vingts livres de coton ; le principal débit s'en fait à Rouen.

M. Hardi, anciennement conseiller à l'élection de

(1) J'ai fait graver la tombe de GILLES DE ROME, et donné une notice sur cet écrivain, dans mes *Antiquités nationales*, tome III, art. XXV des Grands-Augustins, p. 69.

(2) *Spicileg.* II, 586. M. DE BREQUIGNY, *Trésor des Chartes*, a rangé celle-ci sous l'année 852.

Sens, est possesseur d'une assez grande bibliothèque; il eut la bonté de nous montrer ses livres les plus curieux (1).

---

(1) Voici les ouvrages que nous avons principalement remarqués :

1.° Un manuscrit sur vélin, in-fol.; en tête du volume on lit : *Incipit Liber ruralium comodorum a mgro Petro de Crecenciis civis* (sic) *Bononiæ ad honorem Dei omnipotentis et serenissimi regis Caroli compilatus.* Sur la première page, on trouve une épître intitulée : *Epistola missa ad mgrm Petrum ordinis fratrum Prædicatorum;* elle en remplit la première moitié : la seconde contient une autre lettre intitulée : *Alia epistola missa ad Karolū regem francorum.*

2.° *Les Expositions des Euangilles en francoys*, petit in-folio, sur papier, avec figures en bois, et à deux colonnes.

Au revers de la première page est un calvaire qui la remplit entièrement. Les initiales sont encore en blanc. À la troisième page commence le livre; on y lit : *Incipiunt sermones Mauricii Parisiēsis episcopi. In dominicis diebus + in solēnitatibus Sctorū. Dominica prima Aduētus Domini, &c.* À la dernière page on lit la souscription suivante : « Cy finist les Expositions des Euāgilles en » frācois, imprimees a chablis p guillaume le rouge imprimeur lan » mil. CCCC quatre vings et neuf. Le XVIII jour doctobre. » Audessus sont deux monogrammes.

On a très-peu imprimé à Chablis : les livres sortis des presses de cette ville sont rares. La Bibliothèque impériale ne possède pas l'ouvrage indiqué ici; mais elle a le *Livre des bonnes mœurs*, publié antérieurement à Chablis, et dont voici la souscription : « Explicit » le liure de bonnes meurs fait et impresse a chablies par moy » pierre le rouge, le premier iour davril lan de grace mil CCCC » lxxviii. »

3.° Un petit in-folio, imprimé sur papier, à deux colonnes, lettres initiales en couleur, peu ornées. Au commencement on

Il nous fit voir l'original d'un acte des Ligueurs de Sens contre le bon roi Henri. Sens étoit alors partagé en quatre quartiers; tous signèrent un

---

lit : *Domini Nicolai Siculi Panormitani archiepi una cū allegationibus memoria imprimendis sup clementinis cōstitutionibus opus quidē singularissimū feliciter incipit.*

Au milieu de la 2.e colonne de la 4.e page avant la fin, on lit : *Explicit Practica domini Panormitani. Incipit eiusdē tabula.*

Viennent ensuite quatre colonnes entières et trois demi-colonnes de table, au bout desquelles on lit : *Presens domini Panormitani Practica de mō procedendi in iure tā summarie et de plano : q'mere et cum strepitu iudiciali. In omnibus ferme curiis obseruari zsueta exstitit Parisiꝯ impressa. Anno Dn̄i M. CCCC. lxxvi. mense augusti.*

4.° Un manuscrit sur vélin, en vers, petit in-folio, intitulé : *Le Discours du voyage de Constantinople, enuoyé dudict lieu à vne damoyselle francoise.* En voici le commencement :

Laissant la France à nulle autre segonde
La plus fertille et fameuse du monde,
Laissant le roy monseigneur et mon prince
Pour son service en estrange prouince.

5.° HORACE, in-folio, avec figures en bois et scholies. *Elaboratum impressumq; est : hoc elegans : ornatum : splēdidum : comptumq; Horatii Flacci Venusini : lyrici Poete opus : cum utilissimis argumētis : ac imaginibus pulcherrimis : in celebri : libera, imperialiq; urbe Argentina. Opera et īpensis sedulis q'q; laboribꝯ Prouidi viri Iohānis Reinhardi cognomēto Grüninger ciuis eiusdē vrbis argētinensis : qrto idus Marcii, absolutū vero Anno domini M. CCCC. XCVIII.*

6.° *Schola Salernitana*, de 1493.

7.° SENECE *Opera omnia*, in-fol. sur papier, à une colonne. *Venetiis impressa, M. CCCC. XCII, die ultima octobris, per Bernardinum* DE CORIS de Cremona.

acte d'union contre ce prince, qui y est seulement qualifié du titre de roi de Navarre. Chaque quartier rédigea un acte particulier : celui du quartier de l'Yonne, que possède M. Hardi, a été seul conservé ; il est écrit sur parchemin. On prétend que les signatures sont tracées avec le sang des confédérés ; mais l'acte ne fait pas mention de cette particularité ; quelques-unes sont, à la vérité, un peu rougeâtres ; mais cela est dû à l'action de l'air sur les particules ferrugineuses contenues dans l'encre (1).

---

(1) Voici la teneur de cet acte :

« *Le quartier d'Yonne.* »

« Nous Maire, Eschevins, Ecclesiastiques, officiers, bourgeois et autres habitans de la ville de Sens, soussignés ; suivant les precedentes unions par nous faites et signées, jurons et promettons à Dieu, nostre mere S.te Eglise et à messieurs les princes catholiques, librement et volontairement, sans aucune force ni contrainte, que deffendrons jusqu'à la perte de nos vies et dernière goutte de nostre sang la sainte religion catholique, appostolique et romaine, et demeurerons en la sainte union, resisterons de tout nostre pouvoir et opposerons aux desseings et entreprises de l'ennemy, signamment du roy de Navarre ; nous employerons à la deffense de ceste ville, avec tous les moyens, et y exposerons nos propres vies, notamment au siege que ledit roy de Navarre pretend mettre devant ceste ditte ville, dont à present sommes menacés ; ne conniverons aucunement avec les politiques : si quelqu'un de nous en congnoit, les revellera à messieurs les Maire et Eschevins, et ne souffrirons aucuns politiques et suspects entre nous pour quelque parenté, alliance ou amitié que ce soit. Que si aucuns ayant entré en la presente union s'oublient tant que d'enfreindre ou violer ledit serment, et ne s'employer à la deffense de

M. Hardi possède encore quelques médailles et quelques pierres gravées de peu d'importance. Nous remarquâmes parmi ses tableaux deux jolis paysages de Salvator Rosa, et le portrait de d'Héricourt, auteur du *Traité des lois ecclésiastiques.*

Nous allâmes ensuite à la Mairie examiner un tas énorme de manuscrits poudreux; il n'y avoit presque que des missels et des antiphonaires. Nous en retirâmes seulement quelques manuscrits que nous envoyâmes à la Bibliothèque impériale (1).

---

la sainte union et de ladite ville, mesme qui voudroient entrer en capitulation avec le roy de Navarre pour quelque cause ou occasion que ce soit, seront tenus et reputés pour traistres, perfides et ennemis de Dieu et de l'Estat; et s'ils peuvent estre apprehendés, seront rigoureusement punis et chastiés, sans esperance de jamais rentrer en ladite union des catholiques, ni en ladite ville; et seront tous leurs biens acquis et confisqués pour estre employés aux affaires de la ville. Faict à Sens, le xxvj.e jour d'aoust 1592. *Signé* DE LA MARE, *Maire;* BROCHARD, *Claude* FLOGNY, TENELLE, *Lieut.* &c. &c.»

Suivent quatre-vingt-six signatures de bourgeois, dont les descendans existent encore à Sens.

(1) En voici les titres:

1.° *Liber* BOETII *Incommuni diuidundo iudicio*, in-8.°

2.° *Interprétation des noms hébreux*, en forme de dictionnaire, in-8.°

3.° *Petri* DE RIGA *Biblia metrica*, in-fol.

4.° Recueil *in-fol.* contenant entre autres: *Vita S.ti Gregorii. — Pastoralis S.ti Gregorii. — Passio S.ti Titi martyris. — Passio S.ti Gordiani martyris. — Historia actuum Apost. quoties, quibus et ubi Dominus apparuit infrà XL dies resurrectionis.*

Les noms des rues de *la Synagogue*, de *la grande* et de *la petite Juiverie*, un ancien cimetière appelé le *cimetière aux Juifs*, prouvent que les Juifs ont habité autrefois Sens en très-grand nombre : Philippe-Auguste, leur persécuteur, excité par les plaintes de l'archevêque Guy des Noyers, les en chassa.

Au coin de la rue Dauphine et de celle de la Vannerie, nous remarquâmes sur un poteau de cormier une sculpture singulière : on y voit la généalogie de la Vierge depuis Abraham. L'arbre généalogique sort des côtes du patriarche.

Les noms des rues des *Vieilles-Étuves*, des *Étuves-d'en-haut*, attestent que l'usage de ces établissemens étoit plus commun autrefois qu'il ne l'a été depuis.

Quelques portes de maison sont d'une forme agréable et du style de l'architecture du temps de François I.er L'archevêque Étienne Poncher paroît avoir eu du goût pour les arts ; c'est lui qui a fait construire la petite porte de l'archevêché, sur laquelle il y a une jolie moresque ornée de la coquille qui est la pièce principale de ses armoiries.

Sur une tourelle de la cour on lit une inscription figurée de la manière suivante :

COSTRVXIT : R : D :
STE : DE PONCHIER : AR :
SEN : ANNO : DNI : M :
D : XXI

C'est-à-dire, *Construxit reverendus dominus Stephanus de Ponchier, archiepiscopus Senonensis, anno Domini 1521.*

Cette inscription ne forme qu'une seule ligne, qu'on lit en tournant autour de la tourelle.

Sur la porte d'une maison de la rue Haut-le-Pied, on lit cette jolie pensée : *De forti dulcedo, de sudore quies. 1520* (1).

Dans la rue du Tambour-d'argent, il y a une maison très-ancienne qui appartient à M. Dyanville; on lit cette inscription au-dessus de la porte :

DOMVS AMICA,
DOMVS OPTIMA.

ΟΙΚΟΣ ΦΙΛΟΣ,
ΟΙΚΟΣ ΑΡΙΣΟΣ (2).

A gauche on lit au-dessus d'un écusson effacé : ÆDIFICATA 1547 (3).

Sur une autre pierre à droite on lit : UNUS DEUS ET PLURES AMICI (4).

---

(1) « De la force naît la douceur, du travail le repos. 1520. »

(2) « Maison amie, maison excellente. » Les mots grecs ont le même sens que les mots latins. Le graveur a mis ΑΡΙΣΟΣ pour ΑΡΙΣΤΟΣ.

(3) « Bâtie en 1547. »

(4) « Un seul Dieu et plusieurs amis. »

Une autre porte d'une maison de la rue Saint-Hilaire est d'une construction élégante et agréable. Aux côtés de la porte il y a deux bustes, l'un d'homme, l'autre de femme. Au-dessus des pilastres sont deux génies; chacun tient un écusson : sur celui du génie à gauche, on lit l'inscription suivante du temple de Delphes, ΓΝΟΘΙ ΣΕΑΥΤΟΝ; sur celui du génie à droite, est la traduction latine de cet adage, NOSCE TE IPSUM (1). La frise est ornée d'arabesques, et d'un filet sur lequel on lit : *Universa vanitas omnis homo vivens* (2).

Ces divers édifices sont tous du XVI.ᵉ siècle. On les attribue, sans autorité, à l'artiste qui a exécuté les constructions ordonnées par Étienne Poncher : comme ce prélat est mort en 1525, il faudroit que cet architecte se fût fixé à Sens, et y eût travaillé pour des particuliers. Cela peut être, mais cela n'est pas prouvé. Ce qui est démontré davantage, c'est le goût qu'on avoit alors pour les inscriptions qui expriment une pensée morale ou un sentiment.

Sur le bénitier de l'Hôtel-Dieu, est ce vers grec, qui se lit dans le sens ordinaire et dans le sens rétrograde :

ΝΙΨΟΝ ΑΝΟΜΗΜΑΤΑ ΜΗ ΜΟΝΑΝ ΟΨΙΝ (3).

(1) « Connois-toi toi-même. » Le sculpteur a mis ΓΝΟΘΙ au lieu de ΓΝΩΘΙ.

(2) « Tout homme vivant n'est que vanité. »

(3) « Lave tes péchés et non pas seulement ta vue. »

Ce vers rétrograde se lisoit sur le bénitier de Saint-Étienne-des-Grès à Paris, et sur celui de Saint-Mesmin-de-Micy près d'Orléans; il étoit inscrit dans Sainte-Sophie, sur de grandes jarres qui servoient aux fidèles pour se laver le visage ou au moins les yeux (1). Les églises latines ont adopté cette inscription pour leurs bénitiers.

Outre les deux manufactures que nous avons visitées, il y en a encore dans Sens plusieurs autres: on y trouve basins, bonneterie, blanchisserie, brasserie, cannelés, chapellerie, couvertures, droguets, étoffes de coton, filatures, flanelles, futaines, kings-cordes, molletons, satinettes, serges bleues, serrurerie-grosserie, siamoises, tanneries, teintureries, toiles de coton, velours de coton, velvérettes, imprimerie; mais on n'y fabrique point de velours d'Utrecht, quoique cela soit marqué dans plusieurs géographies.

Le vin de Sens passoit pour un des meilleurs de France au temps de Henri IV; il a beaucoup perdu de sa renommée, et il est très-inférieur à celui des autres vignobles de la Bourgogne: le meilleur est celui de la petite côte de Saint-Paron, à une lieue de la ville.

Nous visitâmes la *porte de l'Yonne*, qui est en face des deux ponts jetés sur cette rivière; et après avoir

(1) BANDURI, *Imper. Orientale*, II, 764; DU CANGE, *Famil. Byzantin.* II, part. II, 21.

pris



pris congé de M. Tarbé et de son aimable famille, nous quittâmes Sens, où le lecteur trouvera peut-être que je l'ai retenu trop long-temps; mais cette ville, aujourd'hui misérable siége d'une très-petite sous-préfecture, étoit autrefois la capitale des *Senones* et la métropole d'une des provinces des Gaules, un siége archiépiscopal dont Paris même dépendoit: elle renferme des monumens curieux et rappelle des souvenirs intéressans; et, sous ce rapport, elle mérite son attention, et elle étoit digne de mes recherches.

CHAPITRE X.

DEPART DE SENS. — Bords de l'Yonne. — Fontaine de Véron. — VILLENEUVE-SUR-YONNE. — *Bandritum*. — JOIGNY. — Casernes. — Église. — Château. — Vignobles. — Échinites. — Chaux carbonatée paradoxale. — Manufacture de blanc.

LE temps étoit sombre et pluvieux ; nous passâmes par la porte Dauphine et le faubourg Saint-Pregs. On traverse le canal de la Vanne, et en suivant la route on a l'Yonne à sa droite : cette route est plantée de beaux arbres ; on aperçoit sur la gauche des coteaux couverts de vignobles. L'Yonne, qui coule presque au niveau de terre, offre un aspect riant par ses fréquentes sinuosités ; et les nombreux trains de bois dont elle est couverte, animent encore cette agréable scène.

A environ deux lieues de Sens et une lieue de Villeneuve-sur-Yonne, est la *fontaine de Véron*, renommée à cause de ses incrustations ; nous ne crûmes cependant pas que cette propriété si connue, et commune à plusieurs eaux, valût la peine de nous détourner.

Villeneuve-sur-Yonne, où l'on entre bientôt, s'appeloit autrefois *Villeneuve-le-Roi*, nom qu'elle

avoit reçu de Louis VII son fondateur. La grande rue, qui la traverse dans sa longueur, a une porte à chacune de ses extrémités; elle est large et bien bâtie. Le mauvais temps nous empêcha de descendre pour visiter l'église, dont le portail annonce une construction du temps de Louis XIII.

Le chemin est difficile et sablonneux; on a toujours l'Yonne à droite, et à gauche des collines calcaires couvertes de vignes verdoyantes. Ces collines recèlent plusieurs échinites à l'état calcaire, et la *chaux carbonatée paradoxale*, observée pour la première fois par M. Tonnelier, conservateur du cabinet du conseil des mines. On traverse deux villages, Villecien et Saint-Aubin, qui paroissent avoir des vignobles fertiles, et l'on arrive à Joigny, que M. Lebeuf prétend être l'ancien *Bandritum;* ce qui n'est pas bien prouvé. Joigny a eu des comtes particuliers depuis 1040 jusqu'en 1676 (1).

Le pont de cette ville est composé de sept arches, dont les deux du milieu sont beaucoup plus larges que les autres, pour faciliter le passage des trains et des bateaux. On propose aux voyageurs de voir les casernes : c'est un grand bâtiment en pierres de taille et en briques, qui ressemble à tous les édifices de ce genre. La ville est bâtie sur une pente si rapide, que,

---

(1) On en trouve la liste et l'histoire dans *l'Art de vérifier les dates*, tome II, page 993.

pour peu qu'on précipite le mouvement, on est forcé de courir. Les maisons sont tellement par étage au-dessus les unes des autres, que des fenêtres de celles du rang le plus élevé on plane sur les cheminées de celles d'un rang inférieur; mais aussi la vue est étendue et magnifique. Si cette situation est incommode pour les courses journalières, elle a cependant des avantages. Les vignes des environs de Joigny, toutes exposées au soleil levant, fournissent avec abondance un vin assez estimé pour l'usage ordinaire (1).

L'église est très-petite. Nous y remarquâmes, dans la chapelle des fonts baptismaux, un Christ au tombeau : ce groupe en marbre est composé de onze figures de grandeur naturelle. Il a été donné par un duc de Villeroi, dont on voit le buste accompagné de celui de sa femme : leur costume paroît être du temps de Louis XII.

De l'église nous allâmes au château. La cour est pavée de petits carreaux de forme quadrangulaire

---

(1) Il y a toujours eu une dispute établie entre les habitans d'Auxerre et ceux de Joigny pour la supériorité de leurs vins. L'auteur d'une lettre insérée dans le *Mercure* de février 1731, sur l'excellence des vins de Joigny, termine ainsi cette épître :

Chers Auxerrois, si vous voulez m'en croire,
Contre Joigny ne lancez plus vos traits;
Occupez-vous du noble soin de boire,
Ou rimez mieux, ou ne rimez jamais.

Ces vers sont relatifs à un éloge des vins d'Auxerre, dont nous aurons bientôt occasion de parler. *Voyez* chap. XI, p. 158.

comme ceux d'un appartement. Cet édifice n'est pas très-ancien, ainsi qu'on le voit par ses pilastres avec des chapiteaux ioniques, entre lesquels il y a des niches.

Nous visitâmes ensuite la manufacture de M. Chomereau de Bligny; il y fabrique un très-beau blanc, qui est moulé en pains cylindriques. La craie dont ce blanc est composé est fournie par une carrière qui est à la porte de la ville, sur la route de Paris.

La promenade au bas de la ville de Joigny, sur la rive de l'Yonne, est très-agréable. En général, depuis le pont jusqu'à Auxerre, cette rivière est bordée de belles prairies, dont les gras pâturages nourrissent beaucoup de bestiaux. Le coup-d'œil est animé par les voitures qui passent sur la route, les trains et les bateaux que l'on voit continuellement descendre la rivière. Les vers de M. de Bertin, par lesquels je termine ce chapitre, en donnent une description fidèle:

Là des prés étendus, là des collines vertes,
Où mûrit, plein de pourpre, un raisin velouté:
Ici des bois touffus et des salles couvertes,
Où l'amour, vers le soir, égare la beauté.
Un pont majestueux unit la double rive;
Des casernes de Mars ici règnent les murs;
Et l'Yonne, en son cours, errante et fugitive,
Se plaît à les baigner de ses flots toujours purs.

CHAPITRE XI.

DÉPART DE JOIGNY. — Route. — VOVES. — BASSOU. — APPOIGNY. — *AUTISSIODORUM*, AUXERRE. — Histoire. — Le Léopard. — Cabinet de M. Fournier. — Médailles. — Coins antiques. — Monnoie cufique. — M. Rougier de la Bergerie. — Vin de Migrenne. — Spectacle. — Église Saint-Germain. — Cryptes. — Tombeaux. — Bas-reliefs. — Saint-Étienne. — Tombeaux de Colbert et d'Amyot. — Usages singuliers. — Bibliothèque publique. — Manuscrits. — Sceaux gothiques. — Monumens. — Portraits. — Coins antiques. — Inscriptions romaines. — Statue équestre de Brennus. — Chapiteau antique. — Horloge. — Pétrifications. — Illustres Auxerrois.

LE 19, à six heures du matin, nous quittâmes Joigny : on traverse le pont, puis le faubourg qui en reçoit son nom, au bout duquel est une levée entourée de beaux arbres. En face est le chemin qui conduit à cette terre où le vertueux Malesherbes a fait tant d'essais et d'expériences utiles à l'agriculture : à gauche est la route d'Auxerre ; elle est sablonneuse, mais large et bordée de grands arbres. Plusieurs terrains sont inondés par le moyen de tranchées faites à la terre ; le saule et le peuplier y croissent en abondance et avec une grande rapidité.

Bientôt on trouve à droite le village de Voves, où il y a de jolies habitations, et l'on traverse le petit

village de Charmoi. On a toujours l'Yonne à sa gauche ; mais elle est assez loin de la route.

A Basson, on change de chevaux : c'étoit autrefois la limite du diocèse de Sens. Pendant environ une lieue, l'Yonne tantôt s'éloigne et tantôt se rapproche du chemin. On arrive à Apoigny, où il y a des eaux minérales, un peu avant la petite chapelle de Sainte-Marguerite et Saint-Simon, que l'on a sur sa gauche ; c'étoit l'ancienne limite de la Champagne et de la Bourgogne (1).

On descend à Auxerre par une pente rapide ; de la hauteur on découvre la ville entière, qui paroît avoir une forme ronde ; on traverse le boulevart, on passe devant l'hôpital, et l'on est sur le port ; la rivière présente un aspect fort agréable dans ce lieu, où elle est entrecoupée d'îles, et animée par le mouvement des moulins à farine.

Celui qui aura la patience de lire les deux énormes volumes de l'infatigable abbé Lebeuf, apprendra sur l'histoire d'Auxerre tout ce qu'on peut en savoir. Les Romains, qui sans doute avoient corrompu son nom celtique, nommoient cette ville *Autosiodorum* (2),

(1) M. PASUMOT a suivi la voie romaine depuis Sens jusqu'à Auxerre ; il en a donné la description avec une bonne carte, dans son ouvrage intitulé *Mémoires géographiques sur quelques antiquités de la Gaule*. Paris, 1765, in-8.°

(2) AMMIAN. MARCELL. XVII, 2. *Autissiodorum*, selon D'ANVILLE, *Notice des Gaules*, 132.

dont le mot *Auxerre* est une dérivation. Julien s'y arrêta quelque temps pour faire rafraîchir ses troupes, qu'il conduisoit à Reims, assiégée par les barbares, en 356. Elle appartenoit à la contrée des *Senones*; mais cette ville eut ensuite son territoire particulier. Son heureuse et agréable situation, la fertilité de ses vignobles, y attirèrent successivement de nouveaux habitans. Dans la *Notice de l'Empire*, elle est appelée *civitas Autissiodorum*; elle faisoit partie de la quatrième Lyonnoise. S. Pélerin y porta la foi au III.e siècle. Après la mort de Clovis, elle fit partie du royaume d'Orléans. Louis-le-Débonnaire comprit l'Auxerrois dans les états de son fils Charles; la sanglante bataille de Fontenay, où cent mille Français perdirent la vie, en 841, fut livrée dans cette contrée. L'Auxerrois a eu des comtes particuliers, dont le plus ancien a été Conrad II, frère de l'impératrice Judith, épouse de Louis-le-Débonnaire; ce comté fut irrévocablement réuni au duché de Bourgogne en 1669. Attila, les Sarrasins, les Normands, les Anglois et les Calvinistes, ont dans différens temps dévasté la ville, où l'on montre encore des traces de leurs ravages. C'est aujourd'hui le chef-lieu du département. Elle est dans une situation agréable et pittoresque. C'est là que les voyageurs qui viennent de Lyon par eau (1), après

(1) Il y a une vue d'Auxerre dans le *Voyage pittoresque de la*

avoir pris à Châlons la route de terre, se rembarquent sur ces grosses et lourdes galiotes qu'on appelle *coches d'Auxerre*.

Nous ne pouvions mieux faire que de descendre à *l'auberge du Léopard ;* outre sa situation sur la rivière, et la manière obligeante dont on y est servi, nous eûmes l'avantage de trouver dans notre hôte un littérateur qui pouvoit nous donner d'utiles renseignemens. M. Bonnard étoit professeur de mathématiques à l'école centrale : il a fait des élèves distingués ; M. Fournier, préfet de l'Isère, habile géomètre, est sorti de son école, et il est demeuré son ami. L'honnête M. Bonnard a épousé une femme estimable, qui lui a donné en dot une auberge, et lui a procuré ainsi une existence indépendante. M. Bonnard n'a pas beaucoup étudié le Traité d'Apicius, le *Cuisinier français*, ni même l'*Almanach des Gourmands ;* mais il se livre paisiblement à ses calculs mathématiques, et cause, sans jactance et sans importunité, de nouvelles et de littérature, avec les voyageurs qui veulent s'entretenir avec lui, et dont il espère retirer quelque instruction. Il étoit l'ami de l'habile bibliographe Laire ;

France, tome II, *Bourgogne*, n.° 9 ; elle est prise du grand chemin de Dijon : deux autres, n.° 11, sont prises du bord de la rivière : une autre, n.° 37, est prise de dessus le pont ; elle a une indication des principaux édifices ; et une autre, n.° 53, est prise de la porte du pont.

et il jouit dans la ville, comme savant, de la considération qu'il mérite.

Nous allâmes chez M. Fournier, qui appartient à une famille bien connue dans l'histoire de l'imprimerie : il exerce aussi à Auxerre l'état de libraire ; il y joint la culture des lettres, qui n'a jamais été étrangère à sa profession ; il en fait ses délassemens. M. Fournier possède un médaillier dans lequel quelques pièces de mauvais aloi se sont malheureusement introduites ; mais cette collection en renferme d'autres qui sont intéressantes. Nous remarquâmes diverses médailles des rois et des villes de la Grèce, beaucoup de consulaires, et une suite assez nombreuse d'impériales, parmi lesquelles il y en a peu de rares. Nous vîmes dans cette collection beaucoup de monnoies modernes des principaux états de l'Asie et de l'Afrique, et une suite de divinités indiennes et malabares, que M. Fournier a rapportées de l'Inde, où il a servi, en qualité de chirurgien, sur la flotte de M. de Sufren ; il possède encore des lampes, des fragmens de cette poterie rouge gauloise qu'on rencontre si fréquemment.

Il nous montra un coin antique de Tibère, avec son revers : le type est une Cérès assise, tenant un épi de blé (*pl. I.*re*, n.*o *6* a. b.), avec l'inscription ROMA MAXIMA. On possède dans les cabinets plusieurs coins antiques ; celui de la Bibliothèque impériale en a quelques-uns : mais il est très-rare d'en

rencontrer avec leur revers. On en a découvert six dans une même fouille auprès d'Auxerre : il y en a deux chez M. Guise, dont il sera bientôt question ; deux à la bibliothèque publique, et deux chez M. Fournier. Cela prouve qu'il a existé un atelier monétaire dans le lieu où ces coins ont été découverts ; et en effet, ils étoient dans un fourneau encore rempli de suie (1). Comme chaque coin a le même revers, on voit aussi que l'on faisoit à-la-fois plusieurs coins pour accélérer la fabrication des espèces ; et cela explique les différences que l'on observe sur beaucoup de médailles qui ont le même type, et sont cependant sorties de coins différens.

Nous vîmes aussi une suite de médailles modernes relatives à la révolution. Enfin M. Fournier eut la bonté de me céder, pour une médaille de Claude, une monnoie cufique (*pl. I.re, n.o 7*), dont mon ami M. de Sacy a bien voulu me donner la description suivante :

« C'est une monnoie d'Ortok-Arslan, roi du Diarbecr, mort en 637 de l'hégire. D'un côté on lit :

ابو العباس احمد الناصر لدين الله امير المومنين الملك العادل.

de l'autre est une tête avec ces mots :

ناصر الدنيا والدين أرتق سلان ملك ديار بكر

(1) Le P. LAIRE m'adressa une lettre sur la découverte de ces coins. Voyez *Magasin encyclopédique*, an III, tome V, p. 114.

» C'est-à-dire, *Abou'labbas-Ahmed-Alnazer-lidin-'Allah, prince des Croyans. Le roi juste, le secours du monde et de la religion, Ortok-Arslan, roi du Diarbecr.*

» Le graveur de la médaille a omis les deux premières lettres du nom *Arslan.* On ne peut pas lire la date qui doit être autour du premier côté.

» Dans le *Museum Cuficum Borgianum*, tom. I, p. 65, n.° XXXVIII, on trouve une monnoie pareille à celle-ci, dont M. Adler n'a pas tout-à-fait bien déchiffré la légende : dans celle-ci il manque la dernière lettre du nom *Arslan.* »

Nous ne quittâmes M. Fournier que pour nous rendre chez M. Rougier de la Bergerie, qui nous attendoit. Le nom de ce vertueux administrateur est bien connu par les services qu'il a rendus à sa patrie; c'étoit un des membres les plus zélés de l'ancienne Société d'agriculture, où il a succédé à l'immortel Buffon. Dans les utiles leçons qu'il a données sur l'agriculture, art pour lequel il est passionné et qu'il a chanté, M. Rougier de la Bergerie a joint l'exemple au précepte. Il est à présent préfet du département de l'Yonne, où il est estimé et chéri de ses administrés. Nous commençâmes par voir son cabinet, qui est riche en pétrifications; il possède aussi quelques monumens d'antiquité, des échantillons des pierres et des cimens qui ont servi à la construction d'Autun, des vases gaulois de terre rouge, des figurines, des

fibules, une petite suite d'impériales en or et en argent, et quelques médailles modernes.

Le dîner fut gai. L'aimable administrateur se délasse, par le commerce des Muses, de la fatigue des affaires, et sa conversation est aussi vive qu'agréable. Il nous fit servir de son *vin de Migrenne*, que je ne dois pas oublier dans ma relation. Ce canton faisoit autrefois partie du domaine des évêques d'Auxerre. Irancy et la Chenette sont regardés comme les meilleurs cantons de l'Auxerrois : Migrenne leur est beaucoup supérieur; et si M. de la Bergerie l'a vanté, s'il l'a chanté dans son poëme (1), ce n'est pas parce qu'il en est propriétaire, c'est par esprit de justice. Ce vin est délicat, généreux; il a un bouquet délicieux; il est bienfaisant même pour les estomacs affoiblis et pour les convalescens, et il y a peu de vins de la haute Bourgogne qui doivent lui être préférés; il a même la propriété, très-rare pour les vins de cette espèce, de pouvoir être exporté. Les évêques d'Auxerre en envoyoient quelquefois en Angleterre et constamment en Italie. Du reste, la réputation des vins d'Auxerre

---

(1) Laissez les charlatans prétendre avec de l'eau,
Un acide sucré, l'hièble ou le sureau,
Ou sur le gras terrain du fertile Surenne,
Faire un vin qui surpasse ou le Vosne ou Migrenne.

Ces vers sont extraits de ses *Géorgiques françaises* (Paris, 1804, 2 vol. in-8.°), chant XI, tome II, p. 222.

est très-ancienne. Héric, qui vivoit au IXe siècle, en a fait l'éloge (1).

La troupe de Ribié étoit dans la ville : nous allâmes à la comédie. La salle, construite dans une ancienne église, est petite, mais agréablement peinte et décorée ; le rideau représente la vue d'Auxerre, prise du quai devant la préfecture. On nous donna *la Revue de l'an VIII*, *Shakespeare amoureux* et *Maison à vendre*. L'orchestre étoit composé d'amateurs, et conduit par le premier médecin de la ville : si ce suivant d'Esculape ne guérit pas toujours ses malades, il doit au moins les traiter gaiement. Les servantes, armées de falots, qui attendoient leurs maîtres à la sortie du spectacle, nous donnèrent une représentation naturelle de la dernière scène de *la Petite Ville*.

Le lendemain, l'aimable fils de M. de la Bergerie nous conduisit à l'église Saint-Germain, dont les deux voyageurs Bénédictins parlent avec tant de vénération. Nous étions accompagnés de M. Trebuché, membre de la commission nommée pour la conservation de ce monument. Le portail de cette célèbre abbaye n'a rien d'imposant (2) ; mais il

(1) Voyez l'*Éloge des vins d'Auxerre*, par l'abbé LEBEUF, *Mercure de France*, novembre 1723, p. 872.

(2) On trouve dans le *Voyage pittoresque de la France*, tome II, n.° 11, deux vues de cette abbaye.

annonce une haute antiquité : la chapelle qui est dans le rond-point est d'une grande élégance. On descend dans l'église par quelques degrés. Le vaisseau est beau ; mais il n'a pas la grandeur et la majesté de celui de Saint-Étienne. On n'y trouve aucun monument. Les cryptes sont ce que cette église offre de plus remarquable ; elles ont été révérées dans tous les temps, à cause du grand nombre de corps saints qu'elles renferment. Nous y entrâmes à la lueur des flambeaux : le respect qu'on avoit pour ces lieux étoit extrême ; l'inscription latine qui est sur la porte défend d'oser y pénétrer avec des souliers (1).

Les cryptes sont composées de voûtes basses, soutenues par de petits piliers ornés de chapiteaux ; les galeries, l'autel et la chapelle sont disposés comme aux étages supérieurs. Le mur a été repeint au commencement du dernier siècle ; les inscriptions qui indiquent la place où les corps des saints ont été déposés, sont du même temps : plusieurs tombeaux subsistent encore ; beaucoup d'autres ont été brisés par des mains profanes (2). En général, ces cryptes ont été dévastées par l'armée révolutionnaire, par les galériens et les prisonniers de

---

(1) *Ne appropies huc ; solve calceamentum de pedibus tuis.*

(2) Les fidèles qui veulent visiter ces tombeaux, doivent se procurer l'ouvrage intitulé *Description des grottes d'Auxerre*, par *Dominique* FOURNIER, 1780, in-12.

guerre qui ont été successivement logés dans cette église (1).

Au-dessous de cette crypte il y en a encore une autre sous le rond-point ; c'est la chapelle de S. Clément, habitée actuellement par un jardinier qui y entre par la porte de son jardin : comme la ville est bâtie sur le penchant d'une colline, il n'est pas étonnant que la crypte inférieure soit au niveau d'une partie de la rue (2).

Nous visitâmes les dehors des murs, parce qu'on nous dit que quelques monumens antiques avoient servi à leur construction. La tradition qui veut que Saint-Germain ait été bâti des débris d'un temple romain, a peut-être été répandue pour relever l'éclat du triomphe de la religion sur le paganisme. Nous vîmes cependant deux hippocampes placés en regard, des oiseaux qui ont l'air de paons, des cerfs ; mais ces animaux ressemblent beaucoup à ceux qui ornent la frange inférieure de la tapisserie de la reine Mathilde, et ces bas-reliefs paroissent être du XI.ᵉ siècle. Sur un

(1) Ce n'est pas seulement depuis la révolution que cette église a été dévastée : la châsse de S. Germain, qui étoit d'or, disparut dans le pillage qu'en firent les Calvinistes en 1567. On doit regretter cette perte, parce que cette châsse étoit un monument d'orfévrerie du moyen âge, et parce qu'elle étoit ornée de gemmes, parmi lesquelles il y avoit sûrement plusieurs pierres gravées.

(2) Ce jardinier a un bail pour neuf ans : la commission chargée de la conservation de ce temple fait de vains efforts pour le chasser.

mur

mur voisin de l'église Saint-Germain, on voit un homme debout qui tient une pique ; on le regarde comme une figure de S. Maurice. Il paroît que c'est une pierre d'un tombeau gaulois, et qu'elle représente un soldat légionnaire.

La cathédrale, sous l'invocation de S. Étienne, attira ensuite notre attention. Le portail est orné d'une infinité de sculptures : le vaisseau est imposant, le chœur très-beau ; mais le baldaquin est d'un mauvais goût. L'église est peu éclairée, et son obscurité religieuse inspire le recueillement. Les vitraux sont magnifiques, mais ils ont été en partie détruits; du reste, ce grand édifice est parfaitement conservé. Il est étonnant que les géographes et les auteurs de descriptions n'en disent rien, tandis qu'ils vantent tous la beauté de l'archevêché, où est aujourd'hui la préfecture, quoique ce bâtiment ne mérite aucune attention (1).

Nos regards se fixèrent sur deux monumens funèbres appliqués au mur à l'entrée du chœur. L'inscription de celui qu'on voit à droite apprend que c'est le tombeau de Nicolas Colbert, évêque d'Auxerre, mort en 1676. Ce tombeau ne fut pourtant placé

(1) Cette erreur est répétée même dans le *Voyage pittoresque de la France*, quoiqu'on y trouve, *tome II, n.° 10*, deux vues bien faites de cette cathédrale, prises de face et de côté. Ces vues auroient pu désabuser l'auteur de l'explication, qui l'a sans doute écrite d'après les géographies, sans même regarder ses estampes.

qu'en 1713, par les soins de M. de Colbert, marquis de Torcy, neveu du prélat. On y voit un génie qui d'une main éteint son flambeau, et de l'autre tient le médaillon de l'évêque ; au bas sont les deux couleuvres des armes de sa maison.

Une figure représentée à genoux et regardant l'autel attira bien davantage notre attention par la sévérité du style et par son expression : c'est celle du traducteur de Longus et de Plutarque, de Jacques Amyot, grand aumônier de France, évêque d'Auxerre, où il mourut le 6 février 1593. On ne voit que la partie supérieure du corps de cette figure; elle porte au cou l'ordre du S. Esprit, dont Amyot étoit commandeur (1) (*planche XI, n.° 2*).

Nous espérions trouver dans le trésor quelques curiosités semblables à celles que nous avions vues à Sens; mais nos recherches furent vaines : nous n'y vîmes que des plateaux de cuivre avec des inscriptions allemandes, tels qu'il y en a dans beaucoup de sacristies, et quelques chefs, entre autres celui de S. Lazare, que l'on montre aussi à Vézelai, à Avalon et à Marseille.

(1) Le portrait d'Amyot ne se trouve dans aucun ouvrage contemporain. Le premier a été gravé de trois-quarts par Gaultier, *in-4.°* ODIEUVRE l'a fait copier dans sa *Galerie de portraits* : on lit au bas L. E. *pinxit.* A. *sculps.* Nous ignorons quel est le nom du peintre, et si par ce mot *pinxit* il faut entendre que le portrait étoit contemporain : nous ignorons aussi d'après quel original cette sculpture a été faite.

Cette église avoit autrefois des usages très-remarquables. On y a célébré la fête des foux jusqu'en 1407; ce ne fut qu'en 1538 qu'on vit cesser tout-à-fait la coutume de jouer à la *balle* ou *pelote* [*pelota*] dans la nef. Le jour de Pâques, le dernier chanoine fournissoit la pelote, et la présentoit au doyen, qui la renvoyoit à ses confrères; le tout finissoit par une danse et par un banquet où le vin n'étoit pas épargné. Un usage plus singulier étoit l'hérédité de la dignité de chanoine dans la maison de Chastellux, en mémoire de Claude de Beauvoir, seigneur de Chastellux, qui reprit la ville de Cravant sur une troupe de brigands qui s'en étoit emparée, et la remit, sans dédommagement, au chapitre de Saint-Étienne, à qui elle appartenoit. Le chanoine reçu, après avoir prêté le serment d'usage, se présentoit à la porte du chœur en habit militaire : il étoit botté et éperonné; un beau surplis blanc et bien plissé couvroit son habit; un large baudrier passoit sur ce surplis, et son épée y étoit suspendue; le brave chanoine avoit les deux mains gantées, un faucon sur le poing, une aumusse sur le bras gauche, et il tenoit dans la main droite un chapeau orné de plumes blanches. Cet usage paroît d'abord bizarre; mais si l'on y réfléchit, il prend, par la réunion des attributs de la vaillance et de la religion, un caractère chevaleresque qui plaît à l'imagination : il a eu lieu encore en 1732 (1).

(1) *Mercure de France*, juin 1732, page 1248.

N'oublions pas que l'instrument appelé *serpent* a été inventé en 1590, pour l'usage de cette église, par un chanoine appelé *Edme Guillaume*.

Nous vîmes ensuite la bibliothèque publique. Nous y remarquâmes d'abord plusieurs manuscrits, dont la plupart sont relatifs à l'histoire de l'Auxerrois, et ont été cités par le P. Lelong, dans sa *Bibliothèque historique de la France*, et par Lebeuf, dans son *Histoire d'Auxerre* (1).

Les manuscrits d'ouvrages littéraires nous intéressoient plus particulièrement: nous en vîmes un de 1472, petit in-folio, en papier, sur deux colonnes, qui contient les poésies de Fortunat, la plupart des œuvres de Prudence, et les Bucoliques de Virgile. Nous vîmes aussi un *Arbre des batailles* (2). Un

---

(1) Le plus important est l'original de la *Chronique* dite *de Saint-Marien*, grand in-folio vélin. L'auteur étoit un moine de l'ordre des Prémontrés, demeurant à Auxerre, et qui mourut au commencement du XIIIe siècle; il se nommoit ROBERT. Cette chronique a été imprimée à Troyes, en 1608, mais très-imparfaitement; ce qui rend ce manuscrit précieux. Il vient de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Marien, connue sous le nom de *Notre-Dame-la-Dehors*, d'où il fut apporté en 1792, et déposé dans la bibliothèque publique.

(2) Manuscrit sur vélin, in-folio, sur deux colonnes. L'ouvrage connu sous le nom de *l'Arbre des batailles* a été fait par *Honoré* BONNOR; il a été imprimé deux fois dans le XVe siècle, Lyon, 1481, in-folio, et Paris, Verard, 1493, in-folio. Il y en a encore une édition du même siècle, sans date, mais imprimée



Plaute (1) attira sur-tout notre attention, ainsi qu'un Missel avec des signes de musique extrêmement anciens, et antérieurs à ceux qu'inventa Gui d'Arezzo. Cette bibliothèque, qui est fort nombreuse, doit renfermer quelques autres curiosités bibliographiques: mais tous les livres étoient amoncelés ; nous n'en pûmes voir que quelques-uns, et avec beaucoup de précipitation.

La salle qui précède est celle où s'assemble l'Athénée de l'Yonne; elle est décorée d'estampes et de quelques tableaux peu remarquables. Nous y vîmes une tête juvénile antique en bronze, deux coins semblables à ceux de M. Fournier, quelques lampes, un peigne à peu-près pareil à celui de Sens, quelques sceaux dont la plupart sont fragmentés; ce qu'il y a de singulier, c'est qu'ils appartiennent en général au Dauphiné : nous prîmes la note de quelques-uns que je ne pense pas avoir été publiés, et sur lesquels je compte composer un mémoire particulier. J'observerai, à cette occasion, que depuis la révolution on a laissé disparoître la plupart des sceaux, qui sont

---

avec les caractères dont Neyret se servoit à Chambéri. Les initiales sont très-ornées, sur-tout celle de la première colonne, qui occupe la longueur de toute la page.

(1) Ce manuscrit sur vélin, petit in-folio, contient les huit comédies de PLAUTE. L'écriture en est très-lisible; une main moderne a ajouté à la fin : *Monasterii Sancti-Germani Autissiodorensis congregationis Sancti-Mauri.* Et plus bas, de la même main qui a écrit le manuscrit, on lit : *Iohannes scripsit.*

cependant des monumens très-importans pour l'histoire ; il seroit nécessaire d'en former des collections.

Nous vîmes encore dans cette salle un plan de la ville, quelques portraits, parmi lesquels nous distinguâmes celui de Lebeuf, écrivain laborieux, dont M. Lebeau a composé l'éloge (1), et auteur d'une foule d'écrits dont on trouve la liste dans la *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, (2), et celui du savant bibliographe Laire, qu'Auxerre n'a pas vu naître comme l'infatigable auteur dont nous venons de parler, mais qui mérite cet hommage de la ville par le soin qu'il apportoit à former sa bibliothèque.

Je ne trouvai aucune des inscriptions indiquées par Montfaucon, Lebeuf et Caylus : cependant M. de la Bergerie, d'après les indications que je lui ai données, a fait d'exactes recherches, et il a enfin réussi à en retrouver quelques-unes, qu'il fera sans

---

(1) *Académie des belles-lettres*, tome XXIX.

(2) Elle y occupe onze pages in-folio. On a droit de s'étonner de l'aversion que le célèbre BARTHÉLEMY témoigne pour ce laborieux écrivain, que les Bénédictins éditeurs du *Dictionnaire* de DU CANGE ont nommé *rerum minimè tritarum indagator sagacissimus.* Dans ses *Lettres sur l'Italie*, Barthélemy le désigne toujours sous le nom de *Bos.* On peut dire, pour justifier leur illustre auteur, que ces lettres étoient confidentielles, et qu'elles n'auroient jamais vu le jour, si elles n'avoient été retrouvées dans un dépôt littéraire, dont le conservateur a cru qu'il pouvoit se permettre de les publier.

doute placer dans la bibliothèque. Voici ces inscriptions :

AUG SACR DEAE
ICAVNI
T TETRICIVS AFRICAN
D S D D.

AUGustæ SACRæ DEÆ ICAUNI T. TETRICIUS AFRICANus De Suo Dono Dedit.

Cet autel a donc été consacré à la divinité de l'Yonne par T. Tetricius Africanus. Il est intéressant, à cause de l'indication du culte rendu au fleuve qui donne aujourd'hui son nom à ce département. Ce monument existe encore; mais il est engagé dans une construction. Il paroît même que la statue de la déesse est renversée; du moins on voit auprès les pieds d'une statue.

PRO SALVTE DOMINORVM
V. S. L. M. (1).
DEDICAVIT MODESTO ET PROBO COS.

La désignation des consuls Modestus et Probus

(1) *Votum Solvit Lubens Merito.*

nous apprend que ce vœu a été fait l'an 228 de J. C. pour la conservation de l'empereur Alexandre Sévère et de l'impératrice Julia Mammæa sa mère.

Dans une petite maison canoniale auprès de l'église de Notre-Dame de la Cité, est le tombeau de Jucunda, avec sa figure et cette inscription :

D. M.
MONIMENTUM
IUCUNDE IULIANI
FILIAE.

Il a été figuré par Montfaucon (1) et par Caylus (2). M. l'abbé de T..... en a un dessin particulier, qui représente le pan du mur où celui qui l'a découvert l'a fait placer, et le cep de vigne qui lui faisoit une espèce d'encadrement. Le chanoine Érard de la Chasse, qui fit réparer la maison en 1671, a fait tracer au-dessus une inscription, dans laquelle on disoit que Jucunda étoit la fille de l'*empereur* Julien. Il ne faut pourtant pas admettre cette opinion ; on lit dans plusieurs inscriptions le

(1) *Supplément*, tome III, pl. x.

(2) Tome VII, p. 296.

nom *Julianus* (1), sans qu'il y soit question de cet empereur.

M. Laire m'avoit écrit que dans des fouilles faites à Atie près d'Auxerre, sur les bords de l'Yonne, on avoit trouvé une statue équestre qu'il prétendoit être celle de Brennus, ce général gaulois qui, après s'être emparé de Rome, la livra au pillage et aux flammes. On croira difficilement à l'existence de ce monument. Cependant je me transportai chez M. Guise, marchand de vin sur le quai, qui en est le propriétaire. J'ai bien examiné le prétendu Brennus : le cheval est couvert d'une housse ornée de carrés et de croix; sur cette housse est une selle à quatre pommeaux; le cavalier est vêtu d'une tunique qui descend jusqu'à la moitié de la cuisse et qui est serrée avec une ceinture. On voit des hommes ainsi vêtus sur la tapisserie de la reine Mathilde. M. Laire croyoit appuyer son opinion sur l'inscription d'une patère de terre cuite trouvée dans le même lieu où on lisoit le mot BRENNOS : cette patère a été cassée; mais il est évident que c'étoit un de ces vases si communs dans les Gaules, sur lesquels on lit souvent le nom du potier. Cette statue est une sculpture du XI.e ou du XII.e siècle.

Nous vîmes encore chez M. Guise une statue très-mutilée, qui représente peut-être une impératrice;

---

(1) Le Recueil de Muratori en offre plusieurs exemples.

mais les traits sont absolument méconnoissables : elle tient dans une main une patère, et dans l'autre une corne d'abondance.

Il possède aussi un très-beau chapiteau qui a appartenu à un temple païen (*pl. XVII, n.° 1*). Il est d'ordre composite; chaque face est ornée d'un buste placé au milieu des feuilles d'acanthe : ces bustes représentoient quatre divinités romaines adorées alors à Auxerre, et figurées avec quelques modifications qu'elles avoient reçues dans les Gaules; Jupiter, Apollon, Mars et Mercure. Jupiter est *imberbe;* c'est ainsi que les Grecs figuroient Jupiter Anxur ou Axur, dont il existe quelques monumens (1). Celui-ci tient dans les mains deux foudres, qui sont composés chacun de trois dards, ayant une pointe à chaque extrémité.

Apollon (*n.° 2*), figuré comme dieu du soleil, est nu, avec une chlamyde jetée sur l'épaule; il tient un flambeau dans la main. La tête est très-mutilée.

Le buste de Mars (*n.° 3*) est dans un état encore plus déplorable : la tête est perdue; mais le dieu est reconnoissable à la cuirasse et au bouclier ovale qui a pour ornemens ces corps coniques imités des pétrifications appelées *bélemnites* ou *pierres de foudre;*

(1) Une belle intaille, gravée par Neisus (*Pierres gravées d'Orléans*, tom. II, pl. XXIII, p. 54); une médaille de la famille *Vibia* (*Thesaur. Morellian.* fam. *Vibia*, pl. H, n.° 2, et A). *Voyez*, sur ce Jupiter, mon *Dictionnaire de mythologie*, au mot ANXUR.

son bras droit, qui est étendu, étoit sans doute armé de la redoutable lance qui caractérise le dieu des combats.

Le buste de Mercure *(n.° 1)* est un des plus entiers. Ce dieu est coiffé du pétase : il tient dans une main un caducée dont la forme diffère un peu de celle qu'on observe ordinairement ; sa main droite tenoit sans doute une bourse.

D'après le style de la sculpture, l'édifice auquel ce chapiteau appartenoit, a dû exister au III.e siècle.

Le soir nous visitâmes la ville. Nous allâmes d'abord à Saint-Pierre, que les habitans appellent *Saint-Peré*. Cette église, qui est aujourd'hui une succursale, a été très-dévastée. Elle n'est pas ancienne ; le portail porte l'inscription de 1656 : la nef est pourtant plus ancienne ; son architecture l'annonce : il y a des vitraux donnés en 1620 et en 1624 par Bertholet, maire. Le portail offre un mélange de goût moderne et d'imitation du gothique qui est peu agréable.

Nous revînmes par la rue Joubert : on y voit des restes des anciens murs construits en grandes pierres de taille par les Romains.

Nous passâmes sur la place où est la grande fontaine : il est étonnant qu'on n'ait pas imaginé d'en faire servir le trop-plein à l'entretien d'une autre fontaine sur un plan inférieur de la colline qui sert d'assiette à la ville.

L'horloge est placée sur une arcade ; auprès est

une tour, terminée par une pyramide couverte en plomb, sans doute pour servir de beffroi : l'une des aiguilles du cadran porte un soleil ; l'autre la lune, qui tourne sur elle-même, ce qui en fait voir les phases. On prétend que l'horloger, nommé *Jean*, qui a exécuté ce *chef-d'œuvre* en 1469, a eu les yeux crevés pour qu'il n'en fît plus de semblable (1). Cette tradition populaire existe à l'égard d'autres horloges plus compliquées que celle-ci.

Nous visitâmes Saint-Eusèbe, autre succursale. Elle n'offre rien de remarquable ; la chapelle dédiée à S. Paul, patron des vignerons de ce pays, est assez élégante.

Le lit de l'Yonne charie beaucoup de granits et de madrépores pétrifiés ; la ville est en partie pavée de granits roulés.

On trouve dans le sol beaucoup de pétrifications : les plus communes sont des ammonites, des nautilites, des bucardes, des camées, des anomies, des térébratules, des oursins, des ostracites, des pectinites, &c. Nous en vîmes une nombreuse collection dans le cabinet de M. de la Bergerie.

On a découvert dans les environs d'Auxerre

---

(1) La place, la tour de l'horloge et les prisons sont figurées dans le *Voyage pittoresque de la France*, tome II, pl. 52 et 53. Sur la planche 52, il y a une vue de l'ancienne face du portail vis-à-vis Saint-Renorbert ; elle a sûrement été détruite, car nous ne l'avons pas aperçue.

beaucoup de colonnes, des figures mutilées, des urnes, des tombeaux; mais tout cela a disparu (1).

Nous ne quitterons pas Auxerre sans donner un souvenir aux hommes illustres que cette ville a produits : le fondeur Jean-Claude Fournier, célèbre dans les fastès de la typographie ; La Curne Sainte-Palaye, qui a décrit avec tant de savoir et de vérité les mœurs et les usages de l'ancienne chevalerie, et qui avoit une connoissance si parfaite de notre vieux langage ; Lebeuf, dont j'ai déjà parlé ; et Sedaine, écrivain peu correct, dont il nous reste un grand nombre de charmans opéras.

(1) LEBEUF, *Histoire d'Auxerre*, II, 6.

CHAPITRE XII.

DÉPART D'AUXERRE. — Yonne. — Trains de bois. — VERMANTON. — Grottes d'ARCY. — PRÉCY-LE-SEC. — LUCY-SUR-BOIS. — AVALON. — Vue pittoresque. — Monumens. — Camp *des Alleux*. — Commerce. — Fureur du jeu. — Voie romaine.

NOUS quittâmes Auxerre le 21 avril. On traverse le pont, qui n'a rien de remarquable; mais il faut s'y arrêter, parce qu'on y jouit d'une vue très-agréable : on trouve ensuite la route de Troyes, que nous laissâmes pour suivre celle de Lyon. Près du pont est une jolie maison de campagne, bâtie dans un goût très-moderne.

Nous avions à notre droite l'Yonne et de rians paysages; ses bords étoient couverts de bois coupé pour être flotté ou chargé dans des bateaux. Cette rivière devoit avoir une grande utilité pour le commerce, même dans l'ancienne Gaule, et cependant on ne trouve pas son nom dans les auteurs classiques. L'inscription votive découverte à Auxerre, dans laquelle elle est appelée *Icaunus*, est le plus ancien monument qui en retrace le souvenir; on ne la trouve pas citée avant le IX.ᵉ siècle, où elle est désignée sous le nom de *Icauna*, *Hionna*, *Iunia:* une antique tradition a cependant consacré qu'elle étoit connue dans

la Gaule, après la conquête des Romains, sous le nom d'*Icauna*.

Cette rivière est d'une très-grande importance pour le commerce; aussi sa navigation est-elle très-active. Après être sortie des montagnes du Morvan, au département de la Nièvre, où elle prend sa source, elle passe à Clamecy, où elle devient navigable: elle arrive à Auxerre et à Sens, portant d'énormes bateaux chargés des riches présens de Bacchus: après avoir reçu la Cure à Cravant et la Vanne à Sens, elle va se jeter dans la Seine à Montereau (1).

On aime sur-tout à voir passer avec la rapidité de l'oiseau ces radeaux longs et étroits que l'on nomme *trains*, et qui portent à Paris une grande partie du bois nécessaire à la consommation de cette ville immense. Ce bois est coupé dans les forêts; on le débite en bûches à brûler, ou on l'équarrit pour la charpente: les bois destinés à ce dernier usage sont voiturés sur le bord de la rivière et chargés sur des bateaux. Les bûches reçoivent la marque du propriétaire, sont conduites auprès des petites rivières qui se rendent dans l'Yonne, et y sont jetées pêle-mêle; des gardiens veillent, le long de ces rivières, à ce qu'aucun morceau ne soit détourné. La Cure, l'Armançon, la Vanne, sont les rivières qui apportent ces bois flottés: ils sont arrêtés à leur embouchure;

(1) *Suprà*, p. 53.

les préposés distinguent à la marque ce qui appartient à chaque propriétaire. Les bûches, liées avec des harts, sont posées sur des tonneaux placés de distance en distance, et forment des trains que trois hommes conduisent à Paris. Ces hardis pilotes tournent habilement autour des rivages; ils évitent les bas-fonds, dont ils ont connoissance: c'est surtout en traversant les ponts, sous lesquels ils passent avec la rapidité de l'éclair, que se manifestent la justesse de leur coup-d'œil et toute leur adresse; à peine la tête d'un train y paroît-elle, qu'aussitôt il en est déjà loin. Dès que le train est arrivé dans les ports de Paris, des hommes plongés dans l'eau jusqu'à la ceinture le déchirent, et mettent les bûches en tas dans le chantier. Cependant une crue d'eau subite, une forte gelée, occasionnent quelquefois de terribles désastres; quelquefois aussi un moment d'oubli laisse détourner cette fragile construction de la direction qu'elle doit prendre, le train heurte contre la pile d'un pont, il se rompt, et le fleuve est couvert de ses débris, qui sont repêchés par une foule de mariniers, mais dont le propriétaire a bien de la peine à recouvrer une petite partie.

On traverse le célèbre vignoble d'Irancy, celui de Coulange; on passe près de Cravant, où l'Yonne reçoit la Cure, et l'on relaye à Vermanton, petite ville dont il étoit déjà question au IXe siècle. Le portail de l'église est gravé dans l'*Histoire de Bourgogne*

d'Urbain

d'Urbain Plancher (1); il est aujourd'hui très-dégradé. La grosse tour qui est au milieu de la grande rue, et qui sert à enfermer les prisonniers, fait un bon effet (2). Près de Vermanton est la terre de Sainte-Palaye (3). Le terrain devient alors tellement pierreux, qu'on croit réellement marcher sur des gravois. Nous passâmes devant le chemin de Vézelay, petite ville que l'on aperçoit à droite, à une distance d'environ quatre lieues, sur une montagne.

Nous étions, après avoir traversé Lucy-sur-Cure, à une demi-lieue des grottes d'Arcy, qui jouissent d'une grande célébrité à cause des effets que produisent les stalactites et les incrustations calcaires qui y forment des piliers, des lustres, et leur donnent un air magique. Ces grottes ont été décrites par plusieurs auteurs (4), qui les comparent à celles d'Antiparos. Dans les mois de mars et d'avril elles sont encore pleines d'eau, et l'entrée en est très-difficile. Comme il y a en France plusieurs grottes à-peu-près semblables,

(1) Tome I.er, page 514.

(2) Il y en a une jolie vue dans le *Voyage pittoresque de la France*, tome II, planche 53.

(3) *Suprà*, p. 173.

(4) On peut consulter sur ces grottes, PERRAULT, *Origine des fontaines*, Paris, 1672, in-12; une description donnée par M. DE CLUGNY, dans les *Mémoires de littérature* du P. DESMOLETS, tome II, et réimprimée dans l'*Encyclopédie*, au mot *Arcy*; une autre de M. MORAND, Lyon, 1752, in-12, et dans les

et que le jour finissoit, nous ne crûmes pas, pour les observer, devoir risquer de gagner une fluxion de poitrine, ou d'avoir au moins un mauvais gîte.

Nous laissâmes de côté la route de Tonnerre. On traverse *Précy-le-Sec*, et l'on trouve un pays coupé par des bois d'une assez grande étendue : celui d'*Hervaux*, que l'on voit sur la gauche, est le plus considérable. On traverse un petit ruisseau appelé *la Vers*. Nous prîmes des chevaux à *Lucy-le-Bois* : comme la nuit approchoit, le maître de poste, qui en même temps est aubergiste, feignit de ne pouvoir nous en donner, pour nous forcer à loger chez lui; mais, voyant que nous étions résolus à ne pas descendre et à ne nous arrêter qu'à Avalon, il se détermina à nous faire conduire.

La route n'offre rien de remarquable jusqu'à cette ville. L'Itinéraire d'Antonin et la Table Théodosienne en font mention sous le nom d'*Aballo*, entre *Autissiodorum*, Auxerre, et *Sidolucum*, Saulieu. Le Cabinet impérial en possède une médaille antique avec

---

Observations sur l'histoire naturelle, la physique et la peinture, 1752, in-4.°, tome I.er, part. III; une autre de JOLINEAU dans un Mémoire de GUETTARD, *Académie des sciences*, 1754; les *Tablettes de Bourgogne*, de 1759; l'*Almanach d'Auxerre* pour l'année 1760; le *Voyage aux grottes d'Arcy*, par DEVILLE, Paris, an IX, in-12. La description la meilleure et la mieux faite est celle que M. PASUMOT a insérée dans les *Mémoires de l'académie de Dijon*, année 1784, 1.er semestre, pag. 33; elle est accompagnée d'une très-bonne carte.

le mot *Aballo* (1) : elle a pour type, une tête ceinte d'une bandelette, et au revers un mulet. On a dit ensuite *Avallo*, et en français, *Avalon.* Cette ville étoit assez considérable au temps des Romains ; elle appartenoit aux *Ædui.* C'étoit une des principales places des anciens ducs de Bourgogne.

L'entrée d'Avalon est imposante par sa régularité (2) ; elle est propre et dans une agréable situation. Le sous-préfet, M. de Châteauvieux, ancien militaire, eut la bonté de nous accompagner. Les habitans d'Avalon ont beaucoup de goût pour la musique ; c'est leur occupation favorite : ils avoient formé, avant la révolution, une réunion qui portoit le nom de *Société des mélophiles.* La salle de ses concerts a été agréablement décorée par le même artiste qui a peint le rideau de la salle de spectacle d'Auxerre. Cette salle sert aussi pour les assemblées du conseil de sous-préfecture.

L'aimable et complaisant M. de Châteauvieux nous conduisit au *cours de la Petite-Porte,* appelé aussi le *Petit-Cours.* Aucun étranger ne doit passer dans Avalon sans aller à cette promenade, pour y considérer les effets de la nature les plus agréables, admirer

(1) PELLERIN, *Villes*, tome I.er, pl. III, n.° 1.

(2) Il y avoit autrefois une porte appelée *Porte Auxerroise;* elle est gravée dans le *Voyage pittoresque de la France*, tome II, n.° 53 : mais elle n'existe plus.

les sites les plus gracieux. Il est étonnant que ces rians paysages soient si peu connus des voyageurs. Les deux sites que l'on voit du Petit-Cours ressemblent aux plus agréables vues de la Suisse, mais en miniature. Ces beaux points de vue ont été peints, et ces tableaux étoient autrefois dans la galerie du Luxembourg. Le *Cousin* paroît se plaire dans la petite vallée fertile où il forme plusieurs sinuosités et des chutes d'un bel effet, à près de mille toises de profondeur, tandis que la ville est dans une plaine : un petit pont aide à le traverser. La vallée est bordée de collines où quelques pointes de rocher percent au milieu des bosquets et à travers la verdure : des jardins en terrasse paroissent suspendus sur le penchant de ces collines (1). En se plaçant à un coin de la terrasse du Petit-Cours, on aperçoit en face le *camp des Alleux*, ancien camp romain dont la limite est encore tracée.

Le promontoire sur lequel Avalon est bâti, est entièrement granitique : le granit est rouge et à gros grains ; on l'appelle *pierre de Morvandelle*, c'est-à-dire, du *Morvand*.

Avalon a encore deux jolies promenades; celle de

(1) On trouve une vue de cette vallée dans le *Voyage pittoresque de la France*, tome II, n.° 25 ; et une autre prise de la pente qui va à Saulieu. On trouve encore à la planche 68 quatre autres vues : *a* sur le chemin de l'Orme ; *b* sur la rivière du Cousin ; *c* en descendant près de la rivière ; *d* le cours.

l'ancien *Jardin des Capucins*, et celle qu'on appelle *le Terrau*. Nous voulûmes visiter la bibliothèque, qui est placée au collége; mais tous les livres qu'on y a réunis, étoient dans une plus grande confusion que la boutique d'un libraire qui déménage.

L'église d'Avalon n'a rien de remarquable : son portail est, comme celui de Vermanton, du XI.e siècle ; il est aujourd'hui très-dégradé (1).

Nous vîmes, dans un bâtiment qui étoit autrefois une église dédiée à S. Martin, quatre colonnes de *cipollino verde antico :* on prétend qu'elles viennent d'un temple d'Apollon ; mais cette assertion n'est aucunement prouvée. M. Léonard Houdeil a dans sa cour quatre grosses pierres taillées en forme de banc ; on dit qu'elles ont appartenu à un ancien temple de Druides : mais, autour de quelques porches d'églises très-anciennes, on voit des pierres absolument semblables ; ce qui me fait penser que ces prétendus monumens du culte des Druides ont été destinés au même usage.

M. de Châteauvieux, qui montre un grand zèle pour tout ce qui intéresse sa sous-préfecture, se propose de faire des fouilles à Mauré, à trois lieues d'Avalon, où l'on a déjà trouvé quelques monumens. Les belles colonnes de *cipollino verde* dont j'ai parlé,

---

(1) Le grand et le petit portail sont gravés dans l'*Histoire de Bourgogne*, tome I.er, p. 515.

attestent que les Romains ont séjourné à Avalon.

On fabrique dans cette ville une grande quantité de tonneaux : quoiqu'ils paroissent moins unis en dehors, ils sont cependant mieux joints que ceux de Saulieu, et on leur donne la préférence ; ils sont très-recherchés. Il n'y a pas de vignes autour d'Avalon ; mais on y fait un grand commerce des vins des pays environnans, et des bois des forêts voisines. Il y a aussi dans la ville deux papeteries qui font du papier commun. Le commerce consiste principalement en grains, en vins, et sur-tout en bois, qui viennent du Morvand, et qu'on flotte sur le Cousin et sur la Cure jusqu'à Vermanton et à Cravant, où l'on en forme des trains pour les conduire à Paris.

La fureur du jeu fait de cette petite ville, placée au passage de la grande route de Dijon et de Lyon, un véritable coupe-gorge. Quatre grands cafés étoient sans cesse remplis de joueurs ; le perfide *trente-un* et la friponne *roulette* y étoient permanens. Les joueurs s'y rendoient de vingt lieues à la ronde ; on y a vu risquer jusqu'à mille louis d'un seul coup. Il y avoit dans notre auberge un malheureux qui s'y étoit totalement ruiné.

La magnifique chaussée qu'Agrippa, gendre d'Auguste, fit construire, vers l'an 700 de Rome, pour aller de Lyon à Boulogne, passoit près d'Avalon : on en trouve encore quelques restes, qu'il

est difficile de reconnoître. On voit aussi à une lieue d'Avalon, dans une petite vallée, un vieux pont gothique, soutenu par deux arches en ogive; c'est au-delà de ce pont qu'on a découvert les vestiges de la chaussée romaine (1).

---

(1) *Notice sur la ville d'Avalon;* dans les *Nouvelles Recherches sur les villes de France,* par HÉRISSANT, tome I.er, p. 44.

CHAPITRE XIII.

ROUTE DE BOURGOGNE. — Granit. — ÉPOISSE. — CUSSY-LES-FORGES. — SEMUR. — Foire. — ARMANÇON. — Église Notre-Dame. — Bas-relief singulier. — Anciens vitraux représentant différens métiers. — Saint-Éloy. — Bibliothèque.

J'AUROIS bien voulu pouvoir visiter l'antique église de Vézelay, qui offre des particularités curieuses; mais cette petite excursion auroit demandé deux jours. Le temps étoit détestable; je résolus de suivre ma route. Nous quittâmes le chemin qui conduit directement à Lyon par Autun, et nous fîmes un long circuit pour voir Dijon et une partie de l'ancienne Bourgogne. L'agrément et l'instruction que j'ai trouvés dans ce voyage, ne m'ont pas permis de regretter ce détour. J'ai emporté une vive reconnoissance des bontés qu'on m'a témoignées dans cette contrée; puissé-je y avoir laissé des souvenirs!

Nous partîmes le 22 avril à deux heures; c'étoit le dimanche : il pleuvoit à verse. La route passe sur un terrain granitique. On laisse à gauche, en sortant, un grand étang. On passe à *Époisse*, et l'on arrive à Cussy-les-Forges. Le granit cesse entre ces deux villages. *Cussy-les-Forges* est sur un fond calcaire et limoneux; mais le granit est dessous et

fait le sol principal. On trouve là une des preuves du passage du granit au calcaire. Après avoir passé l'avenue du château de Ragny, on descend dans un vallon très-profond, et l'on passe sur un pont le *Serain*, qui coule entre des roches assez élevées. Il n'y a pas de vignes, mais seulement quelques bouquets de bois, où l'on voit percer des rochers de cette espèce de granit d'un ton rougeâtre qu'on appelle *granit de Bourgogne*. La pluie commença un peu à diminuer quand nous fûmes à Époisse. Enfin, après avoir cheminé dans un pays cultivé en froment, on traverse un petit bois d'environ une demi-lieue d'étendue, et l'on arrive à Semur, ville placée sur un roc granitique escarpé, qu'il faut gravir après avoir passé le pont sur l'Armançon. Ce granit est en décomposition, et sert à faire un excellent ciment.

Semur a peu d'apparence : cependant cette petite ville, peu de temps avant la révolution, avoit quelque importance ; elle étoit habitée par plusieurs familles riches. Nous la trouvâmes pleine de monde, parce que c'étoit un jour de foire, et il fut impossible d'avoir place dans l'auberge de la *Côte-d'Or*, où la poste conduit ordinairement les voyageurs. Après bien des recherches inutiles, nous fûmes obligés de nous gîter dans une taverne infecte, pleine de rouliers et de porte-balles, et de coucher dans une chambre qui donnoit passage à plusieurs autres.

M. Berthet, le sous-préfet, étoit trop malade

pour faire accueil aux étrangers. Ses manières affectueuses et obligeantes nous firent prendre intérêt à sa situation douloureuse; il a mérité une place dans notre souvenir, en nous procurant la connoissance, je me plais à dire l'amitié de M. Bruzard, jeune homme plein d'esprit et de mérite, et qui est très-versé dans les sciences physiques. Il eut la bonté de nous faire loger chez ses respectables parens, qui eurent pour nous tous les soins imaginables; et pendant trois jours que nous passâmes à Semur, nous ne nous sommes point quittés.

Nous visitâmes la ville avec lui et avec un jeune médecin, M. Garnier, qui a fait imprimer dans le *Magasin encyclopédique* d'excellens extraits d'ouvrages importans sur les sciences médicales, et qui s'est fixé depuis dans Semur, sa patrie. Nous vîmes d'abord la promenade qui a été plantée sur un bastion de l'ancienne enceinte de la ville. Le site, quoiqu'inférieur à celui d'Avalon, est très-pittoresque: l'Armançon coule au pied de la ville, comme le Cousin baigne Avalon. L'Armançon est plutôt un torrent qu'une rivière; il est à sec pendant plusieurs mois de l'année: il entoure la ville de trois côtés, de sorte qu'elle paroît être sur une langue de terre. Le torrent forme de jolies cascades dans le fond du vallon: ses bords sont occupés par des jardins, des prés, de petites maisons, qui en rendent la vue pittoresque, mais qui ont souvent beaucoup à souffrir d'un si dangereux voisinage.

Nous passâmes devant le donjon, qui consiste en quatre tours très-grosses et très-élevées, et nous allâmes visiter l'église. La porte principale n'a rien de remarquable; les figures qui la décoroient ont été mutilées.

Si le grand portail ne doit point fixer l'attention d'un amateur des monumens historiques, il n'en est pas de même d'une des portes latérales : le cintre est orné de figures des Saisons, et de la représentation des travaux de chaque mois; c'est une espèce de zodiaque comme celui de Vézelay, et tel qu'on en voit à Paris (1), à Arras (2), à Strasbourg (3), à Autun (4) et dans d'autres lieux.

Le dessus de la porte encadré dans ce cintre est singulier par le fait dont il rappelle la mémoire : c'est la mort du comte Dalmace, tué de la main même de son gendre Robert I.er, duc de Bourgogne, fils de Robert, roi de France. Ce prince fut établi duc de Bourgogne, en 1032, par le roi Henri I.er son frère : c'est le chef de tous les ducs de Bourgogne de la première race. Il étoit d'un caractère violent, et capable de se porter aux plus terribles extrémités

---

(1) M. DUPUIS a publié un mémoire sur ce zodiaque.

(2) J'en ai le dessin dans mes porte-feuilles.

(3) M. DE LA LANDE a fait figurer ce zodiaque dans les *Mémoires de l'Institut.*

(4) Il en sera question plus bas à l'article de cette ville.

dans des accès de colère. Il avoit épousé Hélie, fille de Dalmace, seigneur de Semur. Robert, ayant pris querelle avec son beau-père dans un repas, se jeta sur lui, le perça de plusieurs coups, et l'étendit mort à ses pieds. La pitié succéda bientôt à sa furie; il fut épouvanté de son crime, et eut recours à un moyen expiatoire consacré par plusieurs autres exemples de ce temps : il fit des présens aux églises, et fonda le prieuré de Semur, qui fut érigé ensuite en chapitre collégial. Il fit, dit-on, graver sur la porte son parricide, afin d'en expier, s'il étoit possible, l'horreur, et par un aveu public, et par le témoignage d'un sincère repentir. Ce monument singulier subsiste encore : la couronne qui étoit sur la tête du duc, dans les différens groupes où il a été représenté, est la seule chose qui ait été mutilée. Ce monument n'a peut-être échappé à la rage révolutionnaire, que parce qu'il représentoit le crime d'un prince. M. Bruzard a bien voulu m'en faire le dessin *(pl. XII)*. Je vais d'abord en donner l'explication telle que je la conçois ; nous verrons ensuite si la tradition répandue à ce sujet est véritable, et si c'est Robert qui a véritablement fait exécuter ce bas-relief de son vivant.

Toute la représentation est partagée en trois champs. Je pense qu'on ne peut suivre la marche de l'histoire qu'en allant de droite à gauche, et en commençant par le rang inférieur : le sculpteur a

sûrement adopté cette disposition, pour placer dans le haut de l'ogive l'Éternel et le paradis, qui est la dernière partie de cette sculpture. C'est ainsi que les artistes grecs ont représenté quelques sujets de la mythologie ou de l'histoire héroïque sur le fronton des temples. On y voyoit, par exemple, dans le champ inférieur, les géans voulant escalader le ciel; et au sommet du fronton, dans le champ le plus resserré, Jupiter seul contre tous, qui lançoit sur eux la foudre.

En adoptant cette idée, nous verrons donc à droite, dans le champ inférieur, le fatal banquet dans lequel Robert a commis son crime. On n'a point de rapport circonstancié de cet événement : ainsi il est très-difficile d'en indiquer les détails. Voici comment j'en conçois l'explication. Il y a seulement à cette table trois personnages couronnés et deux autres sans couronne : on peut présumer que le banquet dans lequel cet événement funeste arriva, étoit un festin solennel auquel assistèrent d'autres princes; peut-être voit-on près de Robert sa femme et quelque duc ou comte qui l'étoit venu visiter. Je pense que Robert est celui qui porte une barbe; ce qui me le fait présumer, c'est qu'il est représenté ainsi dans le groupe suivant : on peut même ajouter qu'il est seul, tandis que tous les autres sont sur une même ligne, et probablement sur une espèce de banc. Il est assis sur un siége pliant, orné de mufles

et de pattes de lion : ces siéges, qui dérivent de l'ancienne chaise curule des Romains, sont, sur les diptyques et les autres monumens du moyen âge, le signe de la dignité consulaire, royale ou impériale ; tel est celui que l'on conserve à Paris dans le Cabinet de la Bibliothèque impériale, et qui est vulgairement connu sous le nom de *siége de Dagobert.* Un des convives couronnés montre du doigt au duc sa victime, le malheureux Dalmace étendu à ses pieds, et dont un chien a saisi un gant qu'il emporte. Le duc paroît déjà sentir l'énormité de son crime et en éprouver le remords. La table n'est pas splendidement servie ; un bassin couvert, qui contient quelque mets liquide, un plat où l'on voit une pièce de viande, et un pot, sont tout ce qui compose le service. Nous avons plusieurs autres exemples qui attestent la frugalité des repas à cette époque, ou la manière très-simple de les représenter (1).

Je crois voir, dans le groupe suivant, le duc Robert qui regarde avec effroi le malheureux Dalmace, dont le corps étendu par terre semble demander vengeance au ciel : le duc fuit avec horreur le festin qu'il a souillé par ce forfait. Près de lui est un moine ; celui-ci a la main placée sur l'épaule d'un jeune homme qui tient un livre sous le bras : ce

(1) *Suprà*, p. 105, 109 et 110.

moine, vêtu du scapulaire et de la cuculle, symboles de sa profession, pourroit être regardé comme S. Hugues, fondateur et abbé de Cluny, fils de Dalmace et d'Aremburge de Vergy, et ainsi frère d'Hélie, épouse de Robert; alors le jeune homme seroit aussi un fils de Dalmace : mais, en comparant ce monument avec d'autres du même temps, il me paroît plus vraisemblable que ce religieux désigne le patron de Dalmace, qui montre à Robert l'ame de son beau-père, qui a été reçue dans le ciel. Le livre est, dans les anciennes images, un symbole de la béatification.

Robert a recours aux moyens de tous les princes superstitieux; il cherche une expiation facile de son forfait dans des dons faits aux églises, dans des aumônes qu'il fait distribuer. On voit dans le troisième groupe un saint personnage, désigné ainsi par le livre qu'il tient à la main, qui partage aux pauvres, sans doute de la part du duc, des pains et des fruits qui sont dans un panier : près de lui est un homme qui en reçoit dans un vase; il penche la tête pour les présenter à un homme cul-de-jatte ou estropié qui marche en s'appuyant sur une béquille courte à trois pieds, qui peut aussi lui servir de siége.

Ces moyens d'expiation ont réussi au duc; mais il doit recevoir l'absolution formelle de la puissance ecclésiastique, qui seule a le droit d'être l'organe

de la démence de Dieu. La tête du personnage du troisième groupe, qui est à genoux, est cassée : si elle existoit encore, on y retrouveroit sûrement la couronne, et c'est pourquoi elle a été mutilée. Le duc Robert demande donc son pardon : un prêtre, désigné par le livre qu'il tient, lui dit, en élevant le doigt vers le ciel, que Dieu est touché de la sincérité de son repentir, et apaisé par les dons qu'il a faits à son église ; qu'enfin son crime lui est remis. Pendant ce temps, un autre prêtre à genoux sollicite par ses prières l'indulgence de l'Éternel. Une tour et des créneaux indiquent que le tout se passe dans l'intérieur de la ville ; mais l'église n'est point désignée.

Nous avons vu sur ce premier champ le crime de Robert et ce qu'il a fait pour l'expier, enfin le pardon qu'il a obtenu pendant sa vie : le second champ nous offrira le résultat de cette indulgence après sa mort. Ici les figures qui, sur le premier champ, vont de droite à gauche, reprennent de gauche à droite, comme dans l'écriture boustrophédone. On représente ordinairement encore de cette manière les marches, les fêtes, les triomphes, les processions, afin de pouvoir rassembler un plus grand nombre de personnages dans un cadre étroit, et qui ne peut donner lieu à un plus grand développement.

Nous voyons, à gauche, des créneaux qui indiquent la ville de Semur : dans l'enceinte des murs s'élève une église, celle de Notre-Dame, que le duc

duc a fait bâtir en expiation de son crime, et dans laquelle il a été inhumé.

Devant l'église est un nuage qu'on peut regarder comme un amas de feu et de fumée : c'est le symbole du purgatoire, par lequel il lui a fallu passer ; car Dieu, malgré ses expiations, son repentir, ses fondations et ses aumônes, n'a pu l'admettre dans le séjour des élus, au sein de l'innocence et de la pureté, sans que son ame ait été purifiée, et sans qu'il ait reçu, par un supplice d'une durée déterminée, la punition de sa faute, pour jouir ensuite éternellement de la récompense due à sa piété. Le duc est figuré comme un jeune homme : c'est son ame dépouillée de tout ce qu'elle avoit de terrestre ; elle est innocente et rajeunie. Plusieurs saints l'attendent au sortir du purgatoire ; un d'eux, qui a une barbe, le saisit par le bras et va le conduire à la barque.

Il paroîtra sans doute singulier que le passage dans le séjour des saints soit représenté comme les Grecs figuroient le passage dans les Champs-Élysées. La fable du nautonnier inflexible est très-ancienne, et nous voyons qu'elle avoit passé dans notre religion : on ne la trouve cependant pas dans les monumens des premiers temps du christianisme ; mais il paroît qu'elle s'étoit reproduite, sous une autre forme, vers le VIII.e siècle, époque à laquelle plusieurs fables s'introduisirent dans l'histoire de France et dans la religion. Sur le monument sépulcral de Dagobert I.er,

on voit, au milieu d'une mer orageuse, une barque chargée de démons qui entraînent l'ame du malheureux prince (1). La barque que nous observons ici n'est pas remplie de démons; elle représente, non le passage aux enfers, mais, au contraire, le passage dans le séjour des élus de Dieu. On voit le nautonnier assis, et appuyé sur sa rame, avec laquelle il fait avancer la barque. Deux des saints que nous avons vus dans le groupe précédent, sont debout: l'un a la tête nue et tient un livre; l'autre, vêtu en moine, s'appuie sur un grand glaive; c'est l'attribut ordinaire de S. Paul. Au bout de la barque est un jeune homme assis: les extrémités des bras sont cassées; mais on voit, par leur position, qu'il avoit les mains jointes: c'est l'ame de Robert qui va enfin arriver dans le séjour des saints.

L'Éternel est au sommet du fronton; il tient la main droite élevée pour répandre sur la terre les biens qui sont l'effet de sa bénédiction, et dans la gauche le globe, qui est le symbole de sa souveraine puissance: deux anges l'encensent, et indiquent l'hommage que les élus sont continuellement occupés à lui rendre. Les nuages qui environnent

---

(1) MONTFAUCON, *Monum. de la monarch. franç.* t. I.er, pl. XIV, p. 164; LENOIR, *Musée des monumens franç.* tome I.er, pl. XIX. Ce monument est actuellement dans ce musée. Michel-Ange, suivant encore des idées dont il trouvoit des exemples, a placé le vieux Charon et sa barque dans son *Jugement dernier.*

cette dernière partie de la composition, désignent le ciel, que l'on est convenu d'appeler sa demeure, quoiqu'il n'habite nulle part et qu'il soit présent partout.

Telle est l'explication que je crois pouvoir donner des figures de ce bas-relief. Du reste, il ne peut avoir été fait du vivant de Robert, puisqu'on voit qu'il y est question de sa mort et de son entrée dans le royaume des cieux, et que la tradition dit qu'il fut enterré sous la porte où cette histoire est figurée. Je présumerois donc que ce sont les religieux et les chanoines de cette abbaye qui y ont fait sculpter ce bas-relief après la mort du prince. Nous avons d'autres exemples de faits aussi extraordinaires. J'ai publié, dans mes *Antiquités nationales,* un monument de la collégiale d'Écouis, qui représente Dieu réparant l'injustice de Charles de Valois, et recevant dans son sein Enguerrand de Marigny, qui fut pendu par suite de la haine que ce prince lui portoit; Marigny présente à l'Éternel une couronne de cordes, symbole de son supplice (1).

Il est étonnant que D. Plancher, dans sa volumineuse Histoire de Bourgogne, n'ait rien dit du crime de Robert : il est vrai qu'il auroit un peu déparé le grand éloge que ce religieux fait de ce prince (2),

(1) *Antiquités nat.* tome III, article XXVIII, pl. III, p. 22.

(2) Tome I.er, pag. 263 *et suiv.*

parce qu'il fut le bienfaiteur de plusieurs églises. Mais le fait n'en est pas moins avéré : il est consigné dans la *Vie de S. Hugues, abbé de Cluny*, par Hildebert (1). Quoique cet auteur n'en donne pas les détails, il dit expressément que Dalmace, père du saint abbé, fut assassiné par Robert son gendre dans un festin. Selon la tradition du pays, on assure que ce prince voulut transmettre à la postérité la représentation de son forfait : le bas-relief que j'ai décrit vient à l'appui de cette tradition, que les savans auteurs de l'*Art de vérifier les dates* ont adoptée sans difficulté.

Au dernier pilier à droite, dans la nef, il y a un tableau sur bois représentant Jésus-Christ élevant la main droite avec l'index et le doigt du milieu étendus, et tenant dans la gauche le globe surmonté par une croix. Ce tableau, fait en 1299, a été malheureusement repeint, comme on le voit par l'inscription qui se lit au bas : *Hec fieri fecit mgr Philibertus Blanchon, hui' villæ de Senemuro, anno Domini CIↃ° CC° nonagesimo IX.* Et plus bas on lit : *Repeint, 1612.* Il est probable que le peintre a suivi les anciens traits. À côté de la tête on lit : *Ego sum via, veritas et vita.* Sur le cadre, à gauche et à droite : *Est superexcellens sententia* γνῶθι σεαυτόν. Ce dernier mot est très-corrompu, mais il paroît qu'il faut le lire ainsi.

(1) *Defuncto autem patre suo, quem dux Burgundiæ gener ejus propriâ manu peremerat.* HILDEBERT. *Vita Sancti Hugonis, Oper.* p. 731.

Les vitraux des chapelles sont très-curieux. Dans l'un on voit les différentes opérations de la fabrication du drap. Il est divisé *(planche XIII)* en quatre compartimens : dans le premier *(n.° 1)*, deux hommes sont occupés à tisser du drap ; l'un fait aller la navette, l'autre la reçoit : dans le second *(n.° 2)*, un homme nu dans une cuve foule le drap : dans le troisième *(n.° 3)*, un autre homme le carde ; la machine qu'il emploie offre deux rangées de chardons, et ressemble à celle dont se servent les tricoteurs de bas et de bonnets ; elle paroît garnie, comme on le fait aujourd'hui, de têtes du *dipsacus*, appelé pour cette raison *chardon à bonnetier* (1) : dans le quatrième compartiment *(n.° 4)*, un ouvrier tond le drap tissu, foulé et cardé, avec de grands ciseaux qui ont absolument la forme de ceux dont on se sert aujourd'hui pour le même usage. L'habit des ouvriers n'est composé que de deux pièces ; une espèce de pantalon qui couvre à-la-fois les cuisses, les jambes et les pieds, et une petite veste courte.

Dans une autre chapelle, on voit deux compartimens de vitraux (2) ; ils représentent les travaux du boucher : dans le premier *(n.° 5)*, un homme assomme un bœuf avec le revers d'une hache ; dans le second

---

(1) *Dipsacus fullonum*, L.

(2) Les deux autres ont sans doute été brisés ; ils sont remplacés par des verres blancs.

(n.° 6), un autre, placé derrière son étal, dépèce la viande avec un couperet. Ceux-ci sont vêtus différemment des précédens; ils ont des bas, un tablier et une espèce de camail.

En haut on voit des vitraux de grisaille, qui représentent la décapitation de S. Jean et l'histoire du martyre de S.te Reine.

Les vitraux d'une autre chapelle sont plus remarquables par la beauté des couleurs que par l'intérêt qu'offrent les sujets, qui sont mal figurés, tous tirés de la Bible et difficiles même à distinguer : mais le rouge et le bleu sur-tout sont d'une beauté comparable à l'éclat des pierres précieuses.

Dans une autre chapelle, on voit dans une niche latérale une figure debout, haute d'environ deux pieds, et placée sur un piédestal dont l'un des côtés offre le nom de S. Éloy. Ce saint est absolument dans l'attitude d'un maréchal; coiffé d'un petit chapeau, vêtu d'un habit assez ample et d'un tablier de cuir suspendu au cou par deux cordons, il tient dans la main devant lui, sur l'enclume, un pied de cheval : sur le devant de cette enclume ou établi, on voit les différens instrumens du maréchal, tels que marteau, tenailles, fourchettes, fer à cheval. On sait que S. Éloy est le patron de tous les ouvriers qui travaillent les métaux. J'ai cru devoir faire graver *(pl. XI, n.° 3)* cette figure, qui paroît être du XV.e siècle, et qui nous retrace la forme des instrumens du maréchal à cette époque.

Nous visitâmes ensuite la bibliothèque; elle est dans une très-belle salle de l'ancien couvent des Ursulines. Nous n'y vîmes rien de très-remarquable, si ce n'est un Térence sans date. Nous allâmes passer le reste de la soirée dans la société de la respectable famille de M. Bruzard, qui nous fit voir sa collection de minéralogie : elle est peu considérable, mais utile pour l'instruction, et bien arrangée selon la savante méthode de M. Haüy.

Il a dans sa cour un monument gaulois, dont je donne la figure *(planche XI, n.º 4)*, mais que je n'entreprendrai pas d'expliquer : on y voit un jeune homme nu, qui tient dans la main droite un serpent, et dans la gauche un gros oiseau.

CHAPITRE XIV.

Mandubii. — Mont-Auxois. — Camp de César. — *Alesia*, Sainte-Reine-d'Alise. — Château de Bussy. — Portraits.

C'est assez nous occuper de froides descriptions de portails d'églises, de vieilles peintures et d'antiques vitraux; passons à des objets plus grands, à des sujets plus agréables : que le lecteur nous suive dans l'intéressante excursion que nous avons faite le 23 avril; il assistera en idée à une des plus mémorables batailles qu'aient livrées des peuples vaillans pour se soustraire à un joug étranger : nous visiterons un lieu réputé saint par une antique religion; nous pénétrerons dans un château rempli d'emblèmes qui peignent l'amour trompé dans son espoir, et l'ambition malheureuse dans ses projets.

Notre aimable conducteur nous avoit beaucoup parlé du château de Bussy, et des singulières peintures dont il est décoré; ce qu'il en avoit dit avoit fait naître en nous une vive curiosité : d'ailleurs, pour s'y rendre, il falloit passer sur le lieu où César vainquit les nations gauloises armées pour la défense de leur liberté. Que de motifs pour nous engager à faire cette excursion! Nous prîmes à la poste un cabriolet, si l'on peut

donner ce nom à un horrible *caraba* qui nous fut loué fort cher ; et nous partîmes vers dix heures du matin.

Le chemin, toujours effroyable, étoit rompu par les pluies ; nous fûmes forcés de descendre vingt fois, et de laisser la voiture près d'un moulin à foulon, à quelque distance du village de Sainte-Reine, où le postillon avoit ordre de nous attendre. Là, nous pûmes contempler le champ célèbre où tant de braves Gaulois trouvèrent une mort honorable, en défendant courageusement leur liberté. Le vaillant Vercingentorix, qui jusque-là avoit conduit habilement la guerre, avoit été nommé général. Après un engagement malheureux, il s'étoit jeté dans *Alesia*, ville principale du pays des *Mandubii*, peuples qui dépendoient des *Ædui :* César vint l'y assiéger. Cette place étoit au sommet du Mont-Auxois, qui a une forme conique, et qui est assez élevé ; le pied de la montagne est baigné par deux petites rivières, l'Ose et l'Oserain. César fit tracer des lignes autour de la ville : ses fortifications consistoient en deux fossés parallèles ; celui qui étoit dans la vallée avoit été rempli par l'eau des rivières. Pendant ce temps-là, Vercingentorix s'étoit aussi retranché sous les murs de la ville, et son camp étoit fortifié par un fossé et un mur de pierres sèches, de six pieds de hauteur : il renvoya sa cavalerie, et donna à chaque cavalier l'ordre de revenir avec tous ceux qui étoient en état de porter les armes, en observant qu'il n'avoit de

vivres que pour un peu plus de trente jours. Les Gaulois choisirent dans chaque peuple une troupe d'élite : la Gaule fit un grand effort pour se soustraire à l'esclavage ; deux cent cinquante mille hommes de pied et huit mille cavaliers se rendirent au pays des Æduens. Le commandement fut déféré à quatre chefs ; et cette redoutable armée marcha vers *Alesia* comme à une victoire certaine. César se trouvoit lui-même entre les assiégés, toujours prêts à faire une vigoureuse sortie, et cette multitude d'hommes animés du desir de la vengeance : mais sa fortune ne l'abandonna point et seconda les efforts de son génie ; les auxiliaires, engagés dans une gorge, furent battus ; il en fit un carnage épouvantable ; et Vercingentorix, ayant perdu tout espoir, fut forcé de se rendre à discrétion (1).

Beaucoup d'auteurs ont décrit différemment toutes les circonstances de cet événement mémorable, qui sera toujours un point curieux d'histoire, de géographie et d'antiquité militaire (2) : je ne chercherai point

---

(1) CÆSAR, *de Bello Gallico*, VII, 67, 68.

(2) Quelques auteurs ont prétendu que Sainte-Reine-d'Alise ne peut pas être considérée comme l'ancienne *Alesia*. Le Capucin, auteur de la *Dissertation sur les frontières de la Gaule et de la province romaine où l'on découvre la fameuse Alesia*, 1707, in-4.°, prétend qu'*Alesia* est Alais dans les Cévennes. Consultez encore *Éclaircissement sur la dispute d'Alise en Bourgogne et d'Alez, au sujet de la fameuse Alesia, par l'auteur des Nouvelles Découvertes sur l'état de l'ancienne*

à les concilier, et ne reprendrai point cette discussion. Il suffisoit, pour élever notre ame, de contempler ce sommet où le dernier défenseur de la liberté des Gaulois fut forcé de se rendre; la pente de cette montagne où César fit creuser ses lignes inexpugnables; les hauteurs environnantes sur lesquelles les Gaulois confédérés vinrent camper; ce

---

Gaule, Avignon, 1715, in-12; — *Recherches géographiques sur quelques villes de l'ancienne Gaule*, dans les *Mémoires de Trévoux*, 1739, p. 1643; — *Extrait d'une lettre de D. Duval, Bénédictin, contre les Recherches précédentes*, dans le *Mercure*, sept. 1739, p. 2162. Mais l'opinion reçue et démontrée est que Sainte-Reine-d'Alise est véritablement l'ancienne *Alesia*; c'est celle du P. LEMPEREUR, dans ses *Dissertations historiques sur divers sujets d'antiquités*, Paris, 1706, in-8.° M. l'abbé BELLEY, dans ses *Éclaircissemens géographiques sur l'ancienne Gaule, précédés d'un Traité des mesures itinéraires des Romains et de la lieue gauloise*, par D'ANVILLE, Paris, 1741, in-12, met la chose hors de doute. Tous les commentateurs de César ont adopté cette opinion. Quant aux détails militaires, on peut consulter le mémoire de l'abbé Belley, qui fait très-bien connoître la situation d'*Alesia* et toutes les circonstances du siége; les *Mémoires militaires sur les Grecs et les Romains*, la Haye, 1758, 2 vol. in-4.°, *de Charles* GUISCHARD, connu sous le nom de QUINTUS ICILIUS, tome I.er, p. 282; *Mémoires sur plusieurs points d'antiquités militaires*, par le même, Berlin, 1773, 4 vol. in-8.°, tome IV, p. 131. M. Bruzard possède un mémoire manuscrit composé par un militaire instruit; nous l'avons lu sur le terrain. M. le comte DE TURPIN, dans ses *Commentaires historiques sur César*, tome II, p. 7; a donné quatre plans qui représentent les dispositions de César et de Vercingentorix pour l'attaque et la défense d'*Alesia*; mais ces cartes n'ont été faites que d'après le récit de César, et non sur le terrain. Une petite gravure d'*Israël* SILVESTRE représente très-bien l'état actuel de la contrée.

mont que Vergasillaunus tourna à la pointe du jour, en faisant un long circuit pour surprendre un ennemi qui étoit toujours sur ses gardes ; cette gorge où il eut l'imprudence de s'engager ; celle par laquelle César, ayant fait lui-même un détour, vint tomber sur ses derrières, ce qui décida la victoire. Nous donnâmes un souvenir douloureux à la mémoire de ces généreux Gaulois, sans pouvoir refuser à leur ennemi ce sentiment d'admiration que commandent l'audace et le génie.

Alesia étoit alors une des principales villes des Gaules. Selon Diodore, Hercule, en revenant de Sicile, en avoit posé les fondemens, et elle fut appelée *Alesia*, du mot grec ἄλη, *terreur.* L'origine donnée par cet écrivain à cette ville est aussi ridicule que l'étymologie assignée à son nom, qui devoit dériver de quelque mot celtique; mais cette opinion indique qu'on lui attribuoit une haute antiquité. Il est probable que César la détruisit; elle fut rebâtie sous les empereurs, et ce fut dans *Alesia* qu'on imagina d'argenter au feu les ornemens des chevaux et le joug des bêtes attelées aux voitures roulantes (1). Plusieurs voies romaines y conduisoient, et attestent encore son importance. Enfin, lors de la chute de l'empire d'Occident, c'étoit le chef-lieu d'un pays étendu, qu'on appeloit *Pagus*

(1) PLINE, XXXIV, 17.

Alesiensis : il en est fait mention dans les capitulaires des rois de la seconde race ; et c'est de là que s'est formé le mot *Auxois*, nom qu'on a donné à cette contrée dont Semur étoit la capitale. On ne peut déterminer le temps où *Alesia* a été ruinée. En 865, il n'en restoit plus que des vestiges. Des instrumens de sacrifices, des ustensiles de ménage (1), des armes, des médailles, trouvés sur la montagne, concourent encore à confirmer l'antique existence de ce lieu mémorable.

Quoiqu'*Alesia* eût été ruinée, il y restoit encore quelques habitations : elle reçut un nouvel éclat lors de la translation des reliques de Sainte Reine, qui depuis ont été transportées à Flavigny. Cependant le culte de Sainte Reine s'est perpétué à Alise : on croit qu'après avoir résisté aux séductions d'Olybrius et bravé la rage des bourreaux, elle souffrit le martyre dans ses murs (2).

Alesia avoit reçu le nom de *Sainte-Reine-d'Alise* ;

---

(1) On y a trouvé plusieurs de ces meules dont les Romains faisoient usage pour leurs moulins à bras : elles ont quinze à dix-huit pouces de diamètre et trois pouces d'épaisseur moyenne ; elles sont concaves d'un côté et planes de l'autre ; leur épaisseur est réduite à un pouce vers le milieu, où est un trou d'un pouce de diamètre, qui donnoit passage à l'axe de la meule. On voit qu'elles ont été usées par le frottement. Leur matière est une roche composée d'un quartz blanc un peu laiteux, de mica noir et de petites parties de talc.

(2) *Vie de Sainte-Reine*, par D. VIOLE. Dijon ; 1724, in-8.°

pendant la révolution, le nom de la sainte avoit été supprimé, et le village se nommoit seulement *Alise*. Au pied de la colline sont des quartiers de pierre qu'on dit avoir appartenu au tombeau de la sainte : on y distingue principalement quatre grosses pierres de forme ronde ; ces pierres se détruisent chaque jour par la piété des fidèles qui veulent en avoir de petits morceaux. Le jour de la fête de Sainte Reine attiroit autrefois à ce tombeau et dans le village un nombre considérable de pélerins ; on en a compté jusqu'à vingt mille : ce pélerinage recommence depuis le concordat, à la grande satisfaction des habitans, qui trouvent le débit de leur vin, ainsi que de leurs chapelets, dont ils fabriquent une grande quantité ; ils en font les grains avec la partie du milieu des os de la jambe des animaux domestiques ; les extrémités servent à carreler les chambres, et ce singulier parquetage est regardé comme une des curiosités du village de Sainte-Reine.

Le tombeau de la sainte n'est pas la seule chose qui attire à Sainte-Reine ; il y a aussi une fontaine célèbre, dont les eaux paroissent contenir quelque sel purgatif (1) : on leur attribue des effets miraculeux pour la guérison des dartres ; aussi entretient-on un hôpital dans ce village, qui est habité

(1) *Lettres de MM.* GUÉRIN *et* LEGIVRE *sur les eaux de Sainte-Reine et de Forges.* Paris, 1702, in-12.

par des baigneurs pendant un certain temps de l'année.

On lit encore à Alise cette curieuse inscription, découverte en 1652 (1):

TI. CL. PROFESSVS. NIGER. OMNIBVS.
HONORIBVS. APVD. AEDVOS. ET.
LINGONAS. FVNCTVS. DEO. MORITASGO.
PORTICVM. TESTAMENTO. PONI.
IVSSIT. SVO. NOMINE. IVLIAE.
VIRGVLINAE. VXORIS. ET. FILIARUM.
CLAVDIAE. PROFESSAE. ET. IVLIANAE. VIRGVLAE.

C'est-à-dire, *Ti. Claudius Professus Niger, après avoir passé par toutes les charges chez les Ædui et les Lingones, a ordonné, par son testament, qu'on élevât au dieu Moritasgus* (1) *un portique, en son nom, et en celui de sa femme Julia Virgulina, et de ses filles Claudia Professa et Juliana Virgula.*

Elle est placée au-dessus d'une fontaine, dans le jardin des ci-devant Cordeliers; elle est en partie couverte de mousse, ce qui tend à la détruire et la rend presque indéchiffrable. On devroit la faire transporter dans la bibliothèque de Semur.

(1) SPON, *Miscellanea*, 109, et *Ignot. deor. Aræ*, 6, 5; REINES. *Syntagma inscr. ant.* I, 189; CELLAR. *Notitia orbis ant.* I, 171; FLEETWOOD, *Inscr. Syll.* 37; REIN. et BOS. *Epist.* 217; LEMPEREUR, *Diss. sur div. sujets d'antiq.* p. 5; BOUQUET, *Script. rerum Gallic.* t. I. in Ep. ex inscr. gr. 130; MARTIN, *Rel. des Gaul.* t. II, p. 367; SCHŒPFLIN, *Alsatia illustrata*, I, 71; *Éclaircissemens géogr. sur l'ancienne Gaule*, par D'ANVILLE et BELLEY, p. 494.

(2) Moritasgus étoit un dieu des Gaulois.

Les coteaux de Sainte-Reine, ainsi que ceux de Semur, de Montbard, de Vitteaux et de Flavigny, produisent en abondance des vins communs, qui se consomment dans le pays, ou dont on fait des eaux-de-vie; les blés vont au marché de Dijon, ou à Paris par Auxerre.

Le chemin d'Alise à Bussy est impraticable; nous suivîmes à pied les bords de l'Ose. Pour trouver le château de Bussy, il faut tourner la montagne, et on ne le voit que quand on est près d'y entrer. Il est situé dans une gorge de montagnes et de rochers ombragés par des arbres résineux, et est entouré de fossés remplis d'eau.

C'est dans ce château que Roger comte de Rabutin a passé les dix-sept années de son exil, depuis 1665 jusqu'à 1682 (1). Bussy avoit un grand dégoût pour la chasse, qui auroit pu le distraire; il se livra à la méditation, à l'étude, et même à la dévotion, par désœuvrement. Il fit couvrir les murs de son château d'une multitude de peintures qui retracent l'orgueil de son caractère, son penchant à la galanterie, et le regret qu'il avoit de ne plus faire le métier de courtisan.

L'édifice consiste en un corps de logis et deux ailes, dont l'ensemble forme un fer-à-cheval. Le corps de logis paroît avoir été construit du temps de

(1) *Mémoires de Bussy*, édit. de 1731, tome II, p. 421.

Rabutin:

Rabutin : les deux ailes sont d'une architecture plus ancienne, et décorées de deux frises avec des reliefs sculptés ; le goût en est bien préférable à tout ce qu'offre la façade du corps de logis, et annonce qu'elles doivent avoir été construites vers le règne de Henri II. Dans l'aile à gauche étoit la bibliothèque, au bout de laquelle on entroit dans la chapelle.

La tour qui est à l'autre extrémité de la bibliothèque, est la partie la plus remarquable. Les embrasûres des fenêtres de cette tour sont ornées de petits Amours ; chaque groupe est suspendu à une bandelette chargée d'inscriptions galantes. La plupart de ces inscriptions sont extrêmement communes, et n'annoncent pas un grand talent pour la poésie (1). Voici une des moins insipides :

Casta est quam nemo rogavit.

Savez-vous bien comment elle a gardé son cœur !
C'est qu'on n'a pas tâché de s'en rendre vainqueur.

Tous les panneaux inférieurs sont remplis par des sujets de la mythologie : *Orphée, Vénus et Adonis, Céphale et Procris, la Chute de Phaéton ; les Centaures, le Lion de Némée, l'Enlèvement d'Europe.* Au bas sont encore des inscriptions en vers.

---

(1) Les mémoires et les lettres de Bussy-Rabutin sont remplis de pièces de vers d'un goût pitoyable.

Sous le tableau de Pygmalion, on lit :

Tout le monde en amour est tous les jours dupé ;
Les femmes nous en font accroire :
Si vous voulez aimer, et n'être point trompé,
Aimez une femme d'ivoire.

Sous Procris on lit :

Éprouver si sa femme a le cœur précieux,
C'est être impertinent autant que curieux.
Un peu d'obscurité vaut, en cette matière,
Mille fois mieux que la lumière.

Céphale est coiffé d'une énorme perruque à la mode du temps.

Au-dessus de ces panneaux sont les portraits de onze femmes ; au milieu domine celui de Roger Rabutin lui-même. Ces portraits sont tous accompagnés d'inscriptions. Voici les plus singulières :

1.° GILLONE DE HARCOUR, *marquise de Piennes* en premières noces, et en secondes *comtesse de Fiesque.* Femme d'un air admirable, d'une fortune ordinaire et d'un cœur de reine.

2.° ISABELLE-CÉCILE HURAUT DE CHEVERNY, *marquise de Montglat*, qui, par son inconstance, a remis en honneur *la matrone d'Éphèse* et les fames (1) d'*Astolphe* et de *Joconde* (2).

---

(1) L'orthographe de ces inscriptions est quelquefois vicieuse ; j'ai copié exactement les mots tels qu'ils sont écrits.

(2) Cette dame est précisément celle dont l'inconstance causa tant de peine à Bussy. *Voyez* plus bas, page 214.

3.° MARIE DE BEAUVOIR LE LOUP, *femme de N. de Choiseuil, duc du Plessis-Praslin.* Jolie, vive, fort éclairée, et particulièrement sur les défauts d'autrui; grande ménagère de son amitié, mais ne ménageant rien pour ceux à qui elle la donne.

4.° CATHERINE DE BONNE, *marquise de la Beaume.* La plus jolie maîtresse du royaume et la plus aymable, si elle n'eust été la plus infidelle (1).

5.° LOUISE-ANTOINETTE-THÉRÈSE DE LA CHATRE, *fille d'Edme de la Chatre, colonel des Suisses, marquise d'Humières, dame du palais près de Marie-Thérèse d'Autriche.* Femme d'une vertu qui, sans être austère ni rustique, eût contenté les plus délicats.

6.° MADELAINE D'ANGENNES, *maréchalle de Lafferté Senneterre.* Belle et de bonne intention, mais à la conduite de qui les soins d'un mari, habile homme, n'ont pas été inutiles.

7.° CATHERINE D'ANGENNES, *comtesse d'Olonne.* La plus belle fame de son temps; mais moins fameuse pour sa beauté que pour l'usage qu'elle en fit (2).

(1) Ce fut elle qui trahit la confidence que Bussy lui avoit faite du manuscrit des *Amours de la comtesse de Châtillon et de la comtesse d'Olonne*, et qui fut cause de son emprisonnement et de son exil. Il pensa se battre pour elle avec le chevalier du Plessis. *Mém. de Bussy*, ann. 1664-1665.

(2) M. GROUVELLE, dans son excellente édition des *Lettres de M.me de Sévigné*, tome I.er, page CXVIII, s'est trompé en disant que cette inscription étoit sous le portrait de M.me de Montglat. Bussy, dans une lettre à M.me de Montmorency, est étonné que M.me de Nemours lui refuse son portrait, dans la crainte qu'il n'y mette une inscription injurieuse. Il se défend de ce reproche,

9.° ISABELLE DE HARVILLE PALOISE, *femme de N. de Montmorency.* Digne d'un homme non pas de plus grandes qualités, mais d'un homme plus aimable.

10.° LUCIE DE TOURVILLE, *femme de N. de Gouville.* Belle, aimable, de bon esprit, autant capable que femme du monde de rendre un homme heureux si elle vouloit l'aymer; une des meilleures amies qui fut jamais.

11.° ISABELLE-ANGÉLIQUE DE MONTMORENCY, *fille de Boutteville, duchesse de Chatillon, princesse de Mecklebourg.* A laquelle on ne pouvoit refuser ni sa bourse ni son cœur, mais qui ne faisoit pas cas de la bagatelle.

Le plafond est décoré d'emblèmes. Les tableaux du troisième rang ont tous été enlevés. Tous les cadres sont dorés et peints en arabesques. Ces

---

et prétend qu'on ne trouveroit pas une inscription offensante sous les trois cents portraits qu'il possède dans son château. Il n'y en a, dit-il, qu'une seule à double sens ; c'est celle-ci : *Adélaïde de***, la plus belle femme de &c.* Il cite donc l'inscription qu'il avoit mise sous le portrait de la comtesse d'Olonne; mais il ne la nomme pas, et il ajoute qu'on pourroit parler ainsi de la plus belle et de la plus dévote femme du royaume, qui auroit tout quitté pour se jeter dans un couvent. Il prétend que ce n'est pas lui qui a fait la satire, mais ceux qui expliquent la souscription. C'est-là ce qui probablement a causé l'erreur de M. Grouvelle.

Rabutin n'est pas de bonne foi, quand il assure n'avoir mis sous ses portraits aucune inscription offensante : celle du n.° 4, à l'occasion de la marquise de la Beaume; celle du n.° 2, sur la marquise de Monglat, dont il est vrai qu'il avoit à se plaindre ; celle du n.° 9, où il offense le marquis de Montmorency; celle du n.° 11, sur la comtesse de Châtillon, sont les preuves du contraire.

portraits sont bien exécutés ; ils ne sont pas en pied, mais on voit les mains ; quelques-uns sont, dit-on, de Lebrun.

Auprès est la chambre de Bussy. Les lambris sont ornés de peintures en camaïeu bleu, qui représentent des Sibylles ; au-dessus il y a deux rangées de portraits de personnages de la maison de Rabutin (1), placés immédiatement l'un auprès de l'autre : les deux derniers sont ceux de M.me de Sévigné et de sa fille M.me de Grignan ; ils sont très-agréables.

Le salon est décoré de deux rangées de portraits de grands capitaines, avec des inscriptions qui indiquent leurs noms, leurs qualités, quelquefois des circonstances de leur vie, et leur degré de parenté avec les Rabutin. Entre les deux croisées sur la cour, il y a des emblèmes :

1.° Une main qui tient une balance. Dans un des bassins est la figure d'une femme qui l'avoit trompé (2) ; elle est emportée par le bassin vide. On lit : « *Levior aurâ.* Plus légère que le vent. »

(1) Roger de Rabutin étoit très-fier de sa noblesse. Il avoit rédigé lui-même sa généalogie et l'histoire de sa maison ; il en est question dans ses *Lettres*, tome II, lettr. XX, XXI.

(2) Cette femme est la marquise de Monglat (*voyez* page 210, l'inscription placée sous son portrait) ; elle étoit l'amie de M.lle de Montpensier, qui en parle sous le nom de la reine *Uralinde.* Voyez l'*Histoire de Paphlagonie*, à la suite des *Mémoires de M.lle de Montpensier*, Maestricht, 1776, tome VIII, p. 80. La princesse a aussi tracé le portrait de la marquise, *ibid.* p. 198 ; portrait XX.

2.° La Fortune, dont les traits sont ceux de la même dame. On lit : « *Leves ambo, ambo ingratæ.* » Changeantes toutes deux, et toutes deux » ingrates (1). »

Les ornemens du salon sont des faisceaux d'armes et le chiffre de Rabutin.

---

(1) Cette ingrate a rendu Rabutin bien malheureux. On voit dans ses *Mémoires*, édit. de 1731, tome II, p. 298 et suiv., qu'il en étoit très-amoureux, et qu'il la croyoit très-éprise de lui, lorsque, par l'indiscrétion de la marquise de la Beaume, il fut mis à la Bastille. Alors la marquise s'éloigna de lui ; et pour colorer son changement, elle feignit probablement des remords et un retour à la religion : c'est du moins ce qu'on peut présumer de plusieurs passages des lettres de Bussy. Voyez *tome III, lett. LV, LXXXIX ; tome V, lettre XXXII.* Mais la cause réelle de son changement fut la disgrace de Bussy et le renversement de sa fortune. Il paroît avoir été plus sensible à cette perfidie qu'à son emprisonnement et à son exil ; car il parle de l'infidèle en cent endroits de ses lettres. Il en écrit à plusieurs dames, et même au R. P. Dom..., à qui il adresse une longue lettre *(ibid. XXVII)* sur le même sujet. Il paroît toujours essayer ses forces contre elle ; il répète mille fois, en vers et en prose, qu'il est absolument guéri : ce qui prouve qu'il y pense toujours. Enfin, dit-il, après avoir failli en mourir, il ne veut plus qu'en rire et en faire rire les autres, et il cite, dans une de ses lettres à M.[lle] d'Armentières *(tome V, lettre XXXII)*, les deux devises que je rapporte ici. Cette ironie amère est le signe d'un cœur blessé : le silence auroit mieux prouvé l'indifférence. Bussy pensa réellement à son infidèle bien plus long-temps qu'il ne l'avoue ; car nous voyons par ses lettres *(tome VII, lettre CLXVIII)*, qu'en 1691, c'est-à-dire, quatorze ans après, il faisoit encore des vers contre elle. Il est malheureux que le dépit ne l'ait pas mieux inspiré ; on ne peut pas dire, *fecit indignatio versum.*

La bibliothèque est dans une longue galerie, dont les solives sont ornées de petits pendentifs dorés. Cette galerie étoit aussi décorée d'une grande quantité de portraits également accompagnés d'inscriptions : il n'en reste que quelques-uns. Ces portraits formoient plusieurs séries ainsi désignées :

1.° LES GRANDS HOMMES DANS LES LETTRES. Voici quelques-unes des inscriptions :

« GUY DU FAURE, *seigneur de Pibrac, avocat général au parlement de Paris.* Homme adroit, civil, éloquent, agréable ; a fait des quatrains où toute la morale chrétienne et civile est renfermée. »

« MICHEL DE MONTAIGNE, *gentilhomme gascon*, qui, dans un livre intitulé *ses Essais*, a mis tout le bon sens du monde. »

« RABELAIS, &c. *curé de Meudon*, ayant fait un livre qu'on n'estimoit pas, parce qu'il étoit d'un savoir trop profond, composa cette folle et fine satire contre son siècle, qui eut un cours merveilleux, et qui en aura toujours. »

2.° LES GRANDS HOMMES D'ÉTAT. En général, il en fait l'éloge.

3.° LES MAÎTRESSES ET LES BONNES AMIES DES ROIS. Je ne rapporterai que cette inscription :

« DIANE DE POITIERS, mariée au sénéchal de Normandie, puis veuve, devint maîtresse de Henri II, qui la fit duchesse de Valentinois. Elle étoit vive et insinuante à son arrivée à la cour : mais, après sa faveur, elle devint

hautaine et intéressée ; ce qui la fit haïr de toute la France. Elle eut du roi, Diane, duchesse de Castres en premières noces, puis maréchalle de Montmorency en secondes. »

4.° Au-dessus des croisées, étoit la suite des PORTRAITS DES ROIS DE FRANCE : ils ont tous été enlevés pendant la révolution.

Le salon du rez-de-chaussée est entièrement orné de peintures. La rangée d'en haut représente une suite des plus belles maisons royales ou de celles des princes, et quelques monumens de Paris : *Chambord, Saint-Cyr, l'Observatoire, Saint-Cloud, le Luxembourg, Bernis, les Invalides, Saint-Germain-en-Laye, Vincennes, Gaillon, Anet, Villers-Cotterets, Sceaux, Versailles, les cascades de Versailles, la Beaume, Ruelle.* Il paroît que Bussy vouloit rappeler à sa mémoire les lieux où il avoit été comblé des faveurs de l'amour et de la fortune.

La rangée inférieure présente une suite d'emblèmes, avec des devises pareilles à celles que l'on trouve dans les recueils de Menetrier et autres ouvrages de ce genre. Dans l'embrasure des deux fenêtres, les devises et les emblèmes ont rapport à la belle infidèle dont il vient d'être question :

1.° Une Sirène : « *Allicit ut perdat.* Elle attire pour » perdre. »

2.° Une hirondelle à tête de femme, traversant la mer : « *Fugit hiemes.* Elle fuit le mauvais temps. »

3.° Une tête de femme dans un croissant : « *Hæc* » *ut illa*. L'une comme l'autre. »

Ces trois têtes offrent les traits de la belle infidèle, la marquise de Montglat.

4.° Un arc-en-ciel : « *Minùs Iris quàm mea*. » Moins Iris que la mienne (1). »

Nous remarquâmes dans la salle à manger un grand tableau qui représente *Sébastien de Rabutin*, avec cette inscription : « SÉBASTIEN DE RABUTIN, sei- » gneur de Savigny, donné (2) de Frère Hugues de » Rabutin, chevalier de Malte et commandeur de » Pontaubert, qui fut huissier de la chambre du roi » Henri II, et tua cette bête (une louve) qui épou- » vantoit tout le pays. Cette action plut si fort au » roi, qu'il fit peindre ledit Sébastien dans la salle » des Suisses de Fontainebleau. Thevet, dans sa » Cosmographie, dit que ledit Sébastien lui a ra- » conté cette action faite en 1548. » Le héros vainqueur de la louve est représenté dans le costume du temps de Henri II, tenant une épée, une dague, et portant une petite carabine. Il est en bas, sans souliers. Peut-être est-ce un oubli du peintre.

(1) Il y a ici un calembourg assez compliqué. Il faut savoir que dans les milliers d'insipides vers composés par Bussy avant et après l'infidélité de sa maîtresse, il ne la nomme jamais qu'*Iris*; *Iris* est aussi le nom de l'arc-en-ciel : il veut donc dire que l'arc-en-ciel est moins changeant et prend moins de couleurs que son *Iris*.

(2) C'est-à-dire, *bâtard*.

Ce tableau a pour pendant un autre grand portrait représentant en pied « FRANÇOIS DE RABUTIN, » frère cadet de Sébastien de Rabutin, et donné de » Frère Hugues de Rabutin, chevalier de Malte, &c., » qui fut gendarme de la compagnie de Nevers, » auquel il dédia des mémoires de guerre, intitulés » *Commentaires des guerres de Henri II*, qui sont fort » bien écrits. »

Il y a encore, dans cette salle à manger, une vue du château, du côté de la cour; une autre prise du côté des jardins; quelques autres vues, et un tableau qui représente Amé de Rabutin sous son pavillon de drap d'or, accompagné de quatre pages vêtus de drap d'argent (1).

Il étoit deux heures, et la faim nous pressoit: nous reprîmes la route de Sainte-Reine. Le postillon ne nous avoit point attendus au rendez-vous; nous fûmes obligés de faire un long trajet dans des terres grasses labourées. Nous eûmes occasion d'observer la pierre calcaire qui forme le plateau des montagnes de l'Auxois : elle est composée de débris coquilliers, réduits en parcelles extrêmement petites et très-brillantes, et elle est recouverte de *spath calcaire* cristallisé. Cette pierre couvre une autre pierre calcaire, grise, coquillière, dans laquelle il y a des

(1) Le château de Bussy appartient à présent à M. Vuillerot, riche marchand de vin à Dijon.

belemnites. Enfin le postillon vint nous rejoindre, et nous rentrâmes dans Semur, bien crottés, bien fatigués, mais très-satisfaits de notre excursion, qui fut pour nous un agréable sujet de conversation, au sein de l'aimable famille qui nous avoit reçus d'une manière si hospitalière.

CHAPITRE XV.

CHÂTEAU DE BIERRE. — Peintures indiennes. — Château de MONTFORT. — MONTBARD. — Buffon ; ses jardins ; son cabinet d'étude. — VILLENEUVE-LES-COUVERTS. — CHANCEAUX. — Source de la Seine. — SAINT-SEINE. — VAL-SUZON — Arrivée à DIJON.

LE mardi 14 avril, nous partîmes de grand matin dans le mauvais cabriolet de poste qui nous avoit conduits la veille. Nous voulions visiter le *château de Bierre*, habitation célèbre, pour laquelle M. de Montigny, ancien trésorier des États de Bourgogne, avoit dépensé deux millions : il appartient actuellement à M. de Sinclair, officier de marine suédois. M.me de Sinclair nous accueillit avec des manières pleines de grâce et d'obligeance. Nous parcourûmes le parc, agréablement dessiné par M. Morel, dans le genre qu'on appelle *anglois*. On a laissé détruire plusieurs des fabriques qui l'embellissoient, parce que leur entretien étoit trop dispendieux (1). Nous vîmes dans le château quelques tableaux, dont un est attribué au Corrége ; plusieurs paysages du célèbre Gessner, que M. de Montigny

(1) Il y a dans le *Voyage pittoresque de la France*, tome II, n.° 41, une vue du château de Bierre.

avoit rapportés de Suisse ; de beaux madrépores, quelques curiosités. Ce que nous distinguâmes de plus intéressant, c'est une collection de cent vingt peintures indiennes, de différentes grandeurs, qui présentent des costumes et des portraits curieux. Ces peintures avoient été envoyées à M. de Montigny par son frère, qui avoit passé la plus grande partie de sa vie dans l'Inde. L'humidité du mur sur lequel elles sont appliquées en a déjà dégradé plusieurs, et finira par les détruire toutes. La chapelle contient un monument respectable : c'est celui que M. de Montigny avoit fait élever pour enfermer le cœur de son père. La piété filiale n'a rien épargné pour manifester ses sentimens : le tombeau est somptueusement exécuté en marbre blanc ; mais il n'est pas d'un bon goût.

A notre retour à Semur, nous trouvâmes notre voiture prête, et nous partîmes aussitôt. M. Bruzard nous accompagna encore jusqu'à une campagne voisine, où nous nous séparâmes de lui avec regret, et nous suivîmes le chemin de Montbard. Bientôt nous aperçûmes, sur une éminence, le *château de Montfort*, qu'il nous avoit conseillé de visiter. Nous fîmes arrêter notre voiture sur le chemin, et nous gravîmes la hauteur sur laquelle il est situé : aucune autre habitation ne peut donner une idée plus exacte de la demeure d'un paladin. Avant d'y pénétrer, on entre par une porte dans une première enceinte ; à côté de la grande porte est la poterne avec son

guichet; et l'on voit la place de la herse qui défendoit la porte, avec un large mâchicoulis pour laisser tomber les pierres, l'eau bouillante, la résine enflammée et le plomb fondu sur ceux qui auroient voulu s'y introduire de vive force. Les tours qui flanquent le château sont garnies de meurtrières. Dans la tour à droite est la chambre du commandant, qui de là pouvoit voir tout ce qui se passoit, et donner ses ordres; on parvient ensuite dans les chambres qui servoient à loger la garnison, puis dans la salle du seigneur, couverte d'écussons effacés. Les étages supérieurs ont une multitude de galetas pour loger des gens de guerre. Le toit est en terrasse, bordé de créneaux et de mâchicoulis; on y domine sur toute la contrée. Cette antique demeure a été occupée pendant les guerres civiles par les troupes palatines; on y a établi un prêche. La chapelle, qui a ensuite été consacrée à cet usage, est soutenue par de gros piliers ornés de chapiteaux gothiques. Un puits creusé à plus de quatre-vingts pieds de profondeur fournissoit de l'eau à tout ce qui étoit enfermé dans la place.

Nous quittâmes ce vieux château, et nous reprîmes la route de Montbard, où nous entrâmes vers quatre heures. Nous étions empressés d'arriver dans ce lieu, illustré par les travaux de l'immortel Buffon, et qui sera pendant long-temps le but de plusieurs pélerinages littéraires.

Montbard doit son nom, selon quelques auteurs,

au *Mons Bardus* : cette origine seroit digne d'un lieu qui a donné la naissance au *Barde de la nature* ; mais elle n'est aucunement certaine, car d'autres le dérivent de *Mons Barri.* Ce lieu a eu, dès 880, des seigneurs particuliers riches et puissans : la mère de S. Bernard étoit fille d'un de ces seigneurs. Enfin cette terre fut acquise par la famille Leclerc ; et George-Louis Leclerc, comte de Buffon, y a passé la plus grande partie de sa vie ; ce qui suffiroit pour rendre ce lieu à jamais célèbre, et digne d'être visité par tous ceux qui aiment les souvenirs.

Pendant qu'on préparoit notre dîner, nous allâmes visiter cette habitation qui a été le témoin de cinquante années de travaux glorieux et utiles : nous fûmes introduits par l'honnête Lapierre, qui a été pendant quarante-trois ans jardinier du comte de Buffon, et qui soigne encore cette demeure pour la veuve de son malheureux fils (1). La maison ressemble plutôt à une grande habitation bourgeoise qu'à un château : elle est placée sur la grande rue, et la cour est derrière. Il faut monter un escalier pour entrer dans le jardin ; ce jardin est établi sur les ruines de l'ancien château, dont les murs forment les terrasses. Au sommet il

---

(1) Il a péri sur l'échafaud révolutionnaire le 8 thermidor, en prononçant avec calme et dignité ces mots : « Citoyens, je me » nomme Buffon. » Ils prouvent qu'il avoit l'ame élevée, et la conscience du respect que son nom devoit inspirer à des hommes qui n'auroient pas été des assassins ou des bourreaux.

existe encore une tour octogone ; c'est celle dans laquelle Buffon a fait ses observations sur le vent réfléchi (1) ; son élevation est de cent quarante pieds au-dessus de la petite *rivière de Braine*, qui traverse la ville. Ce jardin pittoresque et singulier seroit curieux à visiter, quand bien même il n'offriroit pas autant d'intérêt par les souvenirs qu'il rappelle. Il n'est plus aussi bien entretenu que du temps de son illustre propriétaire ; mais les arbres étrangers qu'il y avoit rassemblés en très-grand nombre, y forment des bosquets agréables : cependant on n'y voit plus les fleurs que Buffon aimoit à mêler aux arbres avec profusion. Les potagers sont au sud-ouest, sur sept terrasses ; les jardins sont en tout composés de treize. Il a été impossible de tirer un parti plus avantageux d'une position si sauvage et si agreste (2).

Le bon Lapierre nous montra tous les lieux dans lesquels son maître se plaisoit le plus : il nous fit voir sur-tout le cabinet dans lequel Buffon alloit travailler dans les grandes chaleurs de l'été ; il est placé dans un pavillon qu'on appelle *la Tour de Saint-Louis*. Hérault de Séchelles a décrit ce modeste et simple

---

(1) *Histoire Naturelle*, tom. XIII, p. 15, édition de Deux-Ponts, addition à l'article XIV des *Preuves de la Théorie de la terre*.

(2) On peut voir, dans l'*Œuvre* d'ISRAËL SILVESTRE, plusieurs vues du château de Montbard, dans le XVII.e siècle.

laboratoire

laboratoire (1). On y entre par une porte verte à deux battans : l'intérieur ressemble à une chapelle, à cause de l'élévation de la voûte, et les murs sont peints en vert. Lapierre nous fit sur-tout remarquer un autre cabinet ; c'est un petit bâtiment carré, placé sur le bord d'une terrasse : Buffon s'y tenoit pendant une grande partie de l'année, parce que l'autre endroit est trop froid. De ce pavillon la vue s'étend sur une plaine coupée par la rivière de Braine, et bordée par des coteaux qui présentent de très-beaux sites. C'est là que Buffon a composé presque tous ses ouvrages : il s'y rendoit au lever du soleil, faisoit fermer exactement les volets et les portes, et travailloit jusqu'à deux heures à la clarté de quelques bougies. Le prince Henri, qui voulut visiter ce modeste cabinet, l'appeloit *le Berceau de l'Histoire naturelle.* J. J. Rousseau, avant d'y entrer, se mit à genoux, et baisa le seuil de la porte. Du temps de Buffon, ce cabinet étoit orné de quelques dessins d'oiseaux et de quadrupèdes. Quel plaisir nous aurions eu à contempler encore ces images, à voir ces vieilles chaises de cuir, la table de bois noirci, le grossier secrétaire de noyer qui

(1) *Magasin encycloped.* ann. I, t. III, p. 372. Ce morceau a été réimprimé dans un ouvrage intitulé *Voyage à Montbar, contenant des détails très-intéressans sur le caractère, la personne et les écrits de Buffon*, par feu HÉRAULT DE SÉCHELLES ; Paris, chez Solvet, an IX, in-8.°

garnissoient ce cabinet, le vieux fauteuil dans lequel Buffon étoit assis, ayant devant lui la gravure de Newton ! Mais les brigands révolutionnaires ont envié cette jouissance aux amis des lettres ; ils ont pillé ce sanctuaire des Muses, que sa simplicité auroit dû défendre de leur cupidité sacrilége : il n'y reste plus aucun de ces meubles, que, malgré leur vétusté, on paieroit aujourd'hui au poids de l'or.

Nous ne pouvions sortir de ce cabinet, et nous croyions y voir encore Buffon, coiffé de son bonnet de soie grise, et vêtu de sa robe de chambre rouge à raies blanches. Nous croyions l'entendre, à travers les expressions familières, *c'est ça, tout ça, pardieu*, dire ces mots frappans et profonds qui tout-à-coup manifestoient son génie. Il nous fallut cependant songer à sortir de ces jardins pour visiter le reste de la ville, afin de pouvoir nous remettre en route le lendemain de grand matin. En descendant, nous passâmes devant la colonne que M. de Buffon le fils avoit élevée à son père. On a laissé subsister ce monument ; mais on en a fait disparoître l'inscription, qui consacroit l'amour filial : comme si les sentimens de la nature eussent été un outrage à la liberté ! Voici cette inscription :

EXCELSÆ TURRI, HUMILIS COLUMNA ;
PARENTI SUO, FILIUS BUFFON. 1785.

À LA HAUTE TOUR, L'HUMBLE COLONNE ;
À SON PÈRE, BUFFON FILS. 1785.

Le bon Lapierre, mesurant ses instructions à l'intérêt que nous y mettions, ne nous laissoit rien passer : il nous fit voir la maison de Daubenton, cet assidu compagnon des travaux de Buffon ; il nous montra l'escalier que Buffon montoit tous les matins à cinq heures pour se rendre au cabinet que nous venions de visiter.

Nous allâmes à l'église, placée sur un lieu très-élevé : nous n'y vîmes point de monumens consacrés à la mémoire de Buffon; mais, malgré la rage qui les a détruits, son nom est impérissable. Le tombeau modeste qu'il avoit élevé à son intéressante épouse, M.lle de Saint-Blin, a aussi disparu. On arrive à cette église par une rampe en escalier; mais il y a un chemin pour les voitures. Auprès il y a une petite esplanade et une allée bordée d'arbres, d'où l'on découvre la ville et la contrée : c'étoit là que Buffon, après avoir assisté à la grand'-messe, où il alloit régulièrement, se promenoit en habit richement galonné, escorté de son fils, accompagné du P. Ignace, et entouré de paysans.

Nous aurions bien voulu voir les forges, qui formoient la plus grande partie des revenus de Buffon; mais il auroit fallu aller à une lieue hors de la ville. La bergerie dans laquelle l'illustre Daubenton a fait ses expériences pour l'amélioration des laines, auroit aussi mérité notre attention ; mais on n'y conserve plus d'animaux.

Nous eûmes bientôt parcouru la petite ville de Montbard, que la Braine sépare en deux parties. Le jour avoit presque disparu lorsque nous nous rendîmes à notre auberge, où un nouveau plaisir nous attendoit. Nous avions refusé de loger à la poste, parce qu'elle est trop éloignée de la ville, et nous étions descendus à l'enseigne de *l'Écu.* Cet hôtel est tenu par M. Gautier, ancien cuisinier de Buffon : je crois que quand il auroit eu moins de talens, nous aurions trouvé sa cuisine excellente ; mais elle étoit en effet très-bonne. M.me Gautier, qui a vécu depuis sa jeunesse avec son mari dans la maison du grand homme, fut charmée de l'enthousiasme dont elle nous voyoit pénétrés : elle demeura auprès de nous pendant tout notre repas, nous fit servir avec soin, nous raconta plusieurs particularités relatives à Buffon, à sa famille, aux personnes qui ont visité Montbard, et nous dit les noms de tous les gens de lettres qu'elle avoit connus. Comme elle apprit que nous allions dans le Dauphiné, elle nous remit une lettre pour M. de Faujas. Nous aurions desiré voir M.lle Blesseau, petite paysanne dont Buffon avoit fait sa gouvernante, et qui finit en effet par le gouverner : elle a soigné l'interprète de la nature pendant vingt ans ; et elle avoit pris sur lui un tel ascendant, que tous ceux qui vouloient plaire à Buffon, devoient d'abord obtenir sa bienveillance. M.me Necker témoignoit à M.lle Blesseau la

plus grande considération, et elle lui a écrit un grand nombre de lettres. Malheureusement elle n'étoit pas à la ville. Je me ressouvenois de lui avoir parlé dans ma jeunesse, lorsqu'elle conduisoit son maître dans le Jardin des Plantes, et j'aurois bien voulu la revoir encore. Nous ne pûmes savoir ce qu'étoit devenu le P. Ignace, qui croyoit confesser Buffon, et quelquefois le servoit à table.

Le lendemain, nous quittâmes, à la pointe du jour, l'excellente Mme Gautier, afin de nous rendre à Dijon. Nous étions menés par le fils du maître de poste ; et je prie le ciel, cher lecteur, que vous n'ayez jamais un pareil conducteur : il lui fallut six heures pour faire ses deux postes et demie, et il étoit près de onze heures quand nous arrivâmes à *Villeneuve-les-Couverts.* Il est vrai que la route est aussi ennuyeuse qu'elle est fatigante ; il faut toujours monter ou descendre : on ne rencontre que des champs jonchés de pierres, peu de vignes ; souvent on voit d'énormes quartiers de roche qui semblent avoir déchiré le sein de la terre. C'est entre Chanceaux, village où est placé le second relais, et Saint-Seine, qu'est la source de la Seine, dans un lieu appelé *Évergeraux.* A peu de distance de Chanceaux, ce n'est encore qu'un ruisseau très-foible, que nous passâmes sur un petit pont de pierre.

De Chanceaux l'on va à *Saint-Seigne,* appelé

vulgairement *Saint-Seine.* Ce gros bourg est dans un vallon extrêmement profond ; on y arrive par une descente très-rapide, et à laquelle l'art des constructeurs des chemins a fait faire un grand nombre de détours, comme à une rampe d'escalier. L'église, qui appartenoit à une abbaye riche et célèbre, est tout ce qui peut être remarqué. On étoit occupé à démolir l'ancienne église des Bénédictins, qui est très-dégradée.

Deux grandes peintures à fresque couvrent encore le mur derrière le chœur de l'abbaye de Saint-Seine. Ces deux peintures, divisées en une grande quantité de petits compartimens, contiennent toute l'histoire de S. Seigne : chaque compartiment en offre un trait, et souvent il y a des inscriptions en caractères gothiques sur des banderoles. Une partie de l'écriture et quelques-unes des figures peintes sont effacées. A côté du chœur est le reste d'un tombeau très-dégradé (1).

A la droite de l'entrée de l'autre église, il y a une fontaine ornée d'une plaque en fer fondu,

(1) C'étoit celui de Guillaume de Vienne, fait abbé de Saint-Seine en 1375, et archevêque de Rouen en 1389. Il mourut à Paris, d'où son corps fut transporté dans ce tombeau qu'il s'étoit préparé pendant son séjour dans cette abbaye. On peut voir la gravure de ce tombeau dans l'*Histoire de Bourgogne*, par D. PLANCHER, t. II, p. 383.

sur laquelle est représentée en relief la Samaritaine conversant avec Jésus-Christ.

Le chemin qu'il faut monter en sortant de Saint-Seine, est très-rapide et extrêmement mauvais. Il vient d'être mis sur le tableau des routes de première classe : jusqu'à présent il ne paroît pas cependant qu'on y ait fait de grandes réparations. Il est dégradé par les voitures des rouliers, qui sont souvent chargées d'un énorme poids de barres de fer : leurs roues, dont les jantes n'ont pas plus d'épaisseur que celles des roues de carrosse, creusent de profondes ornières, et rendent les chemins impraticables. L'exécution de la loi qui fixe la largeur que doivent avoir les jantes des roues des voitures de roulage à compter du 1.er vendémiaire de l'an 13, est d'une nécessité indispensable. Pour compléter encore les soins qu'on doit apporter à la conservation des routes, il faudroit rétablir et entretenir les fossés sur leurs côtés, et avoir, de lieue en lieue, un stationnaire obligé de visiter deux fois chaque jour la portion de chemin confiée à sa surveillance, et de réparer sur-le-champ les petits dégâts qu'il pourroit y apercevoir. On préviendroit ainsi le mal ; les grandes réparations seroient moins souvent nécessaires, et les chemins seroient toujours praticables. En assignant à chaque stationnaire une cabane auprès de la route, il lui resteroit encore assez de temps pour se livrer à la culture de quelque champ qu'il affermeroit. Son

P 4

paiement devroit être alloué sur la recette du droit de passe.

Dans ce pays, on couvre les toits avec de petites tables ou dalles de pierre, qu'on trouve facilement dans les champs, parce que la pierre calcaire y est fissile et propre à cet usage; c'est pourquoi on la nomme *pierre tégulaire*, et les gens du pays l'appellent *lame*: cette pierre doit sa fissilité à la grande quantité d'argile qu'elle contient. On n'a que la peine de la chercher dans les champs, tandis qu'il faudroit faire transporter les tuiles de bien loin. Cette manière de couvrir les maisons exige que les murs soient d'une très-grande solidité, ainsi que la charpente, pour résister au poids du toit. Si les murs ne sont pas très-solides, on s'en aperçoit bientôt au bout de deux ou trois mois; ils commencent à avoir des crevasses et à fléchir: mais un bon toit, construit de cette sorte, dure environ trente-six ans. On trouve encore à Saint-Seine un spath calcaire à gros prismes, terminés par une pyramide à trois faces hexagones.

La pente de la montagne auprès de laquelle passe la grande route, ne permet pas de se servir de la charrue pour labourer; les habitans sont obligés de bêcher la terre: nous vîmes sur cette côte beaucoup de petits vergers où les cultivateurs étoient occupés à ce travail.

Les petites *lames* de pierre dont on se sert pour couvrir les toits, sont encore employées pour faire

des murs de séparation très-rustiques et sans ciment : on se contente de poser ces *lames* l'une sur l'autre ; et l'on a soin que la rangée d'en haut soit composée des plus grandes ; les petites sont employées dans le milieu du mur. La grande route est bordée d'un mur de cette espèce ; et il y a aussi, dans l'intérieur des terres, des murs semblables pour séparer les différentes propriétés.

Avant d'arriver à Val-Suzon, on descend une pente très-rapide et prolongée, bordée, d'un côté, de grands rochers, et, de l'autre, de précipices, au-delà desquels s'élève encore une autre montagne presque entièrement composée de rochers. Le village de Val-Suzon est formé de deux groupes de maisons, situés au fond d'un même vallon, à peu de distance l'un de l'autre, sur les bords du Suzon, petite rivière qui dans les mois d'été est à-peu-près à sec, mais qui suffit cependant pour faire tourner quelques moulins : elle nourrit des truites, dont les plus grosses n'excèdent pas le poids d'une demi-livre, mais qui sont excellentes ; elles sont en grande renommée à Val-Suzon, et très-recherchées à Dijon pour les meilleures tables.

En sortant de Val-Suzon, on monte pendant l'espace d'une lieue ; mais le chemin est bon et bien entretenu. La pente de la montagne est bordée de massifs de chênes, entre lesquels s'élèvent des sapins. L'apect de ce lieu est vraiment pittoresque,

et dédommage le voyageur de l'incommodité de la route. Nous contemplâmes avec plaisir ce paysage riche et magnifique. Bientôt on arrive dans un lieu moins montueux. Nous passâmes devant Talant, château où les anciens ducs de Bourgogne faisoient leur résidence; et nous vîmes aussitôt Dijon, où nous devions passer quelques jours.

CHAPITRE XVI.

DIJON. — Palais des États de Bourgogne. — Musée. — M. Desvosges. — Peintures, sculptures. — Monumens, galère de bronze. — Instrumens du moyen âge, sceptre, escarcelle des ducs de Bourgogne, couteaux et fourchettes des écuyers tranchans. — Collection d'estampes. — Cabinet particulier de M. Desvoges. — Cabinet de minéralogie de M. Leschevin. — Jardin botanique. — Legoux de Gerlan; sa bienfaisance; translation de ses restes au jardin. — Monumens antiques, ornemens, bas-reliefs, inscriptions.

MON premier soin, en m'éveillant, fut d'aller voir M. Durande, secrétaire de l'académie de Dijon, et fils du médecin de ce nom. Je l'avois connu dans ma jeunesse; j'avois suivi avec lui les cours de botanique du célèbre Desfontaines : je desirois beaucoup de le revoir. J'avois aussi une extrême impatience d'embrasser mon ami, M. Riouffe, préfet du département, dont la conversation est si piquante, l'esprit si aimable. Ils n'étoient point chez eux. Un penchant naturel me guida vers le musée; je desirois sur-tout de voir son respectable directeur, M. Desvoges, que je connoissois de réputation et par quelques lettres qu'il m'avoit écrites.

Le musée est placé dans une des ailes du palais national, édifice somptueux, appelé autrefois *le*

palais des ducs de Bourgogne, ensuite *le logis du Roi.* Les États de Bourgogne y tenoient leurs assemblées, et consacroient chaque année une somme à son embellissement. Il ne subsiste de l'ancien palais des ducs que quelques salles et une vieille tour carrée, qui fut achevée sous Jean-sans-Peur : il la fit considérablement exhausser lors de ses démêlés avec les Orléanois, pour découvrir le plat pays et se garantir de toute surprise. On remarque à la clef de la voûte le rabot que ce prince avoit choisi pour sa devise, depuis que le duc d'Orléans, qu'il fit assassiner, avoit pris un bâton noueux pour la sienne. En face du palais est la place royale (1) ; c'est une rangée d'arcades en demi-cercle : au milieu étoit la statue équestre

---

(1) Cette place et une aile du palais sont figurées dans le *Voyage pittoresque de la France*, t. II, n.° 33.

On trouve encore dans cet ouvrage d'autres vues que je vais indiquer : Vue de Dijon auprès des Chartreux, tome II, 17. Vue de Dijon à côté du Creux-d'Enfer, *ibid.* n.° 18. Vue de la place royale de Dijon et de l'ancien palais des ducs : on y voit la statue de Louis XIV, la Sainte-Chapelle, Saint-Michel, *ibid.* n.° 33. Vue du Palais et de la Chambre des comptes à Dijon, *ibid.* n.° 34. Vue du Bailliage, Présidial et Chancellerie de Dijon, *ibid.* n.° 34. Vue du Prieuré de Larrey, près de la fontaine d'Ouche, avec la ville de Dijon et la rivière d'Ouche dans l'éloignement, *ibid.* n.° 44. Vue d'un foulon et du fort des Fées, près de la Chartreuse de Dijon, sur le grand chemin de Paris, *ibid.* n.° 46. Vue du Prieuré de Larrey, près de la fontaine Sainte-Anne, avec la ville de Dijon, les Chartreux et la rivière d'Ouche dans l'éloignement, *ibid.* n.° 57.

de Louis XIV, par le Hongre; elle a été abattue.

M. Desvoges, directeur du musée, est un homme à-la-fois recommandable par son talent et par les services qu'il a rendus aux arts. Dijon lui doit la fondation du musée, dont il proposa la formation aux États de Bourgogne, qui approuvèrent son plan. La salle d'étude est vaste et très-bien disposée pour y dessiner d'après des gravures ou d'après la bosse ou le modèle; il y a une suite de pupitres pour les élèves qui dessinent d'après d'autres dessins ou des gravures. Les élèves étoient alors au nombre de cent cinquante; autrefois on leur distribuoit des prix, et l'on envoyoit à Rome ceux qui les avoient remportés.

Le buste de M. Desvosges est placé à l'extrémité de la salle d'étude; on lit sur le piédestal : *Monument de reconnoissance et d'amitié; les élèves de l'école de Dijon, les artistes, les amateurs, à leur maître, leur père et leur ami.*

. Le musée est composé de plusieurs salles remplies de tableaux, de statues en marbre, de plâtres, de différentes curiosités, d'empreintes de pierres gravées, &c. Ces salles sont ouvertes au public tous les dimanches, de midi à deux heures en hiver, et de deux à quatre heures en été.

La salle des gravures est ouverte au public tous les jeudis, depuis neuf jusqu'à onze heures.

Parmi les tableaux, on distingue, dans la première

salle, *la Mort de S. François d'Assise*, par Augustin Carrache; un *S. Jérôme* du Dominiquin, un autre de l'Espagnolet, un *paysage* de Gaspar Poussin; plusieurs petits tableaux de l'école flamande, dont quelques-uns sont de Van Ostade, de Teniers, de Van der Werff, de Peter Neeffs; beaucoup de copies faites d'après de bons tableaux de l'école italienne : la plus remarquable est celle de *l'École d'Athènes*, de Raphaël, exécutée à Rome sous la direction du Poussin. La plupart de ces copies ont été faites par des élèves de l'école de Dijon. Cette salle contient encore six jolis tableaux en mosaïque de Florence, représentant des paysages ou des oiseaux. On y trouve quelques portraits remarquables; celui de *Mignard*, peint par lui-même, et celui de *Jacques de Saulx, comte de Tavannes* : on en montre un de l'école flamande, qu'on dit être celui du célèbre bâtard d'Orléans; mais, à l'époque où vivoit le brave Dunois, l'école flamande n'existoit pas, et l'art de la peinture étoit tombé dans la barbarie. On trouve encore dans cette salle quelques paysages, quelques oiseaux en mosaïque de Florence, et quelques anciens émaux.

La seconde salle est très-petite, et renferme peu d'objets remarquables. Nous nous arrêtâmes avec plaisir dans la troisième, devant le portrait du savant président *Boukier*, peint par Largillière. Cette salle renferme encore quelques tableaux de l'école

hollandoise et beaucoup de copies de l'école italienne. Depuis notre départ, le musée de Dijon a reçu un envoi de plusieurs tableaux des dépôts du musée Napoléon; on y distingue une *S.te Famille* de Rubens, dont le dessin est incorrect, mais dont le coloris est enchanteur (1).

La salle des statues renferme, outre plusieurs plâtres moulés sur des antiques à Rome, quelques copies en marbre faites par des élèves de l'école de Dijon : *le Gladiateur*, par Petitot; *la Vénus de Médicis*, par Bertrand; *l'Antinoüs* ou *le Mercure du Belvédère*, par Bornier. On y voit aussi des plâtres coulés à Rome, du Laocoon, de l'Apollon Pythien, de l'Amazone, de la Flore, du Flûteur, de l'Antinoüs et de la Junon; des bustes et des médaillons modernes.

Dans cette salle et dans une autre petite chambre voisine qui est remplie de tableaux, on voit soixante-dix petites figures de différens ordres religieux; ces figures, exécutées en marbre et hautes tout au plus d'un pied, sont charmantes pour l'expression de la douleur et pour le jet des draperies : on admire surtout celles qui sont entièrement voilées (2). Elles entouroient les tombeaux des ducs de Bourgogne

(1) Ce tableau est gravé dans le *Recueil* de FILHOL, n.° 140.

(2) M. Desvoges a eu la complaisance d'en dessiner quatre pour moi, que j'aurois fait graver, si j'avois pu, sans trop hausser le prix de cet ouvrage, donner à mon atlas toute l'étendue dont il seroit susceptible.

qui étoient aux Chartreux de Dijon. A l'exception des figures des ducs, M. Desvoges a sauvé presque tout le reste de ces tombeaux, et il seroit en état de les faire reconstruire : les figures des ducs pourroient être faites en plâtre (1).

Les bureaux qui sont au milieu de la grande salle, sont garnis de beaucoup de petites figures en bronze : on y distingue des copies des deux vases de marbre, l'un de la villa Borghèse, qui représente une Bacchanale (2), l'autre, de la galerie de Florence, sur lequel est figuré, à ce qu'on croit, le sacrifice d'Iphigénie (3) ; des vases imitant ceux qu'on appelle étrusques, des idoles égyptiennes en porcelaine ; quelques figurines, parmi lesquelles je distinguai une très-petite Vénus Anadyomène ; des médailles peu intéressantes, beaucoup de soufres, et la suite d'empreintes connue sous le nom de *Dactyliothèque de Lippert.*

Parmi les bronzes, nous remarquâmes principalement une jolie *galère antique*, qui a été trouvée en 1763 près du hameau de Blenoy, à une lieue de Chanceaux (4). Il paroît que c'est un *ex-voto.*

(1) Ces tombeaux sont figurés dans l'*Histoire de Bourgogne* par D. PLANCHER, tome III, p. 204 et 526.

(2) MONTFAUCON, *Antiquité expliquée*, tome II, partie I, pl. LXXXVII, p. 196; *Sculture del palazzo della villa Borghese detta Pinciana*, t. I, pag. 40, stanza II, num. 9 et 10.

(3) MONTFAUCON, *ibid.* pl. LXXXIV, p. 19.

(4) *Suprà*, p. 229.

Je

je donnerois des détails plus étendus sur ce joli monument, s'il n'avoit déjà été figuré et décrit dans les *Mémoires de l'Académie de Dijon* (1). J'observerai que la gravure nous fait voir deux rameurs; il n'y en a plus qu'un, l'autre s'est perdu.

La seconde salle des tableaux contient plusieurs instrumens du moyen âge qui ont appartenu aux anciens ducs de Bourgogne, tels que des boîtes d'ivoire venant de la toilette d'une ancienne duchesse, une escarcelle, un sceptre, un poignard des anciens ducs, des couteaux et des fourchettes de leurs écuyers tranchans, la coupe et la crosse de S. Renobert, un anneau des anciens abbés de Cîteaux.

Le cabinet particulier de M. Desvoges renferme un grand nombre de plâtres d'après les chefs-d'œuvre de la sculpture. On sait quelle est l'utilité de ces plâtres pour l'instruction, et M. Desvoges les communique avec la plus grande libéralité à ses élèves.

La salle des gravures est bien éclairée, et garnie de pupitres qui règnent du côté du jour, et d'armoires qui renferment les porte-feuilles. Plusieurs estampes décorent les murs. Le nombre des pièces est de quarante mille. Il y a quelques estampes de Marc Antoine : la suite du Poussin est peu nombreuse;

---

(1) Tome I.er, pl. 1, fig. 1. C'est probablement un *ex-voto* de quelque nautonnier de la Saone. *V. infrà*, p. 246.

il y a beaucoup plus de gravures faites par des maîtres français que par des maîtres d'autres écoles. L'ordre qui a été suivi pour la classification des estampes, est à-peu-près celui qui est indiqué par le baron de Heinecken (1).

Avant de quitter le palais national, nous visitâmes l'intérieur de la tour carrée qui est au milieu : c'étoit la cuisine du prince de Condé. Elle est curieuse par sa singulière disposition. Les cheminées pour la rôtisserie étoient tout autour, et au milieu étoient les fourneaux, avec un grand tuyau pour le passage de la fumée : cela n'étoit pourtant pas commode pour les cuisiniers, qui étoient toujours placés entre deux feux. Cette cuisine, où l'on préparoit les repas somptueux qu'un prince magnifique donnoit aux États, sert aujourd'hui pour la préparation de la soupe à la Rumford.

M. Durande vint nous joindre. Nous nous rendîmes d'abord chez M. Leschevin, commissaire des poudres et salpêtres : nous vîmes la raffinerie qu'il dirige ; il nous montra son cabinet de minéralogie, dont quelques suites sont complètes, et qui est rangé d'une manière qui annonce les connoissances du maître. Plusieurs des plus beaux échantillons viennent du Palatinat.

---

(1) *Idée générale d'une collection complète d'estampes.* Leipsick et Vienne, 1770, in-8.°

Nous sortîmes ensemble pour voir le jardin de botanique. Ce jardin est dû à la bienfaisance d'un homme éclairé et estimable, M. Legouz de Gerlan. Il l'avoit donné à l'académie, à la charge d'y faire des démonstrations de botanique. Depuis ce temps, il a été mis à la disposition de l'école centrale : aujourd'hui on pourroit le rendre à l'académie; mais, ayant perdu sa dotation, elle n'a plus les fonds nécessaires pour l'entretenir.

M. Legouz mourut en 1774, et fut enterré dans l'église de Sainte-Madeleine. Lorsque cette église fut démolie dans le courant de la révolution, l'on porta au cimetière les ossemens de la plupart des personnes qui y étoient enterrées : les membres de l'ancienne académie demandèrent à la municipalité que ceux de M. Legouz de Gerlan fussent transférés dans le jardin de botanique, qui lui doit sa fondation. Cette translation eut lieu d'une manière solennelle, un dimanche au soir, au concours d'un peuple nombreux; les membres de l'académie et les corps administratifs y assistèrent, et un détachement militaire accompagna le cortége. Trois membres de l'académie prononcèrent des discours relatifs à cette solennité. Sous les arbres, à l'extrémité du grand jardin de botanique, on voit un sarcophage noir, élevé sur une base, et qui contient les restes de M. Legouz de Gerlan.

Dans une salle du rez-de-chaussée de la maison

qui tient au jardin, on lit sur un marbre noir, en caractères d'or, l'inscription suivante : *L'Académie de Dijon à BÉNIGNE LEGOUZ, fondateur de ce jardin, mort en 1774.* En face de cette inscription, à l'autre extrémité de la salle, le buste de M. Legouz, exécuté en terre cuite, est placé sur un piédestal, sur lequel on lit :

Contre les maux qui menacent ta vie,
Toi qui viens chercher des secours,
Vois, sous ces traits, le bienfaisant génie
Qui veille au salut de tes jours.

En détruisant une des anciennes tours de Dijon, on trouva des fragmens de tombeaux, de statues, d'inscriptions, qui avoient servi à faire les premières assises. M. Legouz, toujours occupé de ce qui pouvoit être utile, acheta des ouvriers ces monumens qui alloient être dispersés ; il les fit enchâsser dans le mur d'un petit jardin particulier qui sert d'entrée aux bâtimens du jardin de botanique (1). On y remarque

(1) M. Legouz de Gerlan ne s'est pas contenté de conserver ces monumens ; il les a fait graver avec beaucoup d'autres dans son ouvrage intitulé, *Dissertation sur l'origine de la ville de Dijon et sur les antiquités découvertes sous les murs bâtis par Aurélien ;* Dijon, 1771, in-4.° Il est fâcheux que le dessin ne rende pas toujours bien fidèlement les originaux, et que les planches n'aient pas été gravées au miroir. Cet ouvrage est indispensable pour ceux qui voudront voir les monumens de Dijon que j'ai seulement indiqués ; on pourra le trouver chez M. Coquet, libraire, sur la Place.

des ornemens de tombeaux et d'architecture riches et d'un bon goût (1); des frises décorées de trophées (2); des bas-reliefs représentant les bustes d'Apollon et de Diane, qui faisoient également partie d'une belle frise ornée de guirlandes (3); une portion de fronton d'un petit temple (4); d'autres portions de frises, de pilastres, d'entablemens (5).

Parmi les bas-reliefs qui présentent des figures en pied, quelques-uns ne méritent pas d'être indiqués; mais ils devoient être conservés. On remarque que ces figures sont, en général, vêtues d'une espèce de tunique à manches, qui descend jusqu'au dessous du mollet : elles appartiennent à des tombeaux; elles sont taillées dans une pierre qui a été creusée, et dont le bord relevé leur sert à-la-fois d'encadrement et de défense; plusieurs de ces figures portent à la main une espèce de vase qui a la forme de nos gobelets (6), et un petit panier à anses qui contient probablement du pain ou quelques mets (7).

Ces monumens seroient d'une très-grande importance pour l'histoire ancienne de la ville de Dijon,

---

(1) LEGOUZ DE GERLAN, *Origine et Antiq. de Dijon*, pl. III.
(2) *Ibid.* pl. VIII.
(3) *Ibid.* pl. X.
(4) *Ibid.* pl. XI.
(5) *Ibid.* pl. XVI.
(6) *Ibid.* pl. XVII, XXIII, XXIV.
(7) *Ibid.* pl. XVII, XXVI.

s'ils étoient mieux conservés. Plusieurs sont accompagnés d'inscriptions, dont quelques-unes rappellent seulement les noms d'anciens habitans de *Dibio* (1). Le monument le plus intéressant est celui qui représente un chariot traîné par des mulets, et rempli de grains que l'on décharge sans doute pour les transporter sur des bateaux. Il ne reste qu'un fragment de ce tombeau, sur lequel on lit seulement NAVTA ARARICVS, *nautonnier de la Saone* (2); la portion qui contenoit sans doute le navire et le nom de ce négociant de blé, est perdue. On sait que le dépôt des grains qui se distribuoient dans cette province étoit à Châlons; le chef des nautonniers y faisoit sa résidence. Cette ville étoit, au temps de César, le magasin de la Gaule, et il en tiroit des grains pendant la guerre contre l'Helvétie.

Un autre bas-relief très-mutilé représente les *Déesses mères* (3). M. Legouz de Gerlan a fait aussi

---

(1) Tels sont ceux-ci, *MASCELLIONUS*, *BIILLICIA* (*voyez* LEGOUZ DE GERLAN, *ibid.* pl. XIV), *BLANDA* (pl. XXIII).

(2) *Ibid.* pl. XIII, n.° 1. L'inscription est en belles lettres rouges, comme plusieurs de celles qu'on a trouvées à Dijon; on y lit encore ces sigles peu communes, H. M. S. L. H. N. S., que M. Legouz interprète *Hoc Monumentum Sibi Liber, Hæredem Non Sequitur*, et qui me paroissent signifier, *Hoc Monumentum Sepulchri Lege Hæredem Non Sequitur.*

(3) *Ibid.* pl. XXXI. *Voyez* aussi, au tome II de ce Voyage, la description de l'église d'Ainay à Lyon.

placer dans le mur les plâtres de trois monumens (1) que l'on voit au faubourg de l'Ouche, et dont je parlerai bientôt.

M. Durande le père avoit été chargé par l'académie de remplir les vœux de M. Legouz de Gerlan ; il a fait jusqu'à la révolution les démonstrations de chimie et de botanique. Ce respectable savant a transmis à son fils ses talens et ses vertus, et une fortune acquise par de nobles travaux, qui, en assurant son indépendance, lui permet de se livrer entièrement à l'étude des sciences et à l'exercice de la bienfaisance (2).

(1) *Voyez* LEGOUZ DE GERLAN, *ibid.* pl. XXVIII, XXIX, XXX.

(2) M. Durande pratique la médecine gratuitement, dans la seule vue d'être utile, et il se consacre sur-tout au soulagement des pauvres.

CHAPITRE XVII.

CABINET de M. Antoine. — Monnoies de Bourgogne. — Vues des principaux monumens de Dijon. — Maison Nielle. — Monumens recueillis par M. Baudot. — Académie. — Ses travaux. — Divers monumens dans la cour. — Description des salles. — Bustes. — Église des Orphelines de Sainte-Anne. — Pont de l'Ouche. — Bas-relief qui représente le second triumvirat.

En sortant du jardin, nous allâmes rendre visite à M. Antoine, un des principaux membres de l'académie. C'est un ancien ingénieur de la province de Bourgogne : il conserve, à soixante-dix-sept ans, une grande vivacité, une ardeur extrême pour l'étude ; et sa complaisance est aussi aimable que sa conversation est animée et spirituelle. Il nous fit voir sa petite collection de minéraux, de médailles et de curiosités : il a une suite considérable de monnoies de Bourgogne et de jetons de la mairie de Dijon. Nous prîmes un grand plaisir à voir une jolie suite d'environ quarante dessins, dans lesquels il s'est amusé à représenter les principaux édifices de la ville, tels que le Palais national, la Préfecture sous plusieurs faces, et différentes églises. M. Antoine a le projet de graver lui-même ces vues à l'eau-forte, et de les publier avec un texte explicatif. Il est à souhaiter qu'il mette bientôt

au jour cet ouvrage, d'autant plus intéressant, que la plupart des édifices dont il conservera le souvenir viennent d'être détruits.

M. Antoine proposa de s'associer à nos deux amis, MM. Durande et Leschevin, pour nous accompagner dans nos courses; et nous acceptâmes promptement une offre aussi agréable. Nous avions vu le jardin de botanique; il nous restoit à visiter les bâtimens de l'académie: nous nous y rendîmes avec mes aimables collègues.

L'académie de Dijon, fondée en 1725, a tenu un rang distingué parmi les sociétés littéraires: ses Mémoires, dont la publication a commencé en 1769, offrent une réunion de dissertations très-intéressantes; elle a compté plusieurs membres qui se sont fait un nom célèbre (1).

Nous vîmes, dans les murs de la cour, des aigles en bas-relief avec les ailes éployées: auprès de ces monumens antiques, il y a deux autres bas-reliefs qui représentent des combats d'animaux; ils sont grossièrement travaillés, et appartiennent au moyen âge.

---

(1) Dijon s'est toujours distinguée parmi toutes les villes de France par son goût pour les sciences et les lettres. Elle a donné la naissance à un grand nombre d'hommes célèbres, dont on peut voir les noms dans la *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, par l'abbé PAPILLON; Dijon, 1745, 2 vol. in-fol. Cette ville soutient encore, quoique avec moins d'éclat, son antique gloire, et elle montre un grand intérêt pour la conservation et l'entretien de ses divers établissemens relatifs à l'instruction.

La salle des assemblées ordinaires est décorée des bustes de MM. *Maret*, *Leroux*, *Enaux* et *Durande*; on y voit encore un ancien portrait de *Jean-sans-Peur*, et ceux de MM. *de Vergennes* et *Maret*. À côté est la grande salle des assemblées publiques : elle est vaste, commode, et ornée des bustes de *Condé*, *Turenne*, *Rameau*, *Piron*, *Bossuet*, *Crébillon*, *J. J. Rousseau* et *Buffon*. C'est dans cette grande salle qu'ont été faites à Dijon les premières expériences aérostatiques, sous la direction de M. Guyton de Morveau. On a tracé sur le pavé une méridienne.

On étoit occupé à remettre en ordre la bibliothèque. Nous ne pûmes voir le médaillier, parce que, pendant la terreur révolutionnaire, on avoit jeté les médailles dans des sacs : quelques étiquettes éparses nous firent présumer que ces sacs devoient contenir des têtes impériales assez rares. Un des membres de l'académie s'est chargé de ranger ce médaillier. Nous vîmes dans cette salle une grosse amphore à ventre rond, sur laquelle on lit ces mots : C. IVLI. SVRI.

En sortant de l'académie, M. Antoine nous conduisit chez M. Nielle, conseiller de préfecture. La maison qu'il habite appartenoit à M. Baudot, homme savant et laborieux, qui s'est beaucoup occupé de l'histoire de son pays. En démolissant, en 1710, la maison sur laquelle on a construit la sienne, on trouva huit sculptures, que M. Baudot fit soigneusement

enchâsser dans les murs de sa cour. Ces monumens ont été gravés dans l'ouvrage de M. Legouz de Gerlan (1); ils n'offrent rien d'instructif.

Nous étions en route pour le pont de l'Ouche, lorsqu'une petite église attira notre attention : c'est celle des Orphelines de Sainte-Anne, dont un frère Jésuite a donné les dessins. C'étoit le moment des exercices : les orphelines étoient rangées sur deux lignes, et adressoient au ciel, à voix haute, des prières ferventes pour qu'il les préservât, disoient-elles, de *la doctrine condamnable et pernicieuse du jansénisme.*

Les bas-reliefs dont nous avions vu les plâtres au jardin, sont scellés dans le mur de face de la maison d'un cabaretier appelé *Brouilliard*, à l'extrémité de la grande rue du faubourg de l'Ouche. Aux deux côtés sont des fragmens de frise, ornés de masques et de guirlandes ; au-dessous sont deux autres bas-reliefs qui représentent des danseuses, et qui appartenoient probablement à une grande frise (2). Le plus intéressant de ces bas-reliefs est celui du milieu (3) : on y voit les triumvirs, Auguste, Lépide et Marc-Antoine ; la composition est à-peu-près la même que celle de la belle médaille d'or frappée sous Auguste, également en mémoire

(1) Pl. IV, n.° 2 ; IX, XX, 1, 2 ; XXV, 1.
(2) *Ibid.* pl. XXIX et XXX.
(3) *Ibid.* pl. XXVIII.

du triumvirat. Celui qui est au milieu doit être Marc-Antoine, qui, sur les médailles, porte le *lituus* comme symbole de sa dignité pontificale : ils n'ont pas devant eux le trépied ; mais ils soutiennent le globe, signe de l'empire du monde, qu'ils se partagent. A leurs pieds on voit aussi la Concorde : elle tient dans une main une corne d'abondance, comme sur la médaille ; mais dans l'autre, au lieu du caducée, elle tient une grenade qu'elle leur présente, et qui a toujours été un symbole de l'union.

Ce bas-relief offre une singularité remarquable : chacun des triumvirs tient à la main un gobelet, comme on en voit, dans presque toute la Bourgogne, à la main de la plupart des figures gauloises. Il est probable que les Gaulois ayant adopté les mœurs et les usages des Romains, faisoient comme eux des libations ; et ce vase remplace peut-être la patère, qui, sur les monumens, est le signe des sacrifices offerts aux dieux. Au reste, ces gobelets annoncent que ce bas-relief est un monument local, dont le sculpteur, ainsi que l'a très-bien remarqué M. de Gerlan, avoit peut-être emprunté l'idée, des médailles frappées à l'occasion du triumvirat qui lui étoient parvenues.

Ce beau bas-relief a été trouvé par un maçon. Rendons grâces à cet excellent homme, qui ne l'a pas détruit, gratté ou retourné, comme font la plupart de ses confrères, mais qui s'en est servi pour décorer

la façade d'une maison qu'il bâtissoit. On peut attendre du goût éclairé du préfet du département, M. Riouffe, qu'il obtiendra ces curieux monumens, en dédommageant le propriétaire, et qu'il les fera placer dans la bibliothèque publique ou dans celle de l'académie.

CHAPITRE XVIII.

RUES de DIJON. — Églises. — Saint-Benigne. — Notre-Dame. — Monumens dans la cour de la maison commune. — Saint-Michel. — Sculptures profanes et singulières. — Bibliothèque. — Bustes. — Anciennes éditions. — Manuscrits. — Livres chinois. — Bulles sur papyrus. — COUTAIRNON. — Monumens rassemblés par M. de Lamare. — Inscriptions. — Bas-reliefs.

A peine étions-nous à Dijon, que notre voyage fut annoncé dans le *Journal de la Côte-d'Or;* et cet article fut repris dans d'autres journaux des départemens et de Paris. En faisant insérer un article pareil dans chaque journal de département, ce qui est très-facile, le plus mince administrateur peut donner au public le plaisir de suivre sa marche comme s'il étoit question du voyage de l'Empereur : souvent on attribue à un mouvement ridicule de vanité ce qui n'est dû qu'à l'indiscrétion d'un journaliste ; c'est une observation que j'ai été à portée de faire plusieurs fois. Mais reprenons le cours de nos promenades.

La ville de Dijon est une des plus belles après celles du premier ordre. Son enceinte a la forme d'un ovale; l'Ouche la traverse et reçoit le Suzon : la ville est entourée de remparts plantés sur ses anciennes fortifications, et sur lesquels il y a

plusieurs belles maisons ; on distingue, entre autres, celle qui appartenoit à M. de Montigny, ancien trésorier des États de Bourgogne (1). Les rues sont larges, bordées de maisons bien bâties, parmi lesquelles il y a des hôtels magnifiques (2) : il est malheureux qu'on détruise plusieurs églises gothiques ; elles formoient un heureux contraste avec ces bâtimens modernes.

Dijon conserve encore trois églises consacrées au culte : Saint-Benigne, qui est la cathédrale ; Notre-Dame et Saint-Michel, qui sont ses succursales.

Saint-Benigne est l'église la plus ancienne : sa flèche est très-hardie et très-élevée ; le portail est curieux ; D. Plancher en a donné la figure et une longue explication (3). On voit dans le fronton la Vierge en couche, et auprès d'elle une femme qui la soigne ; Jésus dans la crèche, le bœuf et l'âne l'échauffant de leur haleine, l'adoration des bergers, le voyage et l'adoration des mages : dans le haut du fronton est le Sauveur entre des Séraphins ailés ; aux quatre coins sont les symboles des évangélistes, l'ange, le bœuf, le lion et l'aigle : l'agneau se désaltère à la source du salut. L'ogive est remplie,

---

(1) *Suprà*, p. 220.

(2) COURTÉPÉE, tome II, 96 et 151, donne la description de tous ces hôtels.

(3) *Histoire de Bourgogne*, tome I.er, p. 503.

comme à l'ordinaire, de saints et d'anges qui célèbrent les louanges du Très-Haut : près de la porte étoient huit statues, parmi lesquelles on distinguoit celle de cette reine avec *un pied d'oie*, qu'on appelle pour cette raison la reine *Pédauque* (1). Cette figure a été détruite, ainsi que le bas-relief qui représentoit le martyre de S. Benigne; il étoit dans le vestibule de l'église (2).

Au fond du chœur est une *Descente de croix* de Jouvenet. La plupart des mausolées de cette église ont été détruits : cependant on y voit encore ceux de *Rigoley de Puligny*, de *Benigne Fremiot* et de *Jean de Berbisey*, anciens magistrats du parlement.

Notre-Dame a une façade remarquable par son architecture; les deux ordres de petites colonnes au-dessus du portail font un effet très-singulier. En allant voir cette église, nous traversâmes la cour de la maison commune : nous y vîmes des fragmens de frises, des portions d'inscriptions tumulaires hébraïques, qui ont été trouvés sous les murs de la Sainte-Chapelle, que l'on vient de détruire.

L'église Saint-Michel est digne d'être vue. Elle a trois portails : au pilier de celui du milieu, il y a une base en cul-de-lampe, sur laquelle étoit placée la statue de S. Michel terrassant le diable. Cette

(1) *Pes aucæ.*

(2) Il est figuré dans l'*Histoire de Bourgogne*, tome I.er, p. 520.

base

base est extrêmement curieuse à cause des bas-reliefs dont elle est ornée : sur la moitié qui est à la droite du spectateur, on voit des sujets tirés de la Bible ; Judith tenant la tête d'Holopherne, le Jugement de Salomon : l'autre moitié offre des sujets païens ou mythologiques ; Apollon debout, tenant la lyre ; Vénus et l'Amour ; Apollon Pythien, tenant une flèche dans la main droite et l'arc dans la gauche. Il y a en outre beaucoup d'autres ornemens et des arabesques finement travaillés. Au-dessous des bas-reliefs que je viens d'indiquer, on voit d'autres bas-reliefs très-petits, disposés comme les précédens ; c'est-à-dire que les sujets chrétiens sont à la droite, et les sujets mythologiques à la gauche : parmi ces derniers, on distingue Jupiter sous la forme d'un aigle enlevant Ganymède, et sous celle d'un cygne caressant Léda ; le centaure Nessus qui enlève Déjanire, Cacus qui dérobe les bœufs d'Hercule.

On voit encore dans l'église le mausolée de *Fyot de la Marche*, dans la chapelle Saint-Vincent (1).

L'objet principal de notre course étoit de visiter la bibliothèque, et nous nous y rendîmes. Cette bibliothèque est celle du ci-devant collége des Jésuites, qui a été donnée depuis à la ville. Elle occupe trois grandes pièces : les manuscrits, les

(1) Il étoit auparavant dans l'église Saint-Étienne. *Voyez* PAPILLON, *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, I, 235.

éditions du XVe siècle, et d'autres anciens livres, sont déposés dans une quatrième pièce, qui est plus petite. Une galerie supérieure se prolonge autour du corps de la bibliothèque, pour atteindre les *in-8.°*; en bas sont les *in-folio* et les *in-4.°* On estime que le nombre des volumes est de quarante mille. Il y a beaucoup de doubles; l'académie espéroit en obtenir pour compléter sa bibliothèque particulière (1).

---

(1) Parmi les éditions du XVe siècle, nous remarquâmes :

1.° La première édition d'ARISTOPHANE; Venetiis, apud Aldum, 1498, in-fol. (Bel exemplaire, papier lavé et réglé, édition très-belle et très-rare.)

2.° Un APULÉE, Vicence, 1482, in-fol.

3.° *Epistolæ* FICINI, 1495, in-fol.

4.° VIRGILIUS *SERVII*, Venetiis, 1493, in-fol.

5.° LACTANTIUS, Romæ, 1470, in-fol.

6.° *Supplementum chronicorum vulgo appellatum* In omnimoda historia novissime congesta, *fratris* JACOBI PHILIPPI BERGOMENSIS, *religionis hermitarum divi Augustini decoris;* Venetiis, per Bernardum Rizum de Novaria, 1490.

7.° *Joannis* MESUE *Opera omnia, cum additionibus Petri* APPONI *medici probatissimi et Francisci* DE PEDEMONTIUM *ac* NICOLAI cum Servitore; *emendata accuratissime per eximium artium et medicine doctorem magistrum* ARCHANGELUM *Senensem.* Venetiis, 1484, sumptu Dionysii de Bertochis de Bononia.

8.° LUCANUS, *cum Io.* SULPITII *Verulani commentariis a proprio originali extractis, necnon* OMNIBONI *Vicentini diligentissime emendatis.* Mediolani, 1499, per Leonardum Pachel, in-fol.

9.° *Tractatus de proprietatibus rerum, fratris* BARTHOLOMEI

Entre les fenêtres, il y a des bustes qui ornoient autrefois la salle de l'académie. Dans la première salle sont ceux de *Jean-Philippe Rameau*, de *Prosper Jollyot de Crébillon*, d'*Alexis Piron* et de

---

Anglici de ordine Fratrum minorum; impressus per industriosum virum Anthonium Koburger inclite Nurenberge civem, 1492, 20 die junii, in-fol.

10.° PLATINE *in vitas summorum pontificum ad Sixtum IV pontificem maximum preclarum opus;* impensa Antonii Koburger, Nurenberge impressum, III idus augusti consummatum, 1481, in-fol.

11.° *Philosophi Platonici;* Venetiis, apud Aldum, 1497, in-fol. (Édition très-rare. *Voyez* RENOUARD, *Annales de l'imprimerie des Aldes*, I, 17.)

12.° *Calculationum aureum opus* SUISETH *Anglici doctoris subtilissimi, per egregium artium et medicine doctorem magistrum Joannem* TOLLENTINUM *Veronensem diligentissime emendatum;* Papie, per Franciscum Gyrardengum, 1498, 4 januarii, in-fol.

13.° *Chronica chronicorum Francisci* HORTMANNI, 1493, in-fol.

14.° PTOLEMÆUS; Ulme, per Justum de Albano; Venetiis, per provisorem suum Joann. Reger, 1486, in-fol.

15.° LIVIUS; 1472, domo Petri de Maximis, in-fol.

Cette bibliothèque possède aussi quelques ouvrages chinois qui peuvent être intéressans; ils viennent de la collection de feu M. de Chamblan. En voici l'indication :

16.° Un livre de botanique de 218 pages, in-fol. oblong. Chaque feuillet contient 4 planches coloriées : sur la marge, à gauche et à droite, il y a le nom de chaque plante, sa description et le détail de ses vertus, en caractères chinois. Un volume manuscrit séparé, *in-4.°*, donne l'explication en latin du texte chinois qui est à côté des plantes.

17.° Cent six feuilles de dessins de machines chinoises, imprimés en bois sur papier de Chine, in-fol. oblong. Une note manuscrite dit que cet ouvrage est un don du P. de la Chaise.

Charles de Brosses ; on y voit aussi la pendule de l'académie.

Dans la seconde sont ceux de *Bossuet*, de *Buffon*, de *François-Claude Jehannin*, de *Pierre Jehannin*, de

---

18.° Autre ouvrage sur papier fin de la Chine, format long et étroit, et broché comme les livres des Chinois. Une note manuscrite qui s'y trouve, et le catalogue manuscrit de la bibliothèque, donnent l'indication suivante :

« Traduction du Catéchisme historique en langue siamoise, » par M. l'éuêque de Metellopolis, qui me l'a enuoyée de Siam en » 1688. Ce volume contient les huit premières leçons. »

19.° Deux volumes brochés à la manière des ouvrages chinois, et couverts de beau papier jaune. Ils ne renferment que des gravures en bois qui tiennent ensemble ; elles mériteroient d'être publiées. Voici la copie d'une note manuscrite placée dans un des volumes :

« Livre chinois, qui contient la description de la fête donnée en » 1752 à l'impératrice mère, à l'occasion de sa soixantième année. » Entrée de Peking dans la partie qu'on nomme la *Ville tartare*. » Observez qu'à l'occasion de cette fête on voit, ou dans les » rues, ou derrière les tentures qui les tapissent, le détail des » mœurs chinoises et de presque tous leurs usages : on remarque » les habillemens de tous les âges et de toutes les conditions ; la » manière de vendre, d'acheter, de monter et de se tenir à cheval, de suspendre les voitures, d'atteler les chevaux, d'exposer » les marchandises dans les boutiques, de manger, de boire, de » s'asseoir, de jouer la comédie, de construire les maisons, les » ponts, les clos, de distribuer les rues, &c. &c. »

Selon le catalogue manuscrit, il doit encore exister dans cette bibliothèque un livre chinois qui donne la description de cette fête, dont les deux cahiers de gravures qui viennent d'être indiqués n'offrent que les figures sans explication.

Sébastien le Prestre de Vauban ; on y remarque encore un globe terrestre et une sphère armillaire d'une assez grande dimension.

Dans la troisième grande salle sont les bustes de

20.° Livre chinois, avec des figures relatives au culte de Foë; relié en soie, 3 vol. in-fol. haut et étroit.

21.° Remarques historiques sur plusieurs pierres gravées et autres monumens d'antiquité du cabinet de M. DU TILLIOT, 1741. Ce manuscrit n'a rien d'important; les monumens sont tous très-suspects, et les dessins inexacts.

22.° Beau manuscrit de VIRGILE, sur vélin, du XIIIe siècle, avec de belles vignettes ; entre autres, Virgile lauré, offrant à genoux son ouvrage à Auguste assis sur son trône : l'un et l'autre sont vêtus du costume usité au temps où a vécu le copiste.

23.° On conservoit dans cette bibliothèque, un recueil, en 5 volumes, de lettres originales adressées à l'abbé Nicaise par différens savans de toutes les parties de l'Europe, avec lesquels il étoit en correspondance. Voici la liste des principaux d'entre eux : *Grævius*, *Spanheim*, le P. Quesnel, le P. Kircher, le cardinal Barbarigo, le cardinal Bona, Suarez, Nicole, *l'abbé de la Trappe*, l'évêque de Pamiers, Huet, Bossuet, *Mabillon*, *la Monnoie* (ses lettres sont d'une très-belle écriture, et contiennent beaucoup de ses vers), l'abbé Bignon, le cardinal Noris, le coadjuteur de Glandève, le Poussin, Ménage, le P. Lamy de l'Oratoire, Bayle, Gisb. Cuper, le P. de la Chaise; M. de Cambray [Fénélon], 1697 ; Madeleine de Scudery, l'abbé de Gondy, Boisseau, l'abbé de Saint-Vincent, François-Paul Pezron, Pagi; André, ex-provincial des Carmes; August. Lubin (à Rome); l'abbé d'Auberive; Lalane, abbé de Valcroissant; l'abbé de la Bergère; Joseph Maria, ci-devant évêque de Vaison, Rome, 1675; François de Camps, abbé de Signy; *Baillet;* Legouz, ancien président du parlement de Dijon; Maleteste, Blesy, Chifflet (Pierre-François), Richard de Grandmont, Baudot, Fleutelot, de Chevanes, *de Harouys*, Gueneau, Regnier-Desmarets, Raimond de la Renouillère, de la

Voltaire, de *Charles Fevret*, de *Jean Bouhier*, de *Noël Bouton de Chamilly*.

M. Durande nous avoit parlé de quelques monumens qui devoient être dans une maison de campagne

---

Fond, le P. Ouvrart, de Court; Oudinet, garde du cabinet des médailles; Decharmes, *Leclerc*, *Bourdelot*, SPON, *Begin* (de Rochefort), Mich.-Ang. Ricci, Frà Giacomo Filipponi, l'abbé Boileau, F. Chappuy (ses lettres sont datées de Venise), Terson, Angelo Paciotto; frère Guy, religieux minime; Joachim Kühn, Raph. Fabretti, Lælia Colista, *Jean Patin*; Johan de Witt; Frà Lodovico David, dont les lettres sont datées de Madrid; Charles-Guillaume Velser de Neunhof (dat. de Venise), P. Filizio Pizzichio (dat. de Florence), *Felibien*, Rigor, *Galland*, Antoine Chouette, Thomassin Mazaugue, *Bosquillon*, Damette, *Leibnitz*, Morell, Turretin, Charles-Henri de Valois, Anisson.

N. B. Les noms imprimés en caractères italiques désignent les savans dont il y a un plus grand nombre de lettres.

Cette collection a été récemment placée à la Bibliothèque impériale.

24.° Livre latin, imprimé sur papier chinois, par les procédés de l'imprimerie chinoise. Il est intitulé : *Brevis relatio eorum quæ spectant ad declarationem Sinarum Imperatoris Kam-Hi circa cœli, Cumfucii, et avorum cultum, datam anno 1700; accedunt primatū, doctissimorumque virorūm, et antiquissimæ traditionis testimonia : operâ PP. Societ. Jesu, Pekini pro Evangelii propagatione laborantium.*

25.° Une bulle du pape Sergius, sur *papyrus*, et une autre du pape Jean, écrite sur la même matière. L'une et l'autre paroissent relatives à la Bourgogne : elles sont sous verre, dans un cadre suspendu dans la petite salle des anciennes éditions.

26.° Manuscrit du Voyage en Italie du président DE BROSSES, *in-4.°* Ces lettres ont été récemment imprimées.

Il y a encore dans cette même salle beaucoup de manuscrits relatifs à l'histoire de la province, à ses États, à son parlement, &c.

à peu de distance de la ville ; il voulut bien nous conduire : MM. Leschevin et Antoine nous accompagnèrent encore.

Cette maison est à trois quarts de lieue de Dijon, sur la Norge ; elle appartient aujourd'hui à un cultivateur appelé M. *Chavet ;* elle a été possédée par M. de Lamare, savant distingué, auquel Papillon a consacré un long article dans sa *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne* (1). On trouva quelques monumens dans les démolitions de l'ancien hôtel des monnoies : M. de Lamare les acquit, et les fit placer dans les murs de sa campagne, qu'on appelle *Contairnon.*

La maison est entourée d'un fossé plein d'eau. Dans le mur de ce fossé, on a scellé plusieurs bas-reliefs ; mais ils sont placés de manière qu'on ne peut pas en approcher assez. Nous ne pûmes examiner que les inscriptions qui sont au revers du mur du côté de la campagne ; mais celles-ci ont été récemment barbouillées de plâtre et de chaux, et les lettres sont très-difficiles à distinguer. Le bas-relief qui est auprès du mur d'appui est le plus intéressant ; il représente le Jugement de Pâris : le prince berger, assis sous un arbre et coiffé du bonnet phrygien, présente la pomme à Vénus, qui est conduite par un Amour ; Pâris a son chien près de lui.

(1) Tome. II, p. 26. Il est mort en 1687.

La plupart des inscriptions sont dans l'ouvrage de M. Legouz (1); je rapporte ici seulement les deux suivantes, qu'il n'a pas copiées fidèlement (2):

DEO. MER QVRIO. D. AGRILIES. V. S. L. M.	L. LAE ÇERD VICTOR.

La porte d'entrée de la maison est décorée d'un très-joli bas-relief, qu'on regarde sans raison comme antique. Il représente un combat très-vif entre quatre cavaliers, dont deux tiennent une bannière, et quatre guerriers à pied : plusieurs de ceux-ci sont blessés; les chevaux sont tous très-animés, et l'ensemble a beaucoup de mouvement. Les cuirasses et les casques sont très-ornés : un des casques est paré de deux plumes d'autruche en forme d'aigrette. Ces casques sont d'une forme qui n'est pas celle qu'on remarque sur les monumens antiques ; il en est de même de celle des épées.

(1) Pl. XIII, n.° 3, pl. V, pl. VII.
(2) Pl. XII, n.os 1 et 4.

CHAPITRE XIX.

MAISON DE M. RICHARD DE VESVROTTES. — Bas-relief et inscriptions. — Monument triomphal de Bellovèse. — Cabinet de M. de Vesvrottes. — Diptyque de Dijon retrouvé. — Tableaux de M. Wolfius. — Bibliothèque de M. Maret. — Cabinet d'histoire naturelle de M. Durande. — Chartreux. — Arquebuse. — Parc.

MESSIEURS Durande et Leschevin nous conduisirent dans la rue Chapelotte, chez M. Richard de Vesvrottes, fils de M. Richard de Ruffey, président de la chambre des comptes de la province de Bourgogne. Le jardin de cette maison paroit être un petit bois consacré aux *Muses lapidaires.* Le mur principal, qui est ombragé par de majestueux marroniers, présente un ensemble de quarante-deux monumens plus ou moins conservés, et qui tous ont été trouvés dans la ville de Dijon. Au milieu, on lit sur une table de marbre noir l'inscription suivante, en lettres d'or :

HÆC VETERUM MONUMENTORUM FRAGMENTA E RUDERIBUS PRIMÆVÆ URBIS DIVIONENSIS JUXTA TEMPLUM DIVI STEPHANI FELICITER ERUTA AD PUBLICAM UTILITATEM ET HORTORUM ORNAMENTUM ÆGIDIUS GERMANUS RICHARD DE RUFFEY IN SUPREMA RATIONUM BURGUNDIÆ CURIA PRÆSES EMERITUS SERVANDA CURAVIT ANNO M.DCC.LXXXI.

Il n'y a qu'un seul de ces monumens qui ait été publié : c'est le prétendu chasseur de M. Legouz de Gerlan, qui l'a fait graver d'après un dessin de M. du Tilliot (1). Mais la collection de manuscrits que M. du Tilliot a laissée à l'académie, nous a démontré le peu d'exactitude que cet amateur mettoit dans ses recherches. Ce prétendu chasseur est une Diane avec la tunique retroussée (2). Les caractères qui se lisoient autrefois sur le bord de la pierre, sont entièrement effacés, et l'on ne peut compter sur la fidélité de la copie que M. Legouz en a donnée.

Le morceau le plus curieux est un bas-relief placé au-dessous de l'inscription de M. de Ruffey. Il représente un sacrifice ; on voit à gauche le sacrificateur voilé; un *tibicen* paroît jouer de la double flûte, et à droite le *popa* a la *secespita* à sa ceinture; près de lui est le bœuf qu'il doit sacrifier. Au milieu des trois figures est un petit autel sur lequel brûlent des parfums. Plusieurs monumens sont accompagnés d'inscriptions ; en voici quelques-unes :

SABINIANVS
MARCIANI
.... SABINVS
V. S. (3)

(1) Pl. XXI.
(2) *Diana succincta.*
(3) *Votum Solvit.*

On voit dans une niche une femme en costume gaulois; elle tient une corbeille remplie de fruits: On lit en haut :

D. M. MARTILLÆ BLANDI. FIL.

Autour d'une autre figure qui est voilée, on lit :

D. M. VEBRONIS BRIGI (1) FI.

Autour de deux figures, dans une niche :

MASCVLVS........ ET SABINA VXOR.

Dans une autre niche sont un homme et une femme debout qui se tiennent par la main droite: l'homme tient une bourse et un gobelet, la femme un rouleau. On lit:

.... VS. SASSONIS FIL. ET SABINA VXOR.

On a scellé dans ce mur beaucoup de fragmens d'une belle frise qui porte des attributs bachiques; plusieurs autres fragmens représentent des figures dans des niches dont la partie supérieure est façonnée en coquille. M. Antoine a figuré dans une planche quelques-uns de ces fragmens, et dans une autre il a formé, par leur réunion, une espèce de portique en arcade (2), parce qu'il pense que ces pierres ont fait partie d'un monument triomphal élevé pour perpétuer

(1) Brigii.

(2) *Découverte des ruines d'un monument triomphal qui a existé à Dijon depuis environ l'an 560 avant J. C.*, par Antoine, ancien ingénieur, dans les n.os 110 et 112 du *Journal des bâtimens et des arts*, et séparément à Dijon, chez Coquet.



le souvenir des victoires de Bellovèse en Étrurie. Sans m'appesantir sur les détails, il suffit de remarquer qu'au temps de Bellovèse il n'y avoit personne dans les Gaules qui pût exécuter un pareil monument, ni même en concevoir l'idée. Je suis fâché de contredire l'opinion d'un homme que j'aime et que je respecte; mais, d'après ce qu'on sait de l'histoire de l'art, elle n'est aucunement admissible.

M. Richard de Vesvrottes nous fit voir ensuite la collection de curiosités et d'antiques que son père avoit formée auprès de sa bibliothèque. Je reconnus aussitôt le *diptyque de Dijon*, qui a été gravé dans l'*Antiquité expliquée* de Montfaucon (1) ; il avoit appartenu autrefois à M. de Lamare, ensuite à M. du Tilliot, d'où il a passé dans le cabinet de M. Richard de Ruffey, père de M. Richard de Vesvrottes. On le croyoit perdu (2). Depuis ce temps il a passé au musée de Dijon.

Cette collection renferme encore quelques sceaux ; quelques figurines, dont peu sont antiques ; quelques peignes en bois et un en plomb à l'usage des églises (3), mais sans inscription ; un habit de Bébé, nain du roi de Pologne.

---

(1) *Antiquité expliquée*, Suppl. tome III, page 240.

(2) M. COSTE croit en avoir retrouvé la seconde feuille à Besançon. Voyez sa *Dissertation sur le diptyque de Besançon*, dans le *Magasin encyclopédique*, an VIII, tome IV, page 444.

(3) *Suprà*, p. 97.

Il nous restoit à voir quelques collections particulières, et ce fut notre occupation. M. Wolfius, avocat, possède un assez grand nombre de tableaux : nous y remarquâmes une ancienne vue de Paris assez curieuse, parce qu'elle donne une idée de cette ville avant la construction du pavillon de l'Infante, et lorsque le Pont-Neuf étoit encore couvert d'échoppes ; une *Charité maternelle*, qu'il prétend être du Primatice : il paroît que c'est une copie du tableau de ce maître qui étoit à Fontainebleau.

Nous entrâmes, en passant, chez un marbrier ; nous trouvâmes dans son atelier un retable d'une fort jolie exécution qui représente l'histoire de la Passion : il mériteroit d'être replacé dans quelque église. J'espère qu'on aura retiré de chez ce marbrier les épitaphes du président Jehannin et du président Bouhier, dont il alloit faire des dalles.

M. Maret a formé avec goût une précieuse bibliothèque : il a une belle suite d'ouvrages sortis des presses modernes les plus célèbres ; il possède aussi quelques monumens de la typographie (1).

(1) Voici l'indication de quelques anciennes éditions et de quelques manuscrits qu'il nous fit voir :

1.° S. AUGUSTINUS, *de Doctrina christiana* (sine anno et loco), probablement avant 1466. — 2.° GERSON, *différens traités*, 1470. — 3.° CICERO, *de Officiis*, 1470. — 4.° PII II *Papæ Oratio contra Turcos*, 1470. — 5.° RODERICI ZAMORENSIS *Speculum vitæ humanæ*; editio vetus (sine anno et loco), characteribus Georgii Laver,

M. Durande possède aussi une bonne bibliothèque : elle est toute dirigée vers l'utilité, et contient un grand nombre d'ouvrages sur les sciences physiques et médicales, dont il s'occupe spécialement. Il a un riche cabinet de minéralogie, et une superbe collection de coquilles et de madrépores.

Nous revînmes à la maison commune, et nous

Romæ, ante ann. 1470. — 6.° Superbe Missel du XV.e siècle, manuscrit sur vélin, in-fol. avec beaucoup de belles vignettes, fait par ordre de Jean Rollin, cardinal évêque d'Autun : il est représenté dans la première vignette qui répond au premier dimanche de l'Avent; ses armes et sa devise, *Deum time*, sont souvent répétées, sur-tout aux grandes fêtes. Il mourut le 1.er juillet 1483. — 7.° *Breviarium Æduense*, 1480, imprimé sur vélin, gr. in-8.° — 8.° *Decreta Basiliensia et Bituriensia, quam Pragmaticam vocant, cum glossis Cosmæ* GUYMIER; Parisiis, Joh. Bonhomme, 1486, petit in-4.° — 9.° *Liber de remediis utriusque fortune*, gr. in-8.° *sine anno et loco*, (vers 1470). — 10.° *Joannis* NYDER *Præcepta divinæ legis;* Parisiis, 1482. — 11.° *Ejusdem Consolatorium timoratæ conscientiæ;* Parisiis, per Ulric. Gering. 1478, in-8.° Il y a, dans le même volume, *Speculum aureum animæ peccatricis*, ibid. ap. eumd. et G. Maynyal, 1480. — 12.° S. AMBROSII *de Officiis liber; ejusd. de Obitu fratris sui Satyri;* Mediolani, per Udalricum Scinzenzeler, impensa Philippi Lavagniæ, civis Mediolanensis, 1488, pet. in-4.° — 13.° *Tractatus contra demonum invocatores per fratrem Johannem* VIVETI, *ordinis Predicatorum, inquisitorem apostolicum;* Carcassone (sine anno), in-4.°

M. Maret possède aussi un exemplaire manuscrit des *Lettres sur l'Italie* par M. DE BROSSES, dont on vient de publier à Paris une seconde édition, et dont il y a un autre exemplaire dans la bibliothèque publique.

vîmes dans la cour quinze fragmens d'antiquités qui ont été tirés des dernières fouilles faites en 1804, sous les murs de la Sainte-Chapelle. Ces fragmens sont d'un très-bon goût, ainsi que le prouvent les dessins que M. Desvoges a eu la bonté de m'envoyer; ils ne paroissent pas appartenir à un temps plus bas que celui des Antonins. On y voit huit fragmens d'une frise, avec des ornemens agréables (*pl. XIV, n.os 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8*); des morceaux de corniche (*planche XV, n.os 9, 10, 11, 12*). Ces divers fragmens font regretter que les administrateurs n'aient pas fait continuer les fouilles. On a encore trouvé une portion d'un beau sarcophage; un génie tient un côté du *titulus* (*ibid. n.o 13*): des portions de figures; elles paroissent représenter des personnes en dignité; l'une tient un volume, l'autre une cassette, comme on en voit sur d'autres monumens de la même contrée (*ibid. 14*). Le morceau le plus curieux est le quinzième: il semble que ce soit un intérieur de maison, dans lequel cinq personnages se livrent à des fonctions domestiques; derrière celles qui sont dans la partie supérieure, sont les gobelets qu'on remarque sur beaucoup de monumens gaulois et romains de cette contrée.

Toutes nos recherches étoient finies dans la ville, et nous nous préparâmes au départ. Les Chartreux nous auroient offert autrefois des sujets d'observation et d'étude : c'étoient là qu'avoient été inhumés

plusieurs ducs de Bourgogne; on y remarquoit principalement les tombeaux de Philippe-le-Hardi, leur fondateur, de Jean-sans-Peur et de son épouse. Aujourd'hui ces monumens somptueux sont détruits; il n'en reste que quelques figures éparses; le soc a passé sur une grande partie du monastère qui les renfermoit (1).

Nous nous promenâmes à l'*Arquebuse*. C'est une petite maison avec un joli jardin planté à l'angloise: cet enclos servoit autrefois aux exercices de la compagnie de l'Arquebuse; aujourd'hui c'est une guinguette très-agréable. On y cultive beaucoup d'arbustes et de fleurs. Il y a, à l'extrémité du jardin, un arbre dont le tronc a au moins sept pieds de diamètre. La maison et le jardin ont été construits aux frais de M. de Montigny: c'est pourquoi l'on voit en plusieurs endroits des *M* entrelacées. Le rez-de-chaussée de la maison forme une galerie couverte,

(1) On trouve dans le *Voyage pittoresque de la France*, n.° 24, une vue de l'intérieur du chœur des Chartreux de Dijon, avec les tombeaux des ducs de Bourgogne, et une autre du tombeau de Jean-sans-Peur, prise du côté où il étoit vu dans le chœur de ces religieux.

Dans l'*Histoire de Bourgogne* de D. PLANCHER, tome III, page 204, on voit le tombeau de Philippe-le-Hardi; et page 526, celui de Jean-sans-Peur et de son épouse. Il y avoit à Paris un ouvrage splendide dans lequel ces magnifiques tombeaux ont été dessinés avec tous les détails. Il a existé long-temps dans les dépôts; j'ignore où il a passé.

où

où les promeneurs peuvent se retirer en cas de mauvais temps. M. de Montigny y avoit fait placer les bustes de *Jehannin, Piron, Boukier, la Monnoie, Buffon* et autres célèbres Bourguignons. Pendant la révolution ils ont été brisés ; il ne reste plus que leurs noms écrits sur le mur.

Outre cette jolie promenade, la ville de Dijon en compte encore plusieurs autres, les remparts qui entourent la ville, et le cours qui conduit au parc.

Le parc est à un quart de lieue de la ville. Il appartenoit au prince de Condé ; la ville de Dijon l'a acheté depuis la révolution, et en a fait une promenade publique : il est composé d'allées régulières, plantées sur les dessins de Le Nostre ; la rivière d'Ouche coule à son extrémité et en fait la limite. Nous passâmes une soirée fort agréable dans cette jolie promenade, où nous fûmes conduits par M. Riouffe, préfet du département, dont l'esprit, naturellement vif, aimable et piquant, est encore orné par la lecture assidue des auteurs classiques, dont il fait ses délices. L'amitié m'unit à lui depuis long-temps ; et le plaisir que j'ai eu de le revoir, l'excellent accueil que j'en ai reçu, n'ont pas peu contribué à me faire trouver agréable le séjour de Dijon.

CHAPITRE XX.

DÉPART de DIJON. — M. Leschevin nous accompagne. — CÔTE D'OR. — Vignobles. — CHAMBERTIN. — BROCHON. — CLOS VOUGEOT. — VOSNES. — ROMANÉ. — SAINT-GEORGE. — LA TACHE. — Abbaye de Cîteaux — NUITS. — BEAUNE. — Bibliothèque. — — Hôpital. — Piron. — Médailles d'or.

Nous avions quitté la route directe de Lyon pour voir Semur, Montbard et Dijon; nous aurions dû à présent regagner cette grande route à Châlons : mais le desir de voir la célèbre colonne de Cussy, de visiter Autun, qui conserve encore de beaux restes antiques, et d'examiner en détail les usines du Creusot, nous fit encore prendre un autre chemin. M. Leschevin vouloit, comme nous, voir le Creusot, et faire, dans les montagnes qui entourent Autun, quelques excursions lithologiques : il proposa de nous accompagner; et son aimable société a beaucoup augmenté le plaisir de cette agréable tournée.

Nous sortîmes de Dijon par le faubourg de l'Ouche. A peu de distance de la ville, on voit une des écluses du canal qui va de Dijon à Saint-Jean-de-Losne : ce canal n'est pas terminé; il y manque encore cinq écluses. Nous suivîmes la route de Beaune. Après avoir fait une demi-lieue, on voit s'élever à droite, vers le sud-ouest, cette colline célèbre sur laquelle le divin Bacchus a étendu un tapis verdoyant et magnifique.

Cette montagne mérite à juste titre le nom de *Côte d'Or*, qu'elle a reçu pour l'excellence de ses vins et la richesse qu'ils produisent : on a toujours jusqu'à Beaune ce riant spectacle ; et chaque point que l'on aperçoit, est un cru qui jouit de plus ou moins de réputation. Après avoir passé *Chenone* et *Marcenay*, dont les vignobles sont estimés, et avant d'arriver aux *Baraques*, où est le premier relais, on voit le clos de *Chambertin*, dont les Anglois font un si grand cas; *Brochon*, où l'on recueille d'excellent vin d'ordinaire. Bientôt nous aperçûmes les beaux vignobles de *Morey* et *Chambolle*. Le nom de *Clos Vougeot*, écrit sur une porte en gros caractères, et qui devroit l'être en *lettres d'or*, ne tarda pas à exciter toute notre attention : ce vignoble doit son nom à la *Vouge*, qui coule à quelque distance, et que l'on traverse sur un petit pont ; il appartenoit autrefois aux religieux de l'abbaye de Cîteaux ; il a quatre cents arpens. MM. *Tourton* et *Ravel*, négocians très-considérés, en ont fait l'acquisition, et ils mettent un grand soin à son amélioration et à sa culture. Comme quelques parties du clos où le vin est d'une qualité inférieure, ont été replantées en grosses vignes, on a répandu que les propriétaires actuels cherchoient plus la quantité que la qualité ; mais c'est une calomnie qui n'a pas même de probabilité. Il est vrai que le nombre des terres cultivées en vignes augmente continuellement dans cette contrée : autrefois on ne pouvoit consacrer

à cette culture que les terrains qui lui étoient propres ; aujourd'hui que les réglemens sur ce point ne subsistent plus, on plante souvent des vignes dans des terrains bas, où même l'eau séjourne quelquefois, et qui n'ont aucune des propriétés nécessaires pour les faire prospérer. Ceux qui achètent les produits de ces mauvais vignobles, peuvent croire et débiter que le vin de Bourgogne a dégénéré ; mais cela n'est nullement vrai pour les bons crus, encore moins pour le clos Vougeot, qui est cultivé avec plus de soin qu'il ne l'a jamais été : le vin qu'il produit ne se vend qu'en bouteilles, dont le prix est de six francs chaque. Les propriétaires en ont toujours en réserve cinq cent mille bouteilles : il y a du vin qui a jusqu'à douze ans ; passé ce temps, il ne seroit plus susceptible de se conserver.

Autrefois nous nous serions détournés de la route pour aller visiter la célèbre abbaye de Cîteaux, dont l'abbé étoit supérieur général de tout l'ordre, et ne dépendoit immédiatement que du pape. On y conservoit les tombeaux de tous les ducs de Bourgogne de la première race : ces monumens et l'église même ont aujourd'hui disparu.

Le clos Vougeot est celui dont la réputation est le plus répandue : mais à peu de distance, en allant à Nuits, on en trouve un autre qui mérite bien de partager sa célébrité ; c'est celui de *Vosnes*, dont M. Basire est propriétaire.

Ces noms me rappellent les disputes qui renaissent toujours à chaque banquet entre les Bourguignons, sur la supériorité de leurs crus : ces débats sont souvent très-animés ; ils se terminent quelquefois par des paris assez considérables, pour lesquels on nomme, de chaque côté, des juges ; ceux-ci ne décident que sur les pièces du procès.

Bientôt nous fûmes au second relais, Nuits, lieu renommé aussi et pour ses vignobles et pour l'immense commerce qu'on y fait des dons de Bacchus. Ses vins sont devenus célèbres depuis la maladie de Louis XIV, en 1680, lorsqu'on lui fit l'opération de la fistule. Les médecins lui ordonnèrent le vieux vin de Nuits pour rétablir ses forces. Le prix de ces vins, modique d'abord, a augmenté sensiblement ; et l'on en exporte à présent une quantité considérable. Le négociant le plus riche et le plus accrédité est M. Marey, à qui l'on peut s'adresser avec confiance pour avoir de ses vins et de tous ceux de la Côte d'Or. Nuits est une petite ville bâtie au pied d'une colline, sur les bords du *Meuzin* : c'est sur cette colline, appelée *côte Nuitone* ou *coteau de Nuits*, que croissent les excellentes vignes qui font la réputation de cette petite ville, où tout annonce l'aisance (1).

Le revers de cette côte si riche est couvert de

(1) Il y a un mémoire très-étendu sur Nuits, dans les *Nouvelles Recherches sur la France*, par M. HÉRISSANT, tome II, p. 83.

forêts, dont les bois servent à l'exploitation des mines de fer, et le superflu au chauffage de Paris.

La Côte d'Or produisoit autrefois beaucoup de châtaigniers; M. Antoine nous a dit qu'il se ressouvenoit encore d'en avoir vu. C'est une singularité assez remarquable, qu'à présent le châtaignier n'y réussit plus; différentes personnes ont essayé en vain d'en planter. Le même phénomène a été aussi observé ailleurs rélativement aux marroniers, dans un terrain qui, pendant long-temps, en avoit produit; il n'a plus été possible d'en faire venir lorsque la première plantation a été coupée.

La Côte d'Or finit à Vosnes; mais les vignobles que l'on rencontre jusqu'à Beaune jouissent encore d'une juste célébrité : *Romané*, *Saint-George*, *la Tache*, sont dans les environs.

En sortant de Nuits, après avoir traversé le Meuzin, on rencontre une croix; elle indique le chemin qui conduit à la fontaine minérale de Courtavan; et après avoir fait encore six milles dans un pays plat et uni, on arrive à Beaune. Comme nous ne voulions pas continuer la route jusqu'à Châlons, nous nous arrêtâmes dans le faubourg; et pendant qu'on apprêtoit le dîner, nous allâmes visiter la ville. Elle est de forme ovale et bien bâtie: les rues sont assez spacieuses; un joli vauxhall, construit à la porte, un beau jeu de paume dans l'intérieur, de jolies promenades sur les remparts et au-dehors, servent aux

plaisirs des habitans (1). Nous y entrâmes par la porte neuve, qui est d'une assez bonne architecture (2).

Nous desirions voir la bibliothèque, et nous eûmes beaucoup de peine à trouver le bibliothécaire. Après bien des recherches, nous sûmes qu'il étoit dans un café, et nous allâmes l'y chercher : il quitta sa partie de *domino* avec une extrême complaisance; mais nous vîmes que quelques amis, inquiets que des étrangers fussent venus le troubler dans une occupation aussi grave, le suivoient de loin. La bibliothèque est une salle carrée, assez jolie; mais elle ne contient aucun ouvrage important.

Beaune est située sur un sol calcaire, dans une position heureuse pour le commerce, entre Châlons, Dijon et Autun, et à trois lieues de la Saone. La fontaine d'Aigue, qui est auprès de la ville, est agréablement décorée; et c'est un lieu de promenade (3). Cette fontaine, et la Boujoise ou Bourgeoise, petite rivière qui prend sa source à un quart de lieue, fournissent de l'eau aux habitans. Le château n'offre plus que des ruines (4).

L'église Saint-Pierre est la plus belle (5) : mais l'édifice le plus remarquable est le magnifique hôpital

(1) *Voyage pittoresque de la France*, n.° 29.
(2) *Ibid.* n.° 21.
(3) *Ibid.* n.° 28.
(4) *Ibid.* n.os 62 et 63.
(5) *Ibid.* n.° 21.

fondé en 1443 par Nicolas Rollin, chancelier de Philippe duc de Bourgogne; c'est de lui que Louis XI disoit : *Il est très-juste qu'ayant fait tant de pauvres, il ait construit un hôpital pour les loger.* La cour de cet hôpital offre des restes de cette architecture dite gothique, qui sont d'un effet très-pittoresque. Il faut dire à la gloire des habitans de Beaune, que cet asile de la souffrance et du malheur est très-bien entretenu, et qu'ils y attachent une grande importance.

L'animosité des Athéniens contre les Thébains n'est pas plus célèbre que celle des habitans de Dijon contre ceux de Beaune. A en croire les Dijonnois, l'air seul du pays est abrutissant; et c'est à qui racontera les simplicités beaunoises les plus ridicules. La querelle de Piron avec les habitans de Beaune n'a pas peu contribué à fortifier cette opinion. *Genus irritabile vatum!* Les chevaliers de l'arquebuse de Beaune avoient gagné le prix en 1715; Piron, qui habitoit alors Dijon sa patrie, les tourna en ridicule dans une ode burlesque. Quinze mois après, les Beaunois rendirent le prix. Les amis de Piron lui conseillèrent de ne point aller à Beaune : il méprisa leur avis; et il pensa lui en coûter cher, ainsi qu'il le dit lui-même (1). On commença par des insultes, des menaces; Piron

(1) *Voyage de Beaune*, par PIRON, dans le recueil des *Voyages en France*, par M. LA MÉSANGÈRE, tome IV, page 149.

fit un feu roulant de bons mots, de calembourgs et d'épigrammes. Ses amis voulurent l'emmener; il résista. Allez, dit-il,

> Allez : je ne crains pas leur impuissant courroux;
> Et quand je serois seul, je les bâterois tous.

Piron rencontra dans une rue un âne auquel il attacha sur l'oreille la cocarde verte des chevaliers beaunois, en lui disant, *Marche au but.* Alors la fureur contre lui fut à son comble. Le lendemain, il eut l'imprudence de se montrer au spectacle : il étoit au parterre; tous les jeunes gens se rangèrent sur le théâtre, et l'accablèrent d'injures ; on eut bien de la peine à commencer la pièce; enfin elle alloit être achevée, lorsqu'un jeune Beaunois, impatienté du bruit que l'on faisoit, s'avisa de crier : *Paix donc, on n'entend rien. Ce n'est pourtant pas faute d'oreilles*, répliqua Piron. Aussitôt sa perte fut jurée; il fut poursuivi dans les rues à coups d'épée et de bâton; et peut-être auroit-il péri, si un honnête bourgeois n'avoit eu l'humanité de lui ouvrir sa porte et de lui donner un asile. Depuis ce temps, Piron composa contre les habitans de Beaune une foule d'épigrammes, et les Dijonnois ont pris plaisir à l'imiter. Tous les jeux de mots auxquels peut donner lieu la comparaison d'un sot avec un âne, ont été employés jusqu'à la satiété et d'une manière plus ou moins ingénieuse.

Cette opinion sur la simplicité des Beaunois est-

elle fondée ! J'avoue qu'après en avoir tant de fois entendu parler, et avoir lu les mille naïvetés qu'on en raconte, il m'a été difficile de me défendre d'un peu de prévention; et dans le peu de temps que nous avons passé à Beaune, rien n'a été propre à la faire cesser : il nous sembloit que personne ne répondoit juste aux questions que nous faisions. Mais comment juger de l'esprit des habitans d'une ville en si peu de temps ! Ne faisons pas comme ce voyageur anglois, qui écrivit sur son *album* qu'à Blois les femmes sont rousses et acariâtres : et sur quoi avoit-il ainsi condamné tout le sexe blaisois ! il n'avoit vu que la maîtresse de son auberge.

Quand on admettroit que les Beaunois ont en général l'esprit lourd et la conception tardive, il n'y a point de règle sans exception : ils peuvent citer avec orgueil quelques hommes très-distingués, et principalement M. le sénateur Monge, à qui la géométrie, la physique et la chimie doivent tant de découvertes, et que la France compte au nombre de ses premiers savans. On avoit trouvé, quelques mois avant notre passage, dans le lit de la Bourgeoise, un grand nombre de médailles d'or; il y en avoit pour 60,000 francs : on refusa l'offre de quelques particuliers qui proposoient d'en payer le poids; toutes ont été fondues, malgré les réclamations de M. Guiraudet, alors préfet du département.

CHAPITRE XXI.

ROUTE D'AUTUN par la traverse. — **POMARD.** — **VOLNAY.** — **MEURSAULT.** — Marbrières de Saint-Romain. — Château de la Rochepot. — Considération sur la destruction des monumens. — **NOLAY.** — **CUSSY.** — Colonne romaine. — **AUVENET.** — Pétrifications. — **VAL DE VAUCHIGNON.** — **ÉPINAC.** — Verrerie.

Nous ne voulions pas nous rendre directement à Châlons par la route ordinaire; notre intention étoit d'aller à Autun, et de visiter en passant la célèbre colonne de Cussy. De Beaune à Autun il y a environ dix lieues par une route de traverse; nous fîmes un accommodement avec le maître de poste pour nous y conduire.

En quittant Beaune, nous traversâmes encore des vignobles célèbres, *Pomard*, *Volnay* et *Meursault* (1), dont le vin blanc est renommé, sur-tout à cause de la propriété qu'il possède de se mêler avec les vins rouges sans les altérer, quoiqu'il ne soit pas fait de raisin noir comme le vin de Champagne. Bientôt nous vîmes *Saint-Romain*, dont les marbrières fournissent aux embellissemens des maisons et des églises de toute la Bourgogne.

(1) Il y a dans le *Voyage pittoresque de la France*, Bourgogne, n.° 64, une vue de ce vignoble.

Plus loin, à notre droite, nous aperçûmes sur une hauteur les ruines pittoresques du vieux château de *Rochepot*: la roche sur laquelle on l'a construit est taillée à pic, et n'est accessible que d'un côté; on l'appeloit autrefois la *Roche-Nolay*. Ce château avoit été bâti dans le XIII.e siècle par Alexandre de Bourgogne, prince de la Morée. René Pot, dont il a pris le nom, y fit ajouter de nouvelles fortifications. Comme nous passions, la pioche et le marteau faisoient tomber ce monument du moyen âge. Une jolie gravure du *Voyage pittoresque de la France* (1) le représente dans son ancien état.

Si l'on réfléchissoit combien il faut de siècles pour donner aux monumens ce vernis d'antiquité qui leur attire l'attention et le respect, on mettroit quelques barrières à cette fureur de détruire. Les demeures des paladins, les monumens de la piété de nos pères, les anciens châteaux, les vieilles églises, jettent de la variété dans les paysages, sont un objet de distraction et d'intéressant souvenir pour le voyageur, et contrastent d'une manière piquante avec les habitations somptueuses bâties d'après les règles de l'architecture moderne. Ces lieux, consacrés par la tradition, rappellent d'anciens événemens, et tiennent à l'histoire du pays. Je conçois que la commodité et la sûreté publiques doivent l'emporter

(1) Bourgogne, n.° 22.

sur toute autre considération ; il est certain aussi qu'on ne peut contester à un propriétaire le droit d'abattre un vieux château qui lui déplaît, pour le remplacer par un autre plus moderne dont la distribution soit plus commode : mais le plus souvent on détruit pour détruire, ou seulement pour avoir des matériaux, qui, dans les lieux où la pierre est aussi abondante que dans la Bourgogne, dédommagent à peine des frais qu'il en coûte. Ce n'est pas pour bâtir à la place qu'ils occupoient, c'est uniquement pour en avoir les matériaux, qu'on a démoli, peu de temps après notre passage, le château de Montfort et celui de Rochepot, qui présentoient un aspect si pittoresque.

Sans doute on ne doit rien dépenser pour restaurer les châteaux et les églises qui tombent en ruines ; mais n'est-ce donc rien qu'une belle ruine ? Celui à l'esprit de qui elle ne parle pas, ne doit jamais regarder un paysage. Les Anglois pensent sur ce point bien autrement que nous : leurs antiques abbayes, les vieilles demeures de leurs pères, sont conservées avec un religieux respect ; ils se plaisent au coup-d'œil romantique que ces constructions gothiques donnent à la campagne ; ils les décrivent avec soin, et en conservent le souvenir par des gravures qui les représentent dans leurs différens états (1).

(1) Voyez GROSE, *Antiquities of England*, *Antiquarian Repertory*, et les nombreuses descriptions de l'Angleterre et de ses provinces.

N'étoit-ce pas un ornement pour les villes, que cette multitude de clochers, ces hautes tours, qui se perdoient dans les nues, et dirigeoient de loin le voyageur qui soupiroit après le repos! Dépouillées de cet ornement, leur aspect devient insignifiant et monotone. Je voudrois que le Gouvernement mît un frein à ces dévastations; que personne ne pût abattre un ancien édifice sans avoir donné ses motifs au préfet de son département, qui veilleroit à le faire conserver s'il le jugeoit convenable. Si l'on ne prend cette mesure, la France n'aura bientôt plus de monumens qui puissent attester son antique existence.

Nous arrivâmes à *Nolay* à la chute du jour. Dieu préserve le lecteur de descendre chez M. Potet, aubergiste du *Cheval blanc*, dont l'accueil est aussi désobligeant que sa maison est malpropre et sa cuisine dégoûtante! Nous le priâmes de nous faire avoir, pour le lendemain, une voiture qui pût nous conduire à la colonne de Cussy; il nous refusa inhumainement sa carriole qui étoit sous la remise: nous ne pûmes pas même obtenir de lui des selles pour monter les chevaux qui nous avoient amenés. Nous avions pris par cette maudite traverse pour voir la colonne; il fallut nous résoudre à faire le chemin à pied.

A quatre heures du matin nous nous mîmes en route avec un guide, par un chemin pierreux et fatigant. Après avoir marché trois heures, nous arrivâmes au village d'Ivri, près du château de

Corrabœuf (1). Auprès de ce château il y a une carrière de pierres calcaires, qui contient, outre des pétrifications ordinaires, de très-gros nautiles. A une lieue de là est le village de Grammont, où a été trouvé l'énorme poisson pétrifié que l'on voit au Musée d'histoire naturelle. Les environs nous offrirent un aspect très-pittoresque : c'est un vallon délicieux, qui étoit alors éclairé à moitié par les rayons du soleil ; un troupeau rassemblé dans le fond, un autre dispersé sur le penchant de la montagne, ajoutoient encore au charme de ce riant paysage. Enfin nous aperçûmes la colonne qui étoit le but de notre excursion. Le plaisir de voir ce beau monument nous dédommagea de toutes nos peines.

Cette colonne a été décrite un très-grand nombre de fois ; mais elle a toujours été mal figurée : on a copié les dessins publiés par Montfaucon, et la figure qu'il en donne est entièrement inexacte (2). M. Pasumot l'avoit dessinée et gravée avec un très-grand soin ; sa gravure n'a pas été publiée ; il vouloit l'accompagner d'une dissertation : mais cet estimable

---

(1) Ce château est figuré dans le *Voyage pittoresque de la France*, Bourgogne, n.° 64.

(2) *Antiq. expliq.* Supplém. tome II, page 214. Ce dessin a été reproduit dans le *Magasin encyclopédique*, année 1805, tome IV, page 330. La gravure du *Voyage pittoresque de la France*, Bourgogne, n.° 16, donne une idée absolument fausse de la colonne, et pour les détails, et pour les proportions.

savant est mort avant d'avoir pu la faire paroître. J'ai cru devoir reproduire cette gravure, qui est d'une parfaite exactitude. *(Pl. XVI, n.° I.)*

La colonne est située au milieu des champs, dans un fond, et entourée de montagnes de tous les côtés; on ne l'aperçoit qu'à une très-petite distance, après être sorti du village de Cussy (1). Le soubassement *(ibid. n.os I et II)*, est composé de trois assises, dont chacune n'est que d'un bloc dans toute l'épaisseur du monument (2) : la base forme une espèce de carré dont les angles sont coupés, et qui a une rentrée demi-circulaire sur chacune des faces principales *(n.° II)*; la corniche dont elle est surmontée est d'un seul morceau. Au-dessus de cette base, est posée une espèce d'autel octogone *(ibid. n.° I)*, qui présente, sur chacune de ses huit faces, la figure d'une divinité :

(1) M. Pasumot a représenté fidèlement jusqu'au nombre des assises de pierres. Cette fidélité est d'autant plus nécessaire, que ce beau monument est dans un lieu très-isolé, qui n'est voisin d'aucune route; il est difficile d'y arriver : c'est pourquoi il a été très-peu visité.

(2) Il est évident que cette énorme grandeur des pierres, qui forment toujours une assise, a préservé le monument d'être détruit; mais il doit sur-tout sa conservation au bon esprit des habitans. Un seigneur de ce village avoit eu le projet de faire enlever la colonne, et de la replacer sur la grande route de Lyon. Les habitans lui firent, à ce sujet, des représentations, et l'affaire n'eut point de suite. Ils appellent ce monument *leur colonne*, et ont donné son nom à leur village, qu'ils appellent *Cussy-la-Colonne.*

cet

cet autel est composé de deux pièces ; la plinthe qui le supporte, et la corniche dont il est surmonté, sont formées chacune d'un eseule pierre. *(Pl. XVI, n.° III.)* Au-dessus s'élève le fût de la colonne : il est orné, à sa partie inférieure, de rhombes dans lesquels il y a une rosette, comme on en voit à quelques plafonds ; sa partie supérieure est décorée d'une sculpture en forme d'écailles. Ce fût, compris les tores du pied, est de quatre morceaux. Le haut de la colonne manque. Ainsi ce monument est, en tout, composé de douze pièces, depuis le niveau de la terre jusqu'à son sommet actuel.

M. Lejeune, maire de Cussy, nous conduisit dans sa maison. Nous vîmes dans sa cour une grande pierre : c'est un peu plus de la moitié d'un très-grand disque, qui, selon lui, a servi autrefois de couronnement à la colonne que je viens de décrire ; et il paroît en effet avoir eu cette destination. *(Pl. XVI, n.os VI, VII, VIII.)* La partie de ce disque qui existe encore, offre sur le bord six élévations assez semblables aux cornes qu'on remarque à quelques autels carrés. Son centre présente un petit exhaussement circulaire ; la surface est unie et grossièrement travaillée. Au-dessous de chaque corne il y a une petite excavation qui ressemble à une rainure ou gouttière. Vers le centre du disque, l'épaisseur est plus considérable que sur les bords.

Le diamètre de ce couronnement, d'un bout à l'autre, est de sept pieds. Il paroît que les cornes dont il vient d'être question correspondoient aux différentes faces de la base; ce qui fait que leur distance est inégale : du milieu d'une corne au milieu de l'autre, il y a alternativement deux pieds et deux pieds six pouces. *(Pl. XVI, n.° VI.)* Le bord de ce disque a dix pouces d'épaisseur, et treize aux places où sont les cornes.

Pour mieux examiner ce couronnement, nous le fîmes soulever par quelques ouvriers. Ces braves gens, satisfaits de ce que nous faisions pour un monument auquel ils paroissent attacher beaucoup d'importance, ne vouloient point prendre de salaire pour leur peine; nous ne pûmes leur faire accepter qu'un léger *pour-boire.* La conduite de ces hommes contraste beaucoup avec celle des habitans de l'antique *Augustodunum*, la ville d'Autun, dont il sera question dans le chapitre suivant.

Nous leur demandâmes des renseignemens sur le chapiteau qu'on nous avoit dit être à la grange d'Auvenet. Quelques-uns disoient que ce n'étoit qu'une pierre unie, sans figures ni ornemens; un vieillard soutenoit au contraire, de la manière la plus positive, que cette pierre offroit plusieurs têtes et divers ornemens.

Avant de quitter M. Lejeune, il nous montra encore trois pierres sépulcrales gauloises *(pl. XVII,*

n.os 5, 6 et 7), encastrées dans le mur de sa maison : la figure qui se voit sur deux de ces pierres *(n.os 5 et 7)*, tient une espèce de gobelet, ainsi que nous en avons remarqué sur plusieurs bas-reliefs à Dijon.

Nous prîmes ensuite le parti d'aller encore jusqu'à la grange d'Auvenet, située à une bonne lieue de Cussy, sur-tout en passant par Ivry, route par laquelle notre guide nous conduisit. Toute cette pente est couverte d'une prodigieuse quantité de débris d'astérites et de méduses ; on y trouve quelquefois des astérites entières. Ces pétrifications ont pour base une pierre jaunâtre : c'est un véritable marbre, qui reçoit un assez beau poli.

C'étoit peut-être proposer un défi trop fort à nos estomacs, que de partir à jeun à quatre heures du matin, pour aller gravir des montagnes jusqu'à dix heures et demie sans rien prendre : aussi nous arrivâmes exténués à la ferme d'Auvenet, qui appartient maintenant à M. Guillemardin. Nous réparâmes nos forces épuisées ; et nous allâmes ensuite visiter le chapiteau, dont on a fait une mardelle de puits.

Le puits auquel on l'a appliqué, est dans les champs, hors de l'enceinte de la ferme. Le chapiteau a été creusé au milieu, afin qu'il pût servir à l'usage auquel on l'a destiné : c'est ce qui le fait appeler par les gens de la ferme, *la lampe ;* dénomination qui vient de l'ancienne opinion qui faisoit regarder la

colonne de Cussy comme un phare : mais comment auroit-on placé un phare dans le fond d'un vallon ?

Ce chapiteau *(pl. XVI, n.° IV, a, b, c, d)* est d'ordre corinthien ou composite : sa hauteur est de vingt et un pouces ; sa largeur, de chaque côté, est de trois pieds et demi à la partie supérieure, et de deux pieds dix pouces à la partie inférieure. Chaque face est ornée d'une tête : j'y distinguai celle d'un Faune imberbe avec de longues oreilles *a*, celle d'un vieux Silène barbu *b*, celle du soleil entourée de rayons *c*, et une quatrième *d* qui est entièrement effacée. Le reste de chaque face est couvert de feuilles d'acanthe. Les quatre becs entre les têtes *a*, *b*, *c*, *d*, remplacent les volutes du chapiteau. A la partie supérieure du bec placé au sud-ouest, on remarque une rainure *(pl. XVI, n.° V)*, qui peut-être a fortifié l'opinion que c'étoit la lampe d'un fanal : on aura pensé que cette rainure servoit pour y placer la mèche. La forme générale du chapiteau vu en-dessus est figurée *planche XVI, n.° V.*

Il paroît, d'après cela, que ce chapiteau appartenoit à la colonne de Cussy, et que le disque déposé dans la cour du maire couronnoit le tout, de façon que les cornes étoient tournées vers le ciel : la petite élévation qu'on remarque au centre de ce disque, étoit probablement destinée à supporter l'urne qui renfermoit les cendres, si, comme on le croit, cette colonne étoit un monument sépulcral.

Avant de quitter la ferme d'Auvenet, il nous faut examiner les huit figures qui ornent la colonne, et qui sont très-fidèlement gravées sur la *pl. XVII, n.° 8.* Si l'on veut comparer ce dessin avec celui de Montfaucon (1), qui a malheureusement servi de guide à tous ceux qui se sont occupés de cette colonne, on verra que jamais on n'a pu s'en faire une idée vraie.

Ces figures sont dans des niches légèrement creusées, dont la voûte est alternativement cintrée ou en pointe, et le pourtour décoré de ces espèces de palmettes qu'on appelle communément étrusques, et qui appartiennent au genre arabesque.

La première figure *(pl. XVII, n.° 8, I)* est celle d'Hercule; il porte la massue et la peau de lion.

La seconde *(ibid. II)* est celle d'un captif: il est vêtu du *sagum* gaulois; sa tête est nue et barbue; ses mains sont enchaînées.

Minerve casquée *(ibid. III)* a près d'elle la chouette perchée sur un bâton, et à ses pieds un tronc coupé, peut-être un tronc d'olivier: ce seroit

---

(1) MONTFAUCON, *Antiquité expliquée*, Supplément, tome II, page 224, a donné ces figures dans un autre ordre: il commence par celles de Minerve, Junon, &c.; et il termine par celle du captif, en allant du sud vers l'est. M. PRUNELLE a suivi l'ordre des figures en allant du sud-ouest vers le nord; il commence par le captif, Hercule, &c., et il termine par Minerve. Voyez le *Magasin encyclopédique*, 1805, t. IV, p. 330.

un symbole heureux des douceurs de la paix qui ont succédé aux horreurs de la guerre. Minerve porte la main droite à sa tête : cette attitude de la réflexion convient à la déesse de la prudence. On pourroit présumer que l'ordre de ces figures indique que le chef barbare *(ibid. II)* a été vaincu par la force et la sagesse du général *(ibid. I)* à qui ce monument a été élevé.

La reine des dieux, Junon, paroît ensuite *(ib. IV)*. Cette déesse de l'union conjugale a la tête couverte du voile de matrone : elle tient dans la main gauche la haste pure, c'est-à-dire sans fer, signe de l'empire qu'elle exerce ; dans sa main droite est la patère, symbole du culte qu'on rend à sa divinité ; à ses pieds est le paon, qui lui est consacré.

Le puissant maître de l'Olympe est auprès de son auguste épouse *(ibid. V)* : il est nu ; son manteau est sur sa cuisse, et il tient la haste dans sa main droite ; c'est ainsi que ce dieu est le plus communément représenté. M. Prunelle (1) a fait de judicieuses observations sur les représentations de Jupiter sans barbe ; mais, si son dessin eût été plus exact, il se seroit épargné ses savantes recherches ; car, sur la colonne, Jupiter est figuré barbu.

Ganymède *(ibid. VI)*, coiffé du bonnet phrygien, est auprès du dieu dont il est l'échanson ; il présente

---

(1) *Magasin encyclopédique*, année 1805, t. IV, p. 324.

dans une patère l'ambroisie à l'aigle de son maître. Il pourra paroître extraordinaire de voir ici Jupiter entre Junon et Ganymède : mais ce n'est pas le seul exemple de cette singulière association ; on la retrouve encore sur quelques monumens, et sur un marbre que je publierai en parlant de la ville de Bordeaux.

La septième figure *(ibid. VII)* est aujourd'hui entièrement fruste. J'ai vu à ses pieds un animal qui a l'air d'être un chien. M. Pasumot a fait de cette figure une Diane ; il a cru retrouver l'indication du carquois : mais on n'a point d'exemple que la déesse de la chasteté ait été représentée nue. Après un examen attentif, j'ai pensé que ce pouvoit être Bacchus, et que l'animal qu'on voit à ses pieds est sa panthère favorite ; c'est ce qui me paroît le plus probable : mais l'extrême dégradation de cette figure ne me permet pas de rien assurer. Au surplus, il importe peu, pour l'ensemble du monument, que l'on voie ici Diane ou Bacchus.

Une nymphe *(ibid. VIII)* qui tient d'une main l'urne d'où son onde s'échappe, et de l'autre la rame qui sert à se conduire sur les flots, est la dernière de ces figures. Elle a sur la tête une espèce de croissant ; mais il n'est pas très-caractérisé sur le monument : au reste, les cornes sont un attribut des fleuves. M. Prunelle, dans son ingénieuse dissertation, pense que cette nymphe est une de

celles qui présidoient aux fontaines, et qu'elle rappelle les bienfaits que les Autunois avoient reçus de leurs empereurs par la construction des aqueducs. Cependant la rame sur laquelle elle s'appuie ne peut permettre cette explication : il faut donc reconnoître ici la divinité d'un fleuve ou d'une rivière navigable; probablement celle de la Saone (1).

Voyons actuellement quelle peut avoir été la destination de cette colonne. Le P. Lempereur (2) veut que ce soit le tombeau d'un prince gaulois. Mais il n'y a là aucune figure qui soit dans la manière des Gaulois, et qui ait un rapport particulier à leur religion : à l'exception du captif, ce sont des divinités romaines, avec les attributs sous lesquels on les voit dans tous les anciens ouvrages de l'art. D'ailleurs, au temps où l'on auroit pu élever un pareil monument à un prince gaulois, l'architecture étoit

---

(1) Aujourd'hui cette figure est très-dégradée. Je n'y ai distingué aucun des attributs dessinés par M. Pasumot; je n'y ai vu qu'une femme qui tenoit un voile, et j'ai pensé que ce pouvoit être Vénus. Mais j'aurai pris pour le voile l'onde qui sort de l'urne. M. Pasumot a fait son dessin en 1771, il y a trente-quatre ans; il étoit attentif et exact, et l'on peut s'en rapporter à son observation.

(2) A la page 29 de sa *Dissertation sur les tombeaux antiques qu'on voit à Autun et aux environs*, insérée dans son recueil de *Dissertations historiques sur plusieurs sujets d'antiquité.* Paris, 1706, in-12.

encore ignorée dans cette contrée, où l'on ne savoit construire que des huttes (1).

Thomassin (2) et Germain (3) pensent que c'est une colonne triomphale érigée à Jules-César après la défaite des Helvétiens près d'Arnay; mais le style de la colonne ne convient nullement à cette époque de l'histoire, et nous verrons tout-à-l'heure des preuves que ce monument est beaucoup moins ancien.

Selon Moreau de Mautour (4), cette colonne a été érigée à l'empereur Claude; mais on peut faire, sur cette opinion, la même observation que sur la précédente.

Montfaucon la regarde comme un monument de la religion de quelque Gaulois, et prétend qu'elle doit être mise au rang des temples octogones de ce peuple. J'ai déjà répondu à cette opinion, qui est à-peu-près la même que celle du P. Lempereur; et nous verrons, quand je donnerai la description de Montmorillon, à la fin de cet Ouvrage, ce qu'on doit penser de ces prétendus temples octogones.

M. Prunelle, jeune homme qui joint à une étude

---

(1) Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer ce beau monument avec les figures gauloises qui sont dans la cour du maire de Cussy, et qui sont gravées *pl. XVII, n.os 5, 6, 7.*

(2) *Lettre en forme de dissertation sur la découverte de la colonne de Cussy.* Dijon, Defay, 1725, in-8.°

(3) *Mélanges historiques et philologiques de* MICHAULT; Paris, Tilliard, 1782, in-12; tome II, p. 177.

(4) *Mercure de France*, juin 1726, p. 1374.

approfondie de la médecine, des connoissances très-étendues sur différentes parties de la littérature ancienne, pense que cette colonne est un monument de la victoire remportée par les troupes de Maximien sur les Bagaudes.

Il est certain que cette colonne ne peut avoir été faite par les Gaulois, et que le style de l'architecture est celui du temps de Dioclétien : c'est dans la période qui s'est écoulée depuis Aurélien jusqu'après Constantin, que le fût des colonnes a été surchargé d'ornemens, comme l'est celui de la colonne de Cussy. Ainsi, quand on n'auroit pas d'autres documens, on ne pourroit placer la construction de ce monument à une époque plus ancienne. On a trouvé dessous des médailles d'Antonin-le-Pieux.

Il n'y a pas de doute que ce ne soit un monument triomphal : le captif enchaîné en est la preuve. Moreau de Mautour veut que ce captif soit quelque divinité gauloise qui devoit être représentée ainsi ; mais cette opinion n'est pas soutenable. Le captif n'a pas, il est vrai, le bonnet recourbé que l'on voit, sur les colonnes Trajane et Antonine et sur l'arc de Septime-Sévère, aux captifs arméniens, daces, parthes, &c. ; mais il est vêtu des *braccæ* et du *sagum* des Gaulois.

L'opinion de M. Prunelle ne peut être pleinement démontrée sans doute ; mais c'est une conjecture ingénieuse, qu'il soutient avec beaucoup d'érudition

et d'esprit. Il trace une histoire des Bagaudes, qui étoient des brigands qui ne subsistoient dans les Gaules que de vol et de rapine : ils furent détruits sous le règne de Maximien. M. Prunelle pense que les Æduens lui firent ériger cette colonne sur le lieu où la bataille s'étoit livrée, et qu'il est représenté allégoriquement lui-même sous les traits d'Hercule, dont on sait qu'il prenoit le nom, ainsi que l'attestent les inscriptions et les médailles.

J'adopterois volontiers une partie de cette conjecture ; mais je ne saurois l'admettre dans son entier. Cette colonne a certainement été élevée pour éterniser le souvenir d'une victoire obtenue dans ce lieu vers le règne de Dioclétien et de Maximien ; mais je crois aussi qu'elle fut consacrée au général romain qui l'avoit remportée et à qui elle avoit coûté la vie. La quantité d'ossemens humains qui couvre la plaine de Cussy, est une preuve que ce lieu a été le sanglant théâtre d'une grande bataille. Le captif indique la nation, ou, en admettant l'opinion de M. Prunelle, la troupe vagabonde des Bagaudes, qui a été vaincue par la force et la prudence du général. Toutes les divinités protectrices de l'Empire romain, et le fleuve qui arrose la contrée des Æduens, semblent, par leur présence, participer à cette mémorable victoire.

Lorsque la colonne étoit entière, le fût, comme je l'ai déjà dit, étoit surmonté du chapiteau qui est

à la ferme d'Auvenet, sur lequel posoit l'entablement qui est dans la cour du maire de Cussy ; les cornes de cet entablement se dirigeoient en haut ; et sur l'exhaussement qu'on a observé au milieu, pouvoit être l'urne. Mais la découverte de cette urne n'est pas absolument nécessaire pour prouver que cette colonne est un monument funéraire : l'usage de brûler les corps étoit réservé, après le règne des Antonins, pour un petit nombre d'individus. Au surplus, cette urne aura été renversée par le temps, ou enlevée par des hommes cupides. D'après le procès-verbal que j'ai lu dans les archives de la commune de Cussy, on a trouvé des corps morts près de la colonne ; ces cadavres étoient rangés de manière que les crânes en touchoient la base : c'étoient sans doute les corps des principaux officiers qui avoient péri dans l'action.

Après avoir pris tous les renseignemens nécessaires sur la colonne, nous quittâmes la ferme d'Auvenet. Nous étions harassés de fatigue ; nous fûmes conduits à quelque distance sur une charrette attelée de deux bœufs, dont le conducteur répétoit continuellement les noms gracieux, *Mira* et *Griveau :* nous quittâmes le lent équipage des rois fainéans, et nous descendîmes par un sentier très-rapide dans un vallon appelé *Vauchignon.* Cette contrée est de la plus grande beauté et extrêmement pittoresque : au-dessus de nos têtes, un rocher énorme ne tenoit

que très-foiblement au reste de la masse; il s'écroulera au premier orage qui l'atteindra.

Une source, nommée la *Cusane* ou *Causanne*, sort d'une grotte appelée *la Tournée*, avec un bruit assez fort pour qu'à une trentaine de pas on entende un bourdonnement sourd, à-peu-près semblable au bruit du tonnerre qui gronde dans un très-grand éloignement. Les voyageurs entrent quelquefois dans cette caverne, où l'on ne peut pénétrer qu'en rampant : plusieurs y ont inscrit leurs noms. Tout ce vallon est bordé de rochers des deux côtés. Près de la source est une cascade de plus de quatre-vingts pieds d'élévation : elle forme une belle nappe d'eau, dont la chute a creusé un bassin de douze à quinze pieds de diamètre. Non loin de là, l'on aperçoit deux pointes de rochers assez distantes l'une de l'autre pour que du fond du vallon et sur plusieurs points du chemin on puisse voir le jour à travers ; elles sont jointes par une longue dalle de pierre fort étroite : ce lieu est appelé *la Planche Ponteau.*

Le vallon est une belle curiosité naturelle. Trois villages peuplent cette déchirure qui s'est faite dans la masse calcaire. Le lieu où est la source de la Causanne est une espèce de cul-de-four, qu'on appelle *le Cul de Menevaut*, ou *le Bout du Monde.* Des ducs et d'autres oiseaux de proie se sont nichés dans les cavités des rochers, et s'y sont très-multipliés. Les

bancs ou lits de rochers qui forment ce cul-de-four, sont inclinés en sens contraire, et semblent s'être rapprochés par un effort que le globe a souffert en cet endroit (1).

Le petit ruisseau qui sort de la caverne appelée *la Tournée*, et qui coule au milieu de ce vallon, fait mouvoir plus de quarante moulins : il traverse le village de Vauchignon, et va se rendre à Nolay.

De retour dans ce dernier village vers une heure, nous dînâmes, et nous partîmes aussitôt pour Autun. Nous nous détournâmes cependant sur notre droite pour voir la verrerie d'Épinac, qui appartient à M. Moser et compagnie, et qui est située très-près du vieux château d'Épinac, qui lui donne son nom. On n'y fabrique que des bouteilles, qui se débitent dans la Bourgogne; on en fait à-peu-près dix-huit cents à deux mille par jour. La houille qu'on y brûle vient de Saizy; elle exhale une odeur sulfureuse très-forte. Le sablon fin qu'on emploie dans cette verrerie, est tiré de Monceau. On ne se sert pour fondant que de sel et de sable ; on n'y fait point usage de cendres. On prend deux parties de sable fin sur trois de sable gros, et un quintal de sel sur dix-huit de sable mélangé; avant d'être mis

(1) On trouve deux vues très-fidèles et très-bien faites de la cascade et de la source, dans le *Voyage pittoresque de la France*, Bourgogne, n.° 15.

dans les creusets, le mélange passe environ dix heures dans un four de recuisson. A l'entrée de la verrerie est un bocard mis en mouvement par l'eau, et qui sert à piler les vieux creusets pour s'en servir dans la construction des fourneaux.

Nous espérions obtenir encore beaucoup d'autres renseignemens d'un des chefs des travaux, qui nous conduisoit ; mais M. Leschevin étant resté assez long-temps avec lui dans la galerie souterraine qui sert à établir le courant d'air sous la grille du fourneau, cet homme, qui le vit supporter un feu aussi violent, le prit pour un verrier qui vouloit lui dérober ses secrets, et il ne fut plus possible de le faire parler.

Près de là finit le département de la Côte-d'Or: on entre dans celui de Saone-et-Loire. Nous arrivâmes à Autun au coucher du soleil.

CHAPITRE XXII.

Bibracte, *Augustodunum*, Autun. — Voies romaines. — Amphithéâtre. — Naumachie. — Manie destructive des Autunois. — Vandalisme. — Voleurs de pierres. — Anciens murs. — Temple de Janus. — Genetoise. — Arroux. — Temple de Pluton. Porte d'Arroux. — Porte Saint-André. — Église du même nom. — Pyramide de Couhard. — Temple d'Apollon.

Nous voilà dans une ville dont le nom est célèbre dans l'histoire, et dont les antiquités ont une grande renommée; cette fameuse *Bibracte*, capitale du pays des Æduens, que Pomponius Méla appelle les plus illustres des Celtes (1), et qui, dans tous les temps, avoient joui de la plus grande autorité dans la Gaule (2). César, qui cherchoit à diviser les Gaulois, attira les Æduens dans son parti; et ceux-ci abandonnèrent imprudemment l'intérêt général pour servir des haines particulières : le plaisir funeste d'humilier les Allobroges et les *Arverni* leurs ennemis, devint la cause de l'asservissement de la Gaule entière. Pour prix de leur attachement, ils reçurent le titre de frères et alliés du peuple romain, et

(1) *Clarissimi Celtarum*. III, 2.

(2) César, *Bell. Gall.*, VI, 12, *et passim.*

furent

furent les premiers admis dans le sénat, en considération de cette ancienne alliance (1). Ils possédoient le territoire entre le *Liger* et l'*Arar* [la Loire et la Saone] (2), qui comprenoit une grande partie de la Bourgogne et du Nivernois; leurs richesses étoient considérables; ils avoient dans leur dépendance plusieurs peuples, que César appelle leurs cliens (3).

Bibracte étoit leur capitale. Les habitans voulurent, pour flatter Auguste, lui donner le nom de ce prince, et ils l'appelèrent *Augustodunum* (4). Sous Constantin, cette ville changea encore de nom : ce prince et son père Constance Chlore l'avoient beaucoup favorisée après le long siége qu'elle soutint lorsqu'elle fut attaquée par Tetricus et les Bagaudes; en reconnoissance elle prit le nom de *Flavia Æduorum*. Mais celui d'*Augustodunum*, dont le mot *Autun* est une abréviation (5), a prévalu.

---

(1) TACIT. *Annal.* XI, 25. On croit que c'est en mémoire de cette alliance que les habitans de Rome et ceux d'Autun jouissoient respectivement encore, en 1789, du droit de bourgeoisie dans ces deux cités.

(2) STRABON les place mal-à-propos entre la Saone et le Doubs.

(3) CÆSAR, *Bell. Gall.* I, 31; VII, 75.

(4) Des savans recommandables, VALOIS, SANSON, CELLARIUS, l'abbé DE LONGUERUE, ont voulu distinguer *Bibracte* d'*Augustodunum;* mais D'ANVILLE et BELLEY ont mis l'identité de ces deux noms hors de doute. Voyez *Éclaircissemens géographiques sur l'ancienne Gaule*, p. 267 et suiv., et la *Notice de l'ancienne Gaule*, au mot *BIBRACTE*.

(5) *Augustodunum*, *Augustum*, *Avgstum*, *Austung*, *Ostung*, Autun.

Cette ville, déjà puissante et protégée par les Romains, étoit devenue une des plus belles et des plus importantes de la Gaule. Dès le temps de Tibère, on y envoyoit les jeunes Gaulois pour les faire instruire dans les lettres grecques et latines (1); et sous Constantin, ainsi que nous le verrons bientôt, on y enseignoit même la géographie, au moyen de cartes tracées sous les portiques de l'Académie (2). Postume y fut déclaré empereur.

Autun est située sur le penchant d'une colline rapide, auprès de la rivière d'Arroux, au pied de trois hautes montagnes qui la couvrent à l'orient et au midi. Une de ces montagnes s'appelle encore *Montjeu* [*Mons Jovis*, la montagne de Jupiter] : la seconde a le nom de *Montdru*, qu'on regarde comme dérivé de *Mons Druidarum*, et qu'on croit avoir été la demeure des anciens druides gaulois : la troisième est la plus élevée ; on la nomme le *Montcenis*, et elle a, comme le Montcenis des Alpes, un étang à son sommet; elle fournit la ville d'eaux abondantes et limpides, qui y entretiennent la salubrité et alimentent ses six fontaines.

Avant de visiter la ville, j'allai chez M. Auguste Creuzé, alors sous-préfet, homme très-aimable, et à qui l'on doit plusieurs productions agréables et

(1) TACIT. *Annal.* III, 43.

(2) EUMENIUS, *Orat. pro Menianis Augustodunensium scholis instaurandis;* vers la fin.

élégantes (1) : il eut la bonté de nous accompagner pour examiner les principaux restes d'antiquités.

On trouve, dans une rue d'Autun, ceux de l'ancienne voie romaine : ce sont des blocs immenses de granit, qui formoient autrefois la base de la chaussée. Le revêtement n'existe plus, de sorte que cet ancien pavé offre pour les chevaux un passage très-difficile; la rue ayant une pente rapide, leurs pieds ne peuvent qu'avec peine avoir prise sur ces pierres. Les bornes de plusieurs maisons sont faites de gros blocs que les habitans ont enlevés de cette voie romaine. Plusieurs voies militaires aboutissoient aux différentes portes d'Autun, et il en existe encore des vestiges.

Si l'on en jugeoit par les figures qui nous ont été données, il y a peu d'années, de l'amphithéâtre d'Autun (2), on présumeroit qu'il existe encore presque entier, et qu'il peut rivaliser avec les somptueux édifices d'Arles et de Nîmes : cela vient de ce que les auteurs ont tous copié le dessin imaginaire

(1) La traduction en vers du *Seau enlevé* du TASSONI, une traduction de JUVÉNAL, plusieurs jolies pièces jouées à l'Opéra comique, aux théâtres du Vaudeville et des Troubadours, et un *Voyage à Rome et à Naples.*

(2) M. GASTON ROSNY a donné récemment une *Histoire de la ville d'Autun*, dans laquelle il a fait représenter l'amphithéâtre comme une ruine magnifique et très-considérable; cependant la terre le recouvre entièrement. Les autres monumens de cette ville sont gravés dans cet ouvrage avec la même fidélité.

publié par Montfaucon (1). Cependant on n'en trouve pas même des vestiges (2). Il semble que les Autunois aient toujours eu un sentiment de haine pour les monumens qui embellissoient leur ville; aucun d'eux n'en paroît frappé, et ils mettent à les détruire le même zèle que d'autres apporteroient à les conserver. Les murs et l'amphithéâtre ont été depuis long-temps regardés comme une carrière; et à force d'en enlever des pierres, ils ont totalement disparu : ces pierres ont servi pour la construction du séminaire vers 1762. En 1764, les officiers municipaux concédèrent le droit de pacage sur le massif de l'amphithéâtre : ce droit a été dernièrement renouvelé; mais il n'y a plus d'inconvénient, puisque la terre recouvre tout-à-fait ce monument. En 1788, on fit encore une extraction considérable des pierres des murs et de l'amphithéâtre pour l'église Saint-Martin (3). Et nous accusons les Turcs d'ignorance! et nous appelons barbares les Musulmans, parce

(1) *Antiquité expliquée*, tome II, part. II, pl. CL. Cet exemple et beaucoup d'autres prouvent combien peu l'on doit compter sur l'exactitude des dessins publiés par Montfaucon.

(2) Les deux ruines insignifiantes gravées dans le *Voyage pittoresque de la France*, Bourgogne, n.° 12, n'existent même plus.

(3) On peut répéter, à l'occasion de la municipalité d'Autun et de ses évêques, ce que les Romains disoient de Paul II, prince de la maison des Barberins, qui, pour élever ses palais, dévasta le Colisée : *Quod non fecerunt Barbari, fecerunt Barbarini* [Ce que les Barbares n'ont pas fait, les Barberins l'ont exécuté].

qu'ils détruisent les édifices antiques pour bâtir leurs mosquées !

Enfin ce malheureux amphithéâtre est encore la carrière où la ville, c'est-à-dire, le corps municipal, va fouiller quand on a besoin de pierres. Il paroît qu'il existe une portion des portiques inférieurs recouverte par la terre ; il y a vingt ans, on pouvoit même entrer dans quelques-unes de ces galeries, que les habitans d'Autun appellent *Caves-Joyaux*. A la partie inférieure des murs, il reste des portions de paremens très-unies et très-bien conservées. Le terrain, en cet endroit, forme une pente : c'est là qu'on vient fouiller pour en arracher les matériaux, et cela dans un pays où la pierre est abondante ; mais malheureusement elle se trouve toute taillée dans les édifices antiques, et c'est ce qui la fait rechercher des Autunois. Aussi doit-on se garder de déblayer ce qui reste de l'amphithéâtre ; cette dépense ne serviroit qu'à dégager les pierres, et à rendre la destruction plus facile.

On pense que la naumachie étoit dans des prés situés plus bas que l'amphithéâtre ; on trouve encore, dans les environs, des restes de l'aqueduc qui servoit à y conduire les eaux.

D'après ce que nous a dit M. Chapet, directeur de la verrerie du Creusot, homme d'un esprit juste et aimable, et d'un mérite distingué, on peut présumer que cet amphithéâtre a été bâti sous Vespasien. Il

avoit trouvé dans le massif des constructions une médaille de cet empereur; il la déposa avec le mortier qui y tenoit, dans le médaillier du collége d'Autun, avec une petite note de sa main. Pendant la révolution, cette collection de médailles a disparu.

Les auteurs du *Voyage pittoresque de la France* ont figuré les restes d'un théâtre qui, disent-ils, est près de l'amphithéâtre, et dont les siéges des spectateurs subsistent encore. Nous n'en avons pas vu les moindres vestiges.

Les anciens murs de la ville formoient une vaste enceinte protégée par quarante tours : ces murs, dont on suit à peine quelques traces, étoient construits en granit; le temps avoit tellement lié le ciment avec les pierres, que le tout formoit un roc très-dur qui résistoit au marteau; ils étoient revêtus de petites pierres si bien jointes, que dans les endroits conservés la surface paroît encore très-unie. Ce n'est pas la faux du temps, ce n'est pas la rage des barbares qui les ont détruits, mais cette fureur qui porte les habitans d'Autun à tout renverser. Cependant la ville poursuit juridiquement ceux qui emportent des pierres des monumens antiques; nous avons vu un homme qui venoit d'être condamné à une amende de vingt francs pour ce fait. Mais cette poursuite n'a point pour objet la conservation des monumens : le droit de les détruire n'appartient qu'à la ville; c'est un vandalisme dont elle se réserve le privilége exclusif,

A quelque distance hors de l'enceinte d'Autun, du côté de la porte d'Arroux, et au-delà de la petite rivière de ce nom, on trouve une ruine assez considérable, connue parmi les habitans sous le nom de *Temple de Janus* (*voyez* une vue de ce temple prise en dehors, *planche XVIII, n.° 1*, et une autre en dedans, *ibid, n.° 2*); dénomination qui n'est fondée que sur la forme carrée du temple (1), mais que rien ne prouve. L'enceinte en est encore parfaitement bien tracée par les ruines des murs qui s'élèvent au-dessus du sol; mais il ne subsiste plus que le mur du côté méridional et celui du côté occidental. Ces deux murs et les autres restes de l'enceinte sont construits en granit, et le ciment par lequel les pierres sont liées est presque aussi dur que le granit même. Les faces extérieures ont cinquante-deux pieds d'étendue, et les faces intérieures trente-neuf ou quarante. Les murs ont encore soixante-cinq pieds de hauteur.

A la partie inférieure, ou au rez-de-chaussée, il y a, du côté méridional, une grande ouverture en forme de porte; à chaque côté de cette ouverture, dans l'intérieur du temple, est une niche.

---

(1) On trouve une vue des anciens murs des Romains et du temple de Janus, prise dans l'éloignement, dans le *Voyage pittoresque de la France*, Bourgogne, n.° 39. Le temple lui-même a été très-bien représenté en deux vues dans le même ouvrage, n.°s 6 et 31. Une de ces dernières vues a été copiée dans le *Recueil des petits voyages en France*, par M. LA MÉSANGÈRE, t. II, page 118.

Le mur occidental a deux portes, au milieu desquelles est une grande niche, beaucoup mieux marquée que les deux niches du mur méridional.

Il existe encore un pan du mur septentrional, qui tient au mur occidental : on y voit une partie de la première niche ; ce qui fait connoître que ce côté étoit semblable à celui qui lui est opposé.

D'après cela, on seroit fondé à penser que la porte principale du temple étoit du côté de l'est, qui est absolument rasé jusqu'à très-peu de distance de la terre ; on y a trouvé les degrés qui servoient à monter dans le temple ; vers le midi, il y avoit sans doute une porte latérale, ainsi que vers le nord. La statue du dieu devoit être placée en face de la porte principale, dans la grande niche, à côté de laquelle étoient les deux portes de communication avec les habitations des prêtres, qui auroient été situées à l'ouest du temple. Une observation de M. Devoucou, secrétaire de la sous-préfecture, vient à l'appui de cette dernière opinion ; il nous a assuré qu'on trouvoit beaucoup de marbres à l'ouest du temple, tandis qu'on en découvre beaucoup moins aux trois autres côtés.

Les portes ou grandes ouvertures offrent, à l'extérieur du temple, cette singularité, que de chaque côté elles sont accompagnées d'une demi-niche évidemment construite dans le même temps que la porte.

Au-dessus de ces portes, vers ce qu'on peut appeler le premier étage, il y a dans chaque mur trois

fenêtres, dont l'ouverture est pyramidale et très-large du côté intérieur, mais très-étroite à l'extérieur.

De distance en distance, on voit dans le mur une rangée de petites ouvertures carrées, placées parallèlement les unes au-dessus des autres, et d'une manière assez régulière : elles paroissent toutes traverser le mur d'un bout à l'autre; du moins plusieurs permettent de voir à travers, et semblent indiquer que ce sont les trous qui ont servi aux échafaudages, et qui n'ont pas été bouchés.

Ce temple, par sa forme carrée, par la solidité de ses murs, pouvoit servir de forteresse : il est probable qu'on en a commencé la démolition, pour ôter aux Autunois, dans des troubles civils, un lieu de défense.

Auprès de ce prétendu temple de Janus il y avoit un édifice moderne bâti sur les ruines d'un édifice plus ancien; on lui donnoit le nom de *Genetoise*, qui dérive de *Janitectus :* on prétend que c'étoit le lieu d'habitation des prêtres. Ce petit édifice est figuré dans le *Voyage pittoresque de la France* (1); mais il n'en existe aujourd'hui aucune trace.

Le temple de Janus ne subsistera bientôt plus lui-même. La commune, par une suite de son insouciance, au lieu de conserver le champ sur lequel il a été bâti, l'a vendu ou affermé, ou en a négligé

(1) Bourgogne, n.° 71.

l'acquisition. Le paysan à qui appartient ce champ cultivé en blé, se plaint de ce que cette *masure* attire des curieux qui passent sur son terrain et y causent des dégâts ; car on n'a pas même réservé un sentier pour y arriver. Il en desire la destruction, parce que son champ seroit augmenté de la surface du bâtiment, et il fait tout ce qu'il peut pour l'accélérer : il en viendra bientôt à bout ; car personne ne veille à ce que cela ne soit pas. Les Autunois sont déjà parvenus à abattre un des quatre côtés de ce temple ; ils en ont enlevé toutes les pierres, et ont dégradé entièrement le beau revêtement qui couvroit le mur et le rendoit indestructible ; l'eau peut à présent s'introduire entre les pierres et détruire les deux côtés qui subsistent, et qui suffisent encore pour donner une idée générale de la forme de l'édifice.

On avoit commencé à faire des fouilles dans l'intérieur du temple ; mais on les a bientôt abandonnées, sous le prétexte qu'on risquoit d'ébranler les murs. Il seroit à desirer que ces fouilles fussent reprises avec précaution et continuées avec assiduité : elles pourroient, ainsi que des déblaiemens dans le cirque et dans l'amphithéâtre, être faites aux frais de la ville, qui a des moyens pécuniaires suffisans pour les entreprendre, et à qui l'on devroit imposer cette charge, en expiation de la manière barbare dont elle a jusqu'ici traité ses monumens.

Le terrain sur lequel le temple est placé n'est pas

très-élevé; car dans la saison où l'Arroux déborde, ses eaux viennent battre les portes, qui cependant ne sont pas au niveau du terrain.

La rivière d'Arroux est assez large, mais trop peu profonde pour être navigable; elle ne l'est qu'à deux lieues d'Autun. Le dernier évêque de cette ville, pendant qu'il présidoit les États de Bourgogne, avoit conçu le projet d'en faire creuser le lit; et l'on alloit y travailler lorsque la révolution est survenue. La société académique a chargé, il y a quelque temps, un de ses membres, M. Devoucou, de faire un mémoire sur les moyens de rendre l'Arroux navigable. Il paroît que ce projet éprouvera beaucoup de difficultés, parce qu'Autun n'a pas assez d'objets qui puissent être exportés, et que la consommation ne peut donner lieu à beaucoup d'importations.

Du bord de la rivière on voit toute la ville, qui s'élève en amphithéâtre sur la colline (1).

Nous suivîmes l'Arroux, sur lequel il y a un pont qui, vu de la rive opposée ainsi que de la ville, présente, avec la porte antique par laquelle on y entre, un aspect très-pittoresque (2).

A l'extrémité du pont d'Arroux étoit une ruine qu'on décoroit du nom de *Temple de Pluton*, à

---

(1) Il y a une vue de la ville, prise du côté de l'Arroux, dans le *Voyage pittoresque de la France*, Bourgogne, n.° 19; et une autre prise du chemin de Montjeu, *ibid.* n.° 39.

(2) *Ibid.* n.° 12.

cause de sa forme circulaire, qui auroit plutôt indiqué un temple de Vesta : ce n'étoit peut-être qu'une tour. Au temps de la Ligue, on en avoit fait une redoute. Cette ruine a été figurée telle qu'elle existoit encore en 1784, dans le *Voyage pittoresque de la France* (1).

Près de là étoit un autre édifice rond, qu'on appeloit le *Temple de Proserpine*, sans doute parce qu'il étoit voisin du prétendu temple de Pluton. Les eaux l'ont entièrement détruit.

La *porte d'Arroux*, appelée aussi *porte de Sens*, est le plus beau monument d'Autun : elle a été gravée dans le *Voyage pittoresque de la France* (2) ; mais elle est trop en perspective, de sorte qu'on peut difficilement juger de son architecture. Cette gravure est cependant préférable à celle qui a été publiée par M. de Caylus, d'après un dessin de frère Martel-Ange, exécuté il y a deux cents ans (3), et qui n'offre aucune espèce d'exactitude. Le dessin que je publie (*pl. XVIII, n.° 3*) est fidèle. Cette porte a neuf toises et demie de largeur sur huit et demie de hauteur : elle consiste en deux grandes arcades qui sont au milieu, pour l'entrée et la sortie des voitures, et en deux plus petites sur les côtés, pour les gens de

---

(1) Bourgogne, n.° 6.

(2) *Ibid.* n.° 12.

(3) CAYLUS, *Recueil*, tome III, pl. CI.

pied. Un magnifique entablement couronne les quatre arcades; au-dessus règne une espèce de galerie composée autrefois de dix arcades, dont il ne reste plus que sept; la rangée d'arcades du côté de la ville est absolument détruite. Les petits piliers d'ordre corinthien qui séparent ces arcades, sont cannelés avec une grande propreté. Du côté de la ville, les chapiteaux ne sont pas terminés, parce que peut-être ils étoient dans l'intérieur de la galerie, et qu'on ne pouvoit les voir. On prétend que cette galerie servoit à y placer des musiciens pour célébrer l'entrée des princes et celle des grands cortéges; mais cette opinion n'est fondée sur aucune probabilité.

On admire dans cette porte la richesse du grand entablement; les larmiers et les principales moulures sont couverts d'ornemens qui, par leur légéreté, offrent le travail le plus délicat; les chapiteaux sont du meilleur goût. La solidité de la construction est aussi remarquable que l'élégance de l'architecture: les pierres ne sont liées par aucun ciment; les joints ne sont que des traits où il est impossible de faire pénétrer la lame d'un couteau; et les voûtes, malgré le poids énorme de la galerie qu'elles supportent, se soutiennent par la seule coupe des pierres. Ce beau monument a plus à redouter de la grossière insouciance des habitans, que des ravages du temps. En 1793, on a osé planter au-dessus de cette porte, au milieu de la galerie qui la couronne, un arbre de la

liberté. On n'a pas le soin de nettoyer les pierres : les mousses, les lichens, s'y implantent ; la giroflée annuelle (1), la valériane (2), l'orge des murs (3), y trouvent assez de terre pour végéter : ces plantes finiront par disjoindre les pierres et dégrader cet édifice.

Malgré le plaisir qu'on éprouve, on regrette, en l'examinant avec attention, que les arcades qui le couronnent portent à faux, c'est-à-dire, qu'elles ne soient pas placées de manière qu'au milieu des grandes portes et des piliers qui les séparent, il y ait ou une arcade ou un pilastre.

Au pilier qui sépare les deux grandes portes, on avoit appliqué autrefois une petite chapelle de la Vierge, dont on aperçoit encore les traces.

Au-dessus de chacun des guichets, on voit un petit enfoncement carré, qui probablement provient d'un bas-relief qu'on en a arraché.

Nous allâmes ensuite à la *porte Saint-André*, qu'on appelle aussi *porte de Langres (pl. XVIII, n.° 4)*. Elle a deux toises de longueur, et ressemble beaucoup à celle d'Arroux ; elle a également deux grandes arcades pour les voitures, et de chaque côté un guichet pour les piétons : elle est mieux conservée. La petite galerie en arcades existe en entier, non-seulement

---

(1) *Cheiranthus annuus.*

(2) *Valeriana officinalis.*

(3) *Hordeum murale.*

du côté de la campagne, mais aussi du côté de la ville; il en subsiste encore des pilastres ioniques. Il est étonnant que des murs qui n'ont pas dix-huit pouces d'épaisseur, séparés d'environ dix pieds, et construits sans ciment, aient bravé tant de siècles : aucune pierre n'a été fendue par l'effet de la gelée ou d'une fausse position; ce qui prouve le soin que les anciens apportoient au choix des matériaux et à la bâtisse.

La voûte de cette porte est enfoncée et détruite; il n'existe plus que les deux murs de face.

A droite, en entrant dans la ville, est l'église Saint-André, d'une construction ancienne, et qui dépasse de beaucoup la porte des deux côtés : le guichet qui touche l'église a même servi pour l'entrée de la sacristie, et il est par conséquent enclavé dans l'église (1).

Ces portes n'offrent pas des masses de pierres assez considérables pour que les Autunois aient entrepris de les détruire : ils veulent bien les laisser subsister; mais ils ne font rien pour les conserver.

Nous terminâmes la visite de ces édifices antiques à la *pierre de Couhard (pl. XVIII, n.° 5)*, près d'un village de ce nom très-voisin d'Autun. C'est un amas

---

(1) On trouve dans le *Recueil* de CAYLUS, tome III, pl. C, une figure de cette porte, dessinée, comme la porte d'Arroux, par frère Martel-Ange. Elle est mieux représentée dans le *Voyage pittoresque de la France*, Bourgogne, n.° 65; mais le dessin que j'en donne est encore plus fidèle.

énorme de petites pierres carrées, toutes de granit, prises dans les montagnes voisines ; elles sont amoncelées et maçonnées sur une butte de terre qui semble elle-même avoir été élevée par la main des hommes. Ce monticule, qui n'est plus qu'une masse confuse et sans proportions que la commune et les habitans regardent comme un magasin de pierres à bâtir, paroît avoir eu une forme pyramidale assez semblable à celle du monument appelé *la pyramide de Cestius*, qu'on voit près de Rome (1).

L'abbé Jeannin fit percer ce monument horizontalement, en 1640, pour en connoître l'intérieur ; on n'y trouva qu'un massif.

M. Devoucou a entrepris, il y a deux ans, des fouilles à travers la dernière assise de cette pyramide : elles n'ont rien produit ; il en conclut que ce n'est pas un tombeau, sans cependant se ranger de l'opinion de ceux qui veulent, on ne sait pourquoi, que ce soit un fanal. Mais il paroît que les corps, s'il y en a eu, ce qui est probable, devoient être sous le *tumulus* de terre, et non sous la pyramide. On a prétendu que c'étoit le tombeau de Divitiacus, célèbre Æduen, dont le nom est répété plusieurs fois dans les *Commentaires* de César ; mais cela n'est appuyé sur aucune probabilité.

---

(1) Dans le *Voyage pittoresque de la France*, Bourgogne, n.° 40, y a deux vues de la pierre de Couhard.

Auprès

Auprès de cette pyramide est le *Champ des Urnes*, appelé ainsi, parce qu'on y a trouvé de grands vases qu'on regarde comme des urnes funéraires : mais, au temps où Autun étoit une ville romaine florissante, l'usage de brûler les morts avoit cessé. M. Chapet, directeur de la verrerie du Creusot, qui a vu plusieurs de ces urnes, m'a dit qu'elles avoient la forme et les dimensions des grandes amphores : peut-être y avoit-il dans ce lieu une espèce de cellier.

Très-près de là est le *Champ des Tombeaux :* on y a trouvé des tombes chrétiennes ; plusieurs ont été transportées dans des jardins de la ville et des environs : la plus belle est en marbre blanc ; elle est maintenant à la Tannerie.

Il y a de ce côté de la ville un assez grand nombre de moulins.

Il étoit tard ; nous avions beaucoup marché : nous donnâmes cependant un moment d'attention à un mur épais de quatre pieds, composé de différentes assises de briques et de granit, qui subsiste encore dans un jardin derrière l'auberge du *Laurier vert*, et que la tradition regarde, sans motif plausible, comme le reste d'un ancien *temple d'Apollon*. Le ciment qui lie ces assises est d'une extrême dureté ; j'en ai rapporté des échantillons.

Le soir, nous retournâmes près de la porte Saint-André. Nous avions remarqué le matin, dans un champ voisin, des briques formant un lit régulier,

et des fragmens de ciment recouverts de peintures à fresque : nous espérions y découvrir une mosaïque; nous ne vîmes que l'indication d'un grand pavé de chambre romaine, fait avec un mortier très-dur, à la manière indiquée par Vitruve (1).

M. Tagot, cultivateur, nous dit qu'en labourant son champ, qui recouvre précisément l'amphithéâtre, il avoit trouvé un marbre, qu'il nous montra : nous y lûmes ces lettres, *AEL. M.* Il sert à présent de mitre à sa cheminée. Sous ce marbre étoit un squelette qui a été déposé au collége, et qu'on a décidé être un *tapir :* cependant M. Tagot nous assura que ce prétendu tapir avoit le sabot d'un âne; et M. Chapet, qui l'a vu, est persuadé que c'est le squelette d'un cheval; ce qui est extrêmement probable.

---

(1) *Voyez* mon *Dictionnaire des beaux-arts*, au mot *Pavé*.

CHAPITRE XXIII.

LE CHÂTEAU. — Saint-Nazaire. — Cathédrale. — Portail. — Zodiaque. — Chapiteaux. — Fontaine. — — Champ de Saint-Ladre. — Le Marchaux. — Tour. — Bibliothèque du chapitre. — Manuscrits. — Diverses curiosités. — Diptyques. — Inscriptions. — Ancien monument géographique. — Destruction des monumens. — Moyens d'y remédier. — Commerce. — Industrie. — Minéralogie.

NOTRE ami M. Leschevin desiroit faire une excursion minéralogique dans les montagnes qui environnent Autun; il partit dès la pointe du jour avec M. Ballard fils, médecin, qui voulut bien lui servir de guide. Il nous restoit encore plusieurs choses à voir; nous profitâmes de ce jour pour terminer nos observations.

La ville se partage en trois quartiers. Le plus élevé est celui qu'on appelle *le Château;* il renferme les deux cathédrales : l'ancienne, dédiée à S. Nazaire, n'a pas été achevée ; elle est appuyée sur l'église souterraine de *Saint-Jean-de-la-Grotte*, qu'on croit avoir été une catacombe.

La nouvelle cathédrale étoit autrefois la chapelle des ducs de Bourgogne. La porte latérale, du côté de

l'hôtel de la sous-préfecture, est d'une construction assez moderne; mais elle est remarquable en ce qu'on y a conservé quatre colonnes qui sont chacune d'un travail différent et très-singulier. L'une est composée, dans sa longueur, de cônes de pin : dans une moitié du fût, ces cônes ont la pointe dirigée en haut; dans l'autre moitié, cette pointe est dirigée en bas; et les deux parties sont séparées par une rainure. Une autre colonne est ornée de rubans avec des clous au milieu; les entrelacs ont la figure d'une mosaïque. Une autre est entourée de branches de vigne tournées en spirale, auxquelles pendent des raisins. Les chapiteaux sont carrés, et ont pour ornemens des sujets de l'Écriture sainte. Ces colonnes supportent deux cintres ornés de médaillons qui offrent alternativement les signes du zodiaque et des figures relatives aux travaux de l'année : on y voit un homme qui tue un cochon, un berger qui garde ses moutons, un bûcheron qui porte des fagots sur son dos, un homme qui bat le blé, &c. Il est étonnant que D. Plancher n'ait pas fait figurer ce curieux portail dans son *Histoire de Bourgogne* (1).

(1) Il y a dans le *Voyage pittoresque de la France*, Bourgogne, n.° 31, une vue de ce portail; mais elle est en perspective, et l'on ne distingue point les ornemens. J'avois prié le professeur de dessin de l'école centrale de dessiner pour moi ces cintres et quelques chapiteaux de l'église; mais il demanda un prix si exorbitant, que je fus forcé d'y renoncer.

Presque-tous les pilastres de l'église sont surmontés de chapiteaux grossièrement historiés, mais d'une exécution très-singulière. On y distingue le songe des Mages : les trois rois sont couchés ensemble dans un même lit, derrière lequel est l'ange, qui se penche un peu vers eux ; il leur montre du doigt l'étoile qui doit les conduire au lieu de la naissance du nouveau roi de Judée. Un autre chapiteau offre l'adoration des Mages ; un autre, les trois jeunes gens dans la fournaise, &c. On voit, sur plusieurs, des diables assez bizarrement costumés, qui ont des figures affreuses et des ailes. La plupart de ces chapiteaux historiés sont immédiatement sous la naissance de la voûte (1).

La place qui est devant la cathédrale, et qu'on appelle *place des Terreaux*, est décorée d'une jolie fontaine, dont le style élégant est celui du temps de Louis XII ou de François I.er : ce sont deux coupoles de même forme, posées l'une sur l'autre, supportées par des pilastres ioniques cannelés. La seconde coupole porte sur son dôme un pélican, qui termine agréablement l'ouvrage : c'est une ingénieuse allégorie de l'abondance que les eaux répandent par-tout. Sous la première coupole est un balustre qui soutient

(1) Une superbe mosaïque, représentant les signes du zodiaque, décoroit le sanctuaire; elle a été brisée et dispersée, selon la coutume des Autunois.

une belle coupe; l'eau qui s'en échappe est retenue par un mur circulaire qui forme un bassin. *(Planche XI, n.° 5.)*

Nous revînmes ensuite à la grande place, qui est dans le second quartier appelé *la Ville :* c'est celle qu'on nomme *le Champ de Saint-Lazare*, et par corruption *le Champ de Saint-Ladre ;* elle est entourée de belles maisons : au milieu sont quelques rangées d'arbres, qui offrent aux habitans un lieu de promenade peu éloigné et commode. C'étoit là que se célébroit autrefois une espèce de farce religieuse et militaire appelée *Jeu de Saint-Ladre.*

Le dernier quartier s'appelle *le Marchaux ;* c'est l'emplacement de l'ancien Autun : les rues sont étroites, les maisons basses et mal bâties; la tour de l'horloge (1) a pourtant un aspect assez pittoresque.

Nous desirions beaucoup de voir la bibliothèque du chapitre; mais l'évêque étoit absent : M. Devoucou nous la fit ouvrir. Nous y montâmes par l'escalier du clocher, qui est extrêmement remarquable; c'est une aiguille d'une grande élévation et d'une construction élégante et solide (2) : le cardinal Rollin en a fait la dépense. L'intérieur de ce clocher est d'un poli parfait, et a la forme d'un verre renversé. Les

(1) *Voyage pittoresque de la France*, Bourgogne, n.° 40.
(2) *Ibid.*

architectes regardent comme un problème la manière dont on a pu échafauder pour construire une flèche creuse, haute de plus de trois cents pieds, et qui n'a que cinq à six pouces d'épaisseur (1).

Après avoir monté une cinquantaine de marches, nous entrâmes dans une salle gothique. Là étoient rangés environ sept cents volumes bien vieux, bien sales, couverts d'une épaisse poussière, tous à la première reliûre, et dont la plupart portent encore la chaîne de fer qui les fixoit au mur ou sur une table au temps où les manuscrits et les imprimés étoient rares et des objets de luxe. Cette bibliothèque, lorsque nous la visitâmes, sembloit nous promettre une ample moisson de notes bibliographiques et littéraires. Nous commencâmes par l'examen des manuscrits; il y en a environ cent cinquante, dont la plupart sont des missels, des sommes et des ouvrages théologiques. Nous prîmes la liste de ceux qui nous parurent offrir le plus d'intérêt, soit pour ce qu'ils contiennent, soit pour le temps où ils ont été écrits (2).

---

(1) La collégiale, fondée en 1444 par Nicolas Rollin, chancelier du duc de Bourgogne, avoit un clocher de trois cents coudées d'élévation, suivant Chasseneux : aussi François I.er appeloit Autun *la ville aux beaux cloyschiers*.

(2) En voici la notice. Les numéros sont ceux qui sont inscrits sur les livres.

N.° 70. *Aphorismi* HIPPOCRATIS, *cum commento* CONSTANTINI *Montis Cassignensis monachi; aliud opus medicum cum*

Martène et Durand font mention de quelques autres manuscrits que nous n'avons pas retrouvés, quoique nous les ayons tous examinés avec une scrupuleuse attention. Ces manuscrits sont, les *Dialogues*

---

commento HALY. In-fol. en latin, sur deux colonnes, avec des gloses marginales et interlinéaires, écrit sur vélin.

N.° 37. *Q. HORATII FLACCI Carmina.* Manuscrit sur vélin in-4.°, avec des gloses, sur-tout au commencement et dans le milieu. L'*i* est toujours sans point ; l'écriture est d'une encre tirant un peu sur le rouge, et quelquefois retouchée par une main postérieure et d'une encre plus foncée. Il manque un cahier des épîtres. Le manuscrit commence par ces mots : *Mæcenas atavis edite regibus* &c. Le dernier vers du manuscrit est :

Magno prognatum deposco consule cunnum.

Ainsi il finit au soixante-dixième vers de la seconde satire du premier livre.

On trouve ensuite l'indication du mètre dans lequel chaque poëme est écrit, des pieds qui constituent ce mètre, &c. ; en un mot, une analyse raisonnée et critique d'Horace.

Les trois dernières pages du manuscrit contiennent une vie d'Horace qui commence ainsi :

Quintuſ horatiuſ flaccuſ uenuſinuſ. patre, ut ipſe tradit, libertino.

Les A majuscules n'ont point la raie transversale, Λ ; et le T est de cette forme T, presque comme un grand I.

Le tout est terminé par ces mots : *Explicit vita Horatii.*

Cette vie est plus étendue que celles qui sont en tête des manuscrits qui ont été déjà collationnés.

Le titre de chaque ode est en encre rouge, et les lettres initiales de chaque vers sont aussi écrites en encre rouge, et dans une colonne particulière, séparée du reste du vers par deux lignes tracées perpendiculairement du haut en bas avec un instrument pointu.

L'écriture est très-soignée et très-lisible, presque sans abrévia-

de S. Grégoire, écrits en lettres mérovingiennes, il y a environ onze cents ans; ce qui prouve que ces dialogues ne sont pas aussi récens que quelques critiques ont voulu le persuader, et que Saint Grégoire-le-

---

tions, et ressemble beaucoup à celle d'un Horace de la bibliothèque de Strasbourg, collationné par M. Oberlin, lorsqu'il a publié son édition. Une partie des gloses paroît écrite de la même main que le texte.

On assure qu'un Anglois a offert de ce manuscrit deux mille pistoles. Il faudroit pouvoir l'examiner plus long-temps que nous n'avons fait, pour savoir s'il offre des variantes intéressantes, et quel parti l'on en pourroit tirer; il est certain qu'il n'a pas été collationné.

N.° 3. *Textus 4 Evangeliorum cum præfationibus Sancti* HIERONYMI, en lettres onciales, écrit par GONDOIN, l'an 3 du roi Pepin, en 754, à la demande du moine Fréculfe. Manuscrit sur parchemin et à deux colonnes, in-4.° : la première est en grands caractères très-ornés; la première lettre occupe toute la hauteur de la page; les lettres initiales de chaque évangile sont faites de manière à présenter des mains, des figures de poissons, d'animaux, de végétaux, singulièrement contournées. Après la préface viennent sept pages, dont chacune offre quatre colonnes remplies de chiffres romains et séparées par cinq colonnes torses qui se réunissent en haut par des arcades.

Les titres de ces pages à colonnes, qui sont appelées les *canons*, sont disposés ainsi :

CANON MATHEVS.	PRIMVS MARCVS.	IN QVO LVCAS.	QVATVOR JOHANNIS

Vient ensuite une page au milieu de laquelle on voit un grand

Grand en est le véritable auteur; — l'*Enchiridion* de S. Augustin, en mêmes caractères; — une *Exposition du livre de Job*, manuscrit du IX.e siècle; — quelques ouvrages de Bède et d'Alcuin; — un *Traité*

---

médaillon renfermant le Christ assis sur un trône, et ayant de chaque côté un ange. Ce médaillon est entouré de quatre autres, où sont peints les animaux symboliques des quatre évangélistes.

Suivent quatre pages terminées ainsi : *Explecit capitola* [le sommaire des chapitres], *incipit liber Evangelii secundum Matheum*.

Les quatre évangiles se succèdent; à la fin est cette formule : *Explecit Sancti Johannis liber novissemus* (en grands caractères ornés). La dernière colonne contient la souscription du copiste : *In nomine S. Trinitatis* &c. &c.

N.° 135. « *Pontifical*, ou Livre des ceremonies d'Antoine de Chalon des comtes de Bourgogne et de Chalon, d'Auxerre et de Tonnere, et des princes d'Orange; d'abord doyen de l'eglise d'Autun, puis eleû evesque d'Autun le 10 juillet 1483, à la mort de Jean Rollin, cardinal et evesque d'Autun; lequel Antoine de Chalon, aprez avoir gouverné le siege d'Autun pendant 17 ans, mourut le 8 mai de l'année 1500. Il a fait faire pour lui ce pontifical, à la teste duquel sont ses armes, qui sont de gueules à la bande d'or avec la devise *bon mouvoir*, 1483-1550. » A la suite de cette note, écrite sur ce livre, il y en avoit une autre qui indiquoit son auteur; elle a été effacée.

La première page et plusieurs des suivantes sont très-ornées de miniatures, de bordures avec des arabesques, de fleurs et d'animaux, &c.

Toutes les initiales, même au milieu du texte, sont en couleurs ou en or. Manuscrit sur vélin, grand in-4.°

N.° 26. *CASSIODORI Expositio in psalmos*. Ce manuscrit est du VIII.e siècle environ, sur vélin, in-fol.; l'écriture est lisible et soignée, sans beaucoup d'abréviations; les *i* n'ont pas de point;

inédit de Remi d'Auxerre sur *le Cantique des Cantiques;* — des *Actes des martyrs;* — et une *Vie de S. Germain d'Auxerre*, qui prouve combien son culte étoit étendu dans l'église, et sur-tout dans la Gaule.

---

les initiales ne sont pas ornées, et il y a peu de lettres rouges dans le courant du livre. Ce commentaire ne commence qu'au psaume 101, et il se termine à la fin du psautier.

N.° 4. *Textus 4 Evangeliorum cum præfationibus Sancti HIERONYMI.* Manuscrit du VIII.e siècle environ, sur vélin, en lettres onciales, petit in-fol. à deux colonnes, sans ornemens, disposé à-peu-près comme le manuscrit ci-dessus coté n.° 3, et d'une écriture à-peu-près semblable; mais moins bien conservé, et très-endommagé par l'humidité.

N.° 5. *Textus 4 Evangeliorum cum præfationibus S.ti HIERONYMI et indice lectionum Evangelii per annum.* Manuscrit du IX.e siècle, sur parchemin, in-4.°, à deux colonnes, peu orné. Dans l'intérieur on lit la note suivante : *Quatuor Evangelia mss. Amolone episcopo Lugdunensi, 841.*

N.° 12. *Autoris incogniti Expositiones in omnes veteris Testamenti libros historicos, compilatæ ex diversis patribus tempore GREGORII Papæ.* Ce manuscrit est du VIII.e siècle environ; mais l'ouvrage est du temps de S. Grégoire, ainsi que le prouve le titre même : il est sur parchemin, petit in-fol., et peu orné. Les commentaires sont tirés des passages de S. Augustin, de S. Ambroise, de S. Jérôme, d'Origène, de S. Fulgence et de S. Grégoire.

N.° 14. *S. AUGUSTINI Enarrationes in psalmos;* il n'y a que les derniers psaumes, à compter du 141.e Ce manuscrit est du VII.e siècle; il est écrit sur parchemin, in-4.°, en lettres onciales, un peu effacées dans plusieurs endroits.

N.° 101. *Codex JUSTINIANI cum glossis.* Manuscrit du XIV.e siècle, gr. in-fol. vélin. Le texte forme deux colonnes; le haut,

Il y avoit encore un *Saint Optat*, qui fut donné au coadjuteur de Reims, et qui a passé depuis dans la Bibliothèque impériale. Dans une lettre écrite par le théologal Germain à M. Michault en 1739, il est

---

le bas et les deux côtés sont remplis par les gloses : il y a quelques gloses interlinéaires.

N.° 71. *ARISTOTELIS Magnorum moralium liber. — Tractatus de Rhetorica.* Manuscrit sur vélin, in-fol.

N.° 40. *PRISCIANI Cæsariensis Grammatica*, gr. in-fol. avec des notes marginales et interlinéaires. Ce manuscrit sur vélin est terminé par la souscription : *Explicit lib. XVI de coniuntione* (sic). Les *i* n'ont pas de point.

N.° 38. *FORTUNATI Presbiteri Itali Opera omnia poetica.* Manuscrit sur parchemin, petit in-4.°, d'une écriture lisible; les *i* sans point. On y remarquoit encore la chaîne par laquelle il étoit autrefois attaché.

N.° 39. *C. JULII SOLINI Polyhistor;* et *SEXTI AURELII VICTORIS Historiarum Epitome.* Manuscrit sur vélin, gr. in-4.° ; les *i* sans point. L'écriture est semblable à celle de l'Horace n.° 37; elle est lisible, et a peu d'ornemens.

N.° 19. *S. GREGORII Papæ Sacramentorum liber cum multis additionibus distinctis.* Manuscrit du VIII.e siècle environ; vélin, in-fol. avec des vignettes et des encadremens.

Ce sacramentaire, ainsi que D. MARTÈNE et D. DURAND l'ont remarqué (*Voyage littéraire*, t. I.er, p. 152), a cela de particulier, que celui qui l'a écrit a pris la peine de le purger de toutes les additions qui y avoient été faites de son temps, distinguant et même séparant tout ce qui y a été ajouté, comme il nous l'apprend lui-même dans sa préface, qui a été imprimée par PAMELIUS, *t. II, p. 388.* Ce livre est accompagné de peintures très-curieuses pour l'histoire des anciennes cérémonies ecclésiastiques : D. Martène en a fait graver trois (*Voyage littéraire*, t. I.er, p. 153 et 154).

encore question d'un manuscrit de *Pomponius Mela ;* nous ne l'avons pas trouvé.

Nous avions lieu d'espérer que nos notices d'éditions rares seroient plus nombreuses que celles des manuscrits ; mais nous fûmes entièrement trompés. Nous trouvâmes des livres de toute espèce, mais tous imprimés depuis 1520 jusque vers 1560, et sortis pour la plupart des presses d'Ascensius; il n'y avoit pas un seul exemplaire du XV.ᵉ siècle : d'où il résulte qu'avant l'invention de l'imprimerie le chapitre recueillit de beaux manuscrits, dont plusieurs furent sans doute un don de la piété des fidèles ; que, lors de la découverte de l'imprimerie, il mit peu d'empressement à faire fleurir un art auquel on devoit cependant attacher une si grande importance ; que tous les livres qu'il possède sont très-probablement un legs fait par un évêque ou un chanoine qui les avoit recueillis pendant la première moitié du XVI.ᵉ siècle, et que depuis ce temps aucun livre n'a été donné au chapitre, qui a été peu curieux d'en acquérir.

Il y a encore dans ce galetas un vieux chapeau de cardinal, rongé par les vers : c'est celui du cardinal Rollin, évêque d'Autun.

Le chapitre possédoit des anneaux de ses premiers évêques : il les a vendus.

Les manuscrits dont je viens de donner la notice, sont tous intéressans, ou par le sujet, ou par le

temps où ils ont été écrits, ou par les ornemens qui les accompagnent; ils sont déplacés dans une ville qui jusqu'ici n'en a fait aucun cas, et qui les a abandonnés à la poussière, aux rats et aux vers. On dit que M. l'évêque les demande pour la bibliothèque du séminaire; mais ce ne sont pas là les ouvrages qui conviennent à un pareil établissement : il faut lui abandonner tous les livres imprimés; les manuscrits doivent être déposés à la Bibliothèque impériale.

Nous desirions voir la bibliothèque du collége, et M. Devoucou eut encore la bonté de nous y introduire.

Cette bibliothèque est aujourd'hui celle de la ville; elle étoit en désordre et pleine de poussière. Je n'y ai rien vu d'intéressant. J'ai appris au Creusot, de M. Chapet, qu'il y avoit autrefois un Suidas de 1492; il y existoit encore en 1790 : il étoit en fort mauvais état et enveloppé dans du papier.

Une partie du collége est aujourd'hui abandonnée: on y voit, dans la salle du dessin, les statues du président Jeannin et de sa femme; elles viennent de leur mausolée, placé autrefois dans la cathédrale; elles sont peu endommagées. Il seroit d'autant plus facile de restaurer ce mausolée, que dans une des chapelles de la cathédrale, qui sert de magasin, on conserve encore l'inscription qui en faisoit partie. Ce vertueux magistrat mériteroit bien cet acte de

reconnoissance de la part des Autunois, pour avoir préservé leur ville du massacre de la Saint-Barthélemi.

Une ville aussi opulente, aussi ancienne, dans laquelle les arts et les lettres ont été cultivés, qui se faisoit gloire de l'amitié des Romains, qui en avoit reçu beaucoup de priviléges, et dans laquelle la foi a été prêchée dès les premiers temps du christianisme dans les Gaules, devroit offrir à la curiosité de l'historien et de l'antiquaire une foule de bas-reliefs instructifs, d'inscriptions érudites et de monumens singuliers. J'avoue que j'espérois y faire, sous ce rapport, une ample moisson. J'y étois moins attiré par le plaisir de voir des édifices que des milliers de voyageurs ont déjà vus et qui sont exposés aux regards publics, que par l'espoir de trouver des objets nouveaux à expliquer et à décrire; mais mon attente fut bien trompée. Il faut que les insoucians Autunois aient une attention particulière de briser ou de vendre à des passans tout ce qui sort du sein de la terre; car on ne trouve dans leur ville qu'une seule inscription, qui a été déjà publiée (1), mais que je rapporterai ici, parce que c'est peut-être l'unique moyen de la faire conserver, et qu'elle est rapportée inexactement dans plusieurs ouvrages.

---

(1) MURATORI, MLXXXVIII, 6. MAFF. *Gall. ant.* 58. *Voyage de deux Bénédictins*, I, 163. *Act. erud. Lips. 1718*, 489. MAZOCH. *De sub asc.* 219, 302. MARTIN, *Explication de divers monumens*, 77 et 78. COURTÉPÉE, *Descript. de Bourgogne*, III, 483.

Cette inscription est sur une énorme pierre, qui forme un parallélipipède : elle étoit au collége. Nous invitons les autorités à la faire placer dans un lieu sûr, sinon elle disparoîtra dans quelque bâtisse. Elle est ainsi conçue :

Q. SECVND
QVIGONIS
CIVIS TREVERI
IIIIIIVIR AVGUS
TALIS INAEDVIS
CONSISTENTIS.
OMNIB. HONO
RIB. INTER EOS
FVNCTI QVIGO
NISECVNDVS,
ET HIBERNALIS.
LIBERTI ET HE-
RED. PATRONO
OPTIMO SVBAS
CIADEDICAVER
L. DEXDO. (1)

Aux mânes de Q. Secundus Quïgon, citoyen de Trèves

(1) *Locus Datus Ex Decreto Ordinis.* Le mot *Decurionum* est sous-entendu.

sextumvir

sextumvir du collége des prêtres d'Auguste (1) *chez les Æduens, parmi lesquels il a joui de tous les honneurs* (2). *Secundus et Hibernalis, ses affranchis et ses héritiers, ont dédié ce tombeau* sub ascia (3) *à leur excellent patron.*

Une autre inscription trouvée à Autun, gravée dans plusieurs ouvrages, entre autres celui de Montfaucon (4), et commentée par Moreau de Mautour (5), prouve que les habitans de Bibracte avoient divinisé leur ville, et que la déesse *Bibracte* y obtenoit un culte, comme à Nîmes le dieu *Nemausus*. Cette

---

(1) Les *Seviri Augustales* étoient des colléges de prêtres, établis dans les colonies, à l'imitation de celui que Tibère avoit institué dans Rome (TACIT. *Annal.* I, 54) pour honorer la divinité d'Auguste. On appeloit *Seviri* ceux qui avoient été nommés les premiers; ils exerçoient une magistrature sacerdotale. NORIS, *Cenotaphia Pisana*, cap. VI, p. 74 et suiv.

(2) C'est-à-dire qu'il avoit passé par toutes les charges municipales, telles que celles de décurion, d'édile, &c.

(3) Je reviendrai sur cette formule, en parlant des inscriptions de Lyon.

(4) *Antiquité expliq.* II, pl. 193, p. 436. MURATORI, CVII, 10. BAUDELOT, *Utilité des voyages*, I, 248, édit. de Paris, 1686; et I, 314, édit. de Rouen, 1727. HAGENB. *Epist. epigr.* 70. MARTIN, *Religion des Gaulois*, t. II, p. 201. TASSIN, *Nouveau Traité de diplomatique*, t. II, page 598; pl. 27, genre IX, esp. 3, n.° 6.

(5) *Observations sur une inscription antique concernant la ville de Bibracte*; dans les *Mémoires de littérature et d'histoire*, par DESMOLETS, t. IV, p. 296. On a encore trouvé dans le même lieu deux marbres sur lesquels on lisoit ces mots, DEAE BIBRACTI, avec les jambes d'une figure de femme.

inscription est aujourd'hui dans le cabinet de la Bibliothèque impériale ; son importance pour l'histoire d'Autun m'engage à la rapporter ici :

DEAE BIBRACTI
P. CAPRIL. PACATUS
IIIIIII VIR AUGUSTA
V. S. L. M.

Certainement on y découvriroit encore d'autres monumens du même genre, si l'incurie des habitans ne les laissoit détruire.

Nous allâmes voir un ancien chanoine, M. Moreau, qui aimoit autrefois et recherchoit les monumens : ce vieillard octogénaire, devenu aveugle, n'a plus que quelques médailles, parmi lesquelles on distingue un bel Hostilien d'or. Il possède quelques monumens sépulcraux et un Mercure en bas-relief ; mais sa gouvernante ne voulut pas nous les montrer.

Nous allâmes ensuite chez un autre chanoine, M. Legouz : il possédoit autrefois divers objets curieux qu'il a perdus dans la révolution ; il n'a plus aujourd'hui que quelques médailles très-communes, quelques échantillons d'histoire naturelle et quelques livres. Nous trouvâmes cependant chez lui deux monumens dignes de notre curiosité ; ce sont les anciens diptyques d'Autun. L'un des deux est entier ; mais il n'a rien d'instructif. Les tablettes sont décorées d'ornemens très-simples, sans inscriptions ; elles

servoient de couverture à un recueil de répons, de graduels et d'alléluiatiques *(planche XIX, n.° 1)*. L'intérieur est couvert de différens essais de musique d'*alleluia*, de *kyrié éléison*, de répons : cette musique est écrite; elle est marquée par des points au-dessus des mots; elle est plus ancienne que l'invention des notes, et paroît être du IX.ᵉ siècle.

L'autre diptyque, que j'ai fait figurer *pl. XIX, n.° 2*, seroit bien plus intéressant s'il étoit entier; mais il n'en existe plus qu'une plaque : elle est décorée d'un grand rond au milieu, et, aux quatre coins, de petites roses, qui ont dans leur centre une tête de lion. Cette plaque est la plus importante, à cause des inscriptions dont elle est accompagnée (1). Dans le rond du milieu, on lit :

✝ MUNERA PARVA QUIDEM PRETIO, SED HONORIBUS ALMA ✝

Les petits présens sont doux, non par leur valeur, mais par le prix qu'on y attache.

On sait que les diptyques étoient envoyés en dons par les nouveaux consuls à leurs amis et aux personnes de distinction. Cette inscription est relative à cet usage.

A la partie supérieure du diptyque, dans une espèce d'étiquette, on lit : ✝ FL. PETR. SABBAT. IVSTINIAN. V̄.I. FL*avius* PETR*us* SABBAT*us* JUSTINIAN*us* V*ir* I*nlustris*. Le nom de ce magistrat,

(1) Ces diptyques ont été acquis depuis pour le cabinet de la Bibliothèque impériale.

qu'on ne doit pas confondre avec l'empereur Justinien, ne se trouve pas dans les fastes consulaires. Ce diptyque paroît être du VI.e siècle.

Lorsque nous passâmes devant le couvent de Saint-Jean-le-Grand, je me rappelai que c'est à l'angle nord-ouest de la cour de ce monastère que doit se trouver, dans les fondations, un des plus curieux monumens qui soient au monde : combien j'aurois voulu pouvoir soulever d'une main puissante le sol qui le recouvre ! combien il est à craindre qu'il ne soit un jour brisé et dispersé comme tant d'autres ! Ce précieux reste d'antiquité est une base carrée de marbre blanc, sur chaque face de laquelle est une carte de géographie : on y voit l'indication de plusieurs villes d'Italie, *Bononia*, *Forum Gallorum*, *Mutina*, *Forum Lepidi*, *Parma*, *Fines Gallorum*, avec leurs distances citées de la même manière que dans la Table de Peutinger ; mais on n'y remarque aucune trace de christianisme, ce qui fait présumer que ce monument est antérieur à l'empereur Constantin. Le P. Lempereur l'a vu comme on le sortoit de terre en 1706 : il nous apprend (1) qu'on fit alors un relevé des villes dont le nom y est tracé, et qu'on en remarqua plusieurs qui n'existoient plus quand la Table de Peutinger a été dressée. Cependant ce relevé étoit bien peu de chose, puisqu'il ne comprenoit pas même

---

(1) *Mémoires de Trévoux*, décembre 1706, page 2097.

une face entière. Il est malheureusement perdu. Croiroit-on que ce monument géographique, qui est la plus ancienne carte gravée sur pierre et le plus ancien itinéraire figuré, a été rejeté dans la terre d'où il venoit à peine d'être tiré ! Ce ne fut qu'en 1752 que le savant abbé Lebeuf parvint à découvrir qu'il avoit été employé dans les fondations d'un bâtiment de l'abbaye des religieuses de Saint-Jean. Ce fait a été rapporté par Scheyb, dans son excellent *Commentaire sur la carte de Peutinger* (1). Il paroît que ce précieux monument étoit dans les écoles d'Autun appelées *Menianæ*. Eumenius nous apprend qu'il y avoit, dans ces célèbres écoles, des portiques sous lesquels étoient des cartes de géographie destinées à instruire les jeunes gens ; que ces cartes représentoient toutes les terres et toutes les mers ; qu'on y avoit tracé le cours des rivières et les sinuosités des côtes, et qu'on y voyoit les villes avec leurs noms et leurs distances (2). M. Barbié du Bocage, célèbre géographe, a déjà exprimé son vœu pour que ce précieux monument soit rendu aux sciences (3). Le propriétaire actuel de la maison avoit offert au ministre de l'intérieur de faire les fouilles nécessaires, moyennant une juste indemnité ; mais l'affaire en est restée là. Ce

(1) Page 26, note.

(2) EUMENIUS, *Oratio pro Menianis Augustodunensium scholis instaurandis.*

(3) *Magasin encyclopédique*, année I.re, tome V, page 231.

bâtiment ne sert à présent à aucun usage, et l'on présume que d'un jour à l'autre il sera démoli. Il seroit intéressant de veiller à ce que le monument dont nous parlons ne soit pas perdu.

On trouve, dans chaque partie de la ville, des fragmens de marbre, des tronçons de colonnes, qui attestent son ancienne importance. J'ai quelques échantillons de vert antique que j'en ai rapportés. Les minéralogistes doivent examiner avec soin les pavés des rues, sur-tout après les pluies; on y rencontre de beaux morceaux de marbres précieux, et beaucoup d'échantillons de ce granit graphique qu'on trouve aux environs d'Autun, et dont il va être bientôt question.

M. Leschevin arriva très-tard, bien fatigué, mais très-satisfait de sa course minéralogique. Comme elle peut servir de guide aux voyageurs qui visiteront Autun, j'insère ici la notice qu'il a eu la complaisance de m'en donner; et en l'associant ainsi à cet ouvrage, je me rappelle les momens heureux où il voulut bien s'associer à nos recherches, et mon amitié en éprouve une véritable satisfaction.

« Le but de cette excursion, dit M. Leschevin, » étoit de visiter la grotte d'Argentol, célèbre par » des cristallisations quartzeuses intéressantes, et la » mine de plomb de Saint-Prix, qui donne le plomb » arsenié natif.

» Je sortis d'Autun à six heures du matin,

» accompagné de M. Ballard fils, médecin, qui
» voulut bien me servir de guide. Les premiers objets
» qui s'offrirent à notre observation, sur le chemin
» d'Autun à Saint-Prix, furent des laves boueuses
» incrustées dans un mur ; j'en recueillis également
» une sur la route. Cette lave, qui, vu son état de
» décomposition, n'a qu'une foible action sur l'ai-
» guille aimantée, *peut indiquer* (1) l'existence de
» quelque volcan dans l'une des montagnes envi-
» ronnantes ; fait remarquable, mais qui seroit d'au-
» tant moins étonnant, qu'un volcan a été découvert
» à Drevin (cinq lieues à l'est d'Autun) par M. l'abbé
» Soulavie, qui en a donné une description dans
» le volume des *Mémoires de l'Académie de Dijon*
» pour l'année 1783. Le même volume contient la
» notice d'un voyage fait par MM. de Morveau,
» Champy et de Bressey, pour constater cette dé-
» couverte. Jusqu'à la montagne du Pouriot, à une
» lieue et demie d'Autun, la route n'offre rien de
» remarquable, qu'une argile blanche, employée
» dans une fabrique de poterie. On trouve sur cette
» montagne une quantité considérable de fragmens
» d'une mine de fer en roche, extrêmement intéres-
» sante, et qui mérite une description particulière.

(1) « Je dis *peut indiquer*, parce qu'on pourroit supposer égale-
» ment que cette lave a été apportée du temps des Romains, qui
» employoient le basalte à faire de petits moulins à bras ; M. Pa-
» sumot a fait cette observation sur un fait semblable. ».

» Le peu de temps que j'avois à donner à l'obser-» vation de cette mine, ne m'a pas permis de recon-» noître son gisement. D'après la manière dont elle » se présente, on doit supposer qu'elle forme une » couche considérable, qui occupe la surface du » Pouriot ; peut-être y existe-t-elle en masse : c'est » ce que je déterminerai plus positivement dans peu » de temps par une reconnoissance plus exacte.

» Sa couleur est d'un rouge-brun foncé ; sa cassure » est terne, terreuse et raboteuse : elle donne par le » souffle une odeur d'argile, et agit assez vivement » sur l'aiguille aimantée. Cette mine est traversée » en tout sens par des veines d'une matière verdâtre, » qui présente tantôt un aspect terreux, tantôt les » caractères du jaspe. De très-habiles minéralogistes, » auxquels j'ai remis des échantillons de cette mine » dans mon dernier voyage à Paris, n'ayant pu en » déterminer la nature, M. Vauquelin a bien voulu » se charger d'en faire l'analyse ; mais le voyage » qu'il vient de faire avec M. Fourcroy, l'a empêché » de se livrer à ce travail.

» En approchant du village de Saint-Prix, un » très-beau porphyre vert se présente en grandes » masses. Tous les fragmens qu'on en rencontre sont » à arêtes vives, et semblent avoir suivi, en se déta-» chant de la roche, les lois d'une cristallisation » régulière. Un très-grand nombre de morceaux » forment des prismes à quatre, cinq et six pans.

» Le petit rocher dit *grotte d'Argentol* est placé » sur le Mont-Beuvray, à quelque distance de Saint-» Prix, et n'offre plus que des éboulemens : il con-» siste en sept à huit gros quartiers entassés confu-» sément, dans les anfractuosités desquels on trouve » encore de beaux cristaux de quartz hyalin héma-» toïde. Quelques-uns de ces cristaux sont couverts » d'un enduit de fer oxidé rouge luisant *[Eisenram]*; » d'autres portent des mamelons de fer hématite. » On y rencontre aussi de beaux groupes et de belles » géodes de quartz hyalin hématoïde, recouverts de » chaux fluatée transparente, en gros cristaux cu-» biques : cette dernière, de couleur verte ou vio-» lette, forme le noyau de très-gros groupes de » cristaux de quartz hyalin, soit transparent, soit » d'un blanc laiteux, rose ou hématoïde. Le desir de » recueillir ces diverses substances en beaux échan-» tillons de cabinet me retint à la grotte d'Argentol » trop long-temps pour que je pusse visiter la mine » de plomb de Saint-Prix le même jour. Elle me » présentoit d'ailleurs un attrait d'autant moins puis-» sant, que je dois de beaux échantillons de plomb » arsenié natif à l'amitié de M. Champeaux, ingé-» nieur des mines, qui a inséré une note intéressante » sur la mine de plomb de Saint-Prix dans le n.° 55 » du *Journal des Mines*.

» Le quartz, en différens états, est extrêmement » répandu sur les flancs du Mont-Beuvray; on y

» observe avec intérêt de très-beaux groupes de » cristaux quartzeux, diversement colorés ; des blocs » de quartz blanc opaque, en rayons divergens du » centre à la circonférence ; de la baryte sulfatée, » de la chaux fluatée, et çà et là des fragmens d'une » substance noirâtre, qui a, pour les caractères exté- » rieurs, beaucoup d'analogie avec le manganèse de » la Romanèche près Mâcon.

» J'ai quitté à regret cette contrée, dans laquelle » je ne doute pas qu'il n'y ait encore à faire des dé- » couvertes qui pourront offrir de l'utilité dans plus » d'un genre. J'avois le desir de revoir la montagne » du Pouriot; mais un orage très-violent me força » d'accélérer mon retour à Autun, où je n'arrivai » que tard.

» Dans le peu de temps que j'ai pu consacrer à » visiter les environs d'Autun, j'ai observé un assez » grand nombre de substances remarquables et peu » connues, pour m'inspirer le desir le plus vif de les » parcourir un peu plus à loisir ; desir que je satis- » ferai aussitôt que mes affaires me le permettront. »

Autun mérite d'être vu sans doute, à cause de son temple de Janus, de ses deux portes ; mais on croit faussement d'ailleurs que cette ville est remplie de monumens d'antiquité. A peine peut-on en trouver un ou deux chez les particuliers, et il n'y en a aucun qui soit important. Il est néanmoins impossible qu'une ville opulente qui a eu un cirque, un amphithéâtre,

des portes en arcades, n'ait pas renfermé une foule de monumens ; mais plusieurs sont encore enfouis, et l'insouciance des habitans a fait perdre les autres.

La pierre est extrêmement commune : malgré cela, on en prend encore une grande quantité à l'amphithéâtre et aux anciens murs de la ville. L'abondance des matériaux est cause que quand on démolit une maison pour la rebâtir, on ne se donne pas la peine d'en défaire les fondations ; c'est cependant ainsi que l'on trouve les monumens : la belle patère d'or (1), le beau buste de Cybèle (2) de la Bibliothèque impériale, tous les monumens de Dijon, enfin la plupart de ceux qui existent aujourd'hui par toute la terre, ont été trouvés dans des fondations.

Les Autunois découvriroient des monumens, qu'ils ne se donneroient pas la peine de les recueillir et de les conserver : de toutes les inscriptions indiquées par d'anciens auteurs comme existantes dans leur ville, il n'en reste plus qu'une, que nous avons citée à la page 336 ; elle périra bientôt comme les autres.

Il seroit important et instant que le Gouvernement contraignît la ville à racheter les terrains sur lesquels sont le temple de Janus et la pierre de Couhard ; qu'il fût défendu de les affermer à des paysans, qui regardent ensuite ces constructions comme

(1) Décrite dans mes *Monumens antiques inédits*, t. I.er, p. 225.
(2) CAYLUS, *Recueil*, t. II, pl. 113, page 378.

une partie du domaine qu'ils ont loué ou acheté. Il faudroit décerner des peines sévères contre ceux qui enlèvent des pierres des monumens antiques, et punir quelques infracteurs de ce réglement : il faudroit sur-tout que la commune ne donnât pas l'exemple de ces infractions. Le préfet de Saone-et-Loire est entièrement de cet avis : il gémit de ces dégradations, et voudroit y mettre un terme; mais il n'en a pas les moyens. On ne peut trop redire ces vérités, si elles peuvent faire sortir les Autunois de leur insouciance ; il faut leur répéter sans cesse ces vers de Jean Guijon, un de leurs plus savans compatriotes :

Temporibus priscis Heduorum Augusta vocabar ;
Voxque rei, voci res erat apta suæ.
Diruta sum bellis, iterumque extructa revixi :
Ne facite, ô cives, rursus ut interearn ! (1).

Il y a peu de culture dans cette ville, relativement à l'esprit ; on n'y voit aucun cabinet, aucune bibliothèque d'amateur. On y accueille aisément des contes ridicules, des ouvrages qui ne méritent aucun crédit ; les monumens y sont négligés. On prétend s'y connoître assez bien en histoire naturelle : et le meilleur

(1) « Je m'appelois autrefois la ville auguste des Æduens ; le » nom convenoit à la chose, et la chose convenoit au nom. J'ai » été détruite pendant les guerres, et rebâtie par de nouveaux » soins : faites, ô citoyens, que je ne périsse pas une seconde » fois ! »

naturaliste de l'*endroit* prend un squelette de cheval pour le tapir d'Amérique; il prétend avoir vu le *cerastes cornutus* dans les bois environnans; et les montagnes recèlent des mines d'argent et de zinc dont il ne peut produire aucun échantillon.

Autun n'a point de commerce, point de débouchés, point de fabriques. On y avoit placé pendant la révolution une fonderie de canons et une manufacture de fusils; ces établissemens ont disparu avec la cause à laquelle ils devoient leur origine. Une manufacture de draps de laine du pays alloit assez bien, dit-on; cependant il faut que l'entrepreneur n'y ait pas trouvé son compte, puisqu'il a abandonné son établissement.

CHAPITRE XXIV.

DÉPART d'Autun. — MONTJEU. — Château. — MARMAGNE. — Figures gauloises. — *Urane oxidé.* — Émeraude. — MONTCENIS. — CREUSOT. — Médaillier de M. Chapet. — Médaillier de Grollier. — Coins antiques. — Monumens. — Livres rares. — Jardin. — Châtaignier singulier. — *Cetonia stictica.* — Verrerie. — Usines. — Machine à vent ou soufflet cylindrique. — Machine à tourner les cylindres. — Fonderie. — Fonte des canons. — Chariot pour les transporter. — Machine à forer les caronades, de l'invention de M. de Rouillac. — Grue isolée inventée par lui. — Pompes à feu. — Houille. — Collines brûlantes. — Canal du Creusot. Écluses à plan incliné. — Écluse *à la Solage.* — — MÉVRIN. — Laminage du fer. — Route du Creusot. — Chariots. — Montagne noire. — Montagne Saint-Vincent. — PEREUIL. — SAINT-BERAIN. — Montagne de Sarcey.

LE Creusot n'est pas sur la route; il faut se détourner de quelques milles. Nous fîmes, pour y aller, un arrangement particulier avec le maître de poste, et le 5 mai, à cinq heures du matin, nous quittâmes Autun.

On traverse le Montjeu, où le chemin revient sept fois sur lui-même et forme sept terrasses : on découvre de là toute la ville, et l'on jouit d'un aspect ravissant. Le vallon de l'Arroux étoit couvert de

brouillard ; les rayons du soleil le faisoient distinguer à travers les nombreuses collines qui sont accumulées dans ce bassin. Parvenu à une plus grande hauteur, on voit les bords de l'Arroux et le temple de Janus. On passe auprès du château de Montjeu, dont le parc a quatre lieues de tour : il est enceint de murailles (1). C'est de cette montagne que vient l'eau des belles fontaines d'Autun : nous avons déjà vu qu'on dérive son nom d'un temple de Jupiter, qu'on croit y avoir existé. La terre de Montjeu appartenoit aux anciens seigneurs de ce nom, qui tenoient un rang distingué à la cour des ducs de Bourgogne ; elle fut vendue au président Jeannin, qui s'y retira et y est mort. La galerie contenoit un très-grand nombre de portraits ; on y voit encore deux grandes urnes tirées du cimetière de Couhard, et quelques figures gauloises très-grossières.

Près du parc est un étang, alimenté par des sources qui viennent de lieux plus élevés : cet étang fournit de l'eau aux moulins d'Autun ; on croit qu'il en donnoit autrefois à l'aqueduc et à la naumachie de cette ville.

Après avoir passé Montjeu, nous vîmes de cette élévation une vallée charmante et pittoresque, animée par une culture riche et variée, et une multitude

---

(1) Il y a dans le *Voyage pittoresque de la France*, Bourgogne, n.° 65, deux vues, l'une du château, l'autre du jardin de Montjeu.

d'arbres élégamment groupés : le myrtille (1) croît en abondance sur ces hauteurs. On découvre ensuite un bassin magnifique, terminé par un rideau de montagnes.

Vers neuf heures nous arrivâmes à Marmagne. Pendant que nos chevaux se reposoient, nous nous amusâmes à visiter ce village. Nous vîmes, dans le mur de la cour du presbytère, deux figures gauloises, dont M. de Rouillac a bien voulu me faire le dessin, et qui sont figurées *planche XVII, n.os 9 et 10.*

Les environs de Marmagne sont renommés parmi les amateurs de l'histoire naturelle, à cause des beaux minéraux qu'ils offrent à la curiosité. Ce fut près de Saint-Symphorien, autre village voisin de celui-ci, que M. Champeaux eut, en 1801, le bonheur de trouver, après de longues recherches, l'urane oxidé lamelliforme (2). On savoit que ce métal, découvert en 1789 par M. Klaproth, existoit en France; mais on n'avoit pas encore pu en trouver le gisement (3). Les collines situées à gauche de la rivière de Mévrin, entre Marmagne et Saint-Symphorien, présentent très-abondamment le granit graphique à bandes de feld-spath rougeâtre ou blanc. M. Champeaux possède un échantillon de cette espèce de granit, qui lui paroît

(1) *Vaccinium myrtillus.* L.

(2) HAÜY, *Minéralog.* t. IV, p. 286.

(3) *Journal des mines*, n.° 55; 2.e semestre de l'an IX, p. 528-542. *Bulletin de la Société philomatique*, floréal an VIII, p. 107.

l'emporter

l'emporter sur ceux de Corse et de Sibérie. Il y a aussi découvert l'*émeraude prismatique ;* elle est d'un vert pâle, qui approche de la couleur du beril (1).

On trouve près de là, à Gourdon, un autre métal, le titane, dont la connoissance est également due au célèbre chimiste Klaproth : cette variété est celle qu'on appelle *titane oxidé* (2) ; ses cristaux sont isolés et sur une gangue de quartz hyalin. Il y a à Saint-Prix de beaux échantillons de *plomb arsenié* (3) ; et dans la grotte d'Argentol, qui en est voisine, de belles hyacinthes semblables à celles qu'on appelle *hyacinthes de Compostelle* (4). Enfin il existe à Boulaye, dans le canton de Roussillon, de belles variétés de *spath fluor* (5) violet ou verdâtre.

Une demi-heure après notre arrivée à Marmagne, nous nous remîmes en route. Nous laissâmes à notre droite Montcenis (6), et nous entrâmes au Creusot vers midi. La *planche XX* donne une idée générale de l'aspect de cet établissement.

---

(1) *Journ. des Mines*, germ. an XIII, n.° 103, t. XVIII, p. 5 et suiv.

(2) HAÜY, *Minéralog.* IV, 303. *Journal des Mines*, n.° 104. — (3) *Ibid.* III, 466. — (4) *Ibid.* II, 240. — (5) *Ibid.* II, 247 et suiv.

(6) Il y a, parmi les habitans du Creusot et des environs, une tradition singulière sur la dérivation du nom *Montcenis.* Jules-César, disent-ils, voulut faire *sauter* le château de Montcenis par une mine ; il échoua dans cette entreprise, et de dépit il en fit son *chenil.* De là, le nom de *Mont-chenil*, ou *Mon-chenil*, ou *Montcenis.* Montcenis a une population d'environ deux mille ames ; le Creusot en a à-peu-près autant.

Nous y fûmes reçus d'abord par M. Chapet, qui dirige particulièrement les opérations de la verrerie, et nous trouvâmes près de lui un plaisir inattendu. M. Chapet a été Oratorien, et professeur au collége d'Autun : il possède très-bien la science des médailles ; elle lui procure aujourd'hui des délassemens aussi doux que nécessaires. Il n'y a au Creusot que des mineurs et des verriers : l'étude des monumens de l'antiquité charme ses loisirs, qui du reste sont très-courts. Il nous fit voir sa collection, qui contient une suite de médailles impériales, dont quelques-unes sont rares. M. Chapet a aussi quelques médailles grecques.

Il nous montra un petit meuble assez curieux : c'est un médaillier portatif, de l'épaisseur d'un gros volume *in-12*, et garni de ses cartons ; il a appartenu à Jean Grollier (1), ainsi qu'on le voit par l'inscription, *JO. GROLLIERII ET AMICORUM*, imprimée en caractères d'or sur la boîte et

---

(1) Jean Grollier, trésorier des armées de France en Italie pendant une partie du XVI.e siècle, avoit rassemblé une magnifique bibliothèque et une belle collection de médailles : cette collection a été achetée pour le Cabinet du Roi. Ce petit médaillier étoit tombé entre les mains de l'abbé de Rothelin. Il est décrit dans la préface de l'ouvrage du P. JOBERT, intitulé *Science des médailles*, de l'édition donnée avec des notes par BIMARD DE LA BASTIE en 1739, t. I.er, p. ix. On sera bien aise de savoir qu'il est en des mains dignes de le posséder.

au dos de chacun des petits cartons dont elle est remplie.

Parmi les autres objets d'antiquité que nous vîmes chez M. Chapet, on distingue deux des coins antiques trouvés à Auxerre; quelques moules de médailles qu'on croit communément avoir servi à des faux monnoyeurs, et qui viennent d'une découverte faite près de Vienne, dans le ci-devant Dauphiné, où l'on en trouva un tombereau entier; une jolie figure de Vesta, et une Victoire. M. Chapet a aussi une petite bibliothèque bien composée, principalement en livres sur les médailles et sur les antiquités; on y remarque quelques éditions rares (1).

M. Chapet a l'esprit aussi agréable que solide et cultivé : comme il étudie à fond les objets qu'il possède, il a fait un grand nombre d'observations intéressantes, et nous profitâmes beaucoup dans son entretien.

Nous croyions n'être venus que pour voir des usines et des ateliers, et nous étions entièrement occupés à examiner des médailles, lorsque M. de Rouillac, directeur des usines et des fonderies, arriva : c'est un jeune homme doué d'un esprit vif, d'une ame ardente, qui a toute l'activité nécessaire

(1) Il nous montra un bel exemplaire, à grande marge, de l'édition *princeps* de PLATINE, *Vitæ summorum pontificum*, impens. Joannis de Colonia, Agripinensis, 1479, in-fol.

pour suivre les détails si variés de ce grand établissement; ses manières sont pleines de grâce; une politesse aisée, une obligeance extrême, sans apprêt et sans prétention, le font aimer de tous ceux qui ont des rapports avec lui. Auprès de tels hôtes, l'âpre séjour du Creusot, où l'air est toujours obscurci par l'épaisse fumée des fourneaux, où l'on entend par-tout autour de soi le bourdonnement des ouvriers, le bruit des marteaux qui façonnent le fer et des roues qui font mouvoir les machines, peut avoir quelques attraits : aussi avons-nous passé dans ce lieu des momens très-agréables.

La situation de la maison est riante. Le jardin est coupé par un grand nombre d'allées en charmilles, de bosquets, &c. M. Chapet a laissé croître, dans différens endroits, des arbres fruitiers sauvages qu'on n'y avoit pas plantés, mais qui y étoient venus de quelques noyaux ou pepins perdus. Ces arbres à large feuillage attirent les oiseaux, dont la présence donne plus d'agrément à ces bosquets.

Au lieu de faire abattre un vieux châtaignier décrépit et presque mort, il a préféré de le laisser subsister, parce que ses branches font un effet assez piquant; et pour tirer parti du tronc, qui a été creusé par le temps en divers endroits, il a rempli ces creux de terre végétale, et y a planté des rosiers. C'est un coup-d'œil assez singulier de voir cette colonie de rosiers sortir des flancs d'un châtaignier.

Les lilas étoient dévastés par une espèce de cétoine appelée le *drap mortuaire* (1). Ce coléoptère s'attache cependant plus ordinairement aux ombellifères.

Les haies de plusieurs communes des environs étoient remplies de nids de chenilles : on apporte dans ces campagnes trop peu de soin à l'échenillage, qui est d'une si grande importance pour l'agriculture.

M. Chapet eut la bonté de nous conduire aux ateliers. Les ouvriers finissent le samedi leur travail à midi : comme l'heure étoit déjà passée (2), M. Chapet engagea un maître verrier, celui qu'on regardoit comme le plus habile, à faire quelques pièces en notre présence. Heureusement il y avoit encore un reste de matière en fusion dans l'un des creusets.

Le sable qu'on emploie est très-fin et d'une grande blancheur ; on l'amène de Fontainebleau, et l'on ne fait au Creusot que le laver et le tamiser. Le transport

(1) *Cetonia stictica.* FABR.

(2) Il n'y avoit plus auprès du fourneau qu'un petit garçon qui s'occupoit, dans ce moment de repos, à faire des anneaux de verre bleu, ornés d'une raie blanche. Il avoit une certaine quantité de petites baguettes aplaties, de couleur bleue, ayant au milieu une raie blanche. Il exposoit d'abord la baguette au feu pour la ramollir ; puis il la reployoit sur un bâton de fer conique, et rejoignoit les deux bouts : en frappant légèrement sur la baguette, il faisoit prendre à l'anneau la forme qu'il devoit avoir ; l'endroit de la soudure des deux bouts formoit le nœud. La douzaine de ces anneaux se vend quatre sous.

seul du sable revient à deux sous la livre. Le minium n'est pas fabriqué dans la maison ; on le fait venir de Paris : on en consomme par an environ cent mille livres pesant. On emploie beaucoup de minium dans la fabrication du cristal ; c'est pourquoi il est d'une si grande blancheur ; mais aussi, comme le cristal anglois, il est très-cassant. Le pied cube du cristal du Creusot pèse deux cent quarante livres. On emploie trois sortes de minium ; ce qui fait qu'on ne peut pas dire avec précision quelles sont les proportions des ingrédiens qui entrent dans la composition du cristal : c'est l'habitude qui apprend à fixer ces proportions, en raison de la qualité des matières.

La manufacture tire sa potasse de l'Amérique : rendue au Creusot, elle revient à 52 francs le quintal ; ainsi elle coûte moins cher que celle de Lorraine. Toute la potasse employée dans cette manufacture est mise de nouveau en dissolution ; après l'avoir fait cristalliser, on la pulvérise, et on la passe au tamis avant de l'employer.

Le fourneau est de forme conique. Il a des ouvertures auxquelles s'adapte l'extrémité supérieure des creusets ; tout le reste de ces creusets se trouve placé dans l'intérieur du fourneau, exposé au feu le plus vif, qui le fait devenir rouge. Chacun de ces creusets contient environ sept cents livres de matière.

La terre dont on fait les briques des fourneaux se

tire de dix lieues du Creusot. L'argile est d'abord modelée en briques, que l'on cuit, que l'on pulvérise, et dont on fait les grandes briques qui servent à construire les fourneaux exposés au feu le plus ardent. Les verriers travaillent deux fois par jour, et chaque fois pendant quatre heures et demie. Ces deux périodes de la journée sont ordinairement coupées par un intervalle d'une heure.

Les ouvriers sont payés par mois. Celui qui travailla devant nous, reçoit 200 francs; et on lui donne en outre, presque tous les ans, une gratification de quarante à cinquante écus. Le second maître verrier a 150 francs; aucun des maîtres n'a au-dessous de 100 francs; chacun des souffleurs a 80 francs; et les enfans qui servent comme aides, ont chacun 12, 15 ou 20 francs.

Le travail est partagé entre deux ouvriers, dont chacun est assisté par un enfant nommé *aide,* qui fait ainsi son apprentissage. Le premier des deux ouvriers s'appelle le *souffleur :* il commence l'opération en plongeant l'extrémité d'un tube de fer dans le creuset où est la matière, dont il le charge; il le porte ensuite sur le marbre (1), où il roule la matière vitrifiée, autant pour l'égaliser que pour

(1) On appelle ainsi une petite table bien unie, quoiqu'elle soit à présent en fonte, parce que dans les commencemens on se servoit d'une table de marbre.

la faire mieux adhérer au tube ; ensuite il enfle cette matière jusqu'à un certain degré , en soufflant dans le tube. Alors il remet tout en cet état au maître verrier, qui façonne la pièce, et qui la termine, en la roulant sur le marbre, en passant dessus un petit instrument de fer ou de bois, et en ajoutant ou enlevant de la matière à volonté. Son aide la met ensuite dans un compartiment supérieur du fourneau, pour la laisser refroidir insensiblement. Tous les morceaux que l'on coupe pendant la manipulation, sont soigneusement rassemblés par l'aide, et jetés dans un endroit destiné à cet usage, afin que personne ne se blesse ou ne se brûle en marchant dessus : ces morceaux sont remis au creuset.

Le maître verrier fit devant nous une aiguière d'une forme extrêmement élégante, et une carafe à rafraîchir. Cette dernière pièce exige beaucoup de dextérité, parce qu'il faut appliquer dans l'intérieur un petit globe propre à contenir la glace : il façonna ce globe par inspiration, et il le plaça avant de diminuer le cou de sa pièce.

Ce maître verrier est d'une si grande habileté , qu'il fait vingt et trente pièces de suite de la même grandeur , sans avoir besoin de mesure, et même lorsqu'elles sont aussi compliquées que l'aiguière, à laquelle il fallut revenir bien des fois , pour y ajouter l'anse, la base, &c. Le corps se déjetoit

quelquefois pendant qu'on y appliquoit un accessoire, de sorte qu'il y avoit toujours à corriger (1).

M. de Rouillac a un talent naturel pour le genre de connoissances propre à la direction des usines : jamais il n'établit une machine sans y faire quelque amélioration, soit pour économiser le temps ou la vîtesse, soit pour augmenter l'effet, soit pour donner plus de grâce à l'ensemble. C'est ainsi qu'il sait faire tourner au profit de sa patrie un assez long séjour que les suites de la révolution l'ont obligé de faire en Angleterre.

Il voulut bien nous faire examiner tous les détails du bel établissement qu'il dirige. Il faut avoir vu les grandes usines, pour se former une idée de la puissance de l'homme et de la fécondité de son génie. Par quels degrés il a fallu passer depuis la découverte du feu, faite par quelque sauvage en frottant par hasard deux morceaux de bois l'un contre l'autre, ou en faisant jaillir avec un fer une étincelle du caillou qui semble la recéler, pour arriver à cet art surprenant et magique de le soumettre à sa volonté, presque comme ces animaux utiles que l'homme a su réduire à l'état de domesticité ! Ces terribles élémens qui produisent tant de phénomènes, qui causent tant de ravages, qu'on peut si difficilement

(1) Le magasin de la verrerie du Creusot est à Paris, rue de Bondi.



contenir, et dont la nature est si opposée, non-seulement l'homme les fait servir à son usage, mais il sait les forcer à se réunir pour les étonnans travaux qu'il lui plaît d'exécuter. Le feu réduit l'eau en vapeur; la vapeur soulève d'énormes pistons; ceux-ci font mouvoir d'immenses marteaux, dont le poids résisteroit à tout effort humain.

M. de Rouillac nous fit voir d'abord une grande machine qui tient lieu de soufflet, et dont la force pour animer le feu des forges est très-considérable: on l'appelle *machine à vent*, ou *soufflet cylindrique à piston*. Son objet est de souffler les hauts fourneaux dont on fait usage pour fondre le minérai de fer. Le célèbre mécanicien anglois Wood en est l'inventeur : celle qui est établie au Creusot vient d'Angleterre, et a servi de modèle à M. Perrier pour en construire plusieurs autres en France.

Elle est mise en mouvement par une machine à vapeur dont le cylindre a quarante pouces de diamètre. A chaque impulsion de cette machine à vapeur, les soufflets cylindriques se chargent de deux cent trente pieds cubes d'air : cet air passe du cylindre aspirant A dans les deux cylindres BB, qui lui servent de réservoirs ; et comprimé dans ces cylindres par les pistons régulateurs RR, qu'il soulève malgré leur énorme pesanteur, il se porte avec violence, par des conduits ménagés à cet effet, vers les hauts fourneaux, dont il entretient le feu. Voici la

description de cette machine, qui est gravée avec tous ses détails, *planche XXI, n.os 1 et 2*, d'après les dessins que M. de Rouillac a bien voulu me communiquer.

A. *Cylindre aspirant.* Il a neuf pieds de hauteur et six pieds de diamètre ; son orifice inférieur est ouvert, et donne accès à l'air, qui y est conduit par deux galeries souterraines opposées.

BB. *Cylindres servant de réservoirs à l'air.* Ils ont dix pieds de hauteur et six de diamètre. L'air remonte par le piston P du cylindre aspirant, passe dans ces réservoirs, où, comme nous l'avons déjà dit, il est comprimé par les deux régulateurs RR, pesant chacun environ dix mille livres.

CC. *Conduits de forme carrée*, par lesquels l'air passe du cylindre aspirant dans les réservoirs. L'ouverture pratiquée sur le couvercle de ce cylindre est recouverte par des soupapes S, qui empêchent le retour de l'air.

P. *Piston du cylindre aspirant.* Il est recouvert de clapets DD, qui s'ouvrent lorsqu'il descend, et livrent ainsi passage à l'air qui se précipite vers l'intérieur du cylindre, et le refoule vers les réservoirs, où il arrive par les conduits CC.

OOOO. *Conduits* ou *tuyaux* par lesquels l'air est porté vers les hauts fourneaux.

RR. *Pistons régulateurs*, dont l'objet est d'exercer sur l'air contenu par les réservoirs, une pression uniforme et constante. Chacun d'eux porte une soupape de sûreté T, dont l'effet est de donner issue à l'excédant d'air qui arrive dans les réservoirs lorsqu'ils sont une fois pleins. C'est dans le moment où l'air se dégage par ces soupapes, que

cette machine produit ces détonations violentes qui effraient les personnes qui ne connoissent pas son mécanisme, non moins remarquable par sa grande simplicité que par son effet.

SS. *Soupapes* qui s'ouvrent lorsque l'air, après avoir remonté par le cylindre aspirant, passe dans les conduits CC; elles se ferment après son introduction.

T. *Soupape de sûreté des pistons régulateurs.* Cette soupape, de forme ronde, est composée d'un clapet surmonté d'une tige en fer : cette tige venant à buter contre un obstacle qui lui est opposé à l'orifice du réservoir, l'ouverture que recouvroit le clapet se découvre par le mouvement ascensionnel du régulateur, et l'air comprimé se dégage avec rapidité et fracas par cette issue.

V. *Sommet de la tige du piston aspirant.* C'est par cette partie que le piston est lié au balancier de la machine à vapeur, dont il suit les impulsions.

On fabrique, dans cet établissement, de gros cylindres, pour différentes manufactures et pour l'usage des laminoirs de Mévrin, dont je parlerai bientôt. Les cylindres et les autres gros ouvrages de cette nature se payent à raison de 12 sous la livre.

Une machine sert à tourner ces gros cylindres : une autre est employée à faire des pas de vis de différentes grandeurs ; en changeant seulement l'outil tranchant et quelques rouages, la même machine sert à faire toutes les vis possibles, depuis les plus fines jusqu'aux plus grosses.

Le minérai de fer qu'on emploie vient en partie

de Couches, bourg situé à peu de distance de l'établissement, et en partie d'Autré en Franche-Comté. On coule dans cette fonderie beaucoup de canons de fer pour le service de la marine : le Gouvernement les paye à raison de 6 sous la livre.

Avant de faire transporter les canons, on les éprouve. Le lieu qui sert à ces essais porte le nom de *Champ des Épreuves :* il est en face d'une colline assez élevée, où l'on place le but. Il y a au Creusot un capitaine d'artillerie préposé à ces essais ; et ordinairement on coule chaque jour deux, trois et même quelquefois quatre canons.

Nous assistâmes à la fonte de deux canons et de quelques objets plus petits. Le moule de chaque canon étoit entièrement enfoui en terre ; le métal en fusion étoit dans deux fourneaux ou creusets pour chacune des pièces : lorsque tout fut disposé, on perça l'ouverture d'un fourneau, et le fer en fusion coula dans le moule comme un ruisseau de feu. Des bouchons de foin que plusieurs ouvriers lui opposent sur son passage, servent à enlever quelques scories qui surnagent. Quand l'ouvrier qui préside à l'opération de la fonte s'aperçoit, par la hauteur à laquelle le métal fondu est parvenu dans le moule, qu'il est temps de faire percer le second fourneau, il en donne l'ordre à un ouvrier, et celui-ci commence à mêler de nouveaux flots de feu à ceux du premier fourneau. Quant aux pièces plus petites, on a le

moule au-dessus de la terre ; on en approche la matière en fusion, dans un creuset suspendu à une grue, et on l'y verse.

Le transport des canons dans les ateliers où se fait le forage, a lieu par le moyen très-ingénieux de chariots dont les roues ont une rainure, et se meuvent sur deux barres de fonte ; de sorte qu'un degré de force peu considérable suffit pour communiquer le mouvement à une masse très-pesante. Ces chemins de fer sont indiqués en haut de la *planche XX*. Lorsque le chariot est arrivé dans l'intérieur de l'atelier de forage, il se trouve placé sur un disque qui se tourne horizontalement dans tous les sens : alors on le dirige sans peine à gauche ou à droite, selon que la pièce de canon doit être travaillée de l'un ou de l'autre côté ; les barreaux de fer appliqués sur le disque, et qui sont la prolongation de ceux de la cour, viennent, par ce mouvement horizontal, s'adapter aux barreaux placés sur le pavé de l'atelier du forage, et donnent la facilité de transporter aisément chaque pièce auprès de la machine où elle doit être travaillée.

Les machines à forer sont placées l'une à côté de l'autre ; il y en a deux de chaque côté : elles sont mises en mouvement à-la-fois par la même force, à l'aide de roues à engrenage ; de sorte que lorsque le premier foret tourne, tous les autres tournent en même temps. La pièce de canon n'avance pas,

mais elle tourne sur son pivot ; le foret, au contraire, ne tourne point, mais il avance.

Nous vîmes dans cet atelier une nouvelle machine que M. de Rouillac a établie pour percer les trous de bragues, de supports et de boutons des caronades fabriquées pour le service de la marine. Cette machine est recommandable par la précision avec laquelle elle opère. Elle offre ceci de particulier, que le foret, placé horizontalement, y tourne et avance en même temps. J'en ai donné la figure *planche XXI, n.° 3*. En voici la description.

A. *Roue à godets*, servant de moteur à la machine.

BB. *Roues d'engrenage en fonte*, au centre desquelles passent les barres de foret. L'inspection de la gravure suffit pour faire entendre la manière dont ces roues sont mises en mouvement.

CC. *Caronades* mises en chantier pour y percer le trou de support : elles sont posées sur des chariots en fonte.

DD. *Chariots en fonte*, au moyen desquels on présente à l'action du foret la partie de la caronade que l'on veut percer.

EE. *Barres de foret* dont l'axe est le même que celui de rotation des roues BB. Ces barres sont carrées ou à huit pans ; elles ont la faculté d'avancer et de reculer dans une coulisse pratiquée au centre de l'arbre de la roue, qu'elles remplissent parfaitement, de manière que les roues leur impriment leur mouvement, tandis que les crics de pression FF les poussent fortement vers la pièce en forage.

FF. *Crics simples* dont on fait usage pour obtenir le degré de pression nécessaire pour opérer le forage. Ces crics se composent d'une poulie O, de trois pieds de diamètre, sur l'arbre de laquelle est monté un pignon de six pouces, qui engrène dans une crémaillère. Un poids suspendu à l'extrémité d'une corde qui entoure la poulie, tend à la faire tourner; le pignon qui suit le mouvement de la poulie, fait avancer en tournant la crémaillère; et celle-ci, butant contre la barre de foret, la presse vers la pièce en forage.

O. *Poulie du cric de pression.* Cette poulie porte, sur un des côtés de la gorge, un engrenage qui, au moyen d'un petit pignon, sert à faire remonter le poids, lorsque l'opération du forage est terminée.

PP. *Puits* dans lesquels descendent les poids qui font tourner la poulie, et servent de force motrice aux crics de pression. Ces puits ont environ six pieds de profondeur; leur orifice est au niveau du sol.

RR. *Vérificateurs* qui servent à mettre les caronades en chantier. Ils sont composés d'une barre de fer ronde et pointue à l'une de ses extrémités. Cette barre *b* traverse un cylindre *c*, de six pouces de longueur, monté sur un chandelier *d*: ils sont établis de façon que l'axe de la barre de fer, que nous pouvons appeler l'*axe du vérificateur*, sert de prolongement à l'axe de la barre de foret E. D'après cette disposition, il suffit, pour bien établir une pièce en chantier, de mettre l'axe du trou que l'on se propose de percer, sur la ligne de forage indiquée, d'un côté de la pièce, par la pointe du foret, et, de l'autre, par la pointe du vérificateur.

b. *Barre de fer parfaitement ronde.* Elle a la faculté d'avancer

d'avancer et reculer dans le cylindre qu'elle traverse, lorsqu'on lui imprime ce mouvement avec la main.

c. *Cylindre* que traverse la barre b du régulateur.

d. *Chandelier* sur lequel est établi ce cylindre.

oooo. *Roues en fonte* des chariots DD.

M. de Rouillac a encore inventé une *grue isolée*, qui est établie dans une des cours des fonderies (*planche XXI, n.° 4*) : elle est remarquable par sa simplicité, sa force, sa solidité, et par la facilité avec laquelle on la fait agir. L'arbre de cette grue est rond et en fonte ; il est fixé dans un pied de même métal : le corps de la grue tourne sur son pivot, que l'on aperçoit au haut de l'arbre ; les points où le corps de la machine appuie contre l'arbre, sont garnis de roulettes qui diminuent tellement le frottement, qu'un seul homme fait tourner la volée de la grue chargée d'un poids de sept à huit milliers.

La plupart des machines sont mises en mouvement par des *pompes à feu* ou *à vapeur*. Auprès de la pompe principale, on voit un piston fabriqué en Angleterre, et qui a servi de modèle à ceux qu'on a faits depuis.

M. de Rouillac augmente encore le nombre des pompes à vapeur : il en fait construire pour épuiser l'eau dans les mines.

Le nombre des hauts fourneaux de cet établissement est de cinq ; savoir, quatre grands, dans lesquels on brûle du charbon de terre, et un plus

petit, dans lequel on brûle du charbon de bois. On évalue à quarante milliers la quantité de combustible qu'on emploie par jour. Le charbon de terre est extrêmement abondant dans le canton du Creusot, et c'est sans doute ce qui a déterminé les entrepreneurs à y placer leur établissement. Dans plusieurs endroits il est à peine à un pied sous terre. Quelques-unes des collines qui le recèlent, offrent un phénomène singulier; celui d'une inflammation spontanée. On croit communément que le feu a été mis par des pâtres ou par des mineurs imprudens; mais c'est une erreur : ces mines s'enflamment naturellement par l'effet de la fermentation qui s'y est établie. M. de Rouillac nous conduisit sur une de ces collines, qui brûle depuis une douzaine d'années; elle est criblée de crevasses, et, dans beaucoup d'endroits, le feu souterrain a produit des affaissemens à la superficie : d'une grande partie de ces crevasses sort une fumée plus ou moins épaisse et plus ou moins chaude. Cependant, d'après les observations faites par M. Breislak pendant son séjour au Creusot il y a peu de temps, la température, dans ces crevasses, ne s'élève jamais au-delà de quarante-cinq degrés du thermomètre de Réaumur.

On a des exemples que le feu s'est manifesté de même dans les mines en exploitation : alors on a deux moyens pour remédier à ce malheur. L'un consiste à conduire de l'eau dans la mine enflammée,

et à l'y laisser séjourner pendant assez long-temps pour que tout le feu soit entièrement éteint : mais il faut que l'eau soit extrêmement abondante ; autrement elle se décomposeroit, et ne feroit que fournir au feu un nouvel aliment. On réussit souvent par ce procédé ; mais quelquefois, après plusieurs mois d'intervalle, l'embrasement se manifeste de nouveau, et oblige à recommencer l'opération. L'autre moyen consiste à faire la part au feu ; c'est-à-dire que l'on construit, dans l'intérieur de la mine, un mur qui sépare la partie où l'incendie s'est manifesté, de celle où se fait l'exploitation : on laisse alors le feu brûler jusqu'à ce qu'enfin il gagne, par-dessus le mur, la partie où sont les travailleurs, qui en sont bientôt avertis par l'odeur et la fumée de la houille ; ce qui les oblige d'abandonner la mine. On a observé que le feu ne s'est jamais manifesté dans le bas du vallon.

Il est très-rare que des ouvriers soient étouffés par des gaz délétères : M. de Rouillac n'en connoît que deux exemples. Le dernier a donné lieu à un dévouement d'humanité dont il est utile de conserver la mémoire. Deux mineurs étoient descendus dans un puits ; ils se sentirent affoiblis par des gaz méphitiques : l'un des deux tombe sans connoissance ; son compagnon a tout au plus assez de force pour se traîner jusqu'à l'ouverture du puits, où il arrive mourant ; on parvient à le faire revenir à lui. Ses premières paroles ont pour objet d'engager ses camarades à porter des

secours à son infortuné compagnon. Le danger étoit trop évident ; aucun des mineurs n'osoit s'y exposer : il n'y en eut qu'un seul qui s'offrit à voler au secours de ce malheureux, et ce brave homme n'avoit jamais voulu descendre dans les puits, crainte des suites de ce travail souterrain ; jamais il n'avoit voulu travailler qu'à fleur de terre. Il descend ; sa lampe s'éteint : il ne se rebute point ; il trouve le mineur asphyxié, le porte sur ses épaules, et se traîne jusqu'à l'ouverture de la mine : mais, arrivé à peu de distance de la porte, il tombe mort avec lui, et l'on ne peut parvenir à les sauver. Ce ne fut qu'avec beaucoup de précautions, et à l'aide de torches allumées, qu'on osa y pénétrer ensuite. On a établi, dans les différentes mines, des escaliers solides, de sorte que les ouvriers ne risquent plus de se tuer, comme autrefois, en descendant par de mauvaises échelles.

Les ouvriers sont tous logés dans des bâtimens longs qui ressemblent à des casernes et qui renferment une suite de chambres contiguës, ou dans des maisons isolées, dont ils sont quelquefois eux-mêmes les propriétaires : l'administration leur a cédé le terrain sur lequel ils ont bâti leurs habitations ; chacun a son petit jardin. Quelques-unes des maisons isolées construites près des usines sont occupées par des ouvriers qui, pour différentes raisons, ont été congédiés ; ce sont pour la plupart des ouvriers en fer : plusieurs vivent aux dépens de l'établissement, auquel

ils dérobent tantôt de la houille, tantôt du fer, &c.

Le Creusot n'a point de chapelle ni d'église. Les ouvriers vont à Montcenis assister au service divin; ce qui ne laisse pas de faire sortir de la circulation une somme assez considérable: chaque ouvrier dépense le dimanche, à Montcenis, au moins trente à cinquante sous; s'il y avoit une chapelle au Creusot, et si dans l'une des auberges on faisoit danser, cet argent resteroit dans le lieu.

Pour faciliter le transport des objets fabriqués, le Gouvernement a ordonné qu'on établît le canal *du Creusot*, qui doit communiquer à celui *du Charolois* ou *du Centre*. L'eau de ce canal étant très-peu abondante, il est indispensable de l'épargner autant qu'il est possible: c'est dans cette intention qu'on y a exécuté des écluses d'une forme nouvelle, et au moyen desquelles on obtient une grande économie d'eau.

La première est près du commencement du canal: on l'appelle *écluse à la Solage;* elle est de l'invention de MM. de Solage et Bossu: on l'appelle aussi *écluse à bassin* ou *à sas mobile*, à cause de la manière dont elle est construite. L'inspection de la *planche XXII* pourra en donner une idée. On peut en voir un modèle au Conservatoire des arts et métiers.

Voici quelle en est la disposition. A l'endroit où le canal doit se prolonger vers un terrain bas, on établit, dans la partie la plus élevée A, la maçonnerie de l'écluse C, avec sa porte ou tête E. La

prolongation du canal B étant placée beaucoup plus bas que la partie qui se trouve avant l'écluse A, il falloit imaginer un moyen de soulever les bateaux du bas en haut, et de les faire descendre de la partie élevée du canal à celle qui est inférieure. Dans l'exécution de l'écluse *à sas mobile*, on a creusé un puits I, d'une profondeur égale à la distance de la partie supérieure à la partie inférieure du canal : dans ce puits plonge un énorme tonneau vide, appelé *le flotteur* K, sur lequel s'élève un échafaudage en barres de fer L, qui supporte une caisse D de la forme d'un carré oblong, dont les deux extrémités sont fermées par des portes ; on appelle cette caisse, *le sas mobile.* Lorsque la caisse est vide, le tonneau surnage dans le puits, et élève la caisse au niveau de la partie supérieure du canal *(pl. XXII, fig. 2)* : alors on ouvre la porte E du côté de cette même partie du canal ; l'eau y entraîne la barque, et l'on ferme la porte G de la caisse. Cette charge fait plonger le *flotteur* K dans le puits I, jusqu'au niveau de la partie inférieure B du canal : arrivé à ce point, on ouvre les portes F et H, tournées du côté de la continuation du canal B. L'opération se fait en sens inverse, lorsqu'un bateau qui se trouve dans la partie inférieure du canal, doit monter à celle d'en-haut et y continuer sa route. Afin que le mouvement de la caisse ou du bassin D, en montant et en descendant, soit bien égal et perpendiculaire, il y a, de chaque côté, des coulisses R et S,

dans lesquelles se meuvent des roulettes P; au moyen de ce mécanisme, la résistance et le frottement sont réduits à peu de chose.

Ce canal est aux frais du Gouvernement, qui fait aussi ceux de la construction des nouvelles écluses : ce sont les premiers essais qu'on en fait en France. On a adjugé à la compagnie du Creusot la confection du canal; mais il paroît qu'on ne la paye pas en raison des dépenses que les travaux occasionnent : cependant elle les continue, et elle a raison ; car c'est elle qui retirera le plus grand avantage de ce canal. Il se prolonge dans une étendue de six cents toises sous une montagne : heureusement cette partie est déjà achevée.

Chacun des bateaux employés à la navigation de ce canal porte vingt-cinq mille livres pesant; il est supporté par trois pieds d'eau.

C'est dans le canal que l'on conduit l'eau des mines; elle est très-chargée de sulfate : c'est la raison pour laquelle on ne la dirige pas dans les différens ateliers de l'établissement; le fer des pompes et des machines seroit corrodé et trop facilement détruit.

A quelque distance de là, on travaille à un puits de quatre cents pieds de profondeur, dont trois cents sont occupés par l'eau; cette eau en sera extraite par une pompe à feu qu'on vient d'y construire, et sera dirigée dans le grand canal, où elle se mêlera avec les autres eaux.

L'écluse à plan incliné, d'après la méthode inventée ou plutôt introduite en France par M. Fulton, est à trois quarts de lieue à-peu-près de la verrerie. Sa disposition diffère de celle de l'écluse précédemment décrite, et elle prend son nom de ce que les bateaux montent et descendent sur un plan incliné. On en peut voir la figure vue à vol d'oiseau, *planche XXIII, n.° 1*, et la coupe en longueur, *ibid. n.° 2*.

La partie élevée *a* du canal se partage en deux branches auprès de *b*; sur l'île de maçonnerie formée par ces deux branches du canal, sont les machines dont il sera question tout-à-l'heure : *c d e* est une construction en maçonnerie, qui s'élève d'abord en pente douce, afin que l'eau de la première portion du canal ne puisse pas s'écouler dans la partie inférieure, et occasionner une perte qu'il faut prévenir; elle redescend en pente jusqu'à la partie inférieure.

Sur ces deux plans inclinés, il y a quatre rainures de fer, comme celles des chemins qu'on voit dans la cour de la fonderie du Creusot : deux de ces barres, *f g*, servent pour y faire monter un bateau; et les deux autres, *h i*, pour y faire descendre un autre bateau, et *vice versâ*.

Ces bateaux montent et descendent sur une espèce de chariot *k k*. Au milieu des rainures en fonte de fer dont il vient d'être question, se trouvent des roulettes qui tournent sur un pivot, afin de faciliter

le mouvement de la chaîne de fer *s s s* qui sert à faire monter et descendre les chariots chargés d'un bateau. Cette chaîne de fer passe, au haut et au bas du plan incliné, autour de deux très-grandes poulies en fonte de fer, *m m*, placées horizontalement.

La poulie qui est en haut forme la partie de dessous d'une grande roue dentée, mise en mouvement par une lanterne *n* placée à l'extrémité d'un arbre *t*, à l'autre bout duquel est une grande roue avec des augelets *p*; à côté de cette roue, placée verticalement et dans un puits, l'eau du canal tombe par un avaloir *q* dans les augelets de la roue, et la met en mouvement : par ce moyen, les poulies horizontales *m m* sont mises de même en mouvement, et la chaîne de fer fait monter et descendre les chariots *k k* chargés de deux bateaux ou d'un seul. Comme on est obligé de faire monter et descendre alternativement chacun des bateaux, on conçoit que la roue *p* doit tourner tantôt de gauche à droite, tantôt de droite à gauche : ce mouvement lui est communiqué en faisant entrer l'eau du canal tantôt par l'avaloir q^1, tantôt par l'avaloir q^2; c'est pour cette raison que les augelets sont doubles ou à double fond, et offrent une ouverture vers chacun des avaloirs.

L'excédant de l'eau qui entre ainsi du canal par les avaloirs dans le puits, pour faire mouvoir la grande roue, est reversé dans la partie inférieure du canal par un tuyau de décharge.

L'ingénieur qui dirige les travaux de ce canal, s'appelle M. Forey : il a imaginé une troisième forme d'écluse, qui réunit, dit-on, les avantages des deux que je viens de décrire. Il en possède le modèle à Châlons.

En quittant le *plan incliné*, nous allâmes à Mévrin, qui est à-peu-près à une lieue et demie du Creusot. Pour y arriver, on franchit une montagne assez élevée : le reste du chemin est agréable ; on côtoie un torrent qui traverse un vallon. Nous desirions y voir une manufacture de laminage de fer, qui dépend de la compagnie du Creusot : pour le moment, le défaut d'eau (1) empêchoit d'y travailler; nous en vîmes cependant assez pour nous faire une idée suffisante de cet établissement. Il y a trois laminoirs de largeur différente. Les gros cylindres qui servent au laminage, sont pareils à ceux que nous avions vus la veille dans la fonderie du Creusot. Les six cylindres des trois laminoirs sont mis en mouvement à-la-fois par des rouages engrenant les

---

(1) Le défaut d'eau oblige fort souvent cet établissement à chômer, quelquefois plusieurs mois de suite ; c'est pourquoi les ouvriers n'y sont payés qu'à la journée : mais, pour qu'ils ne désertent pas, on tâche de les occuper pendant ce temps à différens autres travaux utiles à l'établissement, tels que la réparation de la route, &c. Du reste, ces ouvriers ont presque tous quelque propriété, un jardin, un champ, où ils s'occupent également d'une manière utile.

uns dans les autres, et mus par l'eau qui, du réservoir assez vaste qu'on voit au dehors de l'établissement, est amenée dans l'intérieur par des conduits d'un très-grand diamètre. Les petites barres de fer destinées à être laminées ont à-peu-près dix-huit pouces d'épaisseur ; elles ont passé au martinet lorsqu'on les apporte de la forge ; on les appelle *maquettes :* elles sont réduites par le laminage à une épaisseur de trois points, c'est-à-dire, d'un quart de ligne. Pour les faire passer au cylindre, il faut que le fer soit bien rouge ; s'il est refroidi, le laminage ne réussit pas, et il faut remettre la maquette ou la lame au feu.

On ne se sert pas de plusieurs laminoirs pour faire passer successivement les lames ; on n'en emploie qu'un seul depuis le commencement de l'opération jusqu'à la fin. Pour ne pas changer le laminoir à tout instant, l'ouvrier diminue et augmente à vue la distance des cylindres ; la grande habitude le met en état de les éloigner à des distances très-égales, sans instrument, et sans que le laminoir soit disposé d'une manière propre à cette opération. Après avoir laminé une première fois une certaine quantité de maquettes, on les passe au cylindre deux à deux ; trois à trois, quatre à quatre, et ainsi de suite. Vers la fin de l'opération, lorsque les lames commencent à être très-minces, on en fait passer un assez grand nombre à-la-fois ; et comme les lames placées en

haut et en bas se refroidissent plus facilement, l'ouvrier a l'attention de les retourner à chaque passage, de manière que celles de l'extérieur rentrent dans l'intérieur, et que celles qui étoient en dedans viennent se placer en dehors : ce changement suffit pour communiquer aux lames refroidies le degré de chaleur nécessaire pour subir l'opération du laminage. Quand le nombre de feuilles à laminer augmente, l'art de l'ouvrier consiste principalement à rassembler les feuilles de même dimension, parce que, s'il y en avoit de plus ou moins longues ou étroites dans le paquet qu'on fait passer au cylindre, l'opération seroit manquée.

Quand les feuilles de tôle sont réduites à l'épaisseur qu'on veut leur donner, on les fait encore une fois recuire; et comme les bords éclatent plus ou moins pendant le laminage, selon le soin qu'on a mis à la fabrication des maquettes, on les coupe également. Deux énormes cisailles sont destinées à cette opération : l'une et l'autre sont mises en mouvement par un même filet d'eau amené du réservoir par les conduits dont il a été question; ce filet d'eau fait tourner une roue, à l'arbre de laquelle il y a, aux deux extrémités, un bois de forme ovale, sur lequel repose une branche des cisailles : on conçoit aisément que ces cisailles étant ouvertes quand l'ovale est dans cette position, elles doivent se fermer lorsque ce même ovale se place verticalement. Les rognures des lames

sont remises à la fonte. Le nombre des ouvriers s'élève à environ trente, y compris ceux qui sont occupés, comme charpentiers, forgerons, &c. à la réparation et à l'entretien de la maison et des machines, et quelques enfans qui aident les ouvriers consommés. Ordinairement, sur le nombre total des ouvriers, il y en a quinze en activité à-la-fois, ou, dans le langage de l'établissement, *ils travaillent quinze hommes par poste.* On fabrique environ quarante milliers par jour, lorsqu'il y a suffisamment d'eau. On voit que cet établissement appartient à une fonderie considérable, car toute l'usine est pavée en fonte. La forge où se préparent les maquettes, est à trois quarts de lieue plus loin que Mévrin, dans un endroit appelé *Bouvier.* L'usine de laminage à Mévrin date d'assez loin : c'est sur-tout à M. de Fénélon, alors abbé de Saint-Cernin, qu'on doit l'activité de cette usine; c'est lui qui la vendit aux propriétaires du Creusot (1).

Nous remarquâmes, chemin faisant, que les paysans des environs du Creusot aiment que les roues de leurs chariots, traînés par des bœufs, crient : ils trouvent cela très-commode. Lorsqu'il y a deux, trois ou plusieurs

(1) Dans un ouvrage sur les manufactures de France, qui a paru avant la révolution, Mévrin est indiqué comme *fonderie :* cette erreur vient, sans doute, de ce que dans le manuscrit il y avoit *fenderie*, et que ce mot peu usité aura été regardé comme une faute de copiste.



voitures ensemble, alors les conducteurs se réunissent pour causer : tant que les voitures crient, tout va bien, l'attelage marche; lorsque le bruit cesse, ils savent que leurs bœufs se ralentissent, ou qu'ils ne marchent plus. Une de ces voitures criardes nous poursuivit pendant une grande partie de notre promenade du soir.

Les chevaux que nous avions fait venir de Saint-Léger, nous attendoient depuis midi; nous quittâmes nos aimables hôtes, et nous partîmes du Creusot à cinq heures. Le chemin jusqu'à Saint-Léger est si détestable, que nous fûmes obligés d'en faire une grande partie à pied, et cependant notre voiture pensa être renversée.

Arrivé sur un lieu élevé que le postillon désigna sous le nom de *Montagne noire du Creusot*, on jouit d'une vue magnifique. La culture est extrêmement variée dans la vallée qui se prolonge sur la droite ; le territoire est coupé par beaucoup d'arbres ; on y voit une multitude de vallées, de collines et de ravins : on y aperçoit également beaucoup de villages ; et à l'horizon, la montagne *Saint-Vincent*, où il y a une petite ville du même nom.

Le terrain de cette vallée est très-sillonné, et coupé par des ravins produits par les eaux qui tombent quelquefois avec impétuosité du haut des montagnes. Nous passâmes par *Perreuil*, village assez

bien bâti, et couvert en tuiles. Plus loin, nous laissâmes à notre droite *Saint-Berain*, où l'on fabrique des bouteilles et des verres de vitres : auprès de ce village, le chemin se détourne à gauche, le long du canal du Centre ou du Charolois, jusqu'à *Saint-Léger*, où l'on passe sur un pont ; alors la route continue dans une direction pareille à celle du canal. La nuit étoit déjà obscure, quand nous arrivâmes à Saint-Léger : nous ne pûmes jouir du beau coup-d'œil qui s'offre au voyageur au haut de la montagne de *Sarcey*, et nous entrâmes à Châlons à deux heures du matin.

CHAPITRE XXV.

CHÂLONS. — Place publique. — Commerce. — *Cabillonum*. — Histoire. — Café Rondeau. — Bibliothèque. — Manuscrits. — Globes. — Théâtre français. — Écluse de M. Forey. — Marché. — Canal du Centre. — Bains publics. — Hôpital. — Servantes des pauvres. — Établissemens de charité. — Bibliothèque et cabinet de M. Cochon. — Divers monumens. — Ablette.

A NOTRE réveil, il fallut nous séparer de notre aimable compagnon, M. Leschevin : nous fîmes nos efforts pour le décider à faire avec nous le tour des départemens méridionaux ; mais ses affaires et le desir de revoir son intéressante famille le rappeloient à Dijon.

De l'hôtel *du Parc*, où nous étions logés, on jouit d'une vue très-agréable ; il donne à-la-fois sur la place et sur le quai. Le mouvement est continuel, et annonce un commerce actif ; les embarcations se succèdent rapidement ; la place et les magasins qui l'avoisinent, sont remplis de caisses et de balles qui arrivent ou qui vont partir ; l'auberge est toujours pleine de voyageurs qui attendent l'heure des coches pour Mâcon ou pour Lyon, ou le départ des diligences et des vélocifères pour Paris ou pour Auxerre.

La situation de Châlons dans une plaine très-belle et très-fertile, sur le bord de la Saone et à l'embouchure du canal du Centre, en fait une ville riche

riche et commerçante. Elle jouit depuis long-temps de cet avantage. Non-seulement César (1), Strabon (2) et Ptolémée (3) en font mention, mais Ammien Marcellin (4) la met au rang des places importantes. Plusieurs voies romaines partoient de cette ville, ou y aboutissoient. Selon la *Notice de l'Empire*, elle avoit un port où les Romains entretenoient une flotte. Nous avons vu, à l'article de Dijon, des inscriptions (5) qui font mention des *nautæ*, c'est-à-dire, des commerçans qui transportoient les marchandises sur la Saone; et quelques monumens prouvent qu'on y faisoit un grand commerce de blé pour cette partie de la Gaule et pour l'approvisionnement des troupes que les Romains avoient dans la contrée : c'étoit pour eux une place d'armes, un lieu de dépôt de vivres et de munitions. Malgré tous ces avantages, *Cabillonum* (6) n'a point dans la *Notice de l'Empire* le nom de *cité*, mais seulement celui de *castrum*. Il faisoit partie du territoire des *Ædui*; cependant il

---

(1) *De Bello Gallico*, VII, 42, 90.

(2) Καβυλλῖνον, *Cabyllinum*. STRAB. *Geogr.* IV, p. 192.

(3) Καβάλλινον, *Caballinum*. PTOLEM. *Geogr.* lib. II, cap. 8.

(4) *Hist.* XV, 11.

(5) *Suprà*, p. 246.

(6) Le nom de *Châlons* est évidemment dérivé de celui de *Cabillonum*. Une monnoie citée par Bouteroue porte le mot *Cablonum*; on lit *Cabillono* sur une monnoie de Thierry II. LEBLANC, p. 127.

Il reste encore une assez grande quantité de morceaux d'histoire naturelle, qui viennent aussi de l'abbaye de la Ferté. Les plus beaux ont été vendus; mais le reste peut former un petit cabinet utile pour l'étude des minéraux, des madrépores et des coquilles.

En revenant de la bibliothèque, nous entrâmes au *Théâtre français;* titre un peu fastueux, car la ville de Châlons ne se pique probablement pas d'avoir des théâtres dans différentes langues. Il est construit dans l'église des ci-devant Jésuites, derrière le collège. La salle est fort vilaine à l'extérieur, mais intérieurement elle est bien décorée : sa coupe ressemble à celle de l'Odéon en petit. Les colonnes de l'avant-scène sont trop massives : il y a une grande distance des premières aux secondes; mais c'est pour ne point avoir de troisièmes loges, et afin qu'avec peu de monde la salle puisse paroître pleine.

Nous aurions désiré voir le cabinet de M. Rolland, qui réussit très-bien à empailler les oiseaux; mais il étoit absent.

M. de Truchy, parent et ami de M. Durande de Dijon, M. Boileau, maire de Châlons, et M. Desbrosses, vieillard aimable, dont la conversation est intéressante et instructive, eurent la bonté de nous accompagner toute la soirée. Nous vîmes d'abord

---

fol. Ce volume, imprimé sur papier à grande marge, et bien conservé, vient de la bibliothèque des Frères mineurs de la régulière observance.

chez M. Forey, ingénieur, le modèle d'une écluse qu'il doit faire exécuter pour le canal du Creusot.

Nous traversâmes le marché. Au milieu est une fontaine ornée d'une statue de Neptune; il eût été plus naturel d'y placer l'image de la Saone : mais le symbole adopté indique les avantages que le commerce de Châlons retirera lorsque le canal de Bourgogne, qui doit joindre l'Océan à la Méditerranée par la Saône et la Seine, aura été exécuté (1).

Nous visitâmes l'embouchure du canal du Centre et son écluse. Autour est une jolie promenade, et à l'extrémité de la gare il y a un obélisque en pierre. Ce canal a pour objet de joindre la Saone à la Loire.

Nous entrâmes dans la maison des bains publics, qui sont agréables, propres et bien tenus. Nous vîmes l'hôpital de la Charité : celui de Saint-Laurent, dont nous examinâmes tous les détails, attira sur-tout notre attention.

Cet hôpital est peut-être le plus proprement tenu qu'on puisse voir; on pourroit même dire qu'il est élégant. Il a été fondé par les habitans de Châlons, sous le règne de François I.er, en 1528. Il y a cent lits, distribués dans cinq salles : ce nombre suffit pour le besoin de la ville; mais, quand il y a des troupes, on est obligé de doubler les malades dans chaque lit.

---

(1) Il y a dans le *Voyage pittoresque de la France*, Bourgogne, n.° 3, une jolie vue de ce marché.

On entre dans cet hospice par la salle des convalescens, au milieu de laquelle est une grande cuve de marbre, et où sont inscrits les noms des bienfaiteurs de l'établissement : les portraits de J. Baillet et de N. Foucault son épouse, qui en furent les principaux fondateurs, se voient sur les vitraux dont la chapelle est ornée. De cette pièce on passe à droite dans une autre, au bout de laquelle est le dôme ou l'église, qui se trouve placée au point où viennent se terminer les quatre salles consacrées aux malades.

Cet hospice possède encore des biens suffisans pour son entretien; on lui a fait peu de remboursemens. Nous visitâmes la pharmacie, la cuisine, la boulangerie, le dortoir des dames, leur réfectoire : par-tout règne une propreté extrême. Les dames hospitalières prennent le titre humble et respectable de *servantes des pauvres :* leur costume est bleu en hiver et blanc en été, avec le voile blanc. Ce n'est point le besoin de faire oublier des fautes commises dans le monde, ce n'est point le desir d'en obtenir le pardon de la bonté de Dieu, ce n'est point la nécessité d'ensevelir dans un cloître une misère vertueuse, qui portent ces filles généreuses à laisser flétrir leur jeunesse par le souffle empesté et les exhalaisons putrides des malades, et à consumer leur vie dans des soins aussi dégoûtans que pénibles; c'est ce sublime amour de l'humanité, que la religion chrétienne nomme *charité*, et qui reçoit l'onction et la douceur

qui le caractérisent, de l'idée que dans l'homme c'est Dieu même qu'on honore, et que plus on pratique ces œuvres saintes et philantropiques appelées si ingénieusement les *œuvres de miséricorde*, plus on communique, pour ainsi dire, avec un Dieu qui est tout amour, clémence et bonté. Les *servantes des pauvres*, c'est de ce nom que j'aime à les appeler, étoient alors au nombre de vingt-trois (1) : toutes appartiennent aux meilleures maisons de la ville; toutes ont un patrimoine, dont elles conservent la jouissance. Plusieurs ont un revenu de 3000 à 4000 fr.; quelques-unes ont eu des biens encore plus considérables : toutes font de ce qu'elles possèdent, un usage aussi touchant que les fonctions auxquelles elles se livrent. La maison ne leur fournit que la nourriture avec le logement, qui consiste en une chambre propre et modeste, décorée de quelques estampes. Leur vêtement même est à leurs frais; mais, pour satisfaire encore à cette humilité chrétienne, sentiment qui relève la vertu en paroissant la cacher, elles reçoivent annuellement des directeurs de l'hospice, comme gages, *une paire de souliers et deux livres de savon.* Nous eûmes un plaisir infini à visiter, sous la conduite d'une des dames, qui nous accompagnoit, et qui parloit avec beaucoup de grâce, cet

(1) Elles étoient treize dames; les autres étoient aspirantes ou novices.

asile consacré au soulagement des souffrances et des misères de l'homme. Le corps municipal visite cet hospice tous les ans ; la maîtresse présente les clefs au maire, qui lui dit, *Elles sont en mains de confiance :* ces paroles, et la conscience d'avoir fait le bien, sont pour elle et ses intéressantes compagnes la récompense des plus courageux sacrifices. Elles ne font des vœux que pour une année ; elles peuvent ensuite quitter la maison, et même s'engager dans les liens du mariage : mais les exemples d'un pareil abandon ont été extrêmement rares. C'est le véritable esprit de charité qui leur a fait embrasser ce genre de vie ; c'est lui qui les y retient. Pendant le cours de la révolution, aucune n'a quitté la maison.

On a remarqué que les hôpitaux sont, en général, mieux desservis par des sœurs que par des infirmiers. Les détails du soulagement des malades exigent des soins, une patience, une douceur, dont les femmes seules sont capables : placer une femme au lieu d'un homme auprès d'un malade, c'est procurer à celui-ci, avec le soulagement des maux physiques, la consolation de l'ame, plus nécessaire encore pour calmer ses souffrances ou les lui faire oublier.

Il y a dans la maison des bains très-élégans : on paye vingt-quatre sous (1) par bain ; cet argent tourne au profit de l'hôpital.

(1) Le nombre des baignoires est de quatorze. Outre les cabinets

Un des pavillons, qui ne communique point avec le reste de l'hôpital, est consacré à recevoir des étrangers qui payent une pension. On a disposé au premier étage trois logemens très-spacieux : dans chacun il y a deux lits, sur l'un desquels on place le malade, lorsqu'on juge utile de refaire le lit qu'il occupe, et de lui donner de l'air. Auprès de chaque logement est une alcove ou un cabinet pour y loger un domestique.

Ces appartemens sont placés le long d'un corridor qu'on peut entièrement fermer en cas de mauvais temps, pour offrir une promenade aux convalescens, qui ont la vue du jardin. La pension est de 9 fr. par jour.

Dans ce même pavillon est la salle de conseil des administrateurs ; elle est décorée des plans des différens domaines de l'établissement, ainsi que de celui de la maison. L'administration intérieure est entièrement confiée aux soins de la *maîtresse*. Les cinq administrateurs s'assemblent seulement pour voir les comptes, régler les baux des fermiers, s'assurer s'il n'y a point de procès, et aviser aux moyens de faire rendre justice à la maison, lorsqu'elle a des réclamations à faire.

---

de bain, il y a auprès d'eux une salle avec un lit pour pouvoir s'y reposer et prendre le déjeûner. Dans chaque cabinet on a affiché une liste des objets qu'on peut demander, tels que bouillon, café, thé, chocolat, &c. ; les prix sont très-modérés.

Nous fûmes étonnés de voir qu'on n'employoit point dans cet hôpital les procédés pour désinfecter l'air, inventés par M. Guyton-Morveau : il paroît que malheureusement on n'en fait presque point usage dans les départemens.

Outre cet hôpital, Châlons a encore plusieurs autres établissemens de bienfaisance : il y a une maison où l'on donne, comme dans les dispensaires de Paris, des secours à domicile ; un établissement pour faire apprendre des métiers à des orphelins, conserve encore quinze cents livres de rente. On n'a pas voulu établir des soupes à la Rumford, parce que cette subsistance trop facile multiplie les fainéans.

Pour aller à l'hôpital, il faut passer le pont, d'où l'on jouit de la vue de la ville et du cours de la Saone (1).

Dès le lendemain, à six heures du matin, nous allâmes chez M. Cochon, médecin, rue du Théâtre français. Il a une assez bonne bibliothèque ; il nous fit voir une figurine de Mercure, et quelques médailles d'or du Bas-Empire, qui lui ont été apportées des démolitions de la citadelle (2).

---

(1) On a gravé dans le *Voyage pittoresque de la France*, Bourgogne, n.° 1, une vue très-agréable de Châlons, prise du pont ; elle a été copiée, en petit, dans le recueil des *Voyages en France* par M. DE LA MESANGÈRE, tome II, page 121.

(2) On trouve dans le *Voyage pittoresque de la France*, Bourgogne, n.° 4, deux vues de cette citadelle, qui avoit été bâtie par Charles IX, *pour tenir la ville en subjection et les habitans en cervelle.*

On a trouvé, dans un champ des environs, quarante à cinquante philippes d'or. M. Cochon en possède un très-bien conservé. On sait que les monnoies de Philippe ont été en usage dans la Gaule; c'est à leur imitation que les Gaulois ont fabriqué leurs monnoies d'or, sur lesquelles on voit aussi une Victoire dans un bige, grossièrement figurée.

Nous allâmes à Saint-Martin-des-Champs, dans une église ruinée, pour examiner quelques figures celtiques qu'on disoit s'y trouver; nous nous fatiguâmes beaucoup, et ne vîmes rien. Nous passâmes devant le cimetière, sur lequel on lit *Ager somni* : cette inscription a été placée en 1777, bien avant l'époque où l'on a donné à tous les cimetières le nom de *Champs du repos*.

Châlons devroit encore conserver beaucoup de restes de l'antiquité; mais il a été ravagé par les Bourguignons et par les Sarrasins : cependant on y trouve quelquefois, des monumens, ainsi que le prouvent ceux que nous vîmes chez M. Cochon. Le P. Bertaut, dans son *Illustre Orbandale* (1), a publié les dessins de quelques figurines qui sont aujourd'hui perdues. Il y a sur la place une belle colonne de granit, qui a été trouvée à l'ancienne

(1) C'est le nom donné à Châlons par les vieux romanciers; on n'en sait pas l'origine.

porte d'Autun. On avoit incrusté quelques figures dans les murs de la citadelle; j'ignore ce qu'elles sont devenues. Il paroît, par le grand nombre de lacrymatoires et de lampes sépulcrales que le P. Bertaut a décrits ou figurés, que ce lieu a été le cimetière des Gaulois, des Romains et des premiers Chrétiens. Beaucoup de monumens ont été brisés par des maçons, et même par des architectes ignorans.

En 1762, on trouva à Fragne, près de Châlons, dix-sept figurines qui composoient un laraire; elles ont été publiées par Caylus, et sont dans le Cabinet impérial (1).

On prépare à Châlons, avec les écailles de l'ablette (2), qu'on y pêche en abondance, cette substance brillante et nacrée, appelée *essence d'Orient*, qui sert à faire les perles fausses.

---

(1) Voici la note de ces figures : deux Minerves, dont une a des yeux d'argent; — un Amour; — une Diane, avec les yeux d'argent (CAYLUS, VII, pl. 80); — une figure que Caylus appelle un esclave, et qui me paroît être un athlète qui va s'oindre le corps avec l'huile qu'il tient dans un vase; les yeux sont d'argent; — un nègre qui paroît avoir été blessé au bras; les yeux sont d'argent (*ibid.* pl. 81); — Jupiter sur son trône; les yeux sont d'argent; — un poëte ou un musicien qui tient une lyre et le *plectrum*; — un enfant avec les yeux d'argent (*ibid.* pl. 82). Outre ces neuf figures, il y en avoit encore neuf autres que Caylus n'a pas fait graver....

(2) *Cyprinus alburnus.*

CHAPITRE XXVI.

Diligence d'eau. — *Segusiani*. — Ouroux. — La Grône. — Colombe. — Tournus. — *Flabellum*. — *Matisco*, Mâcon. — Cabinet de M. de Roujoux fils. — Divers monumens antiques. — Jupiter, Amour, Figurines. — Instrumens. — Diptyque. — Pierre gravée, Apothéose de Victorinus. — Costume des Mâconnoises. — Hôpital de la Charité. — Dévastations. — Manufactures. — Abbaye de Cluny.

La navigation sur la Saone devoit nous offrir plus d'agrément que la route par terre; nous prîmes donc, pour nous rendre à Mâcon, la *diligence d'eau :* cette galiote mérite en effet ce nom ; car elle va presque aussi vîte que la voiture publique. Après avoir fait embarquer notre limonière jusqu'à Lyon, nous partîmes nous-mêmes à deux heures sur la *Flore,* pour aller coucher à Mâcon.

En quittant Châlons, à gauche de la Saone, on entre sur le territoire des anciens *Segusiani*, qui étoient dans la dépendance des *Ædui* au temps de César, mais qui paroissent avoir été affranchis de cette dépendance au temps de Pline : cependant Châlons, Tournus, Mâcon, et les villes de la rive droite, appartenoient toujours au territoire des *Ædui.*

On passe devant l'embouchure du canal du Centre.

On traverse un canal coupé à travers les terres pour empêcher les bateaux de faire un long circuit. La diligence arrêta un moment devant Ouroux, où plusieurs personnes débarquèrent pour aller dans la Bresse.

La Saone reçoit la Grône à droite ; l'eau trouble de cette rivière se mêle difficilement avec celle de la Saone, et en rend les bords jaunâtres.

Après avoir changé de chevaux à Colombe, nous passâmes à Tournus sous un joli pont, dont les piles sont de pierre et les arches de bois ; une balustrade en fer règne dans sa longueur : on paye pour son entretien.

Tournus, appelé *Tinurtium* dans l'Itinéraire d'Antonin, est sur le penchant d'une très-petite colline. Cette ville jouit sur la Saone d'une vue riante et agréable ; mais il lui manque des quais. Elle avoit autrefois un collége renommé. On conservoit dans l'abbaye un singulier instrument ; c'étoit un *flabellum* ou éventail à manche d'ivoire, dont le diacre faisoit autrefois usage pendant la messe pour écarter les mouches de l'autel : il appartient aujourd'hui à M. de Roujoux fils. Il est chargé de figures, d'emblèmes et d'inscriptions ; il a été figuré, mais avec peu d'exactitude, dans l'Histoire de l'abbaye de Tournus (1).

A peu de distance de cette ville, la Saone devient

---

(1) *Nouvelle Histoire de la collégiale de Saint-Philibert, à Tournus ;* 1737, in-4.°, p. 46.

très-large. Nous arrivâmes à Mâcon à onze heures du soir, et nous descendîmes au *Sauvage*, chez M. Delorme, maison des Bains, en face du pont.

Le nom de cette ville dérive du mot *Matisco*, par lequel on la désignoit chez les anciens. Quoiqu'elle fût assez considérable, elle n'avoit point encore, au Ve siècle, le titre de cité; ce n'étoit qu'un *castrum*: les Romains y avoient établi une fabrique de flèches. La nuit étoit fort sombre quand nous y entrâmes. Dès le matin nous allâmes voir M. de Roujoux, préfet du département, dont nous reçûmes l'accueil le plus gracieux; son fils, jeune homme aimable et instruit, actuellement sous-préfet à Dôle, eut la bonté de nous accompagner dans la ville : il est lui-même amateur d'antiquités; il nous fit voir son petit médaillier, et quelques monumens curieux qu'il a rassemblés.

Il nous montra d'abord plusieurs petits monumens de bronze, qui avoient été trouvés dans un puits quelques mois avant notre passage (1).

---

(1) La plupart des monumens qu'il renfermoit, ont été brisés ou fondus; malheureusement M. de Roujoux fils en eut connoissance trop tard, et ne put en acquérir que les objets suivans :

1.° Un homme barbu, vêtu d'un *sagum* qui descend jusqu'aux genoux, tenant dans la main droite un vase et ayant la main gauche élevée ; à chaque poignet, le bout de la manche est indiqué par un petit bourlet: la ceinture paroît être de cuir; ses deux extrémités pendent sur le *sagum*. La chaussure est une espèce de *soccus*. Les yeux sont incrustés en argent, et

M. de Roujoux possède aussi une portion d'un beau diptyque *(pl. XXIV, n.° 3)*. Il est malheureux que ce monument soit du nombre de ceux qui n'ont pas d'inscription : nous aurions appris quel est

---

ont le creux de la prunelle. Il a des anaxyrides. Ce bronze est bien conservé : sa hauteur est de 6 pouces et demi. *(Pl. XXIV, n.° 1.)*

Le P. PETAU a publié dans ses *Mémoires (planche VI)* une figure à-peu-près semblable. Il paroît que dans la main droite elle tenoit une lance, et que c'est un Jupiter, figuré avec le costume qui, sous les Romains, étoit en usage dans la Gaule.

2.° Une figure de Mercure, tenant dans la main droite une bourse, dont la partie inférieure manque; son pétase est ailé. Les yeux paroissent avoir été en argent : il en existe encore la cavité. Hauteur, 6 pouces et demi.

3.° Un Amour courant. Les ailes sont intactes : dans la main droite il tient un fragment d'arc; la gauche est baissée vers la terre : sa coiffure est semblable, au-dessus du front, à celle de l'Apollon du Belvédère; le derrière de la chevelure est bouclé; les yeux sont incrustés en argent. Hauteur, 5 pouces. *(Pl. XXIV, n.° 2.)*

4.° Une petite figure de chèvre.

5.° Le manche d'une patère, cannelé et terminé par une tête de belier.

6.° Un jouet d'enfant, composé d'un tuyau assez semblable à ceux des conduites d'eau de Paris, orné de trois rangées de demi-cercles (de quatre chacune) disposés parallèlement; à chacun des demi-cercles est attaché un cercle entier : le tout forme une espèce de grelot. Ce monument est bien conservé, et couvert d'une belle patine. *(Pl. XII, n.° 2.)*

7.° L'anneau d'un vase, et le crochet auquel il étoit attaché; le

le

le consul que l'on y voit. Il est vêtu de la toge bordée du laticlave : il tient dans la main droite, non pas l'espèce de coussinet qu'on appeloit *mappa circensis*, et que le consul jetoit dans l'arène pour donner le

---

vase a été brisé et fondu. Selon les gens qui l'ont découvert, il y avoit autour une douzaine de ces anneaux.

8.° Une petite figure de bronze, assise sur une élévation : elle est très-fruste; le visage est défiguré; il ne reste de chaque bras qu'un tronçon; la jambe droite manque depuis le genou; la chlamyde est jetée sur l'épaule gauche. Cette figurine a été trouvée par M. de Roujoux sur le terrain de l'amphithéâtre d'Autun.

Les cinq figurines suivantes ont été trouvées à Louhans, dans une boîte de fer cerclée en cuivre. M. de Roujoux les tient du sous-préfet de cette ville.

1.° Une petite figure debout, toute nue, d'un jeune homme sans barbe; l'avant-bras droit est élevé.

2.° Petite figurine nue d'un homme coiffé d'un casque élevé et orné, dans l'attitude de lancer un javelot.

3.° Figure nue d'un jeune homme imberbe, haute de quatre pouces trois lignes : la chlamyde est suspendue sur l'épaule gauche, et son extrémité est rejetée sur le bras gauche; l'extrémité des bras et des pieds manque. J'ai cru voir à la tête des fragmens d'ailes : c'est probablement un Mercure. Elle a été trouvée dans la commune de Veigny.

4.° Une Vénus en bronze, très-grossièrement travaillée; elle est aplatie par derrière, et a une rigole le long du dos et jusqu'aux pieds. Elle est debout, et tient de chaque main une poignée de cheveux pour en faire sortir l'eau. Son cou est paré d'un collier; ce qui peut faire penser que c'est plutôt une Vénus au bain qu'une Vénus Anadyomène.

5.° Mercure haut de vingt-deux lignes, en bronze : les deux ailes sortent de sa chevelure touffue; il tient une bourse dans

signal des jeux, mais une patère; et il est assis entre deux autres patriciens, également décorés de la toge et du laticlave : peut-être sont-ce deux de ses parens, dont l'un, qui est imberbe, pourroit être le fils de l'autre, qui paroît d'un âge avancé. Ils assistent aux jeux publics, dans une espèce de loge, qui a un appui orné de différens compartimens. Le diptyque des *Lampadii* (1) nous les fait voir assistant ainsi au nombre de trois aux courses du cirque, dans une loge à-peu-près semblable : elle est également décorée de quatre têtes, que Maffei regarde comme celles des enfans de Lampadius; mais l'ordre symétrique dans lequel elles sont placées, de même que

---

la main droite; sa chlamyde est rejetée sur le dos, la poitrine et le bras gauche.

Nous vîmes encore différentes pièces dans le cabinet de M. de Roujoux, telles qu'un couteau de bronze en deux morceaux; une flèche et une serpette en bronze; un plat en bronze, sans ornement; une figure égyptienne en bois; un casque du XVI.e siècle; trois vases antiques de terre cuite, de couleur jaunâtre pâle, et de différentes formes; plusieurs fragmens d'autres vases, parmi lesquels il y en a quelques-uns de remarquables par leur couverte métallique; une lampe singulière, qu'un soldat dit avoir été apportée du palais de Carnac, l'ancienne Thèbes : elle est pourtant d'un travail romain. La figure dont elle est ornée, est celle d'un crocodile vu par-dessous; et le trou par lequel on met l'huile, est censé être l'anus de l'animal (*pl. XII, n.° 3*). Cette lampe peut avoir été faite en Égypte, mais sous la domination romaine.

(1) GORI, *Thesaur. diptych.* t. II, pl. XVI.

celles-ci, ne permet pas de douter qu'elles servent d'ornement à l'extrémité des poteaux qui soutiennent la balustrade.

On voit, sur plusieurs diptyques, des combats d'hommes et d'animaux; il y a des bestiaires aux prises avec des lions ou avec des ours: ici ils combattent contre des cerfs; et ce monument est le seul que je connoisse qui représente ce singulier spectacle. Au milieu de l'arène sont de petites portes qui, en s'ouvrant à l'instant, servent à préserver les combattans menacés de trop près par les animaux qui les poursuivent.

Le morceau le plus curieux du cabinet de M. de Roujoux est un jaspe sanguin ovale, gravé sur ses deux faces. La première *(pl. XXIV, n.° 4)* représente l'empereur tenant la haste pure, et porté sur un aigle; ce qui est le signe de la déification: Hercule, nu, et armé de sa redoutable massue, est à sa droite; Mars, couvert d'une armure complète, tenant sa lance et son bouclier, est à sa gauche; tous deux regardent avec admiration la nouvelle divinité: au-dessus, Neptune, armé de son trident et à demi plongé dans les eaux, est aussi témoin de cette apothéose. Autour sont les signes du zodiaque.

Le revers *(pl. XXIV, n.° 5)* nous fait voir la Terre personnifiée, assise sur un sol fertile; elle est coiffée d'un *modius* ou panier rempli de fruits: elle est entourée des quatre Saisons de l'année, figurées à-peu-

près comme elles le sont sur les médailles de Commode : le Soleil passe tranquillement au-dessus d'elles, dans son char traîné par quatre chevaux. Autour sont les signes du zodiaque, représentés à-peu-près comme sur la face précédente, à l'exception de la Vierge et du Verseau, qui offrent quelques différences.

Il est évident que cette pierre est relative à l'apothéose de quelque empereur romain : elle n'a pas été exécutée dans les plus beaux temps de l'art; elle doit donc nous offrir un des derniers princes qui ont reçu les honneurs divins; et parmi eux, nous devons nous arrêter à celui à qui ils ont été décernés dans les Gaules. On sait que les Gaulois, par amour pour Victorina, qui avoit chez eux tant d'autorité, qu'elle étoit appelée *Auguste et mère des soldats*, mirent son fils Victorinus au rang des dieux. Plusieurs médailles nous ont conservé la mémoire de sa consécration (1). Il est donc probable que c'est cet événement qui a été ici représenté. Les signes du zodiaque indiquent les demeures célestes que Victorinus va habiter : les dieux du ciel, de la terre et de l'eau, prennent part à son apothéose. Il seroit possible que cette pierre eût été gravée pour adoucir, par le souvenir de ces honneurs, la douleur de Victorina.

(1) BANDURI, *Numism. Imp. Rom.* t. I, p. 322; TANINI, *Supplem. ad Bandurium*, p. 124.

On pourroit souvent faire des découvertes dans Mâcon, s'il y avoit toujours des personnes dont le zèle fût aussi actif que celui de M. de Roujoux. On trouva, en 1764, un trésor d'antiquités dans le sol sur lequel on a bâti l'hôtel-de-ville. Il consistoit en un nombre considérable de médailles de tous métaux, jusqu'au règne de Gallien; ce qui fait présumer qu'elles avoient été enfouies sous les trente tyrans. Il y avoit plusieurs figurines d'argent, des patères et des plats. M. de Tersan possède un de ces plats (1), au milieu duquel il y a un homme qui sacrifie. Caylus (2) a donné de très-mauvaises représentations de ces monumens, qui sont d'ailleurs peu importans. Presque tous ont été dispersés: un des plus curieux étoit entre les mains de M. de Montegut, à Toulouse; c'est un petit Amour d'argent, qui tient dans chaque main un *phallus*: il est gravé dans les *Mémoires* (3) de l'académie de cette ville.

Nous nous rendîmes à l'église, où M. l'évêque d'Autun donnoit la confirmation à seize paroisses réunies. C'étoit la première fois que cette cérémonie avoit lieu depuis la révolution: ce jour étoit consacré à toutes les femmes du peuple et de la campagne. Là nous les vîmes dans leur grand costume, qui ne

(1) Il est gravé dans CAYLUS, *Recueil*, t. VII, pl. LXVIII, n.° 1.

(2) *Ibid.* pl. LXVII.

(3) *Mém. de l'Académie de Toulouse*, tome I.er, pl. XII, n.° 5.

diffère de celui qu'elles portent habituellement que par l'élégance ou la propreté : ce costume consiste en une jupe de drap ordinairement bleu, avec le corset pareil ; les tailles sont marquées par une broderie rouge très-élevée. Ce qui distingue sur-tout les Mâconnoises, c'est le petit chapeau de feutre qu'elles portent sur le côté droit de la tête, laquelle est coiffée d'un très-petit bonnet, qui laisse voir le devant des cheveux *(planche XXV, n.os 1 et 2)*. Toutes ôtoient avec dévotion ce petit chapeau en entrant dans l'église, et elles le tenoient à la main. Elles montroient un recueillement que l'air respectable du vertueux prélat qui faisoit la cérémonie, étoit bien fait pour leur inspirer (1).

On célèbre ordinairement l'office dans le dôme de l'hôpital qui porte le nom de *la Charité* : la cathédrale (2) a été ruinée dans les temps de rage et de destruction par la fureur révolutionnaire du peuple mâconnois. Sa Majesté l'Empereur a donné l'ordre d'en rebâtir une autre. En effet, l'église d'un hôpital ne doit servir qu'à l'usage des malades et de ceux qui viennent y pratiquer la charité; mais il n'est ni séant

---

(1) M. DE FONTANGES est mort victime de sa charité, pendant une épidémie qui a régné dans l'hôpital de Mâcon, encombré de prisonniers de guerre.

(2) On voit dans le *Voyage pittoresque de la France*, Bourgogne, n.° 2, la façade de cet édifice. On y trouve aussi la représentation de quelques-uns des tombeaux qu'il renfermoit.

ni sain de rassembler pour le culte tous les habitans d'une ville au point de réunion de quatre salles remplies de malades. Nous examinâmes ces salles : il s'en fallut bien qu'elles nous offrissent cet air d'aisance et de propreté que nous avions remarqué dans celles de l'hospice de Châlons. Il est vrai que les revenus de cette maison ont beaucoup diminué depuis la révolution : ils s'élevoient autrefois à 114,000 liv. ; elle n'en a plus que 40,000.

Du cabinet de l'hôtel de la préfecture, on jouit d'une vue magnifique : la plaine, qui s'étend au loin, est extrêmement variée ; la Saone forme une belle nappe sous les fenêtres, à très-peu de distance ; et l'on voit, quand le temps est clair, le Mont-Blanc élever sa cime dans les cieux.

La ville est obscure et vilaine ; il n'y a qu'une maison de belle apparence, celle de M. d'Ijé, dont j'aime à placer ici le nom, parce que c'est celui du père d'un de mes meilleurs amis, ancien magistrat, ami des lettres, et distingué par les vertus et les connoissances relatives à son état.

Le pavé de Mâcon est formé de cailloux que roule la Saone : heureusement les bords des rues sont pavés en pierres plus larges ; sans cela l'on n'y marcheroit qu'avec une extrême difficulté. On ne trouve dans cette ville ni fabriques ni manufactures remarquables : il n'y en a qu'une de papier de tenture ; c'est celle qui a soutenu un procès contre M.lle Gérard,

dont elle avoit copié un tableau pour faire des dessus de porte, sans avoir son consentement. Le commerce le plus considérable est celui des vins que produit le pays, et qui ont une très-grande réputation comme vins d'ordinaire : les confitures, et sur-tout le *cotignac*, sont renommés.

Si l'intérieur de la ville de Mâcon est triste et maussade, son quai sur la Saone est très-agréable, et bordé de belles maisons : le coup-d'œil y est toujours animé par le grand nombre de bateaux et de coches qui passent constamment sur la rivière (1). Un pont de pierre de treize arches sert à traverser la Saone et conduit dans la Bresse.

Nous eûmes ici connoissance d'un procédé employé dans les communes du ci-devant Mâconnois pour dissiper les orages : il consiste à tirer quelques boîtes quand on les voit se former, pour empêcher la production de la grêle. Ce moyen est presque toujours suivi d'un heureux succès ; les explosions fortes et répétées exercent une véritable influence sur les nuages épais, et finissent par les dissiper (2).

Il y a dans Mâcon une *Société d'agriculture et des*

---

(1) Il y a, dans le *Voyage pittoresque de la France*, quelques vues de Mâcon prises des bords de la rivière. *Voy.* Bourgogne, n.os 2, 32, 54.

(2) M. LESCHEVIN a donné dans le *Magasin encyclopédique*, année 1806, tome II, page 5, un excellent mémoire sur ce procédé.

arts, dans laquelle on s'occupe aussi d'histoire et de littérature ; mais on y traite principalement les questions qui peuvent intéresser le département. Elle a déjà proposé plusieurs prix, et elle ne néglige rien pour se rendre utile.

Nous avions envie de visiter la célèbre abbaye de Cluny (1) ; mais elle est absolument en ruines. Notre départ fut donc décidé pour le lendemain à la pointe du jour. Comme notre voiture étoit embarquée, nous n'avions pas le choix de la route : nous desirions d'ailleurs d'aller par eau, afin de jouir des sites charmans qui, sur les bords de la Saone, se renouvellent sans cesse, et de l'entrée magnifique de Lyon en arrivant par ce fleuve.

---

(1) Il y a dans le même ouvrage six vues de cette abbaye. *Voyez* Bourgogne, n.os 54, 55, 56.

CHAPITRE XXVII.

SAINT-ROMAIN. — BEAUREGARD. — RIOTIER. — *Arar, Sauconna,* la Saone. — TRÉVOUX. — NEUVILLE. — Maisons de campagne. — La Freta. — ILE-DE-ROI.

NOUS partîmes le 10 mai, à cinq heures du matin, par la diligence d'eau *la Sagesse.* Nous eûmes tout lieu de nous applaudir d'avoir pris ce parti. Depuis Mâcon jusqu'à Lyon, la vue est sans cesse récréée par l'aspect délicieux de la rive droite de la Saone : on y découvre beaucoup de villages, de châteaux; et les montagnes ainsi que le rivage sont parsemés d'arbres. L'île que forme la Saone au-dessus du pont de Mâcon, offre un tableau ravissant.

La Saone étoit appelée *Arar* au temps de César (1); il paroît que le nom de *Sauconna,* d'où celui de *Saone* est dérivé, est aussi fort ancien, puisqu'Ammien Marcellin en fait mention (2). Pline parle de la lenteur de son cours (3), qui, selon César, est

(1) CÆSAR. *Bell. Gall.* I, 12.

(2) *Ararim, quem* Sauconnam *appellant.* AMMIAN. MARCELL. IV, 11.

(3) PLIN. *Hist. natur.* III, 4.

telle, qu'il est difficile de juger de quel côté elle coule; ce qui a fait dire à Racine le fils :

> Où la Saone enchantée à pas lents se promène,
> N'arrivant qu'à regret au Rhône qui l'entraîne (1).

Cette rivière prend sa source dans les Vosges; elle n'est navigable que depuis Auxonne. Quoique lente et ordinairement très-paisible, elle a cependant des débordemens désastreux; elle laisse sur les terres un limon épais et visqueux qui étouffe les végétaux. C'est peut-être ce limon qui rend l'usage de ses eaux peu salubre, sur-tout à Lyon : mais elles sont très-bonnes pour les teintures; aussi tous les teinturiers de Lyon sont logés sur ses rives : pour boisson, on préfère l'eau du Rhône.

Nous changeâmes de chevaux à *Saint-Romain;* on trouve ensuite *Beauregard :* on s'arrête à *Riotier,* petit village où il y a quelques cabarets; les femmes et les filles des auberges accourent à l'endroit où l'on aborde, pour s'emparer des voyageurs, auxquels elles offrent à manger, sur-tout de l'oseille, espèce de mets que je n'ai vu proposer nulle part dans une si grande abondance.

---

(1) Poëme de *la Religion*, chant IV, 339 et 340. Scaliger a dit aussi :

> *Fulmineis Rhodanus quà se fugat incitus undis,*
> *Quàque pigro dubitat flumine mitis Arar,*
> *Lugdunum jacet.*

Jul. Cæs. SCALIGERI Urbes, au mot *Lugdunum.*
Voyez ses *Poemata* (1574, in-8.°), t. I, p. 594.

Ici les paysannes ne sont plus coiffées du petit chapeau mâconnois, quoiqu'on soit encore dans le département de Saone-et-Loire; elles sont mises à la Lyonnoise *(pl. XXV, n.° 3) :* les cheveux, sans poudre, sont relevés en chignon derrière la tête; le bonnet est une coïffe de dentelles avec des papillons à petits plis; la gorge est entièrement couverte d'un fichu de mousseline garni en dentelles : la robe est d'un drap couleur vert clair ou isabelle; le signe de la richesse est de la border d'un large galon d'argent : le tablier est de toile couleur de rose; les souliers sont de cuir noir et à petits talons. Le cou est ordinairement paré d'un collier d'or composé d'une plaque carrée découpée ou en filigrane, qui est attachée à trois rangs de chaînons en or; trois autres rangs pendent au-dessous, et un quatrième soutient une chaîne d'or.

A midi, nous nous remîmes en route. Nous laissâmes à notre gauche la petite ville de *Trévoux,* dont la situation est riante et pittoresque, sur le penchant d'une colline et sur le bord de la Saone. Au sommet de cette montagne, on voit les ruines des tours de l'ancien fort. Sur les bords de la rivière est l'hôpital, qui se présente assez bien, ainsi que les deux allées qui, avant d'arriver à la ville, se prolongent depuis le bord de la rivière jusqu'au pied de la montagne. On voit encore plusieurs jolies maisons, et beaucoup de jardins animés par

une assez grande quantité d'arbres, qui offrent un ensemble très-agréable. Aucun des voyageurs ni des mariniers ne put nous enseigner l'ancienne maison des Jésuites, à qui l'on doit le dictionnaire qui porte le nom de la ville, et qui ont publié pendant long-temps un journal si célèbre. La diligence fit ici une nombreuse recrue de voyageurs.

Après avoir passé Trévoux, on voit, sur la côte qui longe la rive gauche de la Saone, beaucoup de jolies maisons de campagne; c'est aussi là que la rive droite devient moins monotone qu'elle ne l'étoit auparavant. La rivière fait ensuite plusieurs circuits, qui, à peu de distance de Trévoux, laissent apercevoir cette ville sous un aspect tout-à-fait différent.

A deux lieues de Lyon, on trouve sur la gauche un gros bourg appelé *Neuville*: il y a des fours à chaux, des fours à briques; on y brûle beaucoup de houille. On changea de chevaux, et nous reçûmes encore de nouveaux voyageurs.

Plusieurs flottilles, composées d'un ou de plusieurs grands bateaux, auxquels étoient attachés dix à douze bateaux plus petits, dont plusieurs étoient chargés de vin, de savon, &c., remontoient la Saone; une de ces flottilles avoit à sa tête un grand bateau ponté. Elles étoient ordinairement traînées par quatorze à seize chevaux.

Bientôt on voit à droite, à une très-petite distance du rivage, les carrières d'où les Lyonnois tirent

particulièrement leur pierre à bâtir : c'est l'objet principal du commerce de ces environs. Peu à peu le lit de la Saone se resserre, et l'on commence à distinguer cette suite de jolies maisons de campagne qui forment jusqu'à Lyon un coup-d'œil toujours varié et ravissant. A la droite, sur la pente d'une colline, est la campagne de feu le célèbre M. Poivre, appelée *la Freta*, située en face du village de la Roche-Taillée. Ce savant y avoit formé une plantation précieuse d'arbres étrangers. Sur le bord de la Saone, il y a une fausse entrée, surmontée d'un pavillon chinois; dans un pavillon à mi-côte, il avoit réuni beaucoup d'objets rapportés de la Chine et des Indes. Cette habitation est très-pittoresque.

Plus loin est un terrain qu'on nomme *Roi* : il est en face d'une petite île appelée *Ile-de-Roi*. Auprès est la jolie maison de M. Couder, banquier. Toute la rive gauche est montueuse et d'un aspect sauvage. Les hauteurs qui y bordent la Saone, portent le nom de *la Croix-Rousse;* lieu fatal, où l'armée qui a fait le siége de Lyon avoit établi ses batteries.

Nous arrivâmes à cinq heures à Lyon; nous nous promîmes d'examiner encore ces beaux sites en allant visiter l'*Ile-Barbe*.

CHAPITRE XXVIII.

LYON. — Son origine. — Spectacle. — Grand Théâtre. — Hôtel-Dieu. — La Charité. — Vieillards. — Enfans-Trouvés. — Etablissemens de bienfaisance. — Esprit philantropique des Lyonnois. — Lycée. — Inscription de Ligurius.

NOUS voilà dans Lyon, ville célèbre par son antiquité, son immense commerce, ses richesses et ses malheurs. Le mouvement des ports et des rues, le nombre des maisons, les boutiques et les magasins serrés les uns contre les autres, feroient croire qu'on n'a point quitté Paris, ou qu'on entre dans une seconde capitale de la France (1).

L'ancien nom *Lugudunum* ou *Lugdunum*, dont on a fait le mot français *Lyon*, est commun à plusieurs villes de la Gaule (2); ce qui fait, avec raison, supposer qu'il est antérieur à l'établissement d'une colonie romaine. Peu de temps après la mort de César, avant la formation du triumvirat, Munatius Plancus reçut du sénat l'ordre d'y rassembler les habitans de

---

(1) ....*Antiquo novus orbis in orbe,*
Lugdunumve vetus orbis in orbe novo;
Quod nolis, alibi quæras; hìc quære quod optas;
Aut hìc aut nusquam vincere vota potes.
Jul. Cæs. SCALIGER, *loco cit. suprà*, p. 411.

(2) *Lugdunum Batavorum*, Leyde; *Lugdunum Clavatum*, Laon.

Vienne, chassés de leur ville par les Allobroges. La nouvelle ville devint bientôt puissante; car Strabon, qui vivoit sous Auguste et sous Tibère, dit que *Lugdunum* ne le cédoit qu'à Narbonne pour l'importance et la richesse. Lutèce [Paris] n'avoit encore qu'une foible existence, lorsque *Lugdunum* étoit déjà une ville florissante; c'est ce que M. Bordes (1) a exprimé très-heureusement dans ces vers :

J'ouvre les fastes de l'histoire;
Déjà la fille de Plancus,
D'Athène émule révérée,
Élevoit son front dans les cieux,
Quand Lutèce, obscure, ignorée,
Croupissoit sur ses bords fangeux.

Auguste en fit la métropole de la Gaule celtique, et il y séjourna trois ans; Claude y naquit, et lui fit accorder le droit de cité romaine. Elle fut réduite en cendres, sous le règne de Néron, par un incendie dont Sénèque a peint vivement les affreux effets. « Entre une ville considérable, dit-il, et point » de ville, il n'y eut que l'espace d'une nuit (2). » Bientôt Lyon renaquit de ses cendres par les libéralités de Néron : Trajan y fit bâtir plusieurs édifices. Elle fut le berceau de la religion dans les Gaules, et le théâtre d'affreuses persécutions. Après avoir appartenu aux Bourguignons, Lyon

(1) *Poésies diverses.* Voyez ses *Œuvres*, IV, 55.

(2) *Una nox fuit inter urbem maximam et nullam.* SENEC. Epist. 91.

passa

passa sous la domination des princes français : son immense commerce, fruit de son heureuse situation et de l'activité de ses habitans, l'avoit placée à un si haut point de splendeur, que son nom étoit célèbre par tout l'univers ; on la regardoit comme la seconde ville du royaume. Les malheurs de la révolution avoient diminué sa nombreuse population, et anéanti ses fabriques : bientôt elle aura repris sa première importance par la protection de notre auguste Empereur.

Par où commencer dans cette ville populeuse et immense ! Il étoit tard lorsque nous arrivâmes ; le peu de jour qui restoit à luire, ne nous permettoit pas l'espoir de rien voir ; nous pensâmes qu'il falloit consacrer notre soirée au spectacle : nous allâmes au *grand théâtre*, où l'on donnoit l'opéra d'*Œdipe* et le ballet de *Psyché*. Dans les départemens, comme à Paris, ce sont les ballets qui attirent la foule. Le théâtre de Lyon avoit beaucoup perdu par la retraite de M.me *Queriau*, dont les grâces dans la pantomime font aujourd'hui le succès du théâtre de la porte Saint-Martin à Paris.

La salle de spectacle de Lyon est d'une assez belle ordonnance : elle a été bâtie en 1756 sur les dessins de M. Soufflot ; c'est un bâtiment isolé, entouré d'une galerie couverte et bordée de boutiques ; la façade étoit décorée de sculptures qui représentoient les attributs de l'art dramatique ; elles ont

été détruites. L'intérieur est tellement enfumé, qu'on n'y distingue plus aucun ornement.

Nous commençâmes nos courses du lendemain par une œuvre plus méritoire : nous visitâmes le *grand Hôtel-Dieu*, dont le magnifique bâtiment, ouvrage de M. Soufflot, est la plus belle décoration du quai du Rhône, et n'annonce nullement que c'est l'asile de la pauvreté souffrante (1).

Il contient dix-huit cents lits, y compris ceux des membres de la communauté qui est attachée au service des malades et de la maison, et dont le nombre s'élève à environ deux cent soixante.

Tous ces lits sont de fer; il y en a trois rangées dans chaque salle. Tant que le nombre des malades le permet, on les couche seuls dans chaque lit; mais très-souvent ce nombre augmente tellement, qu'on est obligé de les y doubler. Nous vîmes plusieurs lits fort étroits dans lesquels il y avoit deux personnes.

Les salles sont assez hautes et spacieuses; elles ont trente-deux pieds de large, sur vingt-cinq de haut : cependant, au moment d'y entrer, on est frappé d'une odeur d'hôpital très-désagréable. Jusqu'alors on n'avoit pas encore employé les moyens de désinfecter l'air proposés par M. Guyton-Morveau.

Nous parcourûmes successivement les différentes

---

(1) Cet édifice a été gravé plusieurs fois. *Voyez* HOWARD, *sur les hôpitaux et les maisons de force*, t. I.er, pl. 19, p. 396.

salles : celles des fiévreux, au nombre de quatre, deux pour les hommes et deux pour les femmes, sont disposées en forme de croix, qui se réunissent à un autel nouvellement construit et placé sous un petit dôme. De là on passe au dôme principal, où il y avoit autrefois un grand et bel autel : tous les ornemens en ont été dévastés, et l'on y voit encore la trace des boulets de canon dirigés sur la ville par l'armée de la Convention.

La salle qui forme la continuation du dôme, est destinée aux blessés : elle a vue sur le quai du Rhône. On a soin d'ouvrir dans le dôme plusieurs grandes fenêtres : pour prévenir les accidens, on y a placé un grillage assez serré, jusqu'à la hauteur d'environ sept pieds.

A un des piliers, à l'entrée de cette salle, on a attaché une table noire avec une inscription qui porte que le comité d'administration de l'hôpital, ayant voulu procurer à chaque malade le soulagement d'être couché seul dans un lit, a ouvert une souscription dont le produit a été employé à l'achat des lits nécessaires : on lit ensuite la liste honorable des personnes qui ont contribué par des sommes considérables à cette œuvre de charité ; on y trouve les noms de plusieurs corps de métier, tels que les marchands drapiers, chapeliers, &c. La souscription produisit, en moins d'un mois et demi, 155,243 francs ; on acheta trois cents lits de fer, et l'on ajouta un matelas à

chaque lit. La partie de cette table qui contient la quotité des dons offerts par chaque corps ou chaque particulier pour cette œuvre charitable, a été brisée. Par une suite des malheurs de la ville, l'hôpital a éprouvé des pertes, et, comme on l'a vu plus haut, les bienfaisantes intentions des donateurs ne sont pas encore entièrement remplies.

Il y a, dans la salle des blessés, un certain nombre de lits pour les personnes qui sont en état de payer trente sous par jour : leurs lits ont des rideaux ; et probablement elles jouissent encore de quelques autres petits avantages.

Nous visitâmes la salle des opérations et celle des femmes blessées. Les différentes salles ne sont point séparées les unes des autres ; et c'est un grave inconvénient. Il seroit sans doute utile de les fermer, afin d'y mettre ensemble les malades attaqués d'affections du même genre : mais alors l'air circuleroit moins librement que dans un vaste espace ; et ce seroit un mal plus fâcheux que le premier. Cependant rien n'est plus affligeant que la vue de cette foule d'hommes réunis dans un même lieu, et qui, outre les maux dont ils sont accablés, ont encore le spectacle continuel des souffrances des autres, et entendent sans cesse les cris et les gémissemens de la douleur.

Nous vîmes ensuite le réfectoire des personnes attachées au service de l'établissement. On y comptoit

quatre-vingts sœurs, cinquante frères, quarante à cinquante prétendantes ou novices, et autant de frères prétendans. La cuisine n'est pas plus vaste qu'il ne faut pour un aussi grand établissement. Nous vîmes avec regret qu'on n'avoit encore introduit aucun des nouveaux procédés du comte de Rumford pour économiser le combustible.

La pharmacie est remarquable par sa grandeur et par l'ordre qui y est établi. Le premier fonds a été de vingt mille francs; et ce fonds est estimé aujourd'hui vingt mille écus, à raison des accroissemens que lui ont procurés ses produits. Elle fournit aux besoins de l'Hôtel-Dieu, de la Charité, de l'Antiquaille, enfin de tous les hospices, et des pauvres malades des paroisses; et l'on y vend aussi des médicamens pour la ville. Cette vente présente, au-dessus de la dépense générale, une recette annuelle de vingt mille francs. Il y a des médicamens, tels que la *tisane royale*, pour lesquels cette pharmacie a de la renommée, et qui sont pour l'hôpital d'un produit immense. Un infirmier et une sœur ont établi une pharmacie particulière, qui a nui d'abord un peu à l'hospice; mais cette influence fâcheuse a été de courte durée.

Les biens de l'hôpital n'ont pas été vendus, quoique plusieurs aient été soumissionnés: il jouit encore, conjointement avec la Charité, qui est réunie sous la même administration, d'un revenu de 400,000 fr.

Les sœurs ont repris leur costume; elles se

distinguent des novices par la croix qu'elles portent sur la poitrine. Les frères sont vêtus de l'habit français noir, et ils ont du côté du cœur une plaque d'argent sur laquelle est gravée l'image de la Vierge au pied de la croix.

De l'Hôtel-Dieu nous allâmes à la Charité. L'église est dans un fort bon état : on n'y voit aucune trace de dégradation ; on y a même respecté les monumens sépulcraux des bienfaiteurs des pauvres. On y voit ceux de Françoise Reynon, de Mathieu Chabert, de Jean-Pierre Giraud, de Jean-Baptiste Trincaud, de Marc Panissod, de Jacques Moiron, baron de Saint-Trivier et seigneur de Chavagnieu, enfin celui de Simon Fornier. Sur le monument de ce dernier, mort le 7 novembre 1678, on lit ces deux distiques :

NATUS IN HÆRESI, SED SANCTÂ MENTE REVERSUS,
IN PRISCA VOLUIT RELIGIONE MORI.
QUÆSIVIT BONA, SED NOBIS (1) DEDIT OMNIA SEQUE ;
QUID DARE PLUS POTERAT QUI SUA SEQUE DEDIT !

Dans la cour, en face de la porte d'entrée, il y a des tables noires sur lesquelles on a gravé les noms des personnes qui ont fait des donations au profit des pauvres, avec l'indication des sommes qu'elles ont léguées. Suivant une inscription placée au-dessous, ce monument, consacré à la mémoire des bienfaiteurs de

(1) Ce sont les pauvres qui parlent, et qui, selon le préambule, lui ont fait ériger ce monument.

l'hospice, a été érigé en l'an 9, conformément à un arrêté du préfet Verninac.

L'économe voulut bien nous accompagner dans le réfectoire des vieillards. Ils venoient de terminer leur souper; ils étoient cependant encore rassemblés pour entendre un grand nombre de prières que lisoit un d'entre eux. Le vendredi est le jour où il leur est permis de sortir ; plusieurs en avoient profité, et n'étoient pas rentrés pour le repas : dans ce cas, l'ordonnance de la maison veut qu'ils soient privés de leur portion, parce qu'il est à présumer qu'ils ont trouvé mieux en ville. L'économe estimoit à trois cents le nombre des personnes rassemblées ; quand ils y sont tous, le nombre est de quatre cent cinquante (1). Ils font quatre repas par jour : à sept heures le *déjeûner*, qui consiste en soupe ou en pain, selon le goût de chacun ; à dix heures et demie, *dîner*, soupe, bouilli, et légumes quelquefois ; à deux heures, *goûter*, comme le déjeûner ; à cinq heures, *souper*, soupe et bouilli froid. Ils ont de la viande tous les jours, et à chaque repas la valeur de trois décilitres de vin [un peu plus d'un demi-setier], de sorte qu'il y a pour chaque personne une bouteille de vin par jour. Le costume des vieillards et des vieilles femmes est noir.

(1) Le réglement fixe à quatre cents le nombre des hommes et des femmes reçus dans la maison ; mais il y a tant de postulans, qu'on l'excède toujours.

On leur laisse la liberté de ne rien faire dans les intervalles d'un repas à l'autre, ou bien de travailler et de gagner quelque argent pour leurs petits besoins, tels que tabac, café, &c. Ils ont le produit entier de leur travail, et on leur fournit l'habillement, la nourriture et le logement. Dans les hospices bien organisés, les vieillards et les vieilles femmes, excepté ceux qui sont tout-à-fait infirmes ou trop âgés, sont obligés de s'occuper d'une manière quelconque dans les intervalles des repas. On tâche d'intéresser les manufacturiers et les fabricans des villes, pour qu'ils fassent filer du coton, de la laine, ou exécuter d'autres ouvrages de ce genre, de préférence par les vieillards de l'hospice : ils y trouvent un bénéfice, parce qu'ils ont la main-d'œuvre à meilleur marché; et pour mettre les vieillards et les vieilles femmes au fait du travail, ils payent des maîtres surveillans et instructeurs. Les vieillards eux-mêmes et les vieilles femmes en retirent d'abord l'avantage d'être préservés de la fainéantise et de l'ennui : une partie du bénéfice qui en résulte leur est remise en argent, et l'autre est employée à améliorer la nourriture, le vêtement, l'entretien du linge, &c. et à augmenter le nombre de ceux qu'on reçoit dans la maison. C'est ainsi que plusieurs hospices ont pu se soutenir malgré la perte de la plus grande partie de leurs biens, et se mettre en état d'attendre que le Gouvernement puisse réaliser les promesses qu'il a faites à

différentes époques, de rembourser les biens vendus. Il nous semble qu'on devroit appliquer ces moyens à l'hospice de la Charité de Lyon.

Nous vîmes successivement l'atelier des cordonniers, où huit ouvriers étoient occupés à faire et à raccommoder la chaussure des vieillards; le réfectoire des grandes filles, où il y avoit environ cent dix couverts; une petite pharmacie pour les besoins de la maison; l'oratoire des vieillards; quelques dortoirs; l'atelier pour carder et filer la laine, où le travail se fait à la main, et non pas par le moyen des machines, qui cependant seroit plus avantageux; le réfectoire des frères, où il y avoit environ cinquante couverts; et l'atelier pour dévider la soie : cette opération se fait par le moyen de trois machines en forme de lanternes, dans lesquelles tournent les dévidoirs et les bobines, et qui sont mises en mouvement par une roue semblable à celle des grues; cette roue est placée en dehors de la salle, dans une chambre, et deux hommes la font agir.

Outre les enfans entretenus dans la maison, il y en a encore quatre mille en pension chez des gens de la campagne, à la charge de l'établissement. Il y a aussi des classes où les enfans apprennent à lire, à écrire, à calculer, la grammaire, &c. A l'âge de quatorze ans, on met les garçons en apprentissage chez des maîtres de la ville.

Dans la salle appelée *la Crèche*, il y a environ

quarante à cinquante berceaux; on y garde les enfans le moins de temps possible, et le plus souvent on les envoie à la campagne dès le lendemain. On reçoit encore dans cet établissement les filles enceintes, pour y faire leurs couches.

Il y a encore d'autres hôpitaux: celui de l'*Antiquaille*, dont je parlerai bientôt; le *dépôt de mendicité*, où l'on reçoit des pauvres, des foux et des vénériens; cette institution ne paroît pas aussi bien dirigée qu'elle pourroit l'être: le *bureau de bienfaisance* est beaucoup plus utile; il distribue du bois et des alimens à un grand nombre de pauvres; *l'institution de bienfaisance* est un établissement particulier dû au zèle de deux médecins, MM. Dalinet et Leclerc: *l'établissement de bienfaisance* est dû également à des particuliers, aux membres de la société d'agriculture; on y distribue la soupe à la Rumford. Il y a encore dans Lyon quatre *maisons de charité*, une dans chaque quartier, pour le soulagement des malades. Les sœurs qui les desservent, tiennent aussi une école pour apprendre aux petites filles à lire, à écrire, à coudre et à tricoter.

Les établissemens de bienfaisance sont, comme on vient de voir, très-nombreux à Lyon: dans les villes dont les habitans sont presque tous fabricans et manufacturiers, ces institutions sont indispensables. La plupart des gens du peuple ne vivent à Lyon que du travail de la soie: si la récolte des mûriers a été mauvaise dans le midi de la France, si elle a été presque

nulle comme cela arriva en 1787, les manufactures languissent, leurs opérations cessent, et l'ouvrier tombe dans le plus affreux dénuement. Les longues guerres, les deuils de cour prolongés, produisent aussi les mêmes effets. Il faut soutenir cette classe malheureuse, jusqu'à ce que le retour du travail lui fournisse les moyens de pourvoir à ses besoins : la bienfaisance est donc une nécessité pour les Lyonnois; car autrement tous les ouvriers, dans les temps difficiles, périroient de faim et de misère. Mais soyons justes à l'égard des Lyonnois : ce noble sentiment, qui, pour être dicté par l'intérêt, seroit encore recommandable, est un besoin de leur cœur; et la manière généreuse avec laquelle ils s'y livrent, atteste qu'il est l'effet d'une tendre compassion pour leurs semblables, et non celui de la cupidité. Malgré les occupations nombreuses que leur donne un commerce étendu, le premier magistrat trouve toujours parmi eux des hommes d'un dévouement sans bornes, qui se chargent de la direction de tous les établissemens publics, dans la seule vue de faire le bien : aussi les commissions de bienfaisance, de police et d'administration, sont-elles également multipliées. Ils exercent leurs enfans à la plus nécessaire des vertus, celle qui procure le plus de jouissances : les jeunes dames de charité les mènent avec elles dans les asiles dégoûtans et souvent infects où elles vont soulager la misère et lui porter les consolations qui calment les souffrances

de l'ame; elles les conduisent aussi dans les maisons des riches, dont elles vont recueillir les aumônes, et leur apprennent ainsi à s'attendrir sur les maux de leurs semblables, à faire un noble usage de la richesse, et à détester l'insensibilité.

M. Coster (de Nanci), ancien premier commis des finances sous M. Necker, alors proviseur du lycée, homme d'un esprit très-aimable et d'une conversation très-piquante, nous attendoit à dîner: nous vîmes d'abord l'établissement encore naissant qu'il dirige; et nous passâmes une soirée agréable avec M. Delandine et M. Bérenger, hommes de lettres distingués, et d'autres convives.

Le lycée, qui est au nombre de ceux du premier ordre, est établi dans le grand collége: cette maison, bâtie par les Jésuites, a été embellie par les Oratoriens; c'est le plus beau et le plus vaste pensionnat de l'Empire.

Dans le corridor de la cour du lycée, il y a deux pierres, dont l'une a malheureusement été repiquée; l'autre porte la belle inscription suivante, déjà rapportée par Spon, Colonia, et d'autres auteurs (1),

(1) GRUTER, CCCCXXXI, 1; PARADIN, *Hist. de Lyon*, 421; COLONIA, *Hist. de Lyon*, 99; BOCHAT, *Mém. de la Suisse*, II, 328; FABRIC. *Antiq. mon.* 62; GUTHERIUS, *De jure Pontif.* I. 3, c. 20; SPON, *Antiq. de Lyon*, 25; *Symphor.* CHAMPIER, *Epitaphia Lugdunensia*, à la fin de sa *Gallia Celtica*; TERRASSON, *Histoire de la Jurisprudence Rom.* 50, n.° 58, *app.*; LOBINEAU,

mais que je reproduirai ici avec la traduction, parce qu'il me semble qu'elle n'a pas été suffisamment expliquée :

SEX. LIGVRIVS. SEX FIL.
GALERIA MARINVS
SVMMVS CVRATOR C. R.
PROVINC. LVG. Q. IIVIRALB
ORNAMENTIS SVFFRAG,
SANCT. ORDINIS HONO
RATVS IIVIR DESIGNATVS
EXPOSTVL. POPVLI OB HONO
REM PERPETVI PONTIF. DAT
CVIVS DONI DEDICATIONE DE
CVRIONIB. XV ORDINI EQVES
TRI IIIIII VIRIS AVG. NEGOTIATO
RIB VINEARIS XIII ET OMNIB COR
PORIB. LVG. LICITE COEVNTIB XII
ITEMLVDOS CIRCENSES DEDIT L. DDD.

SEXtus LIGURIUS SEXti FILius GALERIA (1) *MARINUS*

Diss. sur un ancien monument trouvé en 1711 dans le chœur de Notre-Dame de Paris : elle est insérée dans les *Prolégomènes* de son *Hist. de Paris*, 5 vol. in-fol. ; GANDUCCIO, *Discorso sopra Epitafio trovato in Tortona d' un decurione aulico Genovese*, 47 ; DAMADENI *Æs redivivum*, in BURMANN. *Thes. Ital.* t. IX, part. V, p. 54, et in *Coll. script. rerum Neap.* p. 829 ; MAFFEI, *Ars critica lapidaria*, 336 ; LAZII *Commentar. Reipubl. Rom.* 416, 982, 1055 ; GRÆV. *Thes. ant. Rom.* tom. VII, p. 2035.

(1) Spon avoit réuni les mots *Galeria Marinus ;* il les regardoit comme un surnom. Colonia a très-bien corrigé Spon en lisant *de la tribu Galeria.* CHIMENTELLI, *De honore bisellii*, c. III, a donné d'amples détails sur cette tribu.

SUMMUS CURATOR (1) *Civium Romanorum* (2) *PROVINCiæ LUGudunensis Quæstor* (3) *duumVIRALIBus ORNAMENTIS SUFFRAGio SANCTi ORDINIS* (4) *HONORATUS duumVIR DESIGNATUS EX POSTULatione POPULI* (5) *OB HONOREM*

---

(1) Spon avoit rendu cette sigle *CURATOR C. R.* par *Curator civium Romanorum ;* c'est à tort qu'on l'a corrigé, et qu'on a voulu lire *Curator coloniæ.* M. MARINI, *Mon. di fratelli arvali*, 780, a parlé plus au long de ces officiers, qui sont appelés *curateurs du municipe, de la colonie, de la république*, et aussi *des citoyens*, ainsi que cela est prouvé par plusieurs inscriptions. On les nommoit en grec λογισταί. C'étoient eux qui rendoient compte aux préfets ou aux proconsuls de la conduite des personnes accusées d'avoir adopté le christianisme.

(2) Le mot *summus* ne signifie pas *souverain*, comme Spon l'a entendu, mais *premier curateur.* M. MARINI, *Monumenti di frat. arvali*, 55, a rapporté une foule d'exemples de cette acception.

(3) Spon, Colonia et Bochat ont rendu la sigle Q̄ par *quinquies*, duumvir pour la cinquième fois : cependant on ne trouve pas d'exemple où cette sigle signifie *quinquies ;* elle désigne plutôt un autre office de Ligurius, et très-probablement celui de questeur. On trouve, dans plusieurs inscriptions, des exemples que des magistrats ont été à-la-fois duumvirs, questeurs et curateurs. MURATORI, *Thes.* DXV, 16; DXX, 4; DCVIII, 1; DCXXVI, 1.

(4) Le *saint ordre* est celui des décurions, qui étoit dans les colonies ce que le sénat étoit à Rome. Les duumvirs étoient une image des consuls; et les ornemens de cette magistrature étoient, comme ceux des consuls, la pourpre et les faisceaux. Quintus Ligurius, qui n'étoit encore que duumvir désigné, comme il y avoit à Rome des consuls désignés, obtint donc des décurions le privilége de porter les ornemens de cette magistrature.

(5) C'étoit le peuple qui avoit sollicité pour lui cette réélection. Il y a d'autres exemples de magistrats demandés par le peuple. GRUTER, CCCCLXXXIII, 9. Mais il falloit que le conseil des décurions, à qui le droit d'élection appartenoit, consentît à cette demande.

PERPETUI PONTIFicatus DAT (1) *CUJUS DONI DEDICATIONE DECURIONIBus* XV (2) *ORDINI EQUESTRI sextumVIRIS AUGusti NEGOTIATORIBus VINEARiis* XIII *ET OMNIBus CORPORIBus LUGudunensibus LICITE COEUNTIBus* XII *ITEM LUDOS CIRCENSES DEDIT Locus Datus Decreto Decurionum* (3).

« Sextus Ligurius Marinus, fils de Sextus, de la tribu Galeria, » premier curateur des citoyens romains de la province de Lyon, » questeur, honoré des ornemens du duumvirat par le suffrage du » saint ordre, duumvir désigné à la demande du peuple, donne » [ce cippe] à cause de l'honneur du souverain pontificat *qui lui* » *a été décerné*. Pour la dédicace de ce don, il a donné aux décu- » rions quinze *deniers*; à l'ordre équestre, aux sévirs augustaux, » aux marchands de vin, treize *deniers*; et à toutes les corporations » de Lyon légalement assemblées, douze *deniers* : il a aussi donné » les jeux du cirque. L'emplacement a été accordé par un décret » des décurions. »

---

(1) Le mot *dat* me paroît désigner le cippe sur lequel l'inscription est gravée, et qui étoit destiné à porter une statue, ou plutôt à être placé contre un mur dans un lieu public, puisque les deux parties latérales sont ornées de moulures semblables à celles qui encadrent l'inscription, et qu'une seule face n'a pas cet ornement.

(2) Les distributions dont il est question, étoient une chose d'usage dans plusieurs installations et plusieurs cérémonies; beaucoup d'inscriptions nous en fournissent des exemples, et cet usage s'étoit conservé dans les temps modernes : on faisoit des distributions aussi modiques à plusieurs corps importans de magistrature.

(3) L. D. D. D. *Locus Datus Decreto Decurionum* : « L'emplacement a été donné par un décret des décurions. » Cette formule est très-commune.

CHAPITRE XXIX.

Collége de la Trinité. — Bibliothèque. — Cabinet d'antiquités. — Médaillier. — Inscriptions inédites. — Conservatoire des arts. — Musée. — Tableaux. — Cheval de bronze; Antistius. — Société d'agriculture. — Cour de S. Pierre. — Autres inscriptions. — Climat.

M. Delandine, secrétaire de l'athénée de Lyon, et bibliothécaire de la ville, nous avoit donné rendez-vous au lendemain pour voir la bibliothèque, où il eut la bonté de nous accompagner. Elle est établie dans une partie des bâtimens du ci-devant collége de la Trinité : le lycée, dont j'ai parlé dans le chapitre précédent, occupe le reste.

Cette bibliothèque, d'où l'on jouit de la superbe vue du Rhône, offre un des plus beaux vaisseaux qui se voient en Europe. L'architecte et l'étranger l'admirent. Ce dépôt, formé par les Jésuites, confié ensuite à la congrégation de l'Oratoire, ressentit les atteintes des émissaires du régime révolutionnaire; mais il s'est rétabli, et a vu ses vides se combler par le transport des livres extraits des monastères, et sur-tout par celui de la belle bibliothèque léguée au public par *P. Adamoli.* Ce citoyen généreux, prévoyant le cas où de malheureuses circonstances pourroient faire déplacer le don qu'il avoit fait à la ville, le mit

sous

sous la sauve-garde de l'autorité municipale ; il lui recommande essentiellement de réunir à la bibliothèque du collége les livres précieux à l'acquisition desquels il a consacré sa fortune entière et tous les soins de sa vie ; il demande qu'on appelle à leur garde un membre de l'académie, qui soit père de famille. Les vœux de ce bienfaiteur des lettres ont été remplis ; et les objets de sa libéralité font en ce moment l'une des plus riches parties de la bibliothèque de la ville. Celle-ci renferme dans ses salles ou ses dépôts plus de cent vingt mille volumes ; c'est par conséquent, après celle de Paris, la plus grande collection qui existe dans les départemens (1).

---

(1) Parmi les livres imprimés, on peut distinguer : 1.° un *Recueil* de livres chinois envoyés par les Jésuites missionnaires ; le plus remarquable est une superbe édition de l'*I-King*, livre sacré, publié avec luxe par l'imprimerie impériale de Pékin ; 2.° les *Antiquités d'Herculanum*, données par le roi de Naples ; 3.° le *Muséum de Florence* et le *Recueil* de PIRANESI ; 4.° les *Ruines de Balbec et de Palmyre*, in-fol. ; 5.° la *Caroline* de CATESBY ; 6.° le *Cours du Danube* et tous les grands *Atlas* de BLAEU ; 7.° beaucoup de recueils d'estampes et de portraits ; 8.° les ouvrages gravés d'ALBIN, de SUE, de VICQ-D'AZYR, en anatomie ; 9.° ceux de Philibert DELORME, de PERRONET, de LEDOUX, en architecture ; 10.° presque tous les ouvrages rares en antiquités, en botanique et en histoire naturelle ; 11.° le beau LA FONTAINE et les *Métamorphoses* d'OVIDE avec les grandes estampes d'OUDRI et de PICARD ; 12.° les *Amours de Daphnis et Chloé*, avec les figures du Régent ; 13.° un ouvrage de SCHEFFER sur le papier, auquel on a joint des échantillons de papier fabriqué avec l'écorce des arbres, la pulpe des plantes, des chenevottes, des feuilles de

Le vaisseau est une longue et vaste salle très-élevée, entourée d'une galerie supérieure comme celle de la Bibliothèque impériale : au milieu sont quelques grands globes, qui portent encore l'empreinte des

---

saule, de peuplier et d'érable, la peau et la fécule des pommes de terre, &c.; 14.° le beau BUFFON; 15.° le *Théâtre de la Savoie*, celui *de l'Italie*, les *Campagnes du prince Eugène*, &c. tous in-fol. avec les plans, les vues et les dessins, &c.

Les manuscrits de cette bibliothèque sont précieux, et ont été recueillis de toutes les bibliothèques monastiques du département; ils sont au nombre de plus de mille. Le bibliothécaire doit bientôt les faire connoître par une Notice raisonnée qui formera un ouvrage considérable. Nous nous bornerons à en décrire succinctement une vingtaine, d'après un extrait de cette Notice manuscrite, qu'il a eu la bonté de nous fournir.

1.° *Vie du Comte de Marsigli*, fondateur de l'Institut de Bologne, par *Charles* HÉBERT DE QUINCI, in-4.° En 1739, M. *Mathon de la Cour* présenta ce manuscrit, de la part de l'auteur, à l'académie de Lyon. Le texte est accompagné d'un grand nombre de dessins au crayon, qui offrent le portrait du fondateur, ses exploits militaires contre les Ottomans, ses armoiries et devises, &c. L'auteur avoit envoyé cet ouvrage à Lyon pour y être imprimé; il ne l'a pas été. Plusieurs lettres placées à la fin du manuscrit renferment des éclaircissemens sur divers points de l'histoire du fondateur de l'Institut de Bologne, et principalement sur les événemens arrivés dans l'État de l'Église avant la rupture entre l'empereur Joseph I.er et le pape Clément XI.

2.° *Histoire ancienne de Troye la grant, de la destruction et desolation d'icelle*, &c. in-fol. Ce manuscrit, sur vélin, à deux colonnes, offre en miniatures tous les faits historiques puisés dans les poëtes, sur la guerre des Grecs avec les Troyens et la fin du royaume de Priam.

3.° *Sancti* DIONYSII *Areopagitæ Opera*, in-4.° L'ouvrage date

coups de marteau qu'on y a appliqués pour les détruire.

A l'extrémité de la salle, on voit un buste de Raynal et un autre de Voltaire. Le premier est en

---

de la fin du IX.e siècle. Charles-le-Chauve fit traduire les *Œuvres de S. Denys* par *Jean* ERIGÈNE, son favori; les scholies ou notes marginales du manuscrit ont pour auteurs S. MAXIME, martyr, et JEAN, évêque de Scythopolis.

4.° *Chronique du noble roi Richard, roi d'Angleterre, lequel fust mort par grant trayson, et auxi pour luy plusieurs seigneurs et autres.* Le monarque qui est l'objet de cette chronique, est Richard II, qui fit arrêter et condamner à mort son oncle Thomas, pour avoir conspiré contre lui. Henri, comte de Derby, s'étant emparé de Richard, le fit enfermer dans une prison, où il fut massacré en 1399.

5.° *Mappemonde spirituelle*, in-4.° Ce manuscrit, sur beau vélin, offre au frontispice *Jean* GERMAIN, évêque de Châlons-sur-Saone, auteur de l'ouvrage, qui le présente à genoux à Philippe, duc de Bourgogne : ce souverain, revêtu de la pourpre, et décoré de l'ordre de la Toison d'or, qu'il institua, est assis sur le seuil d'un palais gothique élégamment peint. Cet évêque n'étoit pas connu des biographes comme écrivain.

6.° *Poëme sur la peste de 1425*, in-4.° Ce poëme, en vers gothiques, décrit *comment les corps celestiels font avenir guerres, mortalités et famines au monde.* On peut juger de la poésie de l'auteur par ce passage pris au hasard dans le quatrième chapitre ou chant :

Il faut maintenant exposer
L'art de dormir et reposer:
Car reposer selon mesure
Est moult necessaire à nature;
Et qui longuement veilleroit
Et point ne se reposeroit,

marbre : celui de Voltaire est en plâtre bronzé; une flamme dorée sort de la tête, et une autre du cœur. Ce ridicule simulacre, du plus mauvais goût, a été donné par un architecte.

Mettroit son corps tost à neant,
Tant fust-il fort ou cler voyent.
Maiz le dormir qu'on fait de nuit,
Est naturel et porte fruit;
Celui qui est de hault jour fait,
Greve nature et lui desplait.

7.° *Pantheisticon*, in-4.° Ce manuscrit, d'une très-belle écriture, offre un ouvrage de *Jean* TOLAND, qui se cache sous le nom de *Janus Junius*, *Eoganesius*. Il fut copié par un Anglois à qui Toland lui-même confia un exemplaire de son écrit, condamné à être brûlé, et qui est devenu d'une extrême rareté.

8.° *Commentaire sur S. Mathieu*, par S. ANSELME, in-4.° Cet ouvrage peu connu fut vraisemblablement composé à Lyon, lorsque son auteur vint y chercher un asile contre la colère de Guillaume-le-Roux, roi d'Angleterre : le manuscrit, sur beau vélin, date de 1100.

9.° *Chronique du roy Charles VII*, in-4.° Elle s'étend depuis 1402 jusqu'à la mort de ce monarque, et renferme les détails les plus curieux sur les combats livrés aux Anglois, qui possédoient alors les trois quarts de la France.

10.° *Aurelii Clementis* PRUDENTII *Psychomachia*, in-4.° Ce poëme de Prudence, sur les combats de l'esprit contre les vices, est orné, dans ce manuscrit, d'emblèmes et de dessins placés après chaque phrase.

11.° *Chronique de Jean* DE COURCY, in-fol. Jean de Courcy, dont aucun biographe n'a fait mention, se dit *chevalier normand, plein de jours et vuide de jeunesse, desirant l'estat de paix et de repos*. Pour éviter la vie oiseuse, il a étudié les vieilles histoires, *s'est remembré des faitz anciens*, et a composé cette chronique, qui fut

La bibliothèque a infiniment souffert pendant la révolution. On y avoit logé un bataillon; les soldats se sont servis, pendant six mois, des livres de la bibliothèque pour allumer leur feu.

---

finie le 20 juin 1422, dans la ville de Caudebec, où l'auteur mourut, suivant une note, le 31 octobre 1431.

12.° *Vita Sancti Bernardi Clarevallensis abbatis*, in-4.° Cette Vie de S. Bernard, abbé de Clairvaux, a pour auteur GUILLAUME, abbé de Saint-Thierry de Reims, qui avoit été lié de l'amitié la plus tendre avec celui dont il se plut à louer les vertus et à décrire les actions. Il composa le premier livre pendant la vie même de S. Bernard, et il ne put achever l'ouvrage, étant mort pendant qu'il y travailloit. Ce manuscrit, d'une belle écriture, fut pris, en 1553, au monastère du Val, près de Cambray, par un soldat de l'armée française.

13.° *Commentaires sur les sept Psalmes penitentiales de DAVID*, in-8.° Ils sont dédiés à Marguerite de Valois, reine de Navarre, sœur de François I.er, et que ce monarque appeloit *sa mignonne*.

14.° *Figuræ Apocalypsis*, in fol. Tous les objets apocalyptiques sont représentés dans quarante-huit dessins coloriés qui tiennent toute la page.

15.° *Jacobi MAYRÆ Autographa*, in-fol. Ces œuvres de *Jacques* MAYRE, professeur de rhétorique à Dôle, furent envoyées par lui à la bibliothèque de Lyon, en 1619 : elles n'ont point été publiées; elles offrent quatre tragédies en vers latins, et un poëme intitulé *Europa*, en seize chants.

16.° *Chronique de l'ame*, in-fol. Cette chronique, sur papier ancien à la tête de bœuf, est un roman en vers, sans division de livres ni de chants; elle est dédiée à Loyse de Créqui par l'auteur, qui se nomme ALEXANDRY. Ce manuscrit a appartenu à M. de Foucault, magistrat renommé par ses connoissances, et membre honoraire de l'Académie des inscriptions.

17.° *Livre de la première guerre punique que compila maistre*

On a placé dans une salle latérale la bibliothèque de feu M. Adamoli, qui heureusement étoit restée sous le scellé pendant tout le temps de la terreur: cette bibliothèque est très-précieuse, en ce qu'elle forme, pour ainsi dire, un fonds qui n'a besoin que d'être rangé.

Auprès de la bibliothèque est un petit cabinet d'antiquités qui contient quelques morceaux intéressans (1).

Léonard DE *ARETIO*, in-fol. Ce manuscrit, orné de miniatures, fut présenté par l'auteur à Charles VII, roi de France.

18.° *Commémoration de la mort de Madame Anne, deux fois reine, &c.* in-fol. Ce manuscrit, orné d'estampes, de fleurons, est en vers faits par un de ses hérauts d'armes.

19.° *Vie de Philibert de Pingon*, in-12. Elle fut écrite sur vélin par PHILIBERT lui-même, connu par son *Histoire de Turin* et par celle de *Savoie*. Elle n'a point été imprimée.

20.° *Histoire de Dombes*, 2 vol. in-fol. Ce manuscrit, sur beau papier, est de *Samuel* GUICHENON, historiographe de France, et auteur de l'*Histoire de Bresse*. Il entreprit celle-ci par ordre de M.lle de Montpensier, souveraine de Dombes. Cette dernière fit ensuite défenses à l'auteur de la publier. Favier, héritier de Guichenon, la vendit au président Pianelli de la Valette. « Guichenon, dit Moréri, écrivit aussi une Histoire de Dombes, qui » n'a pu être imprimée, et que M. Pianelli de la Valette garde » précieusement à Lyon. » Celui-ci en a fait don à la bibliothèque de sa patrie.

(1) Je vais en donner un aperçu pour la commodité de ceux qui voudront le visiter :

1.re armoire. 1.° Une figurine en bronze d'une femme qui se

La bibliothèque possédoit autrefois un assez beau médaillier, riche sur-tout en monnoies gauloises et en monnoies appelées *des Barons*. Pendant la révolution, on prit une assez grande quantité de

---

regarde dans un miroir rond qu'elle tient dans la main droite. 2.° La figure d'un prêtre égyptien, sur laquelle on voit des traces de dorure avec des hiéroglyphes sur la base. 3.° Une tête de bronze avec un plastron doré. 4.° Un très-beau prêtre égyptien, coiffé d'une fleur de lotus. 5.° Une femme égyptienne vêtue. 6.° Une figure de Vénus. 7.° Une de Minerve. 8.° Un joli Mercure. 9.° Un petit vase grec de terre de Nola, noir sur jaune : on y voit un combat de deux guerriers. 10.° Un vase de terre rouge, à trois anses et avec trois médaillons. Le premier médaillon représente un empereur sous les traits de Sérapis et une impératrice sous ceux d'Isis ; entre eux est une tête de pavot et un vase, signes de l'abondance que ces deux divinités procurent à la terre (*voy.* CAYLUS, t. VI, pl. CVII, p. 338) ; plus bas des peuples leur offrent un sacrifice. Le second médaillon représente Mars nu et barbu, qui vient trouver la nymphe Ilia ; le nom de chaque personnage est écrit près de lui. Dans le troisième médaillon, on voit des gladiateurs entièrement couverts de leurs armes ; on lit auprès de l'un, CINVRALV, et près de l'autre, CTOLVS. L. 11.° Un joli petit buste en terre cuite. 12.° Une tête de Jupiter. 13.° Un elampe avec un Bacchus indien ; beaucoup de vases et de lampes de terre cuite moins intéressans ; plusieurs lampes de terre cuite en forme de coquille ; une très-jolie tête de Mercure en bronze. Sur les armoires, il n'y a que quelques mauvais bustes qui ne méritent aucune attention.

2.e armoire. Une lampe en forme de tête de Satyre ; elle n'est pas antique ; quelques autres figurines peu importantes, et qui paroissent aussi être modernes.

3.e armoire. Elle ne contient que quelques cassettes et petits coffrets en vieux laque.

4.e armoire. Plusieurs figurines de Mercure. Un manche de

celles qui contenoient de l'argent : on les donna à un orfévre, qui en tint compte à la commune pour la valeur de 17,000 livres. Comme le peu qui en reste

---

patère à tête de belier. Deux petites Victoires. Quelques figurines prétendues égyptiennes, fabriquées par les Druses. Une petite tête casquée. Un morceau d'une conduite de plomb : d'un côté l'on y lit l'inscription TERTINIVSF.; de l'autre côté, ...IVS. PAVL. LVG. FAC. On y a écrit, *Datum à Domino Pinardi, januario, 1700-1701.* Ce morceau a été gravé dans l'*Histoire de Lyon*, par COLONIA, t. I.er, page 151. Un beau modèle d'un cercueil de momie, avec des traces de dorure. Une monnoie chinoise. Plusieurs amphores.

5.e armoire. Des figurines égyptiennes; un bel Harpocrate; un beau scarabée de jaspe; un abraxas (1), avec beaucoup d'hiéroglyphes; une fibule d'une forme très-élégante; une hache gauloise; une jolie petite Minerve avec la patère; un beau miroir antique, en métal, de neuf pouces de diamètre; un autre miroir; un préféricule antique; une sécespite; plusieurs anneaux; une très-belle tête d'une figure égyptienne; un Apis; une tête de basalte; des clefs antiques; un pied d'une statue de bronze plus grande que nature; une masse d'armes; un vase de verre; une bassine antique, et beaucoup d'autres figures et instrumens.

6.e armoire. Une lampe en bronze, mais qui n'est pas antique. Plusieurs flacons de verre. Des vases, des flacons, des patères, des lampes et d'autres poteries en terre cuite : sur une petite lampe est un Adonis avec son chien. Deux disques ou fonds de lampes, avec des inscriptions; sur l'une on lit FLACI. Une balance chinoise. Deux calendriers runiques, l'un en ivoire, l'autre en bois. Deux fourchettes en ivoire, et un couteau chinois à manche d'ivoire. Le cercueil d'une momie d'Ibis. Plusieurs diplomes.

(1) Les abraxas avoient beaucoup de cours dans les environs : un certain Marc y avoit eu beaucoup de sectateurs parmi les femmes. S. Irénée écrivit un traité contre lui.

étoit encore enfermé dans des sacs, nous ne pûmes les examiner.

Le soin que les Lyonnois prennent de leur bibliothèque publique (1), aussi-bien que des autres établissemens relatifs à l'instruction, les honore ; il répond victorieusement aux traits que quelques satiriques ont injustement lancés contre eux, et justifie encore aujourd'hui ces vers que Voltaire leur adressoit en 1754 :

Il est vrai que Plutus est au rang de vos dieux,
Et c'est un riche appui pour votre aimable ville;
Il n'a point de plus bel asile:
Ailleurs il est aveugle, il a chez vous des yeux.
Il n'étoit autrefois que dieu de la richesse,
Vous en faites le dieu des arts :
J'ai vu couler dans vos remparts
Les ondes du Pactole et les eaux du Permesse.

Après avoir vu tous les monumens renfermés dans ce cabinet, nous passâmes sur la terrasse qui communique de la bibliothèque aux bâtimens du lycée, pour y jouir de la magnifique vue du quai du Rhône. Nous y vîmes deux pierres tumulaires avec des inscriptions dont nous prîmes la copie : elles sont inédites.

---

(1) Outre la bibliothèque publique, on trouve encore à Lyon plusieurs cabinets de lecture, principalement pour les journaux et les gazettes. Ceux de Bruyset, rue Clermont, et de Leclerc, place des Terreaux, sont les plus fréquentés ; ce dernier a aussi beaucoup de livres nouveaux.

La première est sur une pierre carrée, dont un angle est cassé; on y lit :

ET. MEM. A
VIVENTIS
PRIMITI ÆM.
CATILIAE. SIVI
MASTICHI. ET.
M. PRIMITIVI.
MERCATOIIS QV
VIX. ANN. III. M. XI. D
M. MATERNVS PRIM
TIVS. PATER. FECIT
ET. SVB. ASC. DED.

1.re ligne. *Æternæ.* En haut il y avoit sans doute, D. M. c'est-à-dire, *Diis manibus.*

3.e ligne. *Primitivi.*

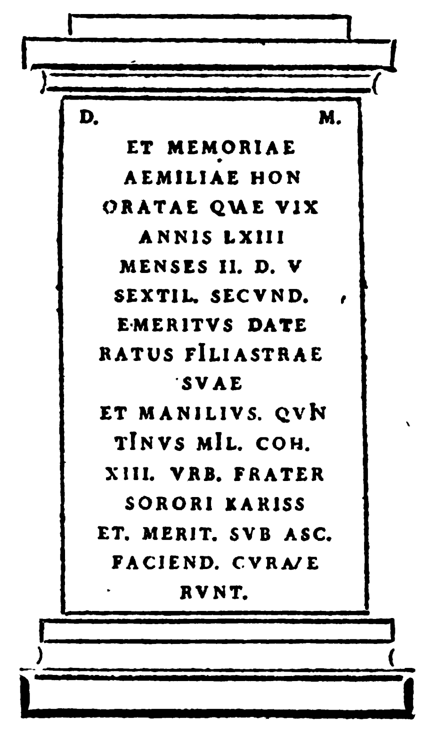
7.e ligne. *Mercatoris.*

8.e ligne. *Qui vixit annos III menses XI dies.....*

9.e ligne. *Maternius Primitivus.*

11.e ligne. Cette formule, *sub ascia dedicavit*, est très-commune sur les monumens de la Lyonnoise. Elle a été jusqu'ici, depuis Alde Manuce, l'écueil des antiquaires : il n'en est presque point qui n'aient tenté d'en donner l'explication; on formeroit une bibliothèque de tous ces écrits. Toutes leurs opinions ont été rassemblées et discutées dans le savant traité que le célèbre Mazochi a publié à Naples en 1739 sur cette matière, et l'on en peut trouver une courte exposition dans mon *Dictionnaire des beaux-arts*, au mot HACHETTE. La forme de l'instrument que l'on voit sur ces tombeaux, ne peut servir à dénouer la difficulté; car sa figure varie extrêmement. La conjecture de Maffei est celle qui a le plus de partisans; il pense que la formule *sub ascia dedicavit* [il a dédié sous l'*ascia*], et toutes celles qui sont analogues, signifient que le monument a été fait en entier depuis les fondemens, pour lesquels on a employé l'espèce de sarcloir appelée *ascia*.

La seconde inscription a la forme d'un autel.



1.re ligne. *Diis Manibus.*

3.e et 4.e lignes. *Honoratæ.*

5.e ligne. *Annis LXIII!* La lettre numérale L est un peu effacée.

6.e ligne. *Dies V!*

9.e ligne. *Filiastræ*, à sa belle-fille.

12.e ligne. *Miles cohortis XIII urbanæ*, soldat de la treizième cohorte des gardes de la ville.

Lignes 14 à 17. *Sorori karissimæ et meritissimæ sub asciâ faciendum curaverunt.*

En quittant la bibliothèque, nous allâmes au musée, qui a été établi, avec le *Conservatoire des arts*, dans les bâtimens du monastère de Saint-Pierre, sur la place des Terreaux. On doit y placer tout ce qui concerne les arts d'agrément et d'utilité, les diverses écoles de peinture pour l'histoire, et sur-tout pour la fleur naturelle; les cabinets de physique, d'histoire naturelle et de mécanique; les cours de chimie appliquée aux arts et sur-tout à la teinture. La *société d'agriculture* et celle *du commerce et des arts* y tiennent leurs séances.

Le musée ne consiste qu'en une salle, dans laquelle il y a environ quarante tableaux, parmi lesquels on distingue un *S. Jacques* et un autre Saint, du Pérugin; une *Nativité*, de Stella, peintre lyonnois; une *Adoration des bergers*, de Jordaens; une *Flagellation*, par le vieux Palme : il y a dans la même salle un beau Christ en mosaïque de Florence.

Le morceau le plus remarquable est une jambe de cheval en bronze. L'histoire de sa découverte est assez singulière. Depuis un temps immémorial les bateliers et les pêcheurs avoient remarqué dans la Saone, entre les ponts de bois, du côté de celui d'Aisnay, lorsque les eaux étoient basses, un corps étranger qu'ils appeloient le *tupin de fer*, c'est-à-dire, le *pot de fer rompu* : les pêcheurs l'évitoient, pour ne pas déchirer leurs filets; les bateliers, au contraire, y accrochoient leurs crocs pour s'aider

à remonter. Cependant le prétendu pot avoit résisté pendant quinze cents ans à tous ces efforts. Le 4 février 1766, les eaux étant fortement gelées et très-basses, un constructeur de barques, appelé *Barthélemi Laurent*, s'aperçut que ce qu'il avoit pris jusque-là à travers les eaux claires pour un pot de fer rompu, étoit un objet plus considérable, et qui valoit la peine d'être arraché; il se confia à un de ses amis, nommé *Louis l'Étoile* : comme ils n'étoient pas assez forts, ils appelèrent à leur aide des crocheteurs; et en faisant usage d'un câble, il attirèrent, après plusieurs efforts, cette jambe de cheval : ils l'offrirent à un bourgeois de Lyon pour dix-huit livres, que celui-ci refusa de donner; alors ils la portèrent à l'hôtel-de-ville, et reçurent deux louis du prévôt des marchands. Cette jambe a passé depuis dans le musée.

Il est évident qu'elle a appartenu à une statue équestre. M. Adamoli, celui qui a fait présent à la ville d'une si riche bibliothèque, fit alors quelques recherches pour découvrir à qui cette statue pouvoit avoir été décernée. L'inscription suivante (1), qui existe encore dans les caves d'une maison, rue Luizerne, lui fit naître une ingénieuse conjecture :

---

(1) GRUTER, CCCLV, 6; MÉNESTR. *Hist. de Lyon*, 17, 81; SPON, *Antiq. de Lyon*, 139.



TIB . ANTISTIO FAVS
TI FIL . QVIRINA MARCI
ANO . DOMO CIRGINA
PRAEF . COH . II . HISPANAE
TRIB. LEG. XV LINARIS
PIAE . FIDELIS AEFECTO . A
LAE . SVLPIC AE . C . R . SECVN
DVM . MANDATA IMPP . DO
MINOR . NN . AVGG . INTE
GERRIM . ABSTINENTISSIMO
QVE . PROCVR . TRES PROVINC
GALLIAE . PRIMO . VMQVAM .
EQ . R . A . CENSIBVS ACCIPI
ENDIS . AD ARAM CAESA
RVM . STATVAM EQVESTREM
PONENDAM CENSVE
RVNT .

A Tiberius Antistius Marcianus, fils de Faustus, de la tribu Quirina, d'une origine circéienne, préfet de la seconde cohorte espagnole, tribun de la quinzième légion Apollinaire (1), *pieuse, fidèle, préfet de l'aile* (2) *Sulpicienne, composée de citoyens romains* (3), *receveur très-intègre et très-désintéressé, établi par ordre des empereurs nos augustes*

---

(1) *LEGIonis XV apoLLINARIS.*

(2) L'aile, *ala*, étoit une partie de la légion romaine : il faut lire *SULPICianAE*, et non *SULPICIAE* comme M. Adamoli : le nombre des lettres est suffisamment indiqué. Le noir marque ici la place d'un trou fait à la pierre.

(3) *Civium Romanorum*, et non pas *Cive Romano*, comme a lu M. Adamoli : cela veut dire que cette aile n'étoit pas, comme quelques autres, composée d'étrangers.

maîtres (1), le premier chevalier romain (2) chargé de la recette des cens auprès de l'autel des Césars, les trois provinces de la Gaule ont arrêté de lui élever une statue équestre.

M. Adamoli a pensé, avec beaucoup de probabilité (3), que la jambe dont il est question appartient à la statue équestre du receveur des contributions Tiberius Antistius, qui reçut cet honneur des trois provinces de la Gaule, à cause de sa modération et de son désintéressement : l'inscription dit précisément que cette statue étoit auprès de l'autel des Césars; autel qui, comme nous le verrons bientôt, étoit placé à peu de distance de l'endroit où cette jambe a été trouvée. Dans un temps de désordres civils, la statue aura été jetée dans la Saone; ou peut-être est-ce un effet du zèle inconsidéré des premiers Chrétiens, qui ont bâti une église sur l'emplacement du temple d'Aisnay.

Il est donc extrêmement probable que cette jambe n'étoit point isolée, qu'elle appartenoit à une statue équestre, soit à celle d'Antistius, comme on peut avec quelque fondement le présumer, soit à celle d'un autre. Il seroit important de retrouver cette statue; car on sait combien ces monumens sont précieux et rares : mais il paroît que jusqu'ici on n'a pas fait les

---

(1) Je crois que les empereurs indiqués ici par les lettres IMPP. DOMINOR. NN. AVGG. sont Septime Sévère et son fils Caracalla.

(2) *Equiti Romano.*

(3) Il a publié, en 1766 et 1767, trois lettres curieuses sur cette découverte; ces lettres sont devenues très-rares.



recherches nécessaires. Il auroit fallu faire, sur le lieu de la découverte, un batardeau d'une étendue suffisante; et c'est ce qui n'a jamais eu lieu : il seroit digne du magistrat à qui la préfecture du département est confiée, de faire reprendre ce travail (1).

La jambe dont je viens de parler, est curieuse par elle-même et à cause du travail singulier dont elle donne l'idée. Elle n'est pas entièrement de bronze : l'ame est de plomb, et recouverte d'une couche de bronze qui a à-peu-près une ligne d'épaisseur. Cette couche n'est pas jetée d'une seule fonte; elle est toute en petites parties qui sont taillées en queue d'aronde et s'emboitent l'une dans l'autre. *(Pl. IX n.° 2.)*

Dans la petite cour de Saint-Pierre, nous vîmes une pierre énorme avec l'inscription suivante (2) :

C. CATVL
DECIMI
TVTICATVLL II
TRICASSINO
HONORIB AP
OSFVNCTS AC
ADTEMPLRO
AVGG III PROV.
T R

(1) Il faudroit retirer l'inscription d'Antistius de la cave où elle est encore, et la placer dans le musée, à côté de la jambe de bronze.

(2) GRUT. CCCLXXXVI, 8; MURAT. MLXXXVIII, 7; PARAD.

Cette

Cette inscription, qui servoit autrefois de base à la pierre dressée dans la place Saint-Pierre, nous apprend « qu'elle a été consacrée par les trois pro- » vinces de la Gaule à Caius Catullus Decimius, fils

---

Hist. de Lyon, 428; MÉNESTR. *Hist. de Lyon*, 75; COLON. *Hist. de Lyon*, 94; SPON, *Antiq. de Lyon*, 137; REIN. *Var. Lect.* 619; ADAMOLI, *Seconde Lettre*, p. 10; Petr. PITHŒI *Advers.* lib. 2, c. 1. La copie que je publie de cette inscription, diffère de celle qui a été donnée par chacun de ces divers auteurs.

1.re ligne. Tous lisent *C. CATULio;* le mot *CATULL,* qui est très-bien écrit à la troisième ligne, prouve que ce nom doit s'écrire *Catullo.*

3.e ligne. *TUTI CATULLI Filio.*

4.e ligne. *TRICASSINO*, du pays de Troyes.

Ibid. *OMnibus HONORIBus APud eOS FUNCTus*, ayant joui de tous les honneurs municipaux. Voyez *suprà*, p. 337.

7.e ligne. *SAcerdoti AD TEMPLum ROMæ et AUGustorum.* Ces expressions nous font voir que l'autel d'Auguste fut aussi consacré à ses successeurs: les deux GG du mot AUGG désignent probablement ici les Augustes Septime Sévère et son fils Caracalla, ou Carus et son fils Carinus: je crois qu'il est plutôt question des deux premiers.

8.e ligne. *III PROVincialis.* Il y a, avant, une lettre effacée; ce qui fait voir que Decimus Catullus étoit encore quatuorvir provincial. On trouve, dans les inscriptions, des *quatuorviri quinquennales municipii*, &c. A Lyon, ces officiers pouvoient se nommer *quatuorviri provinciales* : je n'ai trouvé, du reste, le nom de ces officiers dans aucune autre inscription.

9.e ligne. *T. R. Titulus Restitutus.* Ces mots indiquent que cette pierre sépulcrale a été restituée.

» de Tutus Catullus, citoyen de Troyes, qui, après » avoir été élevé dans sa patrie à tous les honneurs » municipaux, a été fait prêtre de Rome et des » Augustes ; et que cette inscription détruite a été » rétablie. »

Quoique nous fussions au mois de mai, et qu'il eût fait les jours précédens une forte chaleur, il tomba ce jour-là, pendant que nous prenions la copie de l'inscription de Catullus, une pluie froide et pénétrante. La température de Lyon n'est nullement conforme à sa latitude de 45 degrés ; les montagnes alpines et subalpines dont cette ville est entourée, y rendent l'air très-variable : on a vu la Saone glacée au milieu de mars, et les bourgeons de la vigne brûlés par la gelée au 25 d'avril. La chaleur y est souvent très-vive pendant l'été ; le thermomètre de Réaumur a monté jusqu'au 31.e degré, en 1802 : l'automne est la saison la plus agréable.

CHAPITRE XXX.

CABINET du Romain. — Hôtel-de-ville. — Discours de Claude. — Taurobole. — Inscriptions de Vitalinus Felix, d'Æmilius Venustus. — Déserte. — Jardin de botanique, Flore Lyonnoise. — Inscription de Calpurnia Severa.

QUELQUES vieilles coquilles, de mauvais tableaux et un fragment de bas-relief antique que nous avions vus à la porte d'une allée sur la place Bellecour, près de la Charité, nous avoient fait penser que c'étoit un magasin de curiosités; nous y allâmes dès le matin. Nous trouvâmes un petit homme, qui d'abord nous dit que, pour voir son *musée*, il falloit donner vingt-quatre sous : après avoir satisfait à cette condition, nous entrâmes, et nous vîmes un amas confus et poudreux de morceaux de minéralogie, de madrépores, de médailles fausses et de bronzes prétendus antiques, que le propriétaire *il Romano*, c'est le seul nom qu'il se donne, vouloit faire passer pour des objets très-précieux.

Nous allâmes à l'ancien hôtel-de-ville, aujourd'hui l'hôtel de la préfecture ; c'est un des plus beaux édifices de ce genre qu'il y ait en Europe. Il a été construit en 1647, sur les dessins de Simon de Maupin, voyer de ville. Il fut brûlé en 1674, et Jules-Hardouin Mansard rétablit la façade. Les figures des

rois qui le décoroient, ont été renversées, ainsi que celles qui étoient dans le vestibule.

Nous desirions beaucoup de voir les célèbres tables de bronze qui ont été découvertes, en 1528, sur la montagne Saint-Sébastien : elles contiennent le discours que l'empereur Claude prononça dans le sénat, pour y faire obtenir aux Gaulois le droit d'admission. Ce discours étoit gravé sur trois tables : il n'en existe aujourd'hui que deux, qui sont sous le vestibule de cet hôtel, et placées contre le mur à gauche en entrant. En face est l'inscription par laquelle le consulat de Lyon a consacré l'époque à laquelle il les a fait placer. Nous aurions voulu les collationner avec les nombreuses copies qui en ont été publiées (1); mais la statue colossale du Rhône est placée devant, et il nous fut impossible de faire cette vérification. Ces tables sont des monumens très-importans, et par leur nature, et par leur objet. Tacite a donné

(1) GRUTER. *Thes. inscr.* 502; CHAMP. *Troph. Gall.* et in *Gall. Celt. ant.*; VETRAN. MAUR. *in Ann. TAC.* l. II, c. 25; GUTHER. *De officiis domûs Augustæ*, l. I, c. 30; BROSSETTE, *Histoire abrégée de Lyon*, 38; COLONIA, *Antiq. de Lyon*, 17, et *Hist.* 113; PARADIN, *Hist. de Lyon*, 414; MÉNESTR. *Hist de Lyon*, 165, et *Fond. de Lyon*, 510; SPON, *Antiq. de Lyon*, 170; BREVAL, *Remarks on France, Germany, Italy and Spain*, I, 232; — LIPS. *in* TACIT. 528, ed. GRONOVII, I, 1205; ed. OBERLINI, IV, 806; — BRISSON, *de Formul.* l. 2, 290; GOLNITZ, *Itinerarium*, 317; SAINT-AUBIN, *Hist. de Lyon*, 29; VIGENERE, *Annotations sur Tite-Live*, 1540, particulièrement sur la première table.

le discours de Claude dans le XI.ᵉ livre de ses *Annales ;* mais on voit qu'il l'a retouché : le style de cet empereur manque de force ; mais, sous la plume de Tacite, il acquiert de la vigueur et de la clarté. Cela nous confirme que les anciens historiens ont pris dans les mémoires ou les traditions du temps les harangues qu'ils font prononcer aux princes et aux généraux, mais qu'ils les ont embellies et refaites à leur manière.

La statue du Rhône est appuyée sur un lion rugissant et sur sa rame ; il a l'air furieux : son attitude est forcée. Auprès est un énorme saumon.

La Saone, qui est en face, est également appuyée sur un lion : son attitude est plus paisible ; mais elle est aussi peu naturelle, sans expression et sans dignité. Ces deux statues colossales décoroient la place Bellecour : elles sont de Guillaume Coustou.

Le bel autel qui fut trouvé, en 1705, sur la montagne de Fourvières, est aussi digne d'attention que les tables de bronze dont je viens de parler. On sait qu'il porte une curieuse inscription, qui rappelle la cérémonie d'un taurobole offert, l'an de J. C. 160, pour la santé de l'empereur Antonin-le-Pieux, et pour la prospérité de la colonie.

On a beaucoup écrit sur le taurobole (1) ; voici tout ce qu'on sait de cette singulière cérémonie. On creusoit une grande fosse, où descendoit le prêtre qui

(1) Voyez mon *Dictionnaire des beaux-arts*, à ce mot.

devoit faire l'expiation. Il avoit une robe de soie, une couronne sur la tête, et des bandelettes. Le plancher de la fosse étoit percé de plusieurs trous. Le sang de la victime arrosoit le prêtre, qui devoit se retourner pour le recevoir par-tout ; alors chacun se prosternoit devant lui, comme s'il représentoit la divinité. Ses habits ensanglantés étoient conservés avec un respect religieux. Les organes générateurs du taureau étoient placés dans un lieu particulier.

L'autel de Lyon, qui est le plus beau monument de ce genre, a trois faces. La face principale porte un *bucranium* ou tête de taureau parée de bandelettes pour le sacrifice, et elle partage l'inscription : la seconde, un crâne de belier; ce qui prouve que ce taurobole étoit aussi offert en mémoire d'Atys, à qui l'on sacrifioit un belier : la troisième, l'épée taurobolique (1), faite comme la *harpè* de Saturne et de Persée (2).

Le taurobole étoit donc une expiation, un baptême de sang. On le renouveloit tous les vingt ans. Les femmes recevoient cette régénération comme les hommes.

---

(1) Au-dessus de cette épée, on lit :

CVIVS MESONYCTIVM
FACTVM EST. V. ID. DEC.

C'est-à-dire : *Le mesonyctium* (de ce taurobole) *a eu lieu le 5 des ides de décembre.* Le *mesonyctium* étoit probablement une veille de la fête, comme nos matines.

(2) Voyez mon *Dictionnaire des beaux-arts*, au mot *HARPÈ*.

TAVROBOLIO MATRIS D· M· I· D·
QVOD FACTVM EST EX IMPERIO MATRIS· D·
DEVM·
PRO SALVTE IMPERATORIS CAES· T· AELI·
HADRIANI ANTONINI AVG· PII PP·
LIBERORVMQVE EIVS·
ET STATVS COLONIAE LVGVDVN·
L· AEMILIVS CARPVS IIIIII VIR AVG· ITEM
DENDROPHORVS
VORON FECIT·



VIRES EXCEPIT· ET A VATICANO TRANS
TVLIT ARA· ET BVCRANIVM
SVO INPENDIO CONSACRAVIT
SACERDOTE
Q· SAMMIO SECVNDO· AB XV VIRIS
OCCABO ET CORONA EXORNATO
CVI SANCTISSIMVS ORDO LVGVDVNENS·
PERPETVITATEM SACERDOTI DECREVIT
APP· ANNIO· ATILIO· BRADVA· T· CLOD· VIBIO
VARO· COS.
.L· D· D· D·

Pour le taurobole de la grande mère des Dieux Idéenne Dindyménne, qui a été fait par l'ordre de la mère divine des Dieux, pour la conservation de l'empereur César Titus Ælius Hadrien Antonin-le-Pieux, père de la patrie, pour celle de ses enfans et de l'état de la colonie de Lyon. Lucius Æmilius Carpus, sextumvir augustal et dendrophore, a recueilli les forces du taureau (1), *les a transportées du Vatican, et a consacré l'autel et le bucrâne à ses dépens, sous le sacerdoce de Quintus Sammius Secundus, orné par les quindécimvirs d'un occabe* (2) *et d'une couronne, auquel le très-saint ordre de Lyon a décerné le sacerdoce perpétuel, sous le consulat d'Appius Annius Atilius Bradua et de Titus Clodius Vibius Varus. Le lieu a été donné par un décret des décurions* (3).

Ce précieux monument est à l'hôtel-de-ville, dans une pièce qui porte le nom de *salle de Henri IV*: elle sert actuellement pour les archives de la préfecture.

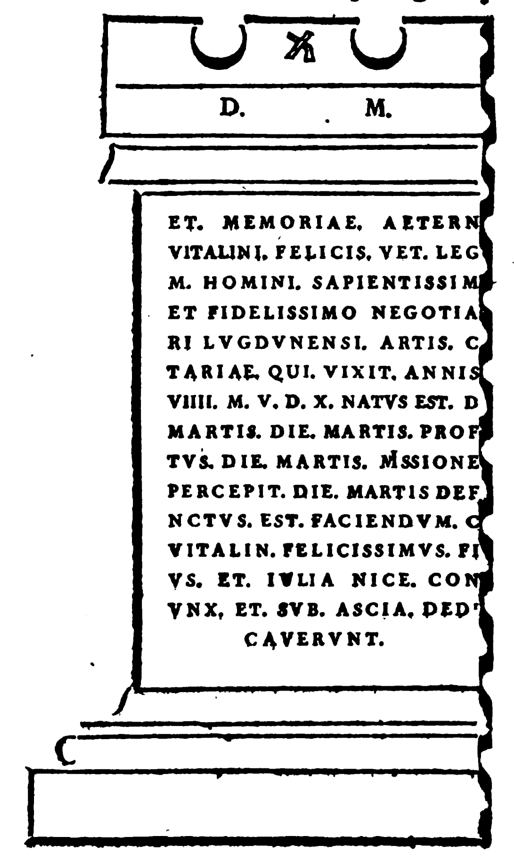
---

(1) Les organes sexuels.

(2) Ce devoit être un bracelet.

(3) J'ai reproduit ici ce beau monument, pour la commodité des voyageurs et des personnes qui n'ont pas le temps de faire des recherches; mais il a été expliqué tant de fois, que je n'ai pas cru devoir entrer dans de plus grands détails: ceux qui en desirent de plus étendus, peuvent consulter, BLANCHINI, *Præf. in ANASTASII Bibliothecarii Vitas R. Pontif.* t. I; et *in Demonstr. Hist. Eccl.* t. I, p. 2, 157; — MURAT. 3, 32; *Act. erud. Lips.* 1718, p. 398; *Mémoires de Trévoux*, 1705, p. 652, avec une explication du P. DANIEL, et 997, dans la notice de la *Dissertation* du P. COLONIA; MONTFAUCON, *Antiquité expl.* II, pl. 74, p. 174; MAFFEI, *Ars crit. lapid.* 483; *Mém. de Trévoux*, 1726, p. 1863, avec une explication de HARDOUIN. — PH. A TURRE a donné une explication de cette inscription dans le 3.e vol. de SALLENGRE, *Suppl. ad Thes. antiq.* p. 857: elle se trouve aussi dans le 17.e vol. de la *Bibliothèque choisie* de *Jean* LECLERC, p. 168; et dans le 3.e vol. des *Opuscoli scientif.* p. 443. — TASSIN, *Traité de diplom.* t. II, p. 597 et tab. 27; COLONIA, *Dissertation sur un monument antique découvert à Lyon*, 1705, in-12; *Marm. Taurin.* I, 19; *Mém. de littérature*, t. II, p. 475, avec une explication par M. DE BOZE, publiée aussi séparément, Paris, 1705; BROSSETTE, *Hist. abrégée de Lyon*, 48; COLONIA, *Hist. de Lyon*, t. I, p. 186; BREVAL, *Remarks on France, Germany*, &c. t. I, p. 238.

Nous vîmes, dans une salle contiguë, deux inscriptions tumulaires en forme d'autel, dont nous prîmes copie : elles sont inédites. On a scié un morceau du côté droit de la première, dans toute la longueur de la pierre ; ce qui a emporté les deux ou trois dernières lettres de chaque ligne.



Aux mânes et à la mémoire éternelle de Vitalinus Félix, vétéran de la légion... minervienne (1), *homme très-sage et très-fidèle marchand de papier* (2), *renommé dans Lyon par sa probité, est mort après avoir vécu.... VIIII ans 5 mois et 10 jours* (3). *Il étoit né le mardi* (4); *il partit* (5) *pour la guerre le mardi; il a obtenu son congé* (6) *le mardi, et il est mort le mardi* (7). *Son fils Vitalinus très-heureux* (8) *et son épouse Julia Nice lui ont fait élever ce tombeau* (9), *et l'ont dédié sous l'ascia.*

---

(1) Lignes 2 et 3. *VETeranus LEGionis... Minerviæ.* Le numéro de la légion a été emporté avec le morceau de pierre qu'on a scié.

(2) Lignes 5 et 6. *ARTIS CarTARIÆ.* Comme il ne manque au-dessus que deux lettres au mot *NEGOTIAtoRI*, le même nombre doit manquer à celui-ci ; ce qui prouve qu'il y avoit *Cartariæ*, et non *Chartariæ*. Il y a plusieurs exemples de cette manière d'écrire.

(3) Lignes 6 et 7 *ANNIS*... VIIII *Mensibus* V *Diebus* X. On peut également présumer, par le nombre des lettres qui manquent à la ligne au-dessus, c'est-à-dire, des lettres AR du mot *Cartariæ*, qu'il y avoit XL ou LX. Ainsi Vitalinus Félix avoit 59 ou 69 ans quand il est mort.

(4) Lignes 7 et 8; *Die MARTIS.*

(5) Lignes 8 et 9. *PROFecTUS.*

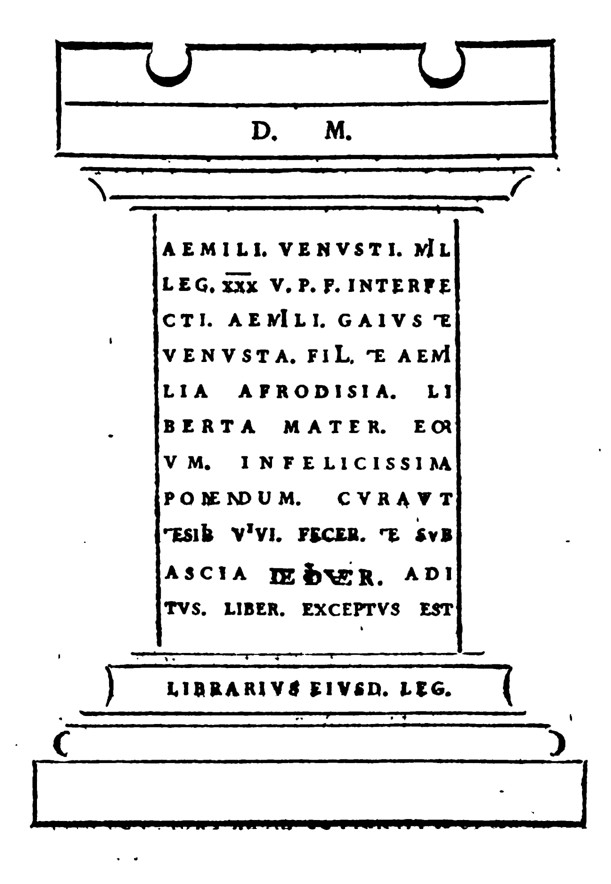
(6) Ligne 9. *MISSIONEm.*

(7) Lignes 10 et 11. *DIE MARTIS DEFuNCTUS EST.* On a des exemples d'inscriptions qui portent que celui en l'honneur duquel elles sont faites, est mort le jour même où il avoit reçu la naissance, *eo die quo natus est;* mais je n'en connois pas qui rapportent une pareille suite d'événemens arrivés le même jour.

(8) On trouve souvent dans les inscriptions, *pater felicissimus, mater felicissima*, &c.

(9) Ligne 12. *PACIENDUM Curaverunt.*

La seconde inscription est également inédite.



Aux mânes d'Æmilius Venustus, soldat de la trentième légion

victorieuse, pieuse, fidèle (1), *et* librarius *de la même légion* (2), *tué à la guerre; Æmilius Gaius et Venusta ses enfans, et Æmilia Afrodisia, affranchie, leur malheureuse mère, ont eu le soin de faire établir ce monument de leur vivant, et l'ont dédié sous l'*ascia (3). *Le chemin libre est réservé* (4).

Nous passâmes le reste de la journée avec M. Delandine chez M. de Puzy, qui voulut bien nous conduire le soir au jardin botanique et à la pépinière, placés sur la colline de la Croix-Rousse, près de la Déserte, nom donné au couvent de filles qui l'occupoit, parce qu'il étoit autrefois dans un lieu désert. Ce respectable administrateur avoit le

---

(1) Lignes 1 et 2. *MILEs LEGionis* XXX, *Victricis Pia Fidelis.* Æmilius Venustus étoit soldat de la trentième légion victorieuse, pieuse et fidèle. Le P. Hardouin a cru faussement que les légions ainsi appelées avoient reçu cette dénomination en honneur des empereurs; et d'après cela il établit qu'aucune légion n'a été appelée *pieuse* avant Antonin surnommé *Pius*. Mais on a plusieurs preuves du contraire. *Voyez* MARINI, *Iscriz. arval.* 776.

(2) Ligne 12. *LIBRARIVS EIVSDem LEGionis.* Æmilius Venustus étoit donc *librarius* de la même légion. La fonction de ces officiers étoit de régler les comptes des soldats, et de tenir registre des sommes qui leur étoient dues. VEGET. II, 7. Il est remarquable que ce titre de Venustus avoit été oublié, et qu'il a été mis après coup sur la plinthe du monument.

(3) Lignes 9 et 10. *SUB ASCIA DEDICAVERunt.*

(4) Lignes 10 et 11. *ADITUS LIBER EXCEPTUS EST.* Cette formule indique qu'en vendant le terrain où étoit placé ce tombeau, on a excepté le chemin qui y conduit. *Voyez*, sur les lois relatives aux chemins des tombeaux, GUTHERIUS *de Jure manium*, III, 12.

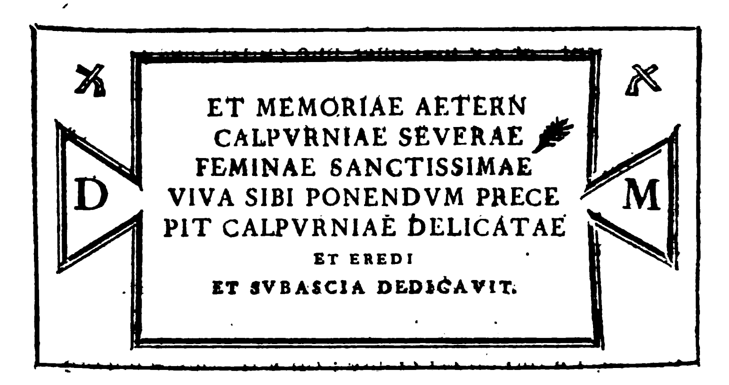
projet de donner encore plus d'étendue à cet établissement, et d'y pratiquer une entrée plus convenable par la Déserte : le terrain étoit déjà acquis. Ce jardin botanique est très-bien situé pour cultiver des plantes de tous les climats, et même des plantes alpines. M. Gilibert, savant botaniste, en est le directeur (1).

On voit encore dans ce jardin l'emplacement qui a servi anciennement de naumachie et d'amphithéâtre. Le terrain est creusé : on y découvre encore un vestige de l'ancienne entrée principale de la naumachie, et quelques restes de voûte d'un des dégorgeoirs.

Nous vîmes dans la cour de la Déserte un sarcophage dont nous copiâmes l'inscription. Elle a été donnée, pendant notre séjour, dans le journal de Lyon, mais sans être ni figurée ni expliquée.

---

(1) Le département produit beaucoup de plantes rares et curieuses, qui y croissent spontanément. M. DE LA TOURRETTE, dans sa *Chloris Lugdunensis*, en a donné la nomenclature. M. GILIBERT a publié une *Topographie botanique des environs de Lyon*, en tête du premier volume de son *Histoire des plantes d'Europe*. Parmi les plantes les plus septentrionales, on compte *Althæa squamaria*, *Monotropa hypopithys*, *Isopyrum thalictroïdes*, *Ranunculus aconitifolius*, *Aconitum napellus*, *A. anthora*, *Valeriana Pyrenaica*, *Chrysosplenium alternifolium*, *Lindernia pyxidaria*, &c.; parmi les méridionales, *Lavendula spica*, *Centaurea conifera*, *Xanthium spinosum*, *Crucionella Monspeliaca*, *Tribulus terrestris*, *Hieracium sanctum*, *Trifolium stellatum*, *Orchis papilionacea*, *Bromus hirsutissimus*, *Andropogon hirtum*, &c.



Aux mânes et à la mémoire éternelle de Calpurnia Severa, femme très-pieuse; elle a fait placer ce monument de son vivant pour elle, Calpurnia sa delicata (1) *et son héritière, et elle l'a dédié sous l'ascia.*

---

(1) Calpurnia étoit une jeune affranchie de Calpurnia Severa; c'étoit la *delicata* de sa maîtresse, qui l'avoit faite son héritière. Les dames romaines appeloient leur *delicata* une jeune esclave qu'elles élevoient pour leur amusement. On voit sur un bas-relief, Tychè *delicata* de Clitalia. *Voyez* WINCKELMANN, *Monum. ined.* p. 244, n.° 187; AMADUZZI, *Lettere sopra le tragedie di Euripide*, p. 24; MORCELLI, *de Stylo inscript.* p. 111; MARINI, *Iscrizioni Albane*, n.° 70. Ce mot *delicata* se trouve aussi dans une inscription du *Musée Capitolin*, n.° 518.

CHAPITRE XXXI.

LOGE du change. — Église Saint-Jean. — Horloge de Lippius. — Porte. — Sculptures singulières. — Jardin de la Trinité. — Inscription de Lucinulus. — Mosaïque. — Maison des Savans. — Sarcophage. — Gourguillon. — Martyrs. — *Forum vetus*, Fourvières. — Église. — Vue magnifique. — *Panorama*. — Maison de l'Angélique. — Inscriptions. — L'Antiquaille. — — Hospice. — Prison de S. Pothin. — Pilier de S.te Blandine. — Inscription de Justinus Marcellinus. — Couvent des Minimes. — Théâtre. — Saint-Just. — Conserve d'eau. — Église. — Inscription d'Atilia Verula. — Restes de l'ancien *Lugdunum*. — Inscriptions de Camilla Augustilla et d'Ursus. — Fastes consulaires corrigés. — Crypte de S. Pothin. — S. Irénée. — Église. — Mosaïque. — Inscriptions. — Catacombe. — Inscription de Cossutius. — Chaponnost. — Aqueducs.

LE 13 mai, M. Bérenger, connu par d'agréables poésies et d'autres productions intéressantes, eut la bonté de nous venir prendre pour une excursion à Fourvières.

Nous passâmes sur la rive droite de la Saone, devant la *Loge du change*, édifice qui fut commencé vers la fin du XVII.e siècle par des négocians italiens : les statues symboliques des quatre parties du monde, dont il étoit décoré, ont été renversées.

Nous entrâmes dans l'*église de Saint-Jean*, pour

y voir la célèbre horloge faite par Lippius en 1598, et refaite par Guillaume Nourrisson en 1660 : elle indiquoit les heures, les jours, les mois, l'année, les phases de la lune, les fêtes, &c.; il y avoit une sonnerie et une foule de figures mobiles aux différentes heures, ainsi qu'on en voyoit à plusieurs anciennes horloges. Elle a été gravée plusieurs fois, et elle est décrite dans tous les ouvrages qui parlent de Lyon (1).

Les portes de l'église sont remarquables par les médaillons avec des figures en relief dont elles sont ornées : plusieurs de ces figures sont très-obscènes, principalement celles qui représentent les péchés capitaux : celui de la fornication est répété dans plusieurs cadres. On y voit aussi la reine Pédauque (2).

On nous avoit dit qu'au bas du *Gourguillon*, dans l'ancien jardin des Pères de la Trinité, il y avoit quelques inscriptions. En effet, ce lieu étoit autrefois appelé le *Jardin des antiques*, à cause du grand nombre d'anciennes inscriptions qui y avoient été rassemblées de divers endroits par la maison de Bellièvre et par le président de Serre, auxquels ce local a successivement appartenu. Paradin et Gruter en ont recueilli plusieurs; Spon en a copié vingt-six. Aujourd'hui il n'existe pas même de traces du jardin;

(1) DULAURE, *Description des principaux lieux de la France*, tome VI, Lyonnois, page 268.

(2) *Suprà*, p. 256.

une

une partie est une place absolument nue, ou une cour, dans laquelle on a établi un jeu de boule. Nous en visitâmes inutilement avec soin tous les murs; nous ne vîmes qu'un certain nombre de pierres ornées de moulures, qui paroissent antiques, mais sans aucune inscription. Nous entrâmes dans l'atelier d'un chapelier qui s'est établi dans le même lieu: les piliers qui soutiennent l'auvent qui couvre sa foulerie, sont formés de pierres antiques et de fragmens d'inscriptions extrêmement frustes; voici la seule que nous ayons pu déchiffrer :

D. M.
QVIETI
AETERNAE
T. CASSII
LVCINVLI
MERCATOR
SESSOR ET
CASSIA
VERATIA
FILIO DVLCIS
SIMO ET SIBI
VIVI POSTE
RISQVE SVIS
FECERVNT
ET SUB ASCIA D. (1)

Mercator Sessor et Cassia Veratia ont consacré ce monument

(1) GRUTER, DCLXXV, 6; GUD. *in ind. I*, 1075. SPON, *Antiq. de Lyon*, 91. Notre copie est plus exacte. Cette inscription étoit autrefois à Vienne. CHORIER, *Antiq. de Vienne*, p. 165.

aux mânes et au repos éternel de T. Cassius Lucinulus, pour ce fils chéri, eux et leurs héritiers, et l'ont dédié sous l'ascia.

Je ne rapporte cette inscription que pour en indiquer l'existence et la faire conserver.

Spon a publié une mosaïque trouvée en 1676 dans la vigne de la maison Cassaire, qui appartient aujourd'hui à M. Mine ; elle est située rue des Farches, au Gourguillon, n.° Y 128. Je donne ces détails, parce que nous avons perdu beaucoup de temps pour la trouver. La chambre où est cette mosaïque, est ordinairement embarrassée par des tonneaux qui la dégradnet : il faut espérer que le préfet du département obtiendra la permission de l'enlever pour la placer au musée. Spon n'en a pas bien compris le sujet, qui est très-simple : c'est une espèce de caricature des exercices gymnastiques. On y voit une herme de Mercure, dieu de la palestre, et dont les images décoroient les gymnases. Auprès de cette herme sont deux lutteurs : l'un est un génie ailé, sans doute Acratus ou Ampelus, compagnons assidus de Bacchus, et qui font toujours partie de son cortége ; il lutte contre un vieux Satyre chévripède et cornu : auprès est un homme grave, vêtu du *pallium*, costume qui indique suffisamment Silène ; il fait l'office de gymnasiarque ou maître des exercices ; il étend la main droite pour exciter les combattans, et tient la palme qu'il doit présenter au vainqueur (1). Je

(1) Spon avoit pensé que l'enfant ailé étoit un Satyre qui

n'ai pas fait figurer ce monument, parce qu'il a été gravé plusieurs fois (1).

Cette mosaïque et les restes de celles d'Aisnay et de Saint-Irénée étoient les seuls monumens de ce genre qu'on connût à Lyon lorsque nous y passâmes; depuis ce temps, on a découvert dans le jardin de M. Macors, pharmacien, à cinq pieds du sol, une autre mosaïque digne de l'attention des curieux. Elle est entourée de rinceaux et de feuillages; le champ du tableau a environ vingt pieds de longueur; on y distingue un cirque; plusieurs quadriges disputent le prix autour de la *spina*; les concurrens sont désignés par leur couleur; un d'eux a été renversé; un autre, plus heureux, tient une couronne, prix de sa victoire. Au-dessus des *carceres*, sont trois loges, dans chacune desquelles il y a un magistrat.

Mon ami M. Delandine (2) croit que le sujet qu'on y voit représenté, rappelle les jeux que Caligula fit célébrer à Lyon, et dont je parlerai bientôt (3). Il

---

excitoit Pan à venir adorer Mercure en présence de Sylvain; il croit que c'est un emblème du respect que les anciens avoient pour les possessions champêtres. On n'a pas besoin de recourir à toutes ces conjectures; il suffira de jeter un coup-d'œil sur les gravures de ce monument, pour voir combien notre explication est plus naturelle.

(1) SPON, *Miscellanea erudita antiq.* pag. 15; id. *Mélanges d'antiquités*, p. 27; MONTFAUCON, *Antiquité expliquée*, tome I.er, part. 2, pl. CLXXVII, n.° 4, page 274.

(2) *Bulletin de Lyon*, 8 mars 1806.

(3) *Infrà*, p. 495.

est entré à ce sujet dans des détails qui ont attiré les critiques de M. Gay (1). Il me semble que leur dispute porte sur des points tout-à-fait étrangers à la question. L'important auroit été de donner un dessin exact et une bonne description de ce monument, qui concourroit à jeter quelque jour sur l'histoire des jeux chez les anciens. Du reste, il ne faut pas toujours chercher une relation entre le sujet d'un monument et le temps où il a été fait ou le lieu dans lequel il est placé : on a bien pu représenter une course de chars sur une mosaïque, sans songer aux jeux institués ou renouvelés par Caligula. Nous avons déjà un exemple d'une pareille représentation sur la belle mosaïque d'Italica, sur laquelle M. Alexandre de la Borde a publié un ouvrage somptueux, et dont il a donné une savante explication (2).

On nous avoit parlé d'une inscription qui devoit être dans la maison des Savans, rue de l'Antiquaille, n.° 78; E. Nous vîmes en effet dans le jardin un sarcophage antique dont on a fait une auge. Il y a sur le devant l'épée taurobolique placée transversalement : il y avoit autrefois une inscription; mais elle a été repiquée, et n'est plus lisible.

Le quartier du Gourguillon est, en général, peuplé

---

(1) *Bulletin de Lyon*, 1806, n.os 20, 21, 22, 24, 25.

(2) *Description d'un pavé en mosaïque, découvert dans l'ancienne ville d'Italica, aujourd'hui le village de Santiponce près de Séville.* Paris, chez Didot, MDCCCII, in-fol.

par de pauvres artisans : les rues y ont une pente si rapide, qu'à l'exception de la voie publique, qui a été adoucie, aucune voiture ne pourroit y passer ; de chaque côté il y a des espèces de trottoirs ou gradins dont les marches ont une très-haute élévation : dans les grandes pluies, l'eau doit former des torrens. La couleur noire des maisons, sales, mal bâties et mal vitrées, donne à tout ce quartier un aspect lugubre et dégoûtant. La terre, sur cette pente, est naturellement meuble : aussi il y arrive de fréquens accidens. Dans l'année qui précéda celle de notre séjour à Lyon, une maison qui s'étoit écroulée avoit déterminé la chute de trois autres. Un pareil événement eut lieu, selon les historiens de Lyon, pendant une procession, et coûta la vie à un grand nombre de personnes.

Nous vîmes la place où, si l'on en croit l'ancienne tradition, le sang des martyrs lyonnois, qu'on faisoit dévorer par les bêtes sauvages, coula en si grande abondance, que, selon une inscription placée autrefois au premier étage d'une maison, il s'étoit élevé jusqu'à cette hauteur. Lyon fut alors arrosé du sang de ses martyrs, comme il l'a été depuis de celui de ses citoyens.

Nous montâmes à Fourvières : c'est une montagne assez élevée, dont on dérive le nom de *Forum vetus*. Il est certain que c'étoit là que les Romains avoient choisi l'emplacement de leur ville, parce qu'ils aimoient à bâtir sur les hauteurs. Au lieu de

construire sur les rives de la Saone, ils préférèrent de s'établir sur cette montagne, et d'y faire venir de l'eau avec une incroyable difficulté, au moyen du bel aqueduc dont je parlerai bientôt. Le bas et la partie moyenne de Fourvières sont aujourd'hui habités par la classe du peuple la plus pauvre; les rues y sont noires, infectes et dégoûtantes, et beaucoup sont en escaliers : mais il y a, sur le haut de la montagne, plusieurs maisons de campagne d'où l'on a la vue de la ville entière et de ses deux fleuves.

Il faut monter sur la tour de l'église de Fourvières, d'où le premier Panorama de Lyon (1) a été pris. Le point de vue est admirable : la Saone coule avec lenteur et tranquillité au bas de la montagne, dont elle baigne le pied; au-delà de la ville, le Rhône impétueux l'entraîne avec lui, et on les voit confondre leurs ondes; les quais, les rues, les places, les ponts, sont remplis d'hommes qui se pressent, et qui paroissent tous dans une grande activité; un bruit sourd, un murmure confus, formé du mélange de tant de voix, se fait entendre continuellement. Derrière la ville, sur les bords des deux fleuves, sont de rians jardins, de jolies maisons de campagne;

(1) Le second Panorama est pris à un endroit situé plus bas. Ce point de vue est assez favorable pour découvrir les environs: mais l'on n'y aperçoit point les superbes quais du Rhône; et quand on ne les a pas vus, on ne peut se faire une idée de la beauté de Lyon.

on découvre tout le Dauphiné; et cette riche scène est terminée par le magnifique rideau de la chaîne des Alpes.

M. Delandine nous avoit indiqué une maison appelée *d'Angélique*, à côté de Fourvières, où nous devions trouver beaucoup d'inscriptions : nous cherchâmes long-temps cette maison ; enfin le hasard nous y conduisit.

Un pavillon d'une antique construction est élevé dans la cour sur les ruines d'un bâtiment romain qui lui-même avoit été assis sur le rocher : nous n'y vîmes que des fragmens d'inscriptions qui ne sont d'aucune importance.

Dans une maison voisine qu'on nous avoit désignée, et qui appartient à M.[lle] Billon, nous trouvâmes dans le mur ce fragment, dont les lettres sont grandes et bien formées :

ↃRONIVS A
STVS. Q. FLAM.

Nous entrâmes dans l'ancien couvent de l'Antiquaille, qu'on dit avoir été bâti sur les ruines de l'antique palais des empereurs, d'où lui vient son nom. Depuis la suppression des monastères, on y a établi l'hospice pour les vagabonds, les filles de mauvaise vie, les mendians, les incurables, les insensés, les galeux et les vénériens. Cet hospice est tenu par des

sœurs hospitalières; on y a établi des ateliers, pour améliorer par le travail le sort des administrés.

On nous conduisit dans une crypte qu'on prétend avoir été la prison où S. Pothin, évêque de Lyon, fut enfermé avec ses compagnons. On y montre aussi le pilier auquel S.te Blandine, cette esclave courageuse, fut attachée pour subir les premiers tourmens de son horrible martyre...

Nous parcourûmes les différens lieux de l'hospice, où nous espérions trouver des inscriptions: nous copiâmes celle-ci sur l'escalier qui conduit à la partie inférieure de la maison de reclusion; elle atteste les regrets de Justinius Secundinus et de Primania Marcellina sur la perte d'un aimable enfant, Justinius Marcellinus, qui n'a vécu qu'un an et quarante-sept jours:

D. ☧ M.
IVSTINI MARCELL
INFANTIS DULCISSIM
QVI VIXIT ANNVM
VNVM DIES XXXXVII.
IVSTINIVS SECVN
DINVS ET PRIMANIA
MARCELLNA PATRES
AMISSIONE EIVS
ORBATI
..... ET.S.ASC. DDC (1).

(1) GRUTER, DCXCII, 1; LAZ. *Com.* 432; MAZOCHI, *De sub Ascia*, p. 9, 29; ORVILL. *Misc. Observ.* septembr. 1732, 213.

Auprès il y a encore deux autres inscriptions; mais elles sont trop frustes pour être déchiffrées.

Nous entrâmes dans un cachot infect, où nous vîmes un homme étendu sur la paille, avec tous les signes de l'aliénation la plus complète : au-dessus de lui étoit une inscription que nous aurions voulu pouvoir copier; mais l'odeur étoit si fétide, le lieu si dégoûtant, que le courage nous manqua. Au reste, cette inscription est tumulaire et d'une légère importance.

Près de là, dans la vigne de l'ancien couvent des Minimes, on voit des restes de portiques : ce sont très-probablement les vestiges d'un théâtre, et non d'un amphithéâtre, ainsi qu'on l'a pensé; car cet emplacement ne pouvoit convenir à un édifice de ce genre : les degrés sur lesquels s'asseyoient les spectateurs, étoient, selon l'usage ordinaire, appuyés contre la montagne. On voit encore quelques voûtes, que l'opinion commune désigne comme les caveaux où l'on enfermoit les bêtes qu'on vouloit faire combattre; mais il est évident que ces voûtes étoient destinées à soutenir le dernier rang de degrés. Il y a, dans l'*Histoire de Lyon* du P. Colonia (1), une planche qui représente ces ruines.

FABRIC. *Ant. Mon.* 217; PARADIN, *Hist. de Lyon*, 428; MENESTR. *Hist. de Lyon*, 59; SPON, *Ant. de Lyon*, 229; CHAMP. *Troph. Gall.* et *Gall. Celt. ant.*; VICTOR, *Dissert. Phil.* 13; MAFFEI, *Ars critica lapid.* 390.

(1) Tome I.er, page 270.

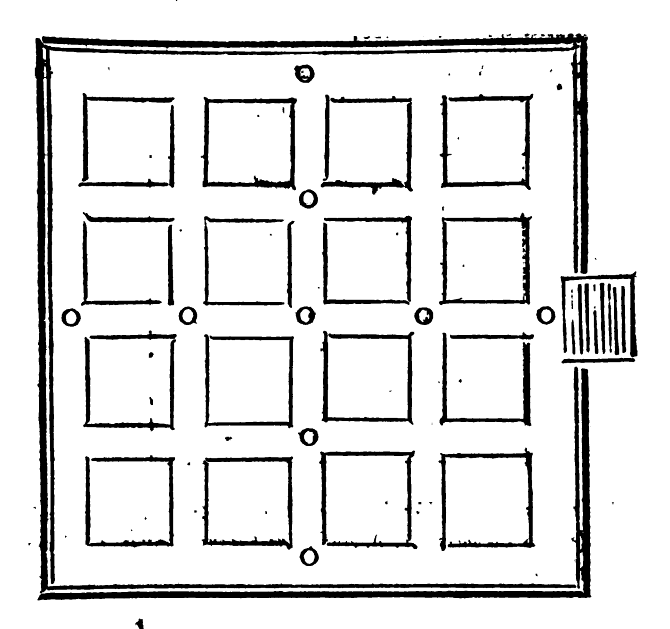
Nous descendîmes de Fourvières et de l'Antiquaille, pour reprendre la route de Saint-Just.

Presque en face des loueurs de carrioles, qui logent au haut de la montée, on voit, dans une vigne qui fait partie de l'ancien couvent des Ursulines, une construction souterraine qui est vulgairement appelée la *Conserve d'eau*, parce qu'on croit qu'elle étoit destinée à conserver de l'eau pour un bain qui existoit plus bas.

Le plan de cette construction est carré : une galerie règne autour, et la partie intérieure est coupée transversalement par trois galeries qui se croisent; l'entrée de chacune est formée par une arcade; toutes sont voûtées. La profondeur est à-peu-près de douze marches. Neuf ouvertures dont la voûte est percée, paroissent avoir servi pour donner de l'air à ce souterrain, dont la maçonnerie est très-solide, très-bien conservée, et recouverte d'un ciment aussi dur que la pierre même.

Dans un des quatre coins de la galerie qui l'entoure, on voit une ouverture placée à six pieds environ au-dessus du pavé : la tradition veut qu'elle ait servi pour introduire l'eau dans ce réservoir, qui paroîtroit plutôt avoir été un cellier; cela est d'autant plus probable, que nous n'y trouvâmes aucune ouverture par laquelle l'eau eût pu s'écouler.

Voici le plan de ce souterrain :



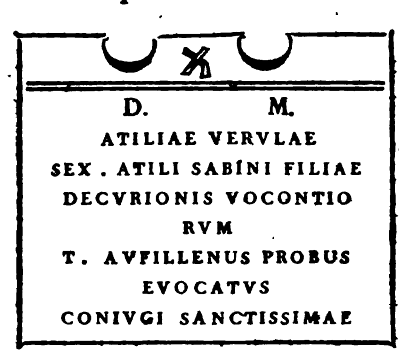
On trouve, dans l'*Histoire de Lyon*, du P. Colonia (1), une figure de ce curieux monument.

Nous passâmes devant l'église Saint-Just, qui est d'une construction moderne ; sa façade est d'un bon style ; elle est composée de quatre grands pilastres ioniques accouplés et cannelés : au-dessus de cette ordonnance, est un fronton, au tympan duquel

(1) Tome I.er, page 48.

est le mot יהוה c'est-à-dire *Jehova*, dans une gloire. Cette église a été rebâtie en 1703, sur les dessins de Ferdinand de la Monce.

Nous trouvâmes en dehors, derrière le mur du chœur, cette inscription inédite :



Aux mânes d'Atilia Verula, fille de Sextus Atilius Sabinus, décurion (1) *des Voconces* (2), *T. Aufillenus Probus evocatus* (3), *à son épouse fidèle.*

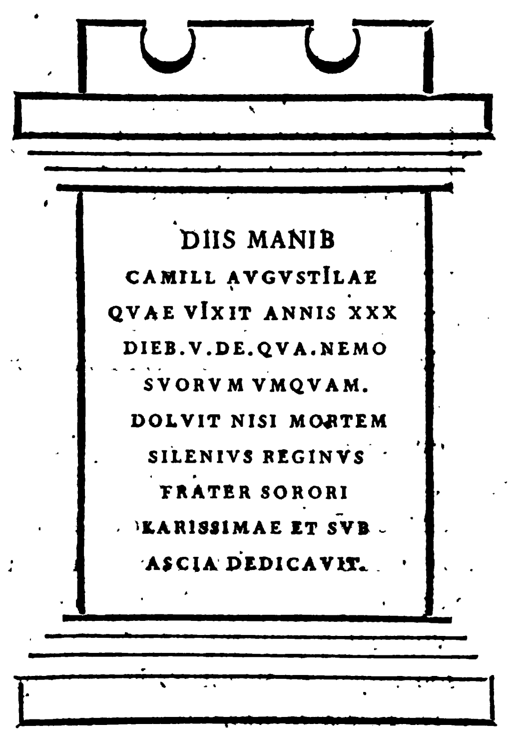
Dans tout ce quartier jusqu'à la porte Saint-Irénée, on remarque des bancs et des bornes carrés, qui viennent évidemment de l'ancien *Lugdunum ;* ce sont des autels, des pierres tumulaires, dont plusieurs ont été repiqués. Nous trouvâmes sur une de ces pierres,

(1) *Suprà*, p. 430.

(2) Le pays des *Voconces* comprenoit une partie du territoire de la Provence et du Dauphiné ; j'aurai occasion d'en parler en décrivant Gap, Sisteron, &c.

(3) On appeloit *evocatus* celui qui servoit encore volontairement, quoiqu'il eût obtenu son congé.

dans la rue des Anges, à côté du cadran Jordan, l'inscription suivante qui n'a pas été publiée :



Aux mânes de Camilla Augustilla, qui a vécu trente ans et cinq jours, et qui n'a jamais causé à aucun des siens d'autre peine que celle de sa mort (1). *Silenius Reginus son frère a consacré ce monument à sa sœur chérie, et l'a dédié sous l'*ascia.

On a aussi trouvé, dans une vigne voisine, une

(1) Cette formule simple et touchante se retrouve dans un grand nombre d'inscriptions tumulaires.

autre pierre, également inédite, qui couvroit sans doute la tombe d'un jeune chrétien; elle est dans le cabinet de M. Gilibert.

IN HOC TVMVLO REQVIESCIT
BONE MEMORIAE VRSUS
QVI VIXIT IN PACE ANNIS
XV OBIETIINON MARCIAS
PC ANASTASIE TRVFI VVCC

La dernière ligne doit s'entendre par ces mots : *Post Consulatum ANASTASIi ET RVFI Virorum Clarissimorum.*

Ursus est donc mort à l'âge de quinze ou de vingt ans, le second des *nones* de mars, sous le consulat d'Anastasius et de Rufus, c'est-à-dire, dans l'année 485. Cette inscription, et une autre publiée par Spon, prouvent que c'est à tort que quelques historiens donnent au collègue d'Anastase le nom de *Rufinus*; son véritable nom est *Rufus*, ainsi qu'il est écrit dans les *Fastes siciliens.*

Sous une des maisons de cette rue, appartenant à un nommé *Rosat*, et qui est contiguë au Calvaire, nous vîmes un caveau qui a sans doute servi de sépulture aux premiers chrétiens; il y a sur chacun des trois côtés une niche cintrée, et dans chacune un sarcophage.

S. Pothin, évêque de Lyon, est un de ses plus

illustres martyrs. Il expira dans les fers âgé de quatre-vingt-dix ans, deux jours après avoir été chargé d'outrages et accablé de coups par une multitude forcenée. On nous avoit montré à l'hospice de l'Antiquaille le lieu qu'on croit avoir été sa prison. Sous le vieux Calvaire, auprès de Saint-Irénée, est une ancienne crypte, dont l'architecture est simple et belle : on l'appelle *les catacombes de S. Pothin*, sans doute parce qu'on pense qu'il y fut inhumé avec ses courageux compagnons.

S. Irénée, successeur de S. Pothin au siége de Lyon, n'étoit pas moins distingué par son savoir que par sa piété. Nous ne pouvons entrer dans le détail des discussions vives qui se sont élevées parmi les historiens ecclésiastiques sur l'époque de son sacerdoce, sur la langue dans laquelle il a écrit ses ouvrages, et sur l'authenticité de son martyre. Il étoit doué d'une grande imagination, d'un zèle ardent, et du talent d'écrire, qu'il a employé contre les ennemis de la foi. L'opinion commune est qu'il souffrit le martyre à Lyon sous Septime-Sévère, avec dix-neuf mille chrétiens ; c'est à cette époque qu'on place ce déluge de sang dont la montagne de Lyon fut inondée. On lui bâtit une église, qui a été dévastée plusieurs fois.

Cette église (1) n'a rien de remarquable : elle est

(1) Les gens du peuple, à cause de la prononciation *Sain Tirenée*, ont la superstition d'entrer dans ce temple en tenant leur nez dans la main, pour le préserver de quelque espiéglerie.

peu spacieuse ; les nombreuses réparations qu'on y a faites, en ont fait disparoître les restes d'antiquités qui pouvoient la rendre plus vénérable. Quand nous la visitâmes, d'intrépides badigeonneurs, sous les ordres d'une fabrique ignorante, cherchoient encore à effacer les derniers signes de la piété des premiers chrétiens. Plusieurs inscriptions des premiers siècles de l'église sont tellement empâtées par la craie, que les lettres en sont méconnoissables ; d'autres pierres ont été retournées : il reste seulement près de la porte quelques lettres de l'inscription de la curieuse mosaïque dont la nef étoit autrefois couverte ; nous n'y distinguâmes plus que des mots ou des fragmens de mots.

Cette inscription a été recopiée et exposée dans plusieurs endroits de l'église et de la crypte ; j'ai mis en petites capitales les lettres qui existent encore dans la mosaïque :

ingrediENs locA TAM SACRA, jam rea pectora tunde,
posce GEMEns veniaM, LACHRymas hic cum prece funde.
PRESULIS HIC IRenæi turma jacet sociorum,
QUOS PER MARtyrium perduxit ad alta polorum.
istorUM Numerum si nosce cupis tibi pando,
millia dena novemque fuerant sub duce tanto.
hinc mulIERES ET PUERi sIMUL EXcipiuntur.
quos tulit atra manus, nunc Christi luce fruuntur (1).

Ces vers rappellent le massacre des dix-neuf mille

(1) SPON, *Antiquités de Lyon*, 64.

chrétiens

chrétiens qui furent égorgés, sans distinction d'âge ni de sexe, sous le règne de Septime-Sévère, pour n'avoir pas voulu prendre part aux fêtes païennes qui faisoient partie des décennales; c'est ce qui a fait dire à Racine le fils, dans son poëme de *la Religion :*

Tes illustres martyrs sont tes premiers trésors,
Opulente cité, la gloire de ces bords, &c.

On distingue encore dans cette mosaïque des enlacemens d'assez bon goût, des ronds avec des animaux au centre; au bas on lit, GR [probablement *GRammatica*] DIALECTICA RETORICA, en mosaïque: plus bas est une jambe d'un homme assis qui lisoit à plusieurs auditeurs; peut-être est-ce S. Irénée: au-dessous on lit RVDEN [probablement *pRVDENtia*].

Sous l'église est la catacombe de S. Irénée: on y voit encore des vestiges d'une ancienne fresque; au milieu est le puits où, selon la tradition, on jeta les corps des dix-neuf mille martyrs. Cette crypte a été plus d'une fois restaurée (1).

Dans une chapelle, à gauche de l'autel de S. Irénée, la table est supportée par une pierre tumulaire antique,

(1) *Voyez*, sur ce genre de monumens, le mot *CRYPTE*, dans mon *Dictionnaire des beaux-arts.*

sur laquelle nous copiâmes cette inscription, qui rappelle l'amitié touchante d'un soldat :

D. M.
SEX. COSSVTIO
SEX. FIL QVIRIN
PRIMO EMERITO
EX COH. XIII VRB
T. SILIVS HOSPES
SIGNIFER CÓH.
EIVSD. AMICO
POSVIT.

Aux mânes et à Sextus Cossutius, fils de Sextus, de la tribu Quirina, premier émérite de la treizième cohorte des gardes de la ville (1). *Titus Silius Hospes, porte-enseigne de la même cohorte, a fait ce monument à son ami* (2).

L'excursion sur la montagne de Fourvières peut donc être regardée comme une espèce de pélerinage : par-tout ce sont des stations qui rappellent l'histoire des premiers chrétiens de Lyon ; les inscriptions, les monumens profanes qu'on y rencontre, semblent n'y être semés que pour attester encore le triomphe de la religion.

La voiture nous attendoit à la porte de l'église pour nous conduire aux aqueducs : c'étoit une

(1) *PRIMO EMERITo EX COHorte* XIII *VRBana.*

(2) GRUT. DXXXIX, 4 ; LAZII *Comment. Reipubl. Rom.* 585, 714 ; FABRIC. *Antiq. Mon.* 224 ; PARADIN, *Hist. de Lyon*, 433 ; MÉNESTRIER, *Hist. de Lyon*, 95 ; SPON, *Ant. de Lyon*, 192 ; GOLNITZ, *Itinerar.* 305 ; CHAMP. *Troph. Gall.* et in *Gall. Celt. ant.*

carriole, espèce de voiture ouverte, basse, longue et étroite, dont la construction est la même en petit que celle de l'ancien *caraba* de Versailles : c'est la voiture habituelle du pays pour aller dans les maisons de campagne. *(Planche IX, n.os 3 et 4.)*

Nous vîmes d'abord le commencement des aqueducs, au-dessus de la porte Saint-Irénée : il y a là six arcades (1). En continuant notre route, nous passâmes devant l'ancien château de Francheville, qui est à présent en ruines. Ces restes gothiques de la féodalité contrastent très-bien avec les ruines romaines, et ajoutent à la beauté du paysage. Au-dessus du château, sur la gauche du chemin, commence la série de ces belles arcades.

Ces aqueducs, destinés à fournir aux habitans l'eau potable et celle qui étoit nécessaire pour l'entretien des bains et des naumachies, sont très-remarquables : aussi ont-ils attiré l'attention de savans distingués (2).

---

(1) Ces six arcades ont été gravées dans l'*Histoire de Lyon* du P. COLONIA, t. I.er, p. 46, et suffisent pour faire juger de tout le reste de la construction.

(2) M. DE LORME, de l'académie de Lyon, avoit publié en 1760 une brochure, intitulée *Recherches sur les aqueducs de Lyon*; M. MICHELI a rédigé depuis un long mémoire, dans lequel il relève plusieurs erreurs qui ont échappé à M. DE LORME. M. OBERLIN, fils du savant professeur de Strasbourg, a rédigé, pour la société littéraire de cette ville, une excellente notice de ce mémoire manuscrit; il a bien voulu me le communiquer, et me permettre de l'extraire pour cet article.



Ces aqueducs étoient au nombre de deux (1) : on en trouve encore les restes. L'un est nommé l'*aqueduc Pila*, parce que ses eaux principales étoient réunies au pied du mont Pila ; l'autre s'appelle l'*aqueduc du Mont-d'Or*, parce qu'il prend ses eaux au pied de la vaste colline de ce nom : celui-ci est le moins remarquable.

Les eaux de l'aqueduc Pila sont celles des ruisseaux de *Janon* et du *Gier*, qui étoient portées par des aqueducs souterrains sur le premier pont aqueduc, dont on voit les restes près de la Petite-Varizelle : M. Delorme y joint les eaux de la rivière de *Furand*, et il suit en cela une erreur accréditée ; M. Micheli a reconnu l'impossibilité physique de les faire servir à cet usage. Ces eaux recevoient encore des accroissemens des divers ruisseaux et rivières qui étoient dans le passage de l'aqueduc, et qui pouvoient y être portées commodément.

L'aqueduc Pila commence donc, à proprement parler, au point de réunion des eaux à la Petite-Varizelle, près de Saint-Chamond. Sa longueur est estimée, à cause de ses circuits, à plus de treize lieues, quoiqu'il n'y en ait que huit en droite ligne (2).

---

(1) M. Delorme en cite deux autres ; mais il se trompe.

(2) M. Delorme avoit préparé un grand travail sur l'aqueduc Pila ; il en avoit levé et tracé le plan géométrique sur un rouleau de 20 à 30 pieds de longueur ; il en avoit aussi pris les coupes et

Le pays depuis Saint-Chamond est coupé par une multitude de vallons plus ou moins profonds. Il étoit impossible de conduire l'aqueduc en ligne droite, en suivant la direction des sommités des collines; il auroit souvent fallu construire plusieurs ponts les uns sur les autres, ce qui auroit été très-dispendieux: on prit donc le parti de lui faire suivre la pente des collines, jusqu'à ce qu'il fût parvenu assez bas pour qu'on pût bâtir commodément un pont. Arrivée au côté opposé, l'eau remontoit de nouveau sous terre pour reprendre son niveau. Quand le vallon étoit trop profond, on faisoit usage de tuyaux de plomb en forme de siphons renversés, et l'on creusoit alors au haut du coteau un réservoir appelé *réservoir de chasse*, où les eaux se rassembloient. Elles couloient

---

dessiné les élévations : mais le mal qui l'atteignit en 1784, l'empêcha de donner son ouvrage au public. Après sa mort, ses papiers furent confiés à un architecte de Lyon, nommé *Boulard*, son élève et son ami : celui-ci fut empêché d'abord par les circonstances politiques de s'en occuper ; il périt ensuite avec deux mille de ses concitoyens après la prise de Lyon, et les papiers de M. Delorme tombèrent entre les mains du comité de salut public, qui en fit faire des cartouches et des gargousses. M. Tabard, professeur encore existant, eut le bonheur d'en sauver quelques fragmens; mais ils furent égarés depuis. Voilà donc le fruit de tant de jours de fatigues et d'application, perdu sans ressource. Il faut espérer que le Gouvernement fera reprendre les travaux sur cet aqueduc, et ordonnera qu'il en soit fait une reconnoissance complète et digne de son objet.

ensuite dans des tuyaux de plomb couchés sur le penchant de la colline : à une certaine profondeur, ces tuyaux passoient sur un pont construit à travers le vallon, et que MM. Delorme et Micheli appellent *pont à siphon*, pour remonter sur le coteau opposé, où ils versoient leurs eaux dans un second réservoir appelé *réservoir de fuite*. Cette pratique a été employée trois fois : la première, dans le vallon de la *rivière de Garon* entre *Soucieu* et *Chaponnost*, qui est très-profond ; la seconde, dans le vallon de Baunan, entre *Chaponnost* et *Sainte-Foy*, qui est encore plus profond que le précédent ; et la troisième, dans le vallon de Saint-Irénée, qui est le moins profond des trois (1).

Il y avoit quatorze ponts aqueducs ; les plus beaux sont ceux qui forment la dixième et la onzième série. Le dernier est celui que l'on montre aux voyageurs, et dont j'ai parlé plus haut : il avoit quatre-vingt-dix arcades ; il en reste encore soixante-deux sur pied. Mais l'autre, quoique moins élevé, offre plus d'intérêt aux yeux de l'observateur et de l'architecte, à cause de l'inégalité du terrain : le savant constructeur a dû faire de profonds calculs pour ménager à l'eau la pente qui lui étoit nécessaire.

(1) Il faut lire dans l'ouvrage même de M. Delorme, et dans les deux mémoires cités, la description détaillée de ces siphons, qui annonce une connoissance profonde de l'hydraulique.

Une partie des eaux étoit ainsi conduite dans le grand réservoir de la maison dite *l'Angélique ;* une autre étoit versée dans une conserve découverte par M. Arteau, dans son clos, il y a une vingtaine d'années ; une troisième étoit dirigée sur l'amphithéâtre, dont les restes se voient dans le clos des ci-devant Minimes ; une quatrième, sur le palais des empereurs, qui étoit chez les ci-devant religieuses de Sainte-Marie de l'*Antiquaille ;* et une cinquième, sur une maison de plaisance des empereurs, dont il y a des ruines souterraines dans la maison dite *de la Serra.*

La construction de ces aqueducs prouve que les Romains parvenoient, par des opérations de nivellement très-délicates, à leur donner la pente nécessaire : ils ne connoissoient pourtant qu'un instrument très-imparfait appelé *chorobates ;* et cependant ils obtenoient le degré de précision auquel nous atteignons il est vrai, mais avec des instrumens beaucoup plus parfaits que les leurs. Il faut lire l'ouvrage de M. Delorme et l'excellent mémoire de M. Micheli, pour les détails de la maçonnerie. Elle étoit faite avec du petit moellon de roche, dans un bain de mortier, qui ne laissoit aucun vide, et qui formoit par-tout un corps homogène et inaltérable : le mortier étoit fait avec du sable de rivière, et la chaux n'étoit point épargnée ; le ciment étoit composé de briques pulvérisées pour les dernières couches, et de

briques concassées pour les premières. M. Delorme pense qu'on mêloit du vin ou du vinaigre avec le ciment ou le mortier, et que c'est là ce qui lui donnoit son excellente qualité.

Les aqueducs hors de terre étoient portés sur un massif de maçonnerie, lorsque l'élevation n'étoit que de cinq à six pieds, ou par des arcades, quand elle étoit plus considérable: ces arcades ont un revêtement de petites pierres taillées en losange, et qui, placées obliquement, forment une espèce de parement de mosaïque, ainsi qu'on peut le voir *planche IX, n.° 4*. Ces pierres sont quartzeuses et granitiques: leur nature, qui devroit protéger ces aqueducs, nuit au contraire à leur conservation; comme elles sont très-réfractaires, les paysans les enlèvent pour en revêtir l'intérieur de leurs fours, et ils détruisent ainsi graduellement ce monument précieux. Les arcades sont soutenues par des piliers qui ont une base élevée d'un pied, saillante de deux pouces, et formée de grosses pierres sans revêtement. Ces piliers sont composés de plusieurs assises: les plus grandes ont environ trois pieds et demi. Sur chacune de ces grandes assises, il y en a une plus petite, qui consiste en deux rangées de briques, entre lesquelles est une bande de ciment d'environ un pouce.

Il y avoit, à chaque prise, une vanne ou porte à coulisse, pour ne laisser passer qu'une quantité d'eau déterminée. La couverture de la voûte de

l'aqueduc étoit un peu bombée, pour favoriser l'écoulement des eaux pluviales : on y entroit, pour les nettoyer, par des portes de fer en forme de trappes, placées de distance en distance.

Le chemin de Chaponnost est bordé d'épine blanche, de troêne, de faux cerisiers et d'églantiers; la campagne est très-fertile. Au milieu de cette contrée agréable, vivante et champêtre, on aime à contempler ces beaux ouvrages qui attestent la puissance et le génie des Romains.

Nous entrâmes dans la maison modeste de M. Bérenger pour y prendre du repos, et nous revînmes à Lyon par un autre chemin. Il nous montra sur la droite le champ où repose le célèbre académicien Thomas.

Nous retrouvâmes à Notre-Dame-de-Bonne la continuation de l'aqueduc, qui commence par un massif et qui se termine par des assises très-élevées; le dernier massif a neuf assises de briques à égales distances jusque dans la voûte.

Dans chaque pilier est une arcade pour le rendre plus fort; quelques-unes de ces arcades sont murées. Ces énormes piliers sont couverts, en plusieurs endroits, d'un lierre qui a vieilli sur ces débris, et qui les tapisse d'une manière très-pittoresque. Les pierres du revêtement sont alternativement blanches et noires.

Cet aqueduc traverse le torrent de l'Iseron, qui

en a emporté une partie; il a renversé une pile entière, sans qu'elle se soit brisée, ni que le revêtement se soit séparé. *Tantùm series juncturaque pollet!* On trouve ensuite une série de huit arcades, qui se termine par un massif.

Du côté des aqueducs sont de belles maisons de campagne, telles que le château Ruols et la Grande-Maison.

Le coteau est rempli de cailloux roulés; les vignes en sont couvertes, et produisent d'excellens vins.

On trouve dans les champs beaucoup de quartz ferrugineux; ce qui annonce le voisinage de mines de fer.

Nous étions épuisés de fatigue quand nous revînmes chez M. Delandine, où nous passâmes une agréable soirée avec son aimable compagne et M. Bérenger.

CHAPITRE XXXII.

AISNAY. — Déesses mères. — Inscriptions. — Mosaïque. — Autel de Rome et d'Auguste. — Culte et prêtres de ces deux divinités. — Travaux-Perrache. — Quai du Rhône.

M. DELANDINE et M. Bérenger voulurent bien nous accompagner dans la visite que nous fîmes à ce temple d'Aisnay, où le culte du Christ a succédé à celui d'un grand empereur que l'amour des peuples avoit divinisé. Cette célèbre église est bâtie au confluent du Rhône et de la Saone, à-peu-près sur le lieu où soixante nations gauloises élevèrent en commun un autel à Rome et à Auguste, et fondèrent un collége de prêtres pour y sacrifier.

Sur le portail est un bas-relief célèbre qui représente trois femmes : celle du milieu tient une corne d'abondance, deux pommes et une espèce de sébile; les deux autres tiennent chacune une pomme dans la main. On lit au-dessus :

MAT. AVG. PHE. EGN. MED.

On a interprété ainsi ces mots : *MATribus AUGustis PHIlenus EGNatius MEDicus* ou *MEDiomatrix* (1).

(1) C'est-à-dire, *du pays messin*; interprétation qui paroît plus vraisemblable.

Je ne parlerai pas du culte de ces déesses mères, sur lequel on a déjà tant écrit; il suffit de dire que ce curieux monument existe encore (1).

L'inscription en mosaïque rapportée par Spon (2) n'a pas été aussi respectée; il n'en reste plus que les lettres que j'indique en petites capitales :

> HUC, HUC FLECTE GENU, VENIAM *quicumque precaris:*
> HÎC PAX EST, HÎC VITA, SALUS; *hîc sanctificaris;*
> *hîc vinum sanguis, hîc panis fit caro Christi.*
> *huc expande manus, quisquis reus antè fuisti.*

Les lettres sont disposées les unes dans les autres, comme celles des inscriptions de Sens, que j'ai fait graver (3).

On ne voit plus la moindre trace du pavé en mosaïque que Spon (4) dit avoir existé devant l'autel de cette église, et qui offroit « l'effigie de l'archevêque Amblardus, qui la rebâtit dans le XI.e siècle, et la représentation de l'église, faite avec ce même pavé de petites pierres noires. »

Le toit est supporté par des pilastres dont plusieurs ont le chapiteau historié. Celui qu'on voit à droite de l'autel représente le paradis terrestre : Adam et Ève sont tentés par le diable; c'est sa victoire. A la gauche

(1) Il est gravé, entre autres, dans l'*Histoire de Lyon* par COLONIA, p. 249.

(2) *Curiosités de Lyon*, p. 157.

(3) *Suprà*, p. 86 et 130.

(4) *Curiosités de Lyon*, p. 156.

du même autel on voit la défaite du démon par l'archange Michel.

Sur le mur extérieur de l'église, du côté de l'ancien cloître, qui est démoli aujourd'hui, on lit l'inscription suivante en caractères gothiques (1) :

VIRGO. DEI. MATER. STEPHANI. MISERERE. BONITI.
QVI. IACET. HIC. MONACHI. VENERABILIS. ATQUE. PERITI.
FESTO. NAMQUE. TVO. VITÀ. DECESSIT. AB. ISTA.
ISTIUS. ECCLESIÆ. CANTOR. SIMVL. ATQUE. SACRISTA.

Près du sanctuaire sont les quatre énormes colonnes de granit qui, avant d'être sciées, n'en faisoient que deux d'environ vingt-cinq pieds de hauteur. On pense que ce sont celles qui étoient placées aux côtés de l'autel d'Auguste, et qui portoient, l'une la figure d'un génie, l'autre celle de la Victoire, ainsi que nous l'apprennent de belles médailles qui ont été publiées dans plusieurs livres d'antiquités (2). Il est aisé de se convaincre que ces colonnes sont antiques, et qu'elles n'ont pas été faites pour ce bâtiment.

Auguste n'avoit point reçu ces honneurs à Rome de son vivant; mais ils lui furent décernés dans les provinces, après la défaite de Sextus Pompée. Le

---

(1) SPON, *Curiosités de Lyon*, p. 161.

(2) COLONIA, *Histoire de Lyon*, t. I.er, p. 90, a fait figurer ces médailles et ces colonnes. ECKHEL, *Doctrina numorum*, VI, 137.

temple que lui érigea la communauté de l'Asie, les autels qui lui furent consacrés à Tarracone, à Narbonne, au confluent de la Charente et de la Sègne, étoient destinés au culte de cet empereur, auquel on avoit associé celui de Rome. Parmi ces monumens, l'autel de Lyon étoit le plus célèbre; mais il ne fut offert à Auguste que sous le règne de Tibère, l'an de Rome 744 (1) : selon Dion Cassius, cet hommage étoit d'une époque antérieure; on y avoit sacrifié le 10 août 742 (2). Il étoit établi au confluent de la Saone et du Rhône, et il portoit les noms des soixante nations qui l'avoient élevé et qui y offroient des sacrifices (3) ; on y voyoit aussi leurs statues. La dédicace en fut faite par Drusus, fils de Livie, frère de Tibère et père de Germanicus. L'Éduen Julius Vercondaridubius en fut le premier prêtre (4). Ce temple avoit un pontife perpétuel, des aruspices, des devins augustaux. Ceux qui le desservoient sous le titre de prêtres de l'autel de Rome et d'Auguste, sont cités dans un grand nombre d'inscriptions perdues, et l'on retrouve leurs noms dans plusieurs de celles qui existent encore, et que j'indique dans cet ouvrage.

---

(1) SUETON. *in Claud.* 2.

(2) DIO CASS. *Hist.* V, 32.

(3) STRAB. IV, p. 292.

(4) FLORUS, *Epitome LIVII*, lib. 137.

Caligula institua ou rétablit avec plus de pompe des jeux qui se célébroient auprès de cet autel : on les nommoit *Ludi miscelli*, probablement à cause des différentes sortes de combats dont ils étoient *mêlés*. On y distribuoit aussi, comme dans les jeux de la Grèce, des prix d'éloquence, que les vaincus étoient obligés de fournir et d'offrir au vainqueur (1) ; ils devoient aussi réciter des harangues à sa louange. On ajoute même que quand leur ouvrage paroissoit indigne du concours dans lequel ils étoient entrés, les malheureux auteurs, après avoir effacé avec leur langue, ou au moins avec une éponge, leur impertinente production, étoient fustigés et plongés dans l'une des deux rivières : aussi Juvénal, en parlant des héritiers qui se disputent une succession, dit qu'ils deviennent aussi pâles que celui qui, nu-pieds, marche sur un serpent, ou qu'un rhéteur prêt à débiter sa harangue auprès de l'autel de Lyon (2).

Nous terminâmes la journée par une promenade intéressante. Nous vîmes avec étonnement cet immense quartier conquis sur le Rhône, qui a été forcé de se chercher un autre lit, et de rester dans les limites qui lui ont été assignées. Ce quartier a reçu le nom de *Travaux-Perrache*, parce que cette entreprise

---

(1) SUETON. *in Calig.* 20.

(2) *Palleat, ut nudis pressit qui calcibus anguem,*
Aut Lugdunensem rhetor dicturus ad aram.

JUVEN. *Satyr.* I, 43.

est due à M. Perrache : elle a été commencée en 1770 ; les dépenses énormes qu'elles a causées, ont déjà absorbé la fortune de plusieurs actionnaires, et elle n'a encore reçu qu'une partie de son exécution. L'Empereur a assigné des fonds pour continuer ces travaux ; mais on peut douter qu'ils arrivent jamais à leur entier achèvement. Ce qui est fait a éloigné de deux cents toises le confluent de la Saone et du Rhône, et a toujours procuré un grand avantage à la ville, qui étoit alors trop populeuse pour son étendue, et qu'on ne pouvoit agrandir d'aucun autre côté, à cause des montagnes qui l'entourent et des fleuves qui la bordent. Avant ces utiles travaux, ce terrain formoit une île possédée par un particulier appelé *Mogniat :* pour la défendre contre les prétentions des agens du domaine royal, qui la revendiquoient, il adressa à Louis XIV ce joli quatrain :

Qu'est-ce pour toi, grand monarque des Gaules,
Qu'un peu de sable et de gravier !
Que faire de mon île ! il n'y croît que des saules,
Et tu n'aimes que le laurier.

Nous rentrâmes dans la ville par le magnifique quai du Rhône. La plus grande partie de Lyon est bâtie sur un sol plat entre le Rhône et la Saone, qui se réunissent au couchant. La Saone traverse la ville, qu'elle sépare de l'ancien Lyon, le quartier de Fourvières. Le Rhône coule en ligne droite au midi de la

ville :

ville ; le quai est de la plus grande beauté : il est bordé, du côté de la ville, par les magnifiques bâtimens de l'hôpital et du lycée, et par de belles maisons; la vue s'étend au-delà du Rhône, sur les Brotteaux et de riches campagnes. M. Bureau de Puzy y a fait planter des arbres. Ces quais sont très-fréquentés vers le soir.

La belle promenade des Brotteaux est abandonnée, à cause des douloureux souvenirs qu'elle retrace : mais les allées de Bellecour, celles de Perrache au confluent de la Saone et du Rhône, et la terrasse de Fourvières, sont encore des lieux très-agréables ; et si l'on veut sortir de la ville, on peut faire de charmantes excursions à l'Ile-Barbe, à Chaponnost, et enfin au Mont-Cindre et au Mont-d'Or.

CHAPITRE XXXIII.

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE. — Jardin. — Cabinet. — Ancienne maison des Génovéfains. — Inscriptions inédites. — Tombeaux de famille. — Orthographe vicieuse. — Inscriptions chrétiennes. — Clos de M. Marduel. — Autres inscriptions.

A peine le jour étoit-il levé, que M. Bérenger vint nous trouver pour nous conduire à l'école vétérinaire : elle est la première de ce genre qui ait été établie, et elle a rendu immortel le nom de Bourgelat son fondateur. Les succès de cette école lui attirèrent bientôt un grand nombre d'élèves nationaux et étrangers ; et celle d'Alfort, près de Paris, fut fondée sur le même plan. Cette école est établie dans le local de l'ancien couvent des religieuses de Sainte-Élisabeth, autrement nommé *Maison des Deux-Amans*, au faubourg de la Guillotière, sur le bord de la Saone. Le jardin est pittoresque et bien entretenu : au fond est une jolie colline couverte de beaux arbres, de mélèzes, de pins du Nord et du lord Weymouth. Nous rencontrâmes plusieurs élèves qui étudioient dans ce lieu solitaire ; ce qui ajoutoit à l'intérêt qu'il inspire : tous tenoient des livres relatifs à leur profession, ou relisoient leurs cahiers.

De cette montagne jaillissent des sources d'eau

vive. Les bassins sont ornés de petites fabriques à l'italienne, avec des inscriptions : sur l'une on lit, DEO FONTI VIVO; sur une autre, parée d'un fronton, BONORUM OMNIUM FONTI.

Les élèves demeurent trois ans dans cette école. Ils ont des exercices pour chaque journée. M. Bredin, homme estimable et habile, digne successeur de Bourgelat son maître, eut la bonté de nous conduire : nous entrâmes dans le cabinet des dissections, puis dans la salle des préparations, où l'on voit le buste en marbre de Bourgelat, fait à Paris par Boizot. Sur le piédouche on lit :

ARTIS VETERINARIÆ MAGISTER.

Une dalle blanche de marbre, posée sur le devant du cippe, présente cette inscription :

CLAUD. BOURGELAT EQUITI
OB INSTITUTAM
ARTEM VETERINARIAM
DISCIPULI MEMORES
ANNUENTE REGE
POSUERE
ANNO M. DCC. LXXX.

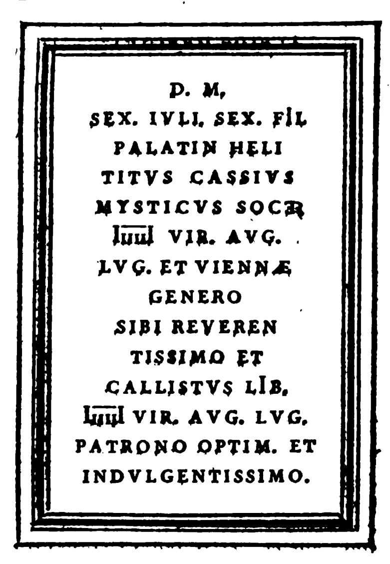
On remarque dans cette salle une collection de fers à cheval ; un squelette d'homme sur un squelette de cheval ; un homme à pied avec la myologie, il est dans l'attitude de tirer une flèche ; une belle préparation névrologique ; un esturgeon empaillé, qui a été pris dans la Saone. Cette collection est d'ailleurs trop peu

considérable, et répond mal à l'importance et à l'utilité de l'établissement; il sera bientôt facile de l'augmenter, en faisant travailler les élèves.

Le nombre de ceux-ci est d'environ cent soixante. On peut s'adresser aux professeurs pour se procurer des chevaux ou d'autres animaux domestiques, ou pour les faire guérir.

On nous avoit parlé d'inscriptions antiques enchâssées dans les murs de l'ancien monastère des religieux Génovéfains; c'étoit assez pour exciter notre curiosité: nous quittâmes M. Bérenger, et nous reprîmes le chemin des hauteurs de Fourvières. Nous espérions y trouver quelques inscriptions inédites, et notre attente ne fut pas trompée: ces monumens sont en assez grand nombre, et aucun n'a encore été publié. Les Génovéfains les découvrirent, lorsqu'ils rebâtirent une partie de leur maison; et ils eurent le bon esprit de les faire enchâsser dans les murs de leur couvent. Plusieurs de ces inscriptions sont étendues et assez importantes: nous éprouvâmes une grande joie en les voyant, et nous nous appliquâmes sur-le-champ à les lire et à les copier. On peut compter en général sur l'exactitude de nos copies, nous y avons apporté le plus grand soin: nous revoyions alternativement la transcription que chacun de nous avoit faite, et nous cherchions ensemble à déterminer les lettres effacées et les points difficiles.

Il y a dans la cour, au midi, une porte qui conduit à un jardin : l'un des jambages est formé de deux pierres qui proviennent de tombeaux ; en voici les inscriptions, qui sont gravées en beaux caractères de vingt lignes de hauteur :


D. M.
SEX. IVLI. SEX. FIL
PALATIN HELI
TITVS CASSIVS
MYSTICVS SOCR
IIIIII VIR. AVG.
LVG. ET VIENNÆ
GENERO
SIBI REVEREN
TISSIMO ET
CALLISTVS LIB.
IIIIII VIR. AVG. LVG.
PATRONO OPTIM. ET
INDVLGENTISSIMO.

A Sextus Julius Helius, de la tribu Palatine (1), *fils de Sextus ; Titus Cassius Mysticus, son beau-père* (2), *sévir augustal à Lyon et à Vienne, à son gendre très-respectueux ; et Callistus, affranchi, sévir augustal à Lyon, à son excellent et très-indulgent patron.*

---

(1) Ligne 3. *PALATINâ tribû.*
(2) Ligne 5. *SOCER.*

La seconde est au-dessous de la précédente ; les caractères sont de la même beauté : on y voit qu'elle appartient à la même famille.

D. M.
IVLIAE HELIADIS
SEX. IVLI. CALLISTI
ET. IVLIAE. NICES. FI
LIAE. FLAMINIC. AVG
QVAE VIXIT ANNIS
XXV. MENSIBVS. II
IVLIAE HELIANE ET
CALLISTATE CORPVS
SORORIS ANIMA SVA
SIBI CARIORIS AB
VRBE ADFERRI
CVRAVERVNT ET
SARCOPHAGO IN
TRA MAESOLAEVM
CONDIDERVNT.

A Julia Helias, fille de Sextus Julius Callistus et de Julia Nice, flamine (1) *d'Auguste, qui a vécu XXV ans et II mois : Julia Helianê et Julia Callistatê* (2) *ont fait apporter de la ville le corps d'une sœur qui leur étoit plus chère que la vie, et elles l'ont placé dans un sarcophage et deposé dans le tombeau* (3).

(1) Ligne 5. *FLAMINICa*, c'est-à-dire *prêtresse*.

(2) Lignes 8 et 9. On lit *IVLIAE HELIANE ET CALLISTATE*, c'est-à-dire, *les deux Julies Helianê et Callistatê*, ou *Julia Helianê et Julia Callistatê*.

(3) Ligne 15. *INTRA MAESOLAEVM*. Ce dernier mot doit être mis içi pour *mæsileum*, qu'on trouve employé par FRONTIN, avec la même acception que *mausoleum*. (FRONT. *De re agrariâ*,

Dans la cour, à gauche en entrant par la grille, il y a dans le mur une pierre brisée; on y lit :



Elle nous apprend que Cneius Pompeius Cassianus, à qui elle est dédiée, étoit tribun *laticlavius* (1) de la légion *Fretensis* (2).

---

cap. *de controversiis*, §. 13, et les notes de KEUCHENIUS sur ce passage, p. 398 de son édition, Amsterd. 1661, in-8.°) Il paroît donc qu'il y avoit pour la famille de Callistus un tombeau commun, *masileum*; que le graveur a écrit *maesolaeum*, à cause de l'analogie de ce mot avec celui de *mausoleum*; que les corps étoient renfermés dans différens sarcophages, et accompagnés d'inscriptions, dont celles-ci faisoient partie.

(1) Lignes 2 et 3. *TRIBuno LATICLAVIO*, décoré du laticlave. On appeloit ainsi les tribuns militaires issus d'une famille sénatoriale. (JUST. LIPS. *de Militiâ Rom.* II, 9.) Le nom de ces officiers se retrouve dans plusieurs autres inscriptions. Ils avoient, à dix-sept ans, le droit de porter le laticlave comme leur père. Ce fut Auguste qui établit le premier cette distinction. LEBEAU, *XV.e Mémoire sur la Légion romaine*, dans les *Mémoires de l'Académie des belles-lettres*, XXXVII, 126.

(2) Lignes 3 et 4. *LEGionis X FRETENSIS*. On appeloit *Fretenses* les soldats qui étoient enrôlés sur les bords du détroit de Sicile, nommé aussi alors *Siculum fretum* et *Mare fretense*. La légion *X fretensis* est citée dans plusieurs inscriptions du *Trésor* de GRUTER, CXCIV, 2; CCCLIV, 5; CCCLXVII, 6, etc.

Les deux inscriptions suivantes se lisent sur les jambages d'une porte de l'écurie :

D. ✠ M.
ET MEMORIAE AET
NAE
CASSIANI. LVPVLI. MIL. LEG. IMP
STIP. VII QVI VIXIT. ANNIS XXV. DI
BVS XIIII IVVENIS OPTIMI
CYRILLIA MARCELLINA MATER
LABORIOSSIMA FACIENDVM
CVRAVIT POSTERISQVE SVIS
ET SVB ASCIA DEDICAVIT
PROCVRANTE GELLIO IVSTO
IIIII VIR AVGVSTALE CCC AVG
LVG

Aux mânes et à la mémoire éternelle (1) *de Cassianus Lupulus, soldat de la légion 1.re Minervienne pieuse* (2), *où il a servi sept ans* (3), *qui a vécu vingt cinq ans quatorze jours, jeune homme excellent. Cyrillia Marcellina, sa mère, douloureusement affligée* (4), *a fait faire ce monument pour elle et sa postérité, et l'a dédié sous l'*ascia, *par les soins de Gellius Justus, sévir augustal de la colonie Claudia Copia Augusta de Lyon* (5).

---

(1) Ligne 1. *AETErNAE.*
(2) Ligne 4. *MILitis LEGionis I Minerviæ Piæ.*
(3) Ligne 5. *STIPendiis VII.*
(4) Ligne 8. *LABORIOSSIMA* pour *LABORIOSISSIMA.*
(5) Lignes 12 et 13. *Coloniæ Claudiæ Copiæ AVGustæ LVGdunensis.*

La seconde inscription est moins facile à expliquer ; les côtés de la pierre paroissent avoir été rognés pour l'adapter à la porte :

D. M.

ET QVIETI. AETERNAE
PRIMITIVI ANIMAE
OPTIMAE QVIVIXIT
ANN XXV. M. VIII. D. I
QVI SEPELLITVS EST I
NAE PISAE INTVSCI
D FLVMEN MACRA
PHRODISIVS IIIIII VIR
AVG LVGVD ALVMN
O KARISSIMO ET SIB
VIVVS FECIT
SVB ASCIA DEDICAV

Aux mânes et au repos éternel de Primitivus, ame excellente, qui a vécu vingt-cinq ans huit mois et un jour (1), *et qui est enterré* (2) *dans le territoire de Pise en Etrurie, près du fleuve Macra* (3) ; *Aphrodisius, sévir augustal de Lyon, a consacré ce monument de son vivant, pour lui, pour son élève chéri, et l'a dédié sous l'*ascia.

---

(1) Ligne 5. *ANNIS XXV, Mensibus VIII, Die I.*

(2) Ligne 6. *SEPELLITVS EST.* L'*L* est redoublée par l'ignorance du graveur : nous avons déjà vu qu'en général l'orthographe des inscriptions que l'on a trouvées dans ce clos est vicieuse. On lit souvent dans les inscriptions SEPELITUS, au lieu de *sepultus.* Je ne saurois déterminer les quatre lettres qui sont après le mot *EST*, parce qu'elles sont trop altérées dans l'original ; je crois qu'il faut lire IN AG, c'est-à-dire, IN AGRO PISÆ, *dans le territoire de Pise.*

(3) Ligne 8. *AD FLVMEN MACRAM. Macra*, aujourd'hui *Magra*, est une rivière qui sépare l'Étrurie de la Ligurie.

Le seuil de la petite porte de la même écurie est formé par la pierre suivante :

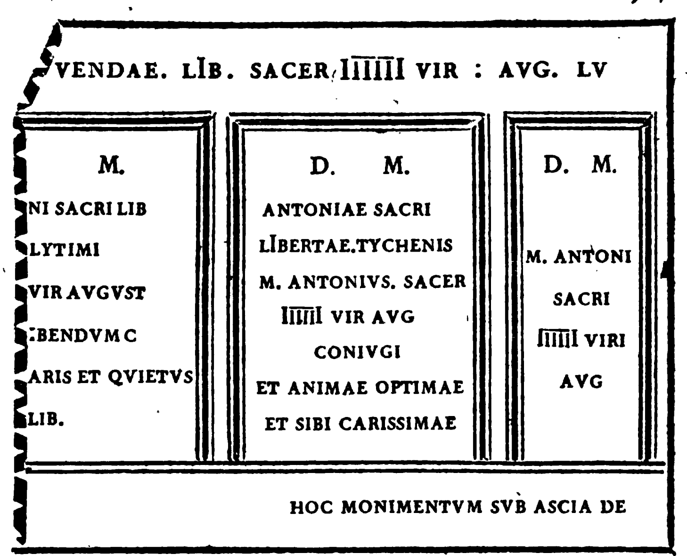


Diis manibus SEXTi ATTIi IANuarii.... *Colonia Claudia Copia* AVG*ustæ* LVG*dunensis* A..... PAVLIÆ ANTO*niæ*..... *con*IUGI EIUS (1) VIVi...*sibi po*SVERVNT ET SV*b ascia dedicaverunt.*

Nous rentrâmes ensuite dans le clos, où nous vîmes une grande pierre blanche placée dans le mur d'une terrasse du jardin, auprès d'un petit escalier. On y lit les trois inscriptions suivantes ; la première n'est pas entière.

---

(1) Il paroît que les deux lettres *E* et *I* sont transposées, et qu'au lieu de *IUGEIIVS*, il faut lire *IVGI EIVS*, c'est-à-dire, *conjugi ejus;* la première syllabe du mot *conjugi* étoit sur la portion brisée de la ligne précédente.



Il paroît, d'après la première et la dernière ligne de ce monument, qu'il a été consacré à la même famille, et dédié sous l'*ascia* par Sacer, affranchi de Venda, et sévir augustal à Lyon. Il contient trois épitaphes. Celle de Polytimus, sévir augustal, affranchi d'Antonius Sacer (1), a été écrite par les soins de ...aris (peut-être *Apollinaris*) et de Quietus, affranchis (2).

La seconde est consacrée aux mânes d'Antonia Tyche, affranchie de Sacer, par M. Antonius Sacer, sévir augustal, à son épouse, son ame excellente, et qui lui étoit très-chère.

(1) *Diis Manibus antoNIi SACRI LIBerti ...poLYTIMI seVIRi AUGUStalis.*

(2) *scrIBENDVM Curaverunt.....ARIS ET QVIETVS LIBerti.*

La troisième est dédiée aux mânes de ce même Antonius Sacer, sévir augustal.

Sur la terrasse à droite en entrant, on lit cette curieuse inscription :

D. M.

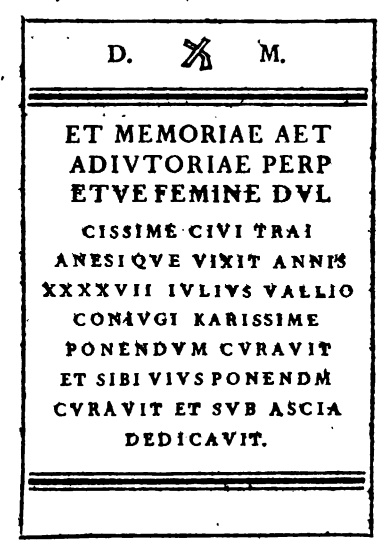
ET MEMORIAE AETERNAE IVL.
I. ALEXSADRI NATIONE AFRI. CIVI
CARTHAGINESI. OMINI OPTIMO OPIF
CIARTIS VITRIAE QVI VIX ANOS LXX
MENSEN V DIES XIII SENE VLLA
LESIONE ANIMI CVM COIVGE
SVA VIRGINIA CVM QVA VIX
SIT ANNIS XXXXVIII EX QVA
CREAVIT FILIO. III. ET FILIAM
EX QVIBVS HIS OMNIBVS NE
POTES. VIDIT. ED. EOS SVPESTI
TES SIBI RELIQVIT HVNC
TVMVLVM PONENDVM CV
RAVERVNT NVMONIA. BE
LLIA. VXSOR. ET. IVLIVS. AL
EXSIVS FILIVS ET IVLIVS F
ELIX FILIVS ET IVLIVS GAL
LONIVS FILIVS ET NVME
NIA BELLIOSA FILIA ET
NEPOTES EIVS IVLIVS AVIT
VS. IVLIVS FELIX. IVLIVS
ALEXSANDER IVLIVS GALON
VS LEONTIVS IVLIVS GALON

IVLIVS. PONI. V. SIBI. P. CVR

////////////// DEDICAV.

Aux mânes et à la mémoire éternelle de Julius Alexander, né en Afrique, citoyen de Carthage, homme excellent, ouvrier dans l'art de la verrerie (1), qui a vécu LXX ans V mois et XIII jours, dans une parfaite union avec son épouse qu'il a reçue vierge, avec laquelle il a vécu XLVIII ans, dont il a eu trois fils et une fille, qui tous lui ont donné des petits-fils qu'il a laissés vivans. Ce monument a été élevé par les soins de Numonia Bellia son épouse, d'Alexsius son fils, de Julius Félix son fils, de Julius Galonius son fils, de Numenia Belliosa sa fille, et de ses petits-fils Julius Avitus, Julius Felix, Julius Alexander, Julius Galonius, Leontius Julius Galonius (2).

A côté de l'inscription tumulaire du vitrier, on voit cette autre, également enchâssée dans le mur de la terrasse du jardin :


D. M.

ET MEMORIAE AET
ADIVTORIAE PERP
ETVE FEMINE DVL
CISSIME CIVI TRAI
ANESI QVE VIXIT ANNIS
XXXXVII IVLIVS VALLIO
CONIVGI KARISSIME
PONENDVM CVRAVIT
ET SIBI VIVS PONENDM
CVRAVIT ET SVB ASCIA
DEDICAVIT.

(1) Lignes 3 et 4. *OPIFICI ARTIS VITRIÆ.*

(2) Il est probable que ces inscriptions ont été pour la plupart faites dans le même temps, par le même ouvrier, ou du moins

*A la mémoire éternelle d'Adjutoria Perpetua, femme très-douce, citoyenne de Trajana (1), qui a vécu XXXXVII ans : Julius Vallion a eu soin de faire poser ce monument pour lui et pour son épouse très-chère, et l'a consacré sous l'*ascia.

Au-dessus des deux inscriptions précédentes, sur le même mur, on voit la pierre suivante ; elle est ornée, à ses deux extrémités, de petits génies qui tiennent un de ces boucliers échancrés appelés *peltæ.*

M. CRIXSIVS ANTONIVS ET VICTORIA LAMIA
CONIVNX EIVS ꟷ VICTORIA NOVELLA MATRI CARISSIMAE VIVI
SIBI FECERVNT POSTERISQVE SVIS ET SVB ASCIA DEDICAVERVNT.

Cette inscription, offerte par M. Crixsius Antonius, Victoria Lamia son épouse, et Victoria Novella (2), à une mère chérie, n'a rien qui doive nous arrêter (3).

---

dans la même fabrique. L'incorrection de l'orthographe doit le faire supposer. Ainsi on lit *ALEXSADRI* pour *Alexandri*; *CARTHAGINESI* pour *Carthaginensi*; *OMINI* pour *homini*; *VITRIÆ* pour *vitreæ*; *ANOS* pour *annos*; *MENSEN* pour *menses*; *SENE* pour *sine*; *LESIONE* pour *læsione*; *COIVGE* pour *conjuge*; *SVPESTITES* pour *superstites*; *ED* pour *et*.

(1) Lignes 4 et 5. *CIVI TRAIANESI* peut-être pour *Traianensi*, au lieu de *Trajanæ*. Trajana est une ville du *Picenum*, aujourd'hui *Potentia*.

(2) Probablement sœur de Crixsius.

(3) Nous remarquerons seulement l'orthographe du nom *Crixsius*, qui ressemble à celle des mots *Alexsander* et *Alexsius* dans l'inscription de la page 508. Les marbres nous présentent plusieurs exemples de cette manière d'écrire. *Voyez* MARINI, *Inscrizioni Albane*, p. 91. C'est ainsi qu'on y lit souvent *VIXSIT* pour *vixit*.

Près de là nous trouvâmes les inscriptions suivantes :

CLAVDIAE
PHILENTI AVG.L·LIBE
TAE HEVRESI VRBA
NVS ET SVRVS FRATR
SORORI PIISSIMAE.

A Claudia Heuresis, affranchie de Philentius, affranchi de l'empereur (1); *Urbanus et Surus, ses frères, à une sœur très-pieuse* (2).

D M

AELIAE GERMANILLAE
AELI GERMANINI FILIAE
QVAE·VIXIT ANNIS VI MENSI
BVS VIIII DIEBVS XIII HORIS III
AELIVS GERMANINVS PATER
FILIAE DVLCISSIMAE. P. C.

A Ælia Germanina (3), *fille d'Ælius Germaninus, qui a vécu, VI ans IX mois XIII jours et III heures : Ælius Germaninus son père a fait élever ce monument* (4) *à une fille très-aimable* (5).

---

(1) Lignes 2 et 3 : *PHILENTIi AVGusti Liberti LIBErTAE.*

(2) On sait que le mot *pietas* signifie l'amour envers ses parens : ainsi les frères de Claudia Heuresis n'ont fait que reconnoître, par ce monument, son amour pour eux.

(3) Le nom du père de cette jeune enfant prouve qu'il y a ici une faute d'orthographe, et qu'il faut lire GERMANINAE, et non GERMANILLAE.

(4) Ligne 6. *Ponendum Curavit.*

(5) Ibid. *DULCISSIMÆ.* Le soin de faire placer des inscriptions sur la tombe des plus jeunes enfans, d'indiquer soigneusement le nombre d'années, de mois et même de jours qu'on les a possédés, est véritablement touchant.

On lit auprès ces trois inscriptions, qui appartiennent à des Chrétiens, et dont l'écriture paroît être du IV.ᵉ ou même du V.ᵉ siècle :

1.

REQVIESCIT INNO
VRSVS QVI VIX
NVSQVATTVO
MENSES HOCTO
VENERIS SEPT
CEMO KALEND
....
....

2.

IN HOC TVMOLO
REQVIESCIT BONAE
MEMORIAE ROMANVS
PRESBITER. QVI. VIXIT.
IN PACE. ANNIS. LXIII
OBIIT NONVM K FEB
RARIAS

3.

IN HOC TV
MVLO REQV
IESCIT
OBILLAS
SVS. QVI VIKIT
ANNOS LXI.
OBIIT......

La première, qui est celle d'*Ursus*, est remarquable à cause des fautes d'orthographe. Le second mot de la première ligne se remplit par *INNOcens*, nom qui convient à un enfant qui n'a vécu que quatre ans

et

et huit mois. Les mots *quatuor,* quatre, et *octo,* huit, sont écrits d'une manière vicieuse, *QVATTVOr* et *HOCTO;* on y lit de même *anNVS* au lieu d'*anNOS.* Par les deux dernières lignes, on doit entendre que le jeune Ursus est mort le vendredi, 7 des kalendes de....

Le prêtre Romanus, de bonne mémoire, dont il est question au n.° 2, a vécu dans la paix pendant soixante-trois ans; il est mort le 9 des kalendes de février (1).

Obillasus, n.° 3, a vécu soixante-un ans, &c.

D. M.
IAE.... PLACIDAE
T. APHRODISI FILIAE
VRBIS ARGENTARI
HOC. LVG. CLAVDIA
IDA MATER MISERRIMA
QVAE SVPERVIXIT
POSVIT

Aux mânes de IAE..(2) Placida, fille de T. Aphrodisius, trésorier de la ville (3); Claudia Ida, sa mère très-malheureuse, qui lui a survécu, a posé ce monument, ici (4) à Lyon.

(1) Lignes 6 et 7. *NONVM K. FEBRARIAS,* probablement pour *nono Kalendas FEBRuARIAS.*

(2) Ligne 2. *IAE.....* probablement *Juliæ Æmiliæ.*

(3) Ligne 4. *VRBIS ARGENTARIi,* banquier de la ville.

(4) Ligne 5. *HOC* pour *HIC LVGduni.*

FLORIDO VERI
FLAVÆ MESSI
MVSTVLENTO AVTVMNO

Au Printemps fleuri, à la Moisson dorée, à l'Automne vineux.

On trouve dans le territoire de Grenoble plusieurs inscriptions semblables, également consacrées aux saisons (1).

Dans un coin du jardin, on lit cette inscription :

D. M.
M. SECVNDI
SATVRNINI
M. SECVNDIVS
ACCEPTVS NE
POTI. ET LIBERTO
P.C.ET SVB ASCIA D.

*Aux mânes de M. Secundius Saturninus : M. Secundius Acceptus à son petit-fils et son affranchi, a fait placer ce monument, et l'a consacré sous l'*ascia (2).

(1) *Lettre de M.* CHAMPOLLION *sur quelques inscriptions des environs de Grenoble.* Voyez *Magasin encyclopédique*, année 1806, tome II, page 323.

(2) Ligne 7. *Ponendum Curavit ET SUB ASCIA Dedicavit.*

La suivante, qui est auprès, est plus intéressante :

NATI LVCENT
NATIVS VENVSTVS
NATIVS FELICISSIMVS
NATIA VENERIA LIBER
KARISSIMO
VENI IN OCENTISSIMO
SIBIVIVI POSVERCVRANT
NATIO FIL. IIIIII VIRC
AVG LVG. EIVSDEMQVE COR
PORIS CVRATOR DENDRO
PHORO AVG LVG EIVSDEM
CORPORIS CVRAE PATRONO
CENTONARIOR. LVG. CONSIST.
OMNIB HONORIB. APVD. EOS ET
SVB ASCIA DEDICAVERVNT

A Natius Lucentus : Natius Venustus, Natius Felicissimus, Natia Veneria, ont fait poser ce monument de leur vivant à eux et à un affranchi très-chéri, jeune homme de mœurs très-pures (1), *Natius leur fils, étant sévir augustal* (2) *à Lyon, administrateur du même corps, et dendrophore* (3) *d'Auguste à Lyon, curateur du même corps, patron des* centonarii (4) *qui résident à Lyon, ayant eu parmi eux tous les honneurs* (5), *et ils l'ont dédié sous l'*ascia.

(1) Ligne 6. *juVENI INnOCENTISSIMO.*

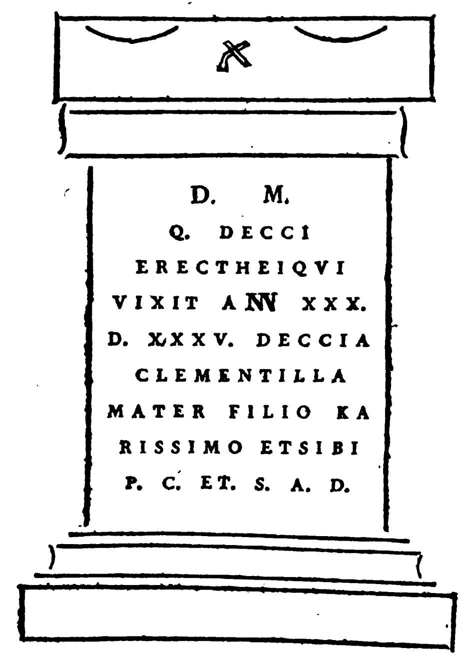
(2) Lignes 8 et 9. *IIIIII VIRO* (c'est-à-dire *seviro*) *AVGustali LVGduni.*

(3) On appeloit *dendrophori* ceux qui faisoient transporter les bois nécessaires pour la construction des machines de guerre. On appeloit encore ainsi ceux qui portoient des branches d'arbre dans les cérémonies sacrées ; *Natius* remplissoit cette fonction dans les sacrifices qui se célébroient à l'autel d'Auguste.

(4) Ceux qui faisoient des *centons*. C'étoient des pièces de cuir ou de laine pour garantir les machines contre les projectiles de l'ennemi.

(5) *Suprà*, p. 337 et 449.

A l'extrémité d'une haie, à côté d'une allée, est placée une pierre tumulaire en forme d'autel ; sur la surface supérieure on voit une excavation circulaire, légèrement creusée, propre à recevoir une urne.

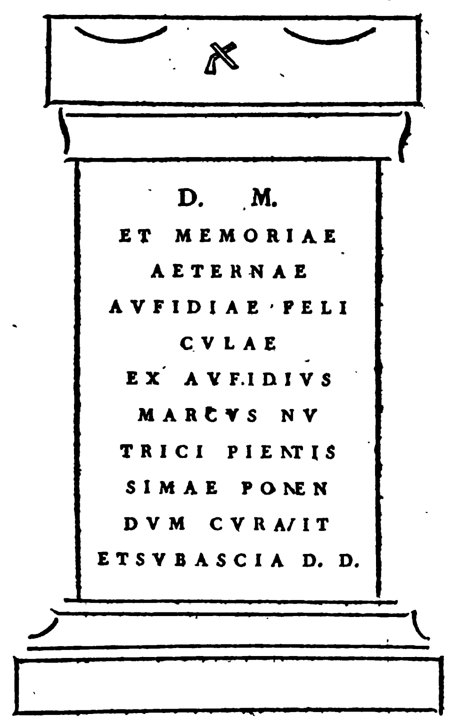


Cette inscription de Deccia Clementilla à son fils Q. Deccius Erectheus (1) n'a que des formules ordinaires.

Après avoir copié toutes ces inscriptions, nous demandâmes dans les maisons voisines s'il n'y en

(1) Au lieu d'*Erechtheus*.

avoit pas de semblables; nous trouvâmes dans le clos de M. Marduel les trois suivantes, qui sont également inédites :



C'est un témoignage de la reconnoissance de Sextus (1) Aufidius Marcus pour sa fidèle nourrice Aufidia Felicula. Le nom qu'elle porte indique qu'Aufidius l'avoit affranchie. Cette pierre soutient l'angle d'un hangar de réservoir.

(1) Ligne 6. SEXTUS.

Au coin du jardin :

FORTVNATA VIXIT ANNIS LXXXX (1) CEI FILI MATRI PIENTISSIMAE

A la porte du jardin :

D. M. L. METTI FIRMI EMER########FO LEG XXX VV (2) L METTIVS HILARVS FRAT CARISSIMO

En revenant, nous copiâmes encore dans la rue Trion cette pierre, qui forme la margelle d'un puits :

MERCVRI OAVGVSTO L. PE REGRINIVS. I. LIBERTVS POM TINARVLLNVS (3)

(1) *CEI*, les deux *Ceius*.

(2) Il faut lire *EMERito primipILO LEGionis XXX Valentis Victricis*. Lucius Mettius Firmus, à qui son frère L. Mettius Hilarus a consacré cette inscription, étoit émérite et *primipilus* de la trentième légion. L'*F* aura été mise par erreur pour l'*L*.

(3) *RVLLINVS*, de la tribu *Pomptina*.

Contre le mur, dans la même rue, on lit :

SEX SELIO SEX FILGAL (1)
HOMVLINO DEFVNCTO

Dans le clos de la maison Plouvier, sur un cippe :

QVIETI MEMORIAEQVE
AETERNAE
TVMIAE PHOEBIANAE
VXORI FIDELISSIMAE
SAPIENTISSIMAE
INTERCETERAS CASTAS
CASTISSIMAE
CVM. QVA VIXI
ANNIS XXIII SINE
VLLA ANIMI LASIONE
V. R. PHILEROS
V. G. LIB. P. C. ET
SVB ASCIA DEDI

R. Phileros vivant, affranchi de Gaïus vivant (2), *consacre cette pierre à Tumia Phœbiana, épouse très-fidèle, très-sage, et la plus chaste parmi les autres femmes chastes, avec laquelle il a vécu XXIII ans sans aucune peine d'ame* (3).

Nous avions passé plus de dix heures à copier ces inscriptions ; il étoit près de six heures quand nous revînmes à la ville, où nous ne songeâmes plus qu'à nous délasser d'un travail aussi fatigant.

(1) De la tribu *GALeria.*

(2) Lignes 11 et 12. *Vivens R. PHILEROS Viventis Gaii LIBertus.*

(3) Ligne 10. *LASIONE* pour *læsione.*

CHAPITRE XXXIV.

MAISON de l'abbé Rozier. — Maison de M. Dutilleul. — Inscriptions. — Taurobole pour Septime-Sévère. — Fastes consulaires corrigés. — *Centenaria procuratio.* — Autel élevé en mémoire des succès de Carus. — Ce prince et ses deux fils appelés Augustes. — Perte des anciennes inscriptions trouvées à Lyon. — Moyen de conserver celles qui ont été récemment découvertes. — Bibliothèque de M. Riols, Ouvrages sur vélin. — Cabinet de M. Tacon; — de M. de Boissieu. — Tableaux de M. Grobon. — ILE-BARBE. — Maisons de campagne. — Étoffes de soie. — Beau sarcophage de l'hôtel de la Balmondière. — Chasse de Méléagre.

NOUS devions être contens de la moisson que nous avions faite la veille, et elle eût pu suffire pour nous persuader que nos recherches n'étoient pas infructueuses; nous ne nous attendions pas à faire dans cette journée une récolte presque aussi importante, ou qui du moins, sans être aussi abondante, n'est pas d'un moindre intérêt.

Nous avions desiré de voir la maison qui étoit habitée par le Columelle français, le célèbre et malheureux abbé Rozier, à qui la physique et l'agriculture ont tant d'obligations. On sait que ce savant si paisible et si modeste fut atteint dans sa chambre par un boulet de canon pendant le siége de Lyon,

On nous avoit dit que cette maison renfermoit aussi quelques inscriptions romaines : c'étoit un double motif pour nous y attirer. Nous vîmes en effet cette habitation, située rue des Maçons ; nous la reconnûmes à la devise écrite sur la porte :

LAUDATO INGENTIA RURA,
EXIGUUM COLITO.

Louez les grandes possessions, cultivez un petit champ.

On nous assura dans la maison qu'il n'y existoit aucune inscription romaine : nous retournions sur nos pas, lorsque le hasard nous fit entrer dans une maison voisine, dont la terrasse domine sur toute la ville. Le propriétaire, M. Dutilleul (1), nous dit qu'il avoit quelques pierres écrites : quelle fut notre joie en jetant les yeux sur la belle inscription qui suit, et qui n'a pas été publiée, quoiqu'elle soit

(1) Rue des Maçons, n.° 46.

digne d'être assimilée à l'autel de la préfecture, dont j'ai déjà parlé au chapitre XXX, page 455 :

:.:.:ALVI :.:.: IMP LSEPTIMI
RIVPIIF PERTINACIS AVG
ET M AVRELI ANTONINI CAES
IMP DESTINATI ET
IVLIAE AVG MATRIS CASTROR
TOTIVSQVE DOMVS DIVINAE
EORVM ET STATV CCC AVG LVG
TAVROBOLIVM FECERVNT
SERTICIA VALERIANA ET
OPTATIA SPORA EX VOTO
PRAEEVNTE AELIO ANTHOSA
SACERDOTE. SACERDOTIA AEMI
LIA SECVNDILLA TIBICINE FL
RESTITVTO APPARATORE VIRE
IO HERMETIONE...........
INCHOATVM EST SACRVM IIII
NONAS MAIAS CONSVMMA
TVM NONIS EISDEM
T. SEXTIO LATERANO. L.CVSPIO
RV.. INO COS
L. D. D. D.

Pour la conservation (1) *de l'empereur Lucius Septimius Severus pieux, heureux* (2), *Pertinax* (3), *Auguste, et de Marcus Aurelius*

(1) Ligne 1.re *Pro salute.* C'est la formule ordinaire des inscriptions relatives aux tauroboles offerts pour la maison impériale.

(2) Lignes 1 et 2. *IMPeratoris Lucii SEPTIMIi seveRI PII Felicis.* Plusieurs marbres, qui datent du 3.e tribunat de Septime-Sévère, ou de l'an de Rome 948, lui donnent le nom de *Pieux [Pius].*

(3) Après avoir fait rendre à Pertinax les honneurs divins, Sévère voulut prendre son nom.

Antoninus César, empereur destiné (1), *et de Julia Augusta* (2), *mère des camps* (3), *et de toute leur maison divine* (4), *et pour l'état de la colonie claudia Copia* (5) *Augusta de Lyon ; Serticia Valeriana et Optatia Spora ont fait ce taurobole* (6) *pour l'accomplissement d'un vœu ; Ælius Anthosa, prêtre, entonnant la prière* (7) *; Æmilia Secundilla étant prêtresse* (8) *; Flavius Restitutus, joueur*

---

(1) Ligne 4. *IMPeratoris DESTINATI.* Caracalla, fils de Sévère, prit le nom de *Marcus Aurelius Antoninus*. Après la défaite d'Albin, avant la guerre contre les Parthes, Sévère voulut que son fils reçût du sénat les marques de la dignité impériale. Il est appelé *Imperator destinatus* sur beaucoup de marbres de cette époque. MURATORI, *Thes.* MLXXXVIII, 2. *Designatus* est une dénomination plus ancienne. Caius César, fils d'Agrippa, dans le cénotaphe de Pise, *l. 12*, a le titre de *princeps designatus ;* Titus a celui d'*Imperator designatus* sur des médailles de l'an de Rome 824.

(2) Ligne 5. Julia Domna, épouse de Sévère, qui est seulement appelée aussi *Julia Augusta* sur beaucoup de médailles.

(3) *Ibid.* Ce titre a été donné à plusieurs impératrices, depuis Faustine, épouse de Marc-Aurèle, qui l'a reçu la première.

(4) Ligne 6. La maison impériale, à laquelle on rendoit des honneurs divins.

(5) *Suprà*, p. 504.

(6) *Suprà*, p. 454 et suiv.

(7) Ligne 11. *PRAEEVNTE.* Ce mot, qui se retrouve dans plusieurs inscriptions, désigne le prêtre qui donnoit le ton des prières (APUL. *Metam.* XI) : c'est pourquoi je crois devoir rendre cette expression par le mot *entonner*.

(8) Ligne 12. *SACERDOTIA :* ce mot s'écrit ordinairement *sacerdotissa*. Nous avons vu qu'Ælius Anthosa n'avoit fait qu'entonner la prière ; ce n'étoit point un prêtre qui avoit offert le sacrifice, mais la prêtresse Æmilia Secundilla. Plusieurs inscriptions nous offrent des exemples de femmes qui ont rempli le dégoûtant ministère taurobolique. VITA, *Antiq. Beneventinæ*,

de flûte (1); *Vireius Hermetion, apparateur* (2). *Les cérémonies sacrées ont commencé le IV.ᵉ des nones de mai, et elles ont été terminées avec les nones du même mois* (3), *sous le consulat de T. Sextius Lateranus et de L. Cuspius Rufinus* (4). *Le lieu a été donné par un décret des décurions* (5).

---

t. I, part. II, n.° 9. Il y est même question, n.ᵒˢ 10 et 11, d'une prêtresse du second ordre, *Terentia Flaviana, sacerdot. secundo loco.*

(1) C'étoit sans doute pour jouir aussi des bienfaits que les dieux procuroient à ceux qui offroient le taurobole, que tous ceux qui y avoient pris part vouloient être nommés; c'est pourquoi nous trouvons ici les noms du joueur de flûte et de l'*apparator.*

(2) Ligne 14. *APPARATOR.* Les *apparatores* étoient des espèces d'huissiers ou de sergens qui remplissoient dans les sacrifices l'office de nos bedeaux; ils faisoient ranger le peuple, et veilloient à ce que tout se passât dans l'ordre convenu. Ils sont plus souvent appelés *apparitores* qu'*apparatores.*

(3) La cérémonie, d'après ce compte, a duré quatre jours, depuis le 4 mai jusqu'au 7, selon notre manière de compter les mois.

(4) Cette inscription nous fournit l'occasion d'une correction importante dans les fastes consulaires. Le premier de ces deux consuls y est appelé *Appius Claudius Lateranus*, et *L. Cuspius Rufinus* est nommé *M. Marius Rufinus.* Ce consulat répond à l'année de Rome 950 et de l'ère chrétienne 197; c'est précisément celle dans laquelle Albin fut défait et tué auprès de Lyon. Il est probable que Serticia Valeriana et Optatia Spora étoient deux dames de cette ville, d'un rang distingué, et que ce taurobole fut offert pour l'accomplissement d'un vœu qu'elles avoient fait pour la victoire de Sévère et la conservation de ses jours et de ceux de sa famille.

(5) Ligne 21. *Locus Datus Decreto Decurionum.*

Les inscriptions suivantes sont sur le mur de la terrasse :

M
ERNAE
IANI
OMAE
AVG
C LVG
FECIT ET
SIOCIAE
CARISS
ERISQ
DEDIC
(1)

S FVNCTO
OTI AD TEMPL
G AD CON
ARIS ET RH O (2)

TATIO ... I F P RAE F CIVI
COLONIAE ACTORI PVBLIC SAC
II VIRO AB AERARIO ITEM AD
II VIRO A IVRE DICVNDO
FLAMINI AVGVSTALI CVI F
DIVVS AVREL ANTONINVS CRES
CENTENARIAM PROCVRATIO SEN
PROV HADRYMETINAE DEDIT
SACERDOTI AD ARAM CAES N M

(1) *diis Manibus et memoriæ ætERNÆ....... IANI sacerdotis ad templum rOMÆ et AVGusti coloniæ claudiæ Copiæ LVGdunensis... sibi FECIT ET....SIOCIAE CARISSimæ postERISQue et sub ascia DEDICavit.*

(2) ... *apud eOS FVNCTO sacerdOTI AD TEMPLum romæ et aVGusti AD CONfluentem arARIS ET RHOdani.* V. *suprà* p. 449.

A (1) .... Tatius, fils de..... (2), préfet de la colonie (3), actor *public (4), duumvir du trésor (5), duumvir pour rendre la justice (6), flamine (7) augustal, à qui le divin (8) Aurelius Antoninus a donné la*

---

(1) La pierre contenoit deux inscriptions; la seconde est brisée dans sa longueur, et ne peut être restituée.

(2) Ligne 1.re. *TATIO .....I Filio.*

(3) Lignes 1 et 2. *PRÆFecto COLONIÆ.* NORIS, *Cenot. Pis.* 34, pense que quand les décurions n'avoient pu s'accorder sur le choix des duumvirs, l'empereur nommoit des préfets qui jouissoient de la même autorité jusqu'à ce que l'élection fût faite. Cependant il y a lieu de croire que les *duumviri* étoient aussi appelés quelquefois *præfecti :* ces deux mots *II viri præfecti* se trouvent joints dans les célèbres inscriptions des cénotaphes de Lucius Caius et de Lucius César, petits-fils d'Auguste; et je croirois volontiers que le mot *præfectus* doit aussi se prendre ici pour *II vir.*

(4) Ligne 2. *AÇTORI PUBLICo.* Ce mot désigne ordinairement un esclave public; mais il ne peut avoir cette acception pour Tatius, qui étoit décoré de si honorables emplois. On appeloit aussi *actor* celui qui étoit chargé de l'administration des domaines de son maître. *Actor publicus* n'indiqueroit-il pas ici que Tatius étoit chargé d'administrer les domaines qui appartenoient à la colonie de Lyon, dont il étoit aussi préfet! peut-être étoit-il chargé de la distribution des alimens que le prince faisoit donner aux indigens; fonction qui est désignée dans plusieurs inscriptions par les mots *Actor alimentorum.*

(5) Ligne 3. *II VIRO AB AERARIO.* Le trésor de la colonie étoit sans doute confié à deux administrateurs.

(6) Ligne 4. *II VIRO A IVRE DICVNDO.* Il est souvent fait mention, dans les inscriptions, des duumvirs dont la fonction étoit de rendre la justice.

(7) Ligne 5. *FLAMINI AVGVSTALI*, prêtre d'Auguste.

(8) Ligne 6. *DIVVS.* Antonin étoit alors divinisé: ainsi cette

procuration centenaire (1) *de la province Hadrymétine* (2), *prêtre à l'autel de nos Césars* (3).

Pendant que nous faisions ces copies, la bise et la pluie nous incommodoient prodigieusement; mais

---

inscription a dû être faite peu de temps après sa mort, arrivée l'an de Rome 933, 180 ans après l'ère vulgaire.

(1) Ligne 7. *CENTENARIAM PROCVRATIOnem.* Il y avoit sous les empereurs plusieurs officiers auxquels on donnoit le nom de *procuratores :* c'étoient des magistrats pris dans l'ordre équestre ou parmi les affranchis; ils étoient chargés de la levée des impôts destinés au trésor particulier des empereurs, et jugeoient les contestations en matière fiscale. Quelquefois aussi ils avoient le gouvernement des provinces en l'absence du légat ou du proconsul, sur-tout dans les petites provinces où l'empereur n'envoyoit que des *procuratores* au lieu de ces officiers.

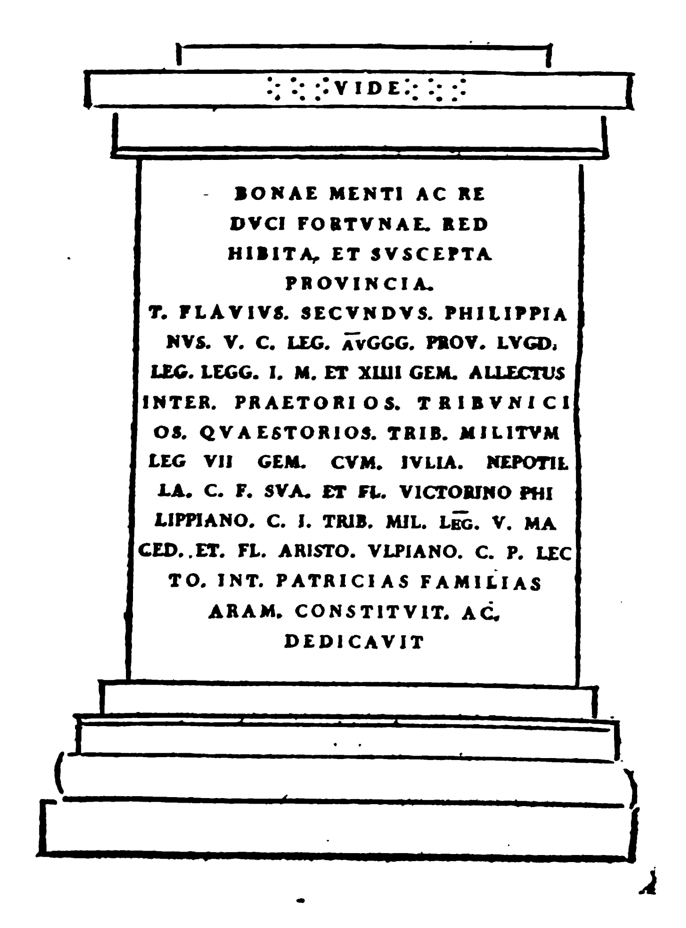
Les *procuratores* étoient souvent désignés par la somme qu'ils recevoient pour se défrayer de leurs dépenses. Ainsi l'on trouve le nom de *procurator ducenarius* donné à un de ces officiers dont la paye étoit de deux cents sesterces. Une inscription publiée par OLIVIERI, *Marmora Pisaurensia*, p. 118, et par PASSIONEI, I, 10, fait mention d'une *procuratio sexagenaria*, c'est-à-dire, pour laquelle le *procurator* avoit reçu soixante sesterces. Le mot *centenariam*, employé ici, prouve que Tatius.....en avoit eu cent.

(2) Ligne 8. *PROVinciæ HADRYMETINÆ. Hadrumetum* étoit la capitale de la Byzacène dans l'Afrique propre; on l'appelle souvent aussi *Adrumetum.* Trajan en fit une colonie romaine. Elle a été décorée ici du titre de province, pour relever la dignité de la magistrature que Tatius..... y avoit exercée. C'étoit un de ces petits pays dans lesquels on envoyoit des *procuratores* au lieu de légats ou de proconsuls.

(3) *Suprà*, p. 449, 491 et suiv.

enfin, à-peu-près abrités sous des parapluies, nous vînmes à bout de terminer notre travail.

Pour compléter notre collection d'inscriptions inédites de la ville de Lyon, je rapporterai encore la copie de la suivante, qui a été trouvée en 1779 dans la maison Imbert, rue Sainte-Catherine :



A la providence (1), au bon esprit, à la fortune de retour, la province ayant été rétablie et reprise, Titus Flavius Secundus Philippianus, homme très-illustre, légat des trois Augustes de la province (2) de Lyon, légat des légions I.re Minervienne et XIV.e Géminée, admis parmi les prétoriens, les tribunitiens, les questoriens, tribun militaire de la légion VII.e Géminée, avec Julia Népotilla son épouse, femme clarissime, et avec Flavius Victorinus Philippianus, jeune homme clarissime, tribun militaire de la Ve. légion Macédonienne, et Flavius Aristus Ulpianus, enfant clarissime, admis dans les familles patriciennes, a élevé et dédié cet autel.

La sigle AVGGG., qui signifie *trois Augustes*, se retrouve sur les médailles de Numerianus et sur celles de Carinus : il est donc probable que cette inscription a été faite du temps de Carus. Son fils Carinus fut déclaré Auguste l'an de Rome 1036, 283 de l'ère vulgaire. Carus l'avoit laissé dans la Gaule, où il ne se comporta pas bien ; ce qui fit que l'empereur voulut le priver du rang d'Auguste. Numérien ne fut pas déclaré Auguste du vivant de son père ; il reçut seulement les honneurs impériaux, ainsi qu'Eckhel l'a très-bien prouvé à l'occasion des médailles de ce prince. Peu de temps avant sa mort, Carus reconquit la Perse ; c'est la province dont il est ici question (3).

---

(1) Ligne 1. :: :: VIDE :: ::, c'est-à-dire, *pro*VIDE*ntiæ*.

(2) Ligne 7. PROV*inciæ*.

(3) Ce sentiment, qui paroît naître naturellement de la comparaison de ce monument avec les médailles de Carinus et de Numérien, étoit aussi celui de M. Seguier, à qui le P. Jeannin avoit communiqué cette inscription. Mon savant confrère, M. Mongez, a lu à l'Institut une belle dissertation dans laquelle il

Après les recherches de Paradin, de Colonia, de Ménestrier, de Spon, nous n'aurions pas dû nous attendre à une moisson aussi abondante : mais, depuis que ces hommes laborieux ont cessé d'écrire, plusieurs parties du terrain de Fourvières ont été remuées pour faire de nouvelles constructions ; et l'on doit à ces fouilles les inscriptions que j'ai publiées, et auxquelles on n'avoit point encore fait attention (1). On ne peut néanmoins accuser les Lyonnois d'insouciance : il suffit de leur indiquer ce qui pourroit accroître la renommée de leur ville comme sa prospérité ; ils sont toujours empressés à le faire. Cependant, à l'exception du petit nombre d'inscriptions que j'ai rapportées, on chercheroit vainement cette belle

---

l'explique entièrement. Elle sera imprimée dans nos Mémoires : c'est pourquoi je ne crois pas devoir entrer dans de plus grands détails. Ce savant pense que les Augustes dont il est ici question, sont Septime-Sévère, Caracalla et Géta, et que les mots *la province ayant été conquise* ont rapport à la défaite d'Albin. Quoique je croie devoir adopter une autre opinion, je n'en ai pas moins de plaisir à rendre justice aux talens et à l'érudition de M. Mongez.

(1) Il est aisé de distinguer toutes les inscriptions inédites que je rapporte dans ce voyage, de celles qui avoient été précédemment publiées : celles-ci sont accompagnées des citations des auteurs qui en ont parlé. J'ai recueilli ces citations dans la célèbre *Table des inscriptions* de M. SÉGUIER, en y ajoutant celles des ouvrages qu'il n'a pas connus. Cet intéressant manuscrit, dont je parlerai plus amplement à l'article de Nîmes, appartient aujourd'hui à la Bibliothèque impériale. Toutes les inscriptions qui ne sont point accompagnées de citations, sont inédites.

suite qui a été publiée par les auteurs que j'ai cités; tous ces témoignages historiques de l'antique splendeur de Lyon ont disparu : ceux qui depuis peu ont été enlevés à la terre, disparoîtront bientôt également, si l'administration ne prend une mesure nécessaire pour s'y opposer; ce seroit de faire transporter toutes les inscriptions au musée ou à la bibliothèque, pour y être enchâssées dans les murs du vestibule ou de l'escalier. On pourroit placer dessus des numéros correspondans à un catalogue imprimé : cette notice auroit encore un avantage; comme elle démontreroit l'importance qu'on attache à ces monumens, la plupart de ceux qui en découvriroient de nouveaux, s'empresseroient d'en faire hommage pour les joindre à la collection générale.

Mon frère nous conduisit chez un habile jurisconsulte de ses amis, M. Riols, qui possède une belle bibliothèque; elle est riche sur-tout en livres sur vélin des premiers temps de l'imprimerie (1).

---

(1) Voici les titres de quelques-uns des ouvrages qu'il nous fit voir :

1.° *Iurisprudentia à primo et diuino sui ortu ad nobilem Biturigum academiam deducta.* Lugduni, ad Sagittar. M.D.LIII, in-8.° 65 pages.

2.° ΚΕΒΗΤΟΣ ΠΙΝΑΞ. (1491.)

3.° *Breviarium Camere ad usum ecclesie Lugdunensis.* 1498, in-fol.

4.° *Le Nouvelin de la Venerie*, dédié au duc d'Alençon, comte

La collection de M. Tacon, surnommé *l'Amateur*, ne nous offrit que quelques *antiquités modernes*, et des copies qu'il veut inutilement faire passer pour des originaux; telles qu'une cornaline chargée de caractères arbitraires, qui est, dit-il, l'anneau que Pompée a donné à Cléopatre : c'est ainsi que M. de Crac possède *l'épée avec laquelle César a tué Pompée*. Mais nous eûmes un grand plaisir à voir le cabinet de M. de Boissieu, rue de l'Arsenal, n.° 9, en Bellecour. M. de Boissieu se distingue par la douceur de son caractère et l'affabilité de ses manières, comme par ses talens. Ce véritable amateur a exécuté un grand nombre de beaux dessins à la mine de plomb; il réussit principalement dans le paysage, et il grave avec succès : son œuvre consiste à présent en quatre-vingt-six pièces.

Nous vîmes chez un jeune artiste, M. Grobon, sur le quai de Saone, une vue de Lyon prise de chez lui en face de l'Antiquaille; elle est pleine d'esprit et de

---

de Perche, par *Louis* DE GOUY. Beau manuscrit sur vélin, in-folio, avec de belles vignettes.

5.° *Ordonnance de l'Echiquier de Rouen*. Rouen, 1532, in-4.° impr. sur vélin.

6.° *Les ordonnances, lettres-patentes du Roy sur le faict des mynes de France, par Charles VI et ses successeurs*. Lyon, chez Jean Patrasson, 1575, in-8.°

7.° ΕΥΣΤΡΑΤΙΙ *et aliorum peripateticorum Commentar. in Aristotelem* 1536, Venet. apud Ald. in-fol.

vérité. Il est à desirer qu'il fasse graver ce charmant ouvrage.

Nous avions passé devant l'Ile-Barbe sans nous y arrêter; nous voulûmes y faire une excursion, dans l'espérance d'y trouver quelques vestiges d'antiquités: une jeune, jolie et robuste batelière nous prit dans sa nacelle. A Lyon, ce sont les femmes qui conduisent sur l'eau aux différentes maisons de campagne; leurs maris tirent la corde pour faire remonter le courant au bateau. Nous passâmes encore le long du faubourg Serin et en face du rocher appelé *Pierre-Scise*, dont le château, qui servoit de prison d'état, est absolument détruit. On croit que la Saone trouvoit autrefois une barrière insurmontable en arrivant à ce rocher, et qu'elle formoit un vaste lac qui couvroit toute la plaine du Beaujolois jusqu'aux environs de Mâcon. L'action continue de ses eaux, et peut-être la main des hommes, lui ouvrirent l'issue qu'elle a aujourd'hui entre Vaise et Serin. Nous descendîmes à l'Ile-Barbe, appelée autrefois *Barbara* à cause de son aridité. L'église et le monastère sont entièrement dévastés. Cette île, heureusement située au milieu de la Saone, présente de magnifiques points de vue et des sites très-pittoresques, qui en font aujourd'hui un séjour charmant; c'est la promenade de tous les habitans de Lyon pendant les trois derniers jours de la semaine sainte.

Notre gentille batelière nous nomma au retour

toutes les maisons de campagne que nous pouvions découvrir : *la Sauvagère*, habitée par M. Couderc ; *la Mignonné*, qui appartient à M. Baudin ; *la Jolivette*, *la Tour de la belle Allemande*, *la Paisible*, *la Petite Claire*, &c. &c.

Il nous auroit fallu passer un temps bien plus considérable dans Lyon, si nous avions voulu connoître à fond tous ses établissemens : le principal but de notre voyage étoit rempli ; et nous nous préparâmes le lendemain au départ, après avoir employé la journée à visiter les principaux ateliers dans lesquels on fabrique des étoffes de soie. Nous vîmes travailler à quelques belles pièces destinées à l'ameublement de Saint-Cloud. Nous vîmes aussi quelques métiers chez des particuliers : on en comptoit autrefois près de quinze mille ; leur nombre est aujourd'hui d'environ sept mille, et tous ne sont pas employés. Les étoffes de mousseline, celles de drap qui sont devenues d'un usage général, les papiers et les nankins qui tapissent les murs de nos appartemens, ont fait dégénérer, dès 1787, cet immense commerce, qui avoit commencé sous François I.er, et qui avoit rendu Lyon si florissant.

Notre voiture étoit dans le bateau, les mariniers nous attendoient, nous disions adieu à nos amis, et nous allions nous embarquer, lorsqu'on nous parla d'une sculpture antique qu'on disoit être chez M.lles de la Balmondiere. Nous y allâmes ; mais

nous obtînmes avec une extrême difficulté la permission de la voir : enfin nous pénétrâmes dans une écurie, et nous vîmes un superbe sarcophage de marbre destiné à la buanderie ; il est décoré, sur ses trois faces, de sculptures qui représentent une chasse. Ce sujet étoit souvent représenté sur les sarcophages, peut-être parce qu'on trouvoit un certain rapport entre les périls qui accompagnent l'exercice de la chasse, et ceux auxquels on est exposé dans le cours de la vie : peut-être aussi croyoit-on remarquer quelque ressemblance entre les desirs que l'homme éprouve, la chaleur qu'il met à rechercher les honneurs, les emplois, ainsi que tout ce qui est l'objet de ses passions, et l'ardeur du chasseur pour atteindre les animaux qu'il a lancés.

Le grand côté, *pl. XXVI, n.° 1*, représente une chasse : on peut présumer que c'est celle du sanglier de Calydon. On sait combien les anciens attachoient d'importance à ces chasses entreprises pour délivrer quelques pays d'animaux monstrueux qui les ravageoient. Celle de Calydon étoit une des plus célèbres ; et plusieurs familles de la Grèce regardoient comme un titre de gloire d'être descendues des héros qui y avoient pris part : aussi les mythographes nous ont-ils conservé les noms des princes qui concoururent à cette mémorable expédition. Nous voyons ici les chasseurs qui entourent le terrible sanglier : ces héros doivent être Mopsus, Nestor, les deux fils de

Tyndare, &c.; on ne peut assigner un nom à chacun d'eux. Ovide dit que le fier animal se fit jour à travers cette troupe généreuse, et que ses vigoureuses défenses écartèrent les chiens lancés contre lui : nous le voyons ici forçant tous les obstacles. Le chasseur blessé doit être Télamon, qui fut renversé au pied d'un arbre (1); sur le tronc qui a causé sa chute, on voit deux oiseaux. Près de l'arbre est Ancæus, qui va porter à l'animal un coup de massue (2); mais la mort sera le prix de son audace. Près d'eux est peut-être Pélée, qui relève Ancæus : plus loin on voit Atalante, qui la première a percé l'animal d'une flèche; à côté d'elle, Méléagre admire le coup qu'elle a porté.

Le petit côté, *ibid.* n.° 2, représente peut-être Méléagre assis au milieu de ses compagnons, qui le félicitent de sa victoire; la femme qui est près de lui à moitié nue, paroît être la nymphe qui préside à la contrée. Je ne pense pas que ce soit Atalante; elle seroit en habit de chasse.

Sur le troisième côté, *ibid.* n.° 3, on voit une chasse au lion, qui n'a aucun rapport avec le sujet précédent (3).

---

(1) *Primus ab arbore cecidit radice revulsus.* Ovid. *Met.* VIII, 379.

(2) Ovide dit un coup de *hache*. Ibid. 397.

(3) Il m'a été impossible d'obtenir la permission de faire dessiner ce monument; heureusement j'en ai trouvé le dessin dans la

Il ne nous restoit plus qu'à nous embarquer. Nous quittâmes à regret une ville si célèbre par son importance, par ses richesses, son active industrie, et que ses malheurs rendent intéressante. On ne peut la parcourir sans voir des lieux qui ont été témoins de crimes atroces, d'affreux désastres, d'affligeantes calamités; mais, grâces à la protection puissante du souverain et au bon esprit des habitans, ces malheurs seront bientôt en grande partie réparés.

Outre le commerce de la soie, celui de la chapellerie est aussi très-considérable, quoique le défaut de matière première le fasse beaucoup décliner. On y fait un commerce de commission très-étendu; il est facilité par les nombreuses communications de cette ville, qui peut envoyer ses marchandises par cinq grands chemins et deux rivières.

Lyon possède, comme Paris, plusieurs établissemens pour la commodité publique, tels que des *Bureaux d'agens*, d'assurance contre les *incendies*, une *petite Poste*, de *Fiacres*, &c.; plusieurs journaux

---

collection que j'ai acquise à Tarascon du porte-feuille du P. Dumont, qui s'étoit proposé de publier tous les monumens d'Arles. Ce sarcophage a été tiré de cette ville, ainsi qu'un autre qui étoit aussi à Lyon, où je n'ai pu le rencontrer; il représente deux apôtres; au milieu est un médaillon qui renferme le portrait des deux époux qui y ont été inhumés; au-dessous sont deux agneaux qui boivent à une fontaine, symbole des chrétiens qui se désaltèrent à la source du salut. Cette indication peut suffire pour faire retrouver ce monument.

tels que les *Affiches, Annonces et Avis divers*, le *Journal de Lyon*, les *Nouvelles de Paris et de Lyon*.

Les principaux hôtels sont l'hôtel *des Ambassadeurs*, place Bellecour, et l'hôtel *du Parc*, place des Terreaux. Il faut toujours avoir affaire à deux personnes, au maître de l'hôtel et au traiteur; ce qui augmente la dépense. Si l'on veut y demeurer quelque temps, il est plus économique de louer un appartement garni sur l'un ou l'autre quai, et de chercher des tables d'hôtes : on en trouve à différens prix. C'est, en général, ce que l'on doit faire dans toutes les grandes villes où l'on veut vivre avec quelque économie.

Les Lyonnois se livrent entièrement au commerce: mais ils ne sont point étrangers aux Muses; et, pour l'honneur de leur ville, ceux même qui n'ont qu'un foible goût pour les lettres, s'empressent de contribuer à la conservation et à l'entretien des établissemens littéraires : après Paris, il n'y a pas en France, de ville où on leur donne plus de soins, et où l'on fasse en leur faveur de plus généreux sacrifices. Fabre d'Églantine a donc montré une humeur injuste, lorsqu'il a peint ainsi les habitans de Lyon :

Loin de moi ces climats où, de sa main dorée,
Plutus forme aux Français une ame hyperborée!
Des remparts lyonnois me préservent les dieux !
Le multiple Barême, Apollon de ces lieux,
Y bouche les esprits de son livre bizarre,
Et d'un frais jouvenceau compose un vieil avare.

Contraint par son talent, si quelque jeune esprit
Y goûte de Boileau le poetique écrit,
Plutus le déshérite; et, grâce à l'anathème,
Le génie est un vice, et la rime un blasphème (1).

Lyon a vu naître dans ses murs Louise Labbé, femme poéte, Symphorien Champier, Ménestrier, Terrasson, Stella, Coysevox, les Coustou, et plusieurs autres personnages célèbres dans les arts, les sciences et les lettres : parmi ceux dont elle s'honore aujourd'hui, on distingue MM. Bossut, de Fleurieu, Gilibert, Patrin, Sionest, Delisle-de-Salle, Lescallier, de Boissieu, Delandine, Chinard, Degerando, Lemontey, Rondelet, &c. Je me souviendrai toujours de l'indulgence qu'on m'y a témoignée, et du bon accueil que j'y ai reçu.

(1) *Décade philosophique*, messidor an VII, n.° 29, p. 101.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE

DES

CHAPITRES CONTENUS DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES DU TOME I.er

FAUTES À CORRIGER.

Page 153, ligne 11, *au lieu de* Fournier, *lisez* Fourier.
— 166, — 14, — indiquées, — citées.
— 172, — 19, — camées, — cames.

IMPRIMÉ

Par les soins de J. J. MARCEL, Directeur général de l'Imprimerie impériale, Membre de la Légion d'honneur.



